



HAL
open science

Jardiner la ville en crise : penser une écologie de la précarité à Alès

Damien Deville

► **To cite this version:**

Damien Deville. Jardiner la ville en crise : penser une écologie de la précarité à Alès. Géographie. Université Paul Valéry - Montpellier III, 2021. Français. NNT : 2021MON30059 . tel-03662972

HAL Id: tel-03662972

<https://theses.hal.science/tel-03662972>

Submitted on 9 May 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



THÈSE

Pour obtenir le grade de
Docteur

Délivré par **l'Université Paul-Valéry, Montpellier III**

Préparée au sein de l'école doctorale 60
Et de l'unité mixte de recherche Innovation et
développement dans l'agriculture et l'alimentation

Spécialité : **Géographie et aménagement de l'espace**

Présentée par **Damien Deville**

Jardiner la ville en crise : penser une écologie de la précarité à Alès

Soutenue le 23 juin 2021 devant le jury composé de

Mme Mayté Banzo, Professeur des universités, Université Bordeaux-Montaigne	Rapporteure
M. David Giband, Professeur des universités, Université Perpignan-Via Domitia	Président du jury
Mme Lucette Laurens, Professeurs des universités, Université Paul Valéry-Montpellier 3	Co-directrice
Mme Dominique Paturel, Ingénieur d'étude, INRAE	Examineur
M. Christophe-Toussaint Soulard, Directeur de Recherches, INRAE	Co-directeur
M. François Taulelle, Professeur des universités, Université Jean-François Champollion	Rapporteur





Université Paul Valéry Montpellier 3
Ecole Doctorale Territoires, Temps, Sociétés et
Développement

**Institut National de Recherche sur
l'agriculture, l'alimentation et
l'environnement**
Unité de Recherche « UMR Innovation INRAE »

Thèse de Doctorat
Par
Damien Deville

Spécialités : « Géographie et Aménagement de l'Espace »

**Jardiner la ville en crise : penser une écologie de la
précarité à Alès**

Directeurs de thèse :
Pr Lucette Laurens
Dr Christophe Soulard

Résumé

Cette thèse s'intéresse à la manière dont les jardins familiaux ont été produits au fil du temps, les liens qu'ils entretiennent avec la crise urbaine à Alès, et les différentes fonctions qu'ils véhiculent pour des familles en situation de précarité. Actuellement en crise, la commune d'Alès est confrontée à des difficultés sociales et économiques. Premières victimes de la désindustrialisation de la commune, les classes ouvrières sont soumises à différents niveaux de précarité. Certaines familles choisissent alors de porter des projets de jardin en ville. Dans tel contexte, notre recherche a eu pour objectif de répondre à la question de recherche suivante : les jardins sont-ils des espaces permettant aux familles de s'adapter ou non à la précarité à Alès ? Répondre à cette question nous a demandé de repérer les jardins, de comprendre leur histoire et leur inscription dans la ville, d'analyser le sens et les motivations que les jardiniers placent en eux, et enfin de caractériser les liens structurants entre précarité et jardinage à Alès. Notre méthodologie d'enquête repose sur des lectures paysagères de la commune, sur l'analyse de la crise à travers une série d'indicateurs socio-économiques, et enfin sur des entretiens semi directifs et des entretiens par trajectoire de vie auprès des jardiniers et des acteurs du territoire. La première partie de la thèse retrace l'histoire de la commune au cours des deux derniers siècles, et cherche à caractériser les difficultés sociales et économiques actuellement vécues dans la commune. Cette partie met en avant plusieurs indicateurs de précarité, spatiaux et sociaux, qui font de la commune d'Alès un espace en crise : dévitalisation économique, taux importants de chômage et de pauvreté, fuite des richesses vers la périphérie, vacances immobilières et faible revenu médian. Néanmoins, nous montrons aussi que la ville d'Alès a l'avantage de profiter de l'attractivité du bassin Languedocien, faisant de certaines communes de l'agglomération des zones de richesses et de croissance démographique qui peuvent de fait participer au développement du territoire dans son ensemble. Dans une seconde partie, nous avons cherché à décrypter l'histoire des jardins familiaux à Alès, de l'époque industrielle jusqu'aux reconversions économiques des trois dernières décennies. Nos recherches mettent en évidence les fortes relations qui existent entre l'émergence des jardins familiaux et les processus de crise urbaine. Lorsque la commune a connu des difficultés, les jardins ont étendu leur surface. A contrario, les jardins se sont étiolés lorsque la commune a connu des phases importantes de développement. Dans cette même partie, nous avons mis en évidence différentes formes de jardins présentes à Alès grâce à la méthode des idéal-types. Ces idéal-types permettent de décrire les liens entre pratiques agricoles et précarité urbaine. Certains jardins apparaissent ainsi comme barricadés : les cultures sont protégées, les jardins sont invisibles depuis la rue, les clôtures et les portes sont construites avec du matériel de récupération. Autant d'indicateurs laissant entendre l'importance de la production agricole pour les jardiniers. La troisième partie de notre thèse a mis en mots les différentes fonctions des jardins pour les jardiniers. Ces analyses ont montré que tous les jardiniers retournent à la terre pour lutter contre des formes de précarité subies, mais qu'au fil du temps, les fonctions qu'ils tirent des jardins deviennent plurielles : les jardins sont des lieux permettant de s'approprier de nouveau la ville et de renouer avec différentes trajectoires d'émancipation. Nos recherches soulignent néanmoins que la capacité des jardins à permettre aux jardiniers de sortir réellement de la précarité est faible, d'autant plus que les jardins à Alès ne concernent qu'une petite minorité de personnes réellement en situation de précarité. Néanmoins, les jardins restent des lieux permettant de renouveler les manières de vivre ensemble dans la ville en crise. Ils sont des espaces structurant de nouvelles opportunités, de nouveaux réseaux de relations, et un renforcement des structures collectives. Les jardins apparaissent ainsi comme des lieux permettant de renforcer le droit à la ville dans un contexte de crise.

MOTS CLES : Agriculture urbaine - Alès - jardins familiaux - précarité - pratiques agricoles – ville en crise – Occitanie – droit à la ville – réappropriation - Cévennes – ville minière – pauvreté – parcours de vie – classe ouvrière.

Abstract

This thesis examines how family gardens have been produced over time, the links they have with urban crisis, and its different functions for poor families. Our research analyzes the dynamics of family gardens in the city of Alès, France. Currently in crisis, this city is facing social and economic difficulties. In this context, our research aimed to answer the following question : are gardens allowing families to get adapted at the precariousness in Alès ? Answering this question led us to identify these gardens, to understand their history and their inclusion into the city, to analyze the meaning and the motivations that gardeners place into the gardens, and finally to characterize the links between precariousness and gardening in Alès. Our methodology is based on readings on the local landscapes, on the analysis of the crisis through a series of social and economic indicators, and finally on semi-structured interviews and interviews selected according to their life trajectory of gardeners and actors of the territory. First victims of the de-industrialization of the municipality, the working classes are subject to different levels of precariousness. To adapt, some families choose to set up gardens into the city.

The first part of the thesis focuses on the history of the municipality over the past two centuries, and characterises the social and economic difficulties currently being experienced. This section highlights several spatial and social indicators of precariousness, revealing that the municipality of Alès is a territory currently in crisis. We have shown that the difficulties experienced by the city of Alès are similar to the ones experienced by many other formerly industrial and relatively landlocked municipalities : economic devitalization, high rates of unemployment and poverty, flight of wealth to the periphery, house vacations and low median income. However, we have also shown that the city of Alès is benefiting from the attractiveness of the region of the Languedoc, turning some municipalities around Alès, wealthy with a growing demography . This dynamic can benefit the development of the all agglomeration. In the second part, we analyse the history of family gardens in Alès, from the industrial era to the economic conversions of the last three decades. Our research highlights the reciprocal links that exist between the emergence of familial gardens and the processes of urban crisis in Alès over the past centuries. It was when the municipality experienced difficulties that family gardens surface expanded. Conversely, they withered away when the town experienced significant development phases. In this same section, using the ideal-type methodology, we have highlighted different forms of family gardens currently present in Alès. Used as a first result, these ideal types make possible the description of the links between gardening practices and precariousness. Some gardens appear as barricaded : crops are protected, the garden is invisible from the street, fences and gates are built with recovered material. These are indicators suggesting the importance of agricultural production for gardeners. The third part of our thesis establishes the different functions of gardens for gardeners according to the conducted interviews. According to these interviews gardeners return to the land to fight against a form of precariousness, but over time, the functions of the familial gardens become plural : they are places allowing appropriation of the city and places which allow different trajectories of emancipation. Nevertheless, our research also shows that the aptitude for gardens to enable gardeners to emancipate from precariousness is very limited. Although familial gardens may be places reserved for a minority of people who live in precariousness. They remain places allowing to renew the way of making life together in the city during a crisis. They are structuring spaces for new opportunities, new networks and new relationships as they contribute to strengthening collective structures. The gardens appear as places allowing to reinforce the right to the city in a context of crisis.

KEY WORDS : Urban agriculture - Alès - familial gardens - precariousness - agricultural practices - city in crisis - Occitanie - right to the city - appropriation - Cévennes - mining town - poverty - life course - working class.

Remerciements

Ecrire une thèse est un exercice d'endurance. Merci à Lucette Laurens et Christophe Soulard de m'avoir accueilli à l'UMR Innovation et d'avoir accompagné cette thèse de bout en bout. L'objectivation des données, l'articulation des outils de terrain, la rédaction de la thèse, doivent énormément à leur patience et à leur encadrement.

Merci à toute l'équipe de l'UMR d'innovation pour les conseils partagés et l'accompagnement tant scientifique qu'humain. Max Rousseau, Kristin Reynolds, Florence Brondeau, Pascale Scheromm et Ségolène Darly ont accepté d'accompagner cette thèse pendant cinq ans, en tant que membre de mon comité de thèse. Leur lecture et leur conseil ont permis chaque année de réajuster les réflexions, d'améliorer les démarches, de préciser l'écriture du manuscrit.

Merci à l'école doctorale 60 de l'Université de Paul Valéry pour son accueil, les formations proposées, les rencontres et les liens amorcés.

Alès terres des mines et des chaudrons a été le théâtre de cette thèse. Merci aux jardiniers rencontrés, aux personnes interviewées, aux commerçants et acteurs du territoire pour les moments partagés. Les territoires sont des personnages. Merci à la ville d'Alès elle-même de m'avoir permis de l'arpenter, pas toujours sans difficulté. C'est également dans l'adversité que se forment les aboutissements intellectuels.

J'ai eu la chance de pouvoir enseigner tout au long de cette thèse, à l'Université Paul Valéry d'abord, puis à l'Université Catholique de l'Ouest et à l'Institut Polytechnique de Toulouse. Merci au corps professoral de ces trois universités pour leur confiance. Merci aux étudiants pour leur écoute, leur réflexion, leur engagement : ils m'ont permis d'aller plus loin dans mes réflexions, de confronter mes théories à leurs jugements, de faire vivre une pensée toujours en cours de développement.

Ces années de thèse se sont articulées avec une première aventure littéraire : l'écriture d'un livre, aux éditions Tana, intitulé « Toutes les Couleurs de la Terre », sorti en librairie en janvier 2020. Merci aux éditions Tana pour leur confiance, merci à Suyapa Hammje pour son accompagnement, merci à Pierre Spielwoy d'avoir partagé la plume avec moi. Ce livre inscrit les réflexions de ce manuscrit dans une perspective plus large : celle du lien entre les vivants, celle des nouvelles manières de faire territoire.

Venant des réseaux de l'engagements, j'ai souhaité continuer en parallèle de ma thèse à porter des projets en dehors des centres de recherche. Je crois en ces complémentarités entre sciences et engagements, entre ce que l'on pense et ce que l'on fait de ses mains. Je crois aussi à la subjectivité comme forme de connaissance : si elle peut trahir en partie une nécessaire objectivité dans les travaux de recherche, elle peut aussi l'enrichir de démarches sensibles et poétiques. Merci à tous mes amis avec qui j'ai pu penser, porter des projets, travailler ma subjectivité ces cinq dernières années.

Merci enfin à ma famille et ma compagne d'avoir été canne, épaule, soutien tout au long de cette thèse.

Merci Dryann Hama d'exister, né récemment d'une rencontre entre les terres de savane et la grisaille parisienne.

Sommaire :

Résumé.....	2
Abstract	3
Remerciements	4
Sommaire :	5
Introduction générale.....	6
Chapitre 1 : Fondements théoriques de la crise urbaine et du jardinage urbain	1818
Chapitre 2 : Méthodologie et outils d'enquête.....	7070
Chapitre 3 - Alès, une ville en crise	105105
Chapitre 4 - Géo-histoire des jardins alésiens : évolution spatiale des jardins et lecture paysagère de la précarité.	146
Chapitre 5 – Habiter les jardins alésiens : comprendre le regard des jardiniers	197
Chapitre 6 - Faire jardin et faire territoire : penser le droit à la ville à Alès.....	249
Conclusion générale : Se partager l'avenir des villes moyennes.....	272711
Bibliographie.....	278
278	
Table des Annexes.....	291
Table des matières.....	306
Table des figures.....	309
Table des tableaux.....	311

Introduction générale

L'agriculture urbaine est devenue un objet d'analyse fertile dans les sciences humaines et sociales : à la rencontre des enjeux écologiques, sociaux, économiques et politiques, elle offre des mondes à tiroirs permettant de renseigner les nouvelles manières de faire urbanité. En effet, de nombreuses recherches scientifiques, émanant des différentes disciplines des sciences humaines et sociales, ont montré que les espaces d'agriculture urbaine favorisaient un retour de la biodiversité et permettaient de lutter contre les îlots de chaleur urbains (Duchemin, 2010). Elle est également source de production alimentaire, correspondant, en fonction des contextes urbains, à une recherche d'autonomie alimentaire, à l'amélioration de la qualité des produits ou à une volonté des citoyens de retrouver un lien quotidien avec les manières de produire et les manières d'acheter. L'agriculture urbaine et les projets en découlant peuvent même, dans certains cas, participer à la structuration de nouvelles formes collectives qui renouvellent l'engagement politique des citoyens (Deville et Brondeau, 2017). En effet, les espaces d'agriculture urbaine, sujets à de l'appropriation citoyenne, deviennent infusés par des récits pluriels dans la manière de penser le vivre ensemble et d'appréhender la ville. Ces visions différentes peuvent alors cristalliser des luttes locales et des oppositions citoyennes et politiques à l'échelle de la ville (ibid). L'agriculture urbaine est espace de revendications. Analyser les projets d'agriculture urbaine au prisme des jardins potagers est à ce titre particulièrement pertinent : alors qu'on y retrouve les différents enjeux liés à l'agriculture urbaine de manière générale, les jardins offrent également des espaces où se conjuguent lien social, bien-être et création (Ambrosino, 2005). Les jardins peuvent ainsi traduire des solutions urbaines face aux enjeux contemporains. Dans la littérature, on évoque la capacité du jardinage urbain à contribuer à une sécurité alimentaire accrue pour les populations urbaines, en plus d'être en mesure également de créer des espaces de loisir, de catalyser les liens sociaux et familiaux, de participer à l'embellissement des quartiers, de proposer des formes éducatives alimentaires pour enfants et parents dans des espaces urbains qui restent relativement déconnectés des espaces classiques de production agricole. Les espaces de jardinage urbains sont donc des espaces multifonctionnels. Néanmoins, la nature de ses fonctions diffère d'un territoire à l'autre et d'un projet à l'autre, cette dernière dépendant grandement des contextes urbains dans lesquels les jardins prennent forme et aux convictions sous-jacentes qui animent les porteurs de projets (Deville et Brondeau, 2017). Les

projets de jardinage urbain font actuellement l'objet d'une littérature croissante. Dans les sciences humaines, Nantes, Rennes, Montpellier, Paris, Marseille, Lille ont fait l'objet d'études poussées renseignant les fonctions, les récits et les conflits éventuels sur le foncier et sur les usages de la ville qui émergeaient de ces jardins (Soulard, 2014 ; Nahmias, 2017). Les Etats Unis, le Canada, l'Allemagne, comme les grandes villes d'Europe du Sud ont également fait l'objet d'enquête sur les fonctions du jardinage urbain dans des contextes économiques et politiques différents (Duchemin, 2010). Malgré ce foisonnement, en France peu d'études ont été articulées autour des villes qui subissent actuellement des difficultés, où le jardinage urbain peut pourtant prendre des formes originales. En effet, les métamorphoses sociales et économiques des dernières décennies ont entraîné des difficultés vécues par nombres de personnes dans certains territoires français, faisant émerger une catégorie urbaine de référence « les villes en crise » (Rousseau et Béal, 2018).

Le terme de « crise urbaine » émerge dans la littérature scientifique à partir des années 1960. Il caractérise des espaces urbains où s'accumulent des symptômes de précarité et de pauvreté. De causalités multiples, ces symptômes prennent des formes variées telles que la dégradation de l'urbain, la pollution de l'air, des eaux et des sols, des problèmes de transport, un système éducatif défaillant et surtout la baisse des ressources fiscales des pouvoirs publics entraînant souvent une incapacité à faire face à la crise et à investir dans un renouveau urbain (Wacquant, 2007). D'abord déployée dans des contextes américains, la littérature scientifique sur la crise urbaine a permis de décrire l'état de certaines villes et les enjeux sociaux et politiques qui en découlaient. Quartiers délabrés, hausse du taux de chômage et de la criminalité, problèmes d'alimentation et d'éducation chez des familles en situation de précarité, deviennent alors autant d'indicateurs perforant les villes soumises à la crise. Les crises urbaines entraînent dans tous les cas une montée importante des précarités en ville entendues comme le manque d'une ou plusieurs sécurités. Parmi ces dernières, on peut citer l'accès à l'emploi ou la capacité à pérenniser son contrat de travail, les revenus, la qualité des relations sociales, l'attachement à une structure familiale, le logement, la santé, la légalisation de certains processus administratifs, ou encore l'alimentation. Au-delà de ces différentes caractéristiques sociales et économiques, la spatialité peut également faire émerger d'autres processus de précarité : l'enclavement géographique, l'isolement social, vivre dans des quartiers dégradés sont des facteurs pouvant faire émerger des situations d'insécurité

individuelles et collectives. Si les causes de cette crise sont souvent plurielles et dépendent des enjeux propres à chaque territoire, certains auteurs (Wacquant, 2007 ; Oswalt, 2006 ; Florentin et al 2009), avancent des causes structurelles comme l'injuste distribution des revenus et des opportunités économiques entre les territoires et les classes sociales, le déficit d'accès à de nombreux biens et services, la désintégration des structures collectives, à commencer par la famille, pourtant vectrices de solidarité et d'appuis pendant les moments difficiles, ou encore la dégradation des bâtiments urbains et l'abandon de l'action publique dans certaines zones défavorisées. La crise urbaine peut également être le résultat des discriminations économiques, raciales et de genre dans l'accès à l'emploi, au logement ou à des salaires convenables. Ainsi les crises urbaines se superposent aux difficultés sociales et aux inégalités structurantes entre territoires, classes sociales et communautés ethniques.

En France, si tout espace peut être traversé par des processus de crise, certaines villes moyennes semblent actuellement cumuler différentes difficultés sociales et économiques. Si les monographies sur les villes petites et moyennes sont nombreuses et ont constitué tout une série d'articles et de travaux issus de la géographie française (Taulelle, 2010), elles ont été paradoxalement mises à l'arrière-plan de l'action politique française, favorisant alors le développement des grands centres urbains (Santamaria, 2014). Aidées par des politiques gouvernementales misant sur la compétitivité territoriale, les métropoles se sont rapidement pourvues de centres de recherche et d'innovation, d'une administration centralisant les compétences à l'échelle régionale, d'une importante capacité à investir dans des hubs économiques et d'une offre diversifiée en transport public. Paradoxalement, si la France s'oriente depuis peu vers de timides politiques de décentralisation, les compétences se centralisent de nouveau autour des métropoles qui par leur potentiel attractif phagocytent la diversité des territoires. Malgré tout, les villes petites et moyennes semblent depuis peu renouer avec le débat public. Et pour cause, elles constituent un vestige de la diversité territoriale, appréciée dans l'imaginaire collectif et pourtant en danger. S'intéresser aux villes moyennes amène nécessairement le chercheur à se confronter à leur hétérogénéité (Nadou, 2010). Il existe en effet, des villes moyennes isolées, tandis que d'autres au contraire, sont relativement proches des grandes métropoles. Intégrées alors dans le fonctionnement des grandes aires urbaines, elles profitent du rayonnement et des opportunités de la proche métropole. Certaines villes moyennes, par leurs situations géographiques et leurs évolutions

sociales et économiques, ont des fonctions limitées, tandis que d'autres sont des centres de services importants pour le territoire (Tauelle, 2010). Cette pluralité de situation invite certains auteurs à exposer les villes moyennes tantôt comme bénéficiaires des processus liés à la mondialisation et la métropolisation, tantôt comme victimes de la concentration des opportunités dans les grandes métropoles (Baudelle et Tallec, 2008). La connectivité d'une ville moyenne avec les grands urbains et sa situation géographique régionale constituent souvent les deux facteurs déterminant la capacité d'une ville moyenne à profiter de la mondialisation ou au contraire à la subir (Nadou, 2010). C'est notamment dans cette deuxième catégorie que l'on retrouve des villes moyennes sujettes aujourd'hui à de nombreuses difficultés sociales et économiques. Souvent anciennement spécialisées dans le tissu industriel, la rapide désindustrialisation de la France a entraîné dans ces villes une dévitalisation économique, des quartiers pauvres, d'importants taux de chômage et de pauvreté, un revenu médian inférieur à la moyenne nationale, et parfois une décroissance démographique durable (Razemon, 2010). Si les villes moyennes n'ont pas été les seules communes à être spécialisées dans les industries, leur relative petite taille, a rendu leur tissu économique fortement dépendant des évolutions industrielles, là où les activités économiques dans les métropoles étaient davantage diversifiées (Santamaria, 2014). Ainsi, la désindustrialisation a érodé les possibilités d'emplois sur le territoire, laissant en dehors des cadres du salariat nombres de populations ouvrières. Un processus de mise en précarité de certaines populations qui a été entériné par le fait que ces mêmes villes moyennes sont trop éloignées des grandes métropoles pour profiter réellement de leur développement.

Le jardinage urbain a toujours pris une place importante dans des contextes de crise, en France comme à l'étranger. Les jardins ouvriers sont nés des conditions difficiles de travail connues par les ouvriers. Dans les villes du Sud de l'Europe, frappées par la crise économique de 2008, les jardins furent mobilisés comme lieu d'adaptation à la précarité économique par des familles ayant subi des pertes importantes de salaire. Dans les villes de l'hémisphère Sud, les jardins potagers ont toujours fait partie du fait urbain (Robineau, 2013). Ils sont des lieux qui participent à la sécurité alimentaire des populations les plus pauvres, et à la structuration de filières informelles créant des échanges marchands dans les quartiers de la ville. En Amérique du Nord, la décroissance démographique de certaines villes a libéré du foncier devenu propice aux projets de jardinage urbain. Dans ces contextes de crise, ces mêmes

projets sont souvent mobilisés par des personnes subissant des inégalités structurelles et étant soumises à différents degrés de précarité. D'un autre côté, dans ces mêmes villes en crise, les jardins urbains sont également déployés par les pouvoirs locaux : permettant d'embellir la commune, de valoriser des friches industrielles ou de dynamiser les activités citoyennes. Ces projets ne sont pas nécessairement à destination des populations précaires. Analyser ces enjeux croisés que porte le jardinage urbain dans des contextes urbains de crise permet donc de renseigner les attentes des populations précaires mais aussi d'étudier la manière qu'ont les acteurs locaux de s'approprier et d'y apporter des solutions opérantes. Là où des études existent sur les liens entre précarité et jardinage dans les Pays du Sud et en Amérique du Nord, peu de recherches ont été déployées dans le contexte particulier des villes moyennes françaises en crise. Pourtant, les processus d'enclavement géographique, de rapide désindustrialisation du tissu économique, et du peu de représentativité politique des villes moyennes dans le contexte républicain français, offrent un cadre relativement original pour penser la capacité du jardinage urbain à répondre aux précarités urbaines. Ainsi nous avons souhaité, tout au long de cette recherche, renseigner la question de recherche suivante : quels sont les liens qui s'inventent entre jardinage et précarité dans une ville moyenne française en crise ?

Pour porter cette question de recherche, nous nous sommes intéressés à la commune d'Alès, ville moyenne du département du Gard, dans la région Occitanie. Les programmes de recherche portés par l'UMR innovation, laboratoire dans lequel s'est ancré ce projet de thèse, s'orientent majoritairement vers les territoires méditerranéens, et plus précisément en France, sur les territoires languedociens. Formulant un projet de recherche sur les villes en crise, Alès apparaissait, par son histoire minière, comme un espace où plusieurs niveaux de précarités se rencontraient. La fermeture des usines, la dévitalisation des commerces, les logements vacants, la fuite des richesses vers les périphéries rendent la commune fragile. Alès, ville ayant suivi un modèle de développement fordiste, doit maintenant explorer d'autres voies (Saint-Julien, 2003).

Si les difficultés vécues par les anciennes villes industrielles sont de plus en plus référencées dans la littérature scientifique, que ce soit aux Etats Unis, en Allemagne, en Europe du Sud, au Japon, et même en France (Luxembourg, 2011), les stratégies d'adaptation des populations en situation de précarité dans ces mêmes villes moyennes françaises restent

peu explorées. Pourtant, les populations ouvrières, qui sont souvent les premières victimes des difficultés vécues par la commune, mettent en place des stratégies plurielles pour répondre à leurs besoins quotidiens : l'économie informelle, la réappropriation des friches et le développement de petites activités se déploient d'un quartier à l'autre (Rosa Bonheur, 2019). Là encore, si les stratégies d'adaptation économique des citoyens précaires ont fait l'objet de recherches scientifiques dans les grandes villes des pays du Sud, là où les inégalités se creusent entre les quartiers d'affaires et les bidonvilles, les classes sociales hautes et les classes populaires, peu de recherches ont néanmoins investi les villes moyennes françaises dans ce sens. Pourtant, nombre de pratiques laissent penser qu'en France aussi de nouvelles formes d'urbanité, de sociabilité et d'économie s'inventent par le bas, et permettent à des individus pauvres de s'adapter à la précarité urbaine voir de s'ouvrir à de nouveaux possibles. Notre recherche a souhaité ouvrir la réflexion à ces nouvelles manières de faire ville pour les populations précaires, dans une ville moyenne en crise.

Si la commune d'Alès n'est pas la seule ville moyenne en crise en Languedoc, son épaisseur jardinière l'a positionnée comme cas d'étude intéressant. En effet, les jardins familiaux se sont développés lors de l'épopée minière et ont su se pérenniser au fil des décennies. Ils sont également devenus un symbole important du patrimoine ouvrier de la commune, valorisés dans les différentes politiques de communication déployées par la mairie. Nombre de quartiers à Alès se situent en zones inondables. Les parcelles, non constructibles, sont alors propices à des activités jardinières. De plus, la mairie d'Alès a récemment développé des jardins familiaux dans les quartiers populaires de la commune, à destination des personnes habitant les HLM. Enfin, avant son apogée industrielle, la commune fut également une plateforme d'échange agricole : vers à soie, châtaignes, élevage et maraîchage des Cévennes, elle était une zone de chalandise d'importance pour la région. Si comme nous le verrons, pendant la période industrielle Alès a eu tendance à se couper de son passé agricole, la commune cherche aujourd'hui à structurer de nouvelles filières agricoles pour revitaliser son arrière-pays. Le tout est encouragé par un foncier disponible lié à la décroissance démographique vécue depuis plusieurs dizaines d'années. L'apparent volontarisme des politiques publiques autour des projets agricoles d'un côté, et l'épaisseur historique et géographique de la commune de l'autre, laissent apparaître à Alès un contexte favorable pour l'émergence de projets de jardinage urbain. Ville minière soumise à différents niveaux

de précarité, ville jardinière héritée de l'époque ouvrière, ville où se déploient de nouvelles attentes politiques et sociales, Alès s'est vite imposée comme territoire de choix pour notre étude.

Les arbitrages scientifiques pour le choix de notre terrain de recherche se sont également couplés à une envie personnelle. Alès est souvent qualifiée comme capitale des Cévennes, un territoire qui brasse des images très fortes : des chemins de Stevenson aux paysages patrimonialisés par l'UNESCO, en passant par la guerre des camisards, l'épopée de la soie et celle des mines. Les Cévennes furent également terres d'accueil, des protestants d'abord, des juifs ensuite pendant la seconde guerre mondiale, des néo-ruraux qui, depuis la fin des années 60 font des territoires cévenols le centre d'une vie alternative. Ces images se mélangent lorsque l'on pense au Cévennes. Si elles ne reflètent pas nécessairement les réalités propres à Alès, certaines se déployant dans des espaces relativement éloignés de la commune, la commune joue sur ces images dans ses démarches de communication. Elle est inondée de ces différents récits cévenols, en tous cas en apparence ! En effet, ne connaissant ni la commune d'Alès ni les Cévennes avant de commencer ce projet de recherche, c'est également cet héritage cévenol qui nous a semblé à la fois attractif d'un point de vue personnel mais aussi intéressant d'un point de vue scientifique. Néanmoins, nous le découvrirons par la suite, et nous l'expliquerons dans ce manuscrit, ces images sont loin de caractériser des réalités vécues dans la commune. Alès s'est déconnectée de son héritage cévenol. En cause, la spécialisation industrielle et les choix politiques d'aménagement de l'urbain à la sortie de la seconde guerre mondiale. Nous y reviendrons. De manière moins prosaïque, la commune d'Alès avait un attrait autre pour moi : elle résonne avec mon héritage familial. Petit fils de mineurs de la ville de Saint-Etienne, le charbon, les quartiers ouvriers, la culture populaire ont marqué ma jeunesse. Ce sont des imaginaires qui orientent toujours les arbitrages de ma famille. J'ai très peu connu la ville de Saint-Etienne, n'y ayant pas grandi et n'y ayant jamais vécu. J'ai également peu connu mes grands-pères, partis tôt, fatigués par une vie de labeur, de galerie, de charbon, de coup de grisou... Loin de Saint Etienne, la commune d'Alès laissait néanmoins apparaître des points communs avec la plus grande ville du département de la Loire. La comprendre, c'était mieux comprendre la vie de mes ancêtres, parcourir ses rues, c'était en partie renouer avec l'histoire ouvrière qui a composé ma propre histoire familiale.

D'avantage que d'opérer une comparaison entre plusieurs secteurs géographiques, nous avons préféré concentrer notre étude sur la seule commune d'Alès. Ancrant notre recherche dans le champ de la géographie culturelle, tout en s'inspirant des enseignements de l'anthropologie de la nature, nous avons souhaité appréhender le territoire dans sa complexité historique, sociale, économique et politique. Questionner le lien entre précarité et jardinage dans le contexte spécifique de la commune d'Alès, demande de dépasser l'analyse des seules pratiques agricoles pour s'intéresser à la dialectique permanente qui existe entre jardinage et crise urbaine. Une telle démarche invite à passer du temps sur place, du temps pour éplucher les archives de la commune et à faire une veille permanente sur l'actualité liée à la commune. Cela demande du temps également pour rencontrer les acteurs sur place, les pouvoirs publics, les jardiniers, les commerçants, les associations et les agences de développement du territoire. Cela demande du temps enfin pour appréhender les ambiances des quartiers, les sociabilités qui s'y nouent, et les discours des jardiniers. Ne connaissant pas le territoire avant de commencer ce projet de recherche, nous partions également de peu pour construire des connaissances et des analyses autour de la commune d'Alès.

Notre méthodologie de recherche s'est inscrite dans cette même ambition de faire dialoguer jardinage et précarité urbaine. Nous avons d'abord essayé de définir ce qui fait crise à Alès. Cela nous a demandé d'appréhender l'épaisseur historique de la commune en remontant jusqu'au 18^{ème} siècle en mobilisant des enquêtes sur des documents d'archives et sur différents écrits scientifiques traitant de l'histoire d'Alès. Nous nous sommes également intéressés à l'actualité présente, aux arbitrages politiques en cours et aux évolutions contemporaines que connaissent la commune en faisant une veille permanente auprès des journaux et sites internet traitant de l'actualité du territoire. Appréhender la crise nous a également invité à porter une série d'entretiens auprès d'un panel représentatif des différents acteurs du territoire. Nous avons ensuite analysé, sur la base des grilles d'analyse de l'INSEE, différents indicateurs de précarité tels que le taux de chômage et de pauvreté, les revenus médians, le taux de familles vulnérables. Le tout en comparant les situations locales avec la situation des autres communes de l'agglomération, avec la situation régionale et la situation nationale. Un territoire n'est jamais en crise en « soi », les degrés de précarité qui le caractérisent se définissent par rapport à des normes statistiques qui s'inventent autour de

moyennes régionales et nationales. Enfin, décrire la crise à Alès nous a invité à opérer des lectures paysagères des quartiers pour également mettre en avant les signes de la précarité que les chiffres statistiques ne peuvent donner à voir : le délabrement du bâti, la dévitalisation commerciale ou encore l'abandon de certains quartiers. Malgré la pluralité des outils déployés, et la qualité des indicateurs choisis, la manière dont nous caractérisons la précarité à Alès ne cherche pas à être exhaustive. Analyser la crise en profondeur demanderait des recherches spécifiques qui prennent comme objet de recherche la précarité à Alès en tant que telle. Nos analyses sur la précarité à Alès sont davantage à avoir comme un terreau préalable à la compréhension des enjeux que traversent les jardins urbains.

La deuxième partie de notre méthodologie de recherche s'est concentrée sur l'appréhension des jardins potagers à Alès. A travers des documents d'archives, une recherche bibliographique et des entretiens auprès des cadres de la mairie et des cadres associatifs, nous avons essayé de comprendre l'évolution des jardins potagers à travers le temps, de mettre à jour leurs phases d'ascension puis de décroissance. Nous avons également essayé de comprendre dans quelle mesure la crise à Alès était favorable à l'émergence des jardins potagers en croisant l'histoire des jardins avec celle de la commune. Nous avons également essayé d'appréhender, par des lectures paysagères, les liens entre jardinage et précarité par l'inscription des jardins dans l'espace. Nous avons ainsi décrit les éléments que les jardins donnent à voir : les clôtures, les portes, les planches de cultures, les semences cultivées, les cabanes, les objets et matériaux qui composent les jardins. Ces différentes données de terrain nous ont permis de formaliser des idéal-types, suivant la formulation du sociologue Max Weber. Cet outil nous a permis de définir des formes de jardins « types » présents à Alès. Ces idéal-types sont valorisés dans le manuscrit comme un premier résultat sur la manière dont s'agencent précarité et jardinage. Enfin, nous avons écouté les jardiniers, analysé leurs profils, mis à jour les précarités qu'ils subissent le cas échéant, appréhendé les fonctions qu'ils donnent à leurs jardins. En utilisant à la fois l'outil des entretiens semi directifs et l'outil des entretiens par récit de vie, nous avons essayé de comprendre avec finesse ce qui pousse des individus à porter des projets de jardins, et dans quelle mesure les jardins sont des outils pour s'adapter ou non contre différents degrés de précarité.

Le manuscrit qui suit, recense les différentes étapes de cette recherche de long court. Débutée en septembre 2016, elle a duré environ 4 ans. Nous nous sommes rendus à Alès à

plusieurs reprises, favorisant des terrains de deux semaines à un mois. Certaines difficultés vécues pendant la thèse ne nous ont pas permis de rester autant de temps que souhaité à Alès. Nous reviendrons sur ces difficultés plus en aval dans le manuscrit. Néanmoins, à chaque séjour sur place, nous avons favorisé des démarches immersives, en logeant chez des habitants, en fréquentant différents quartiers, en nous laissant infuser par toutes les ambiances qui rythment la commune. Tous ces moments informels, à la marge de la méthodologie de recherche officiellement déployée, sont de précieuses ressources pour sentir un territoire, voir ce que les entretiens ne donnent à voir, ressentir ce que les habitants ne savent dire. Tous ces moments informels ne sont pas traduits et expliqués dans la suite du manuscrit. Afin de gagner en objectivité, les données présentées sont toutes issues de la méthodologie préalablement construite. Néanmoins, les moments informels vécus sur le territoire nous ont permis de mieux comprendre les propos et idées des acteurs rencontrés.

Nous avons articulé le manuscrit autour des différentes étapes méthodologiques de notre recherche. Le chapitre 1 fait état de la littérature scientifique sur les thèmes de la précarité, des villes en crise, des villes moyennes, du jardinage urbain et du droit à la ville. Ce dernier concept nous a semblé particulièrement pertinent pour analyser les pratiques jardinières à la lumière des métamorphoses urbaines que connaît la commune : le droit à la ville est un outil permettant d'expliquer comment les jardins participent ou non à un renouveau dans la vie des jardiniers. Par extension, le droit à la ville permet de questionner les pratiques jardinières à l'intérieur de dynamiques urbaines plus larges. Il est une invitation à analyser la création de l'urbain par les populations précaires en croisant les pratiques des individus avec leurs discours, leurs revendications, leurs rêves pour la ville. Ce premier chapitre débouche sur une série d'hypothèses liée à notre questionnement de recherche : quels sont les liens qui s'inventent entre précarité et jardinage dans la commune d'Alès ? Le chapitre 2 revient en détail sur la méthode que nous avons mobilisée pour enquêter sur la commune. Elle décrit tous les outils déployés, le séquençage des terrains, les données que chaque outil permet de récolter. C'est dans ce chapitre également que nous évoquons les limites de notre méthode, les résultats qui suivent étant à lire en gardant en tête les intérêts mais aussi les déficits des outils que nous avons déployés. Le chapitre 3 décrit les difficultés sociales et économiques que connaît actuellement la ville d'Alès. Nous revenons sur l'histoire agricole de la commune, sur l'émergence des premières industries, sur l'apogée minière et

métallurgique, puis sur la rapide désindustrialisation de la commune, les chocs sociaux et économiques qu'elle a entraînés, les évolutions urbanistiques qui en ont découlés, les métamorphoses urbaines contemporaines cherchant à offrir à la commune un rebond économique. Dans ce même chapitre, nous dressons une série d'indicateurs, autant spatiaux que sociaux-économiques, permettant de mieux caractériser les précarités vécues par les populations alésiennes. Nous revenons ainsi sur ce qui caractérise la dévitalisation des commerces du centre-ville, sur les processus de décroissance démographique, sur les évolutions du chômage et du taux de pauvreté ou encore sur la répartition des richesses au niveau de l'agglomération. Ces indicateurs de la précarité, que l'on retrouve dans plusieurs villes moyennes en crise, prennent néanmoins des formes singulières à Alès. En effet, sur certains secteurs d'activité, pour un certain corps de la population, la commune connaît actuellement une forme de dynamisme économique, favorisées également par le cadre de vie attractif qui caractérise la région du Languedoc. Il nous a semblé important de décrire aussi les situations sociales et économiques qui tranchent avec les indicateurs de précarité préalablement cités. Confronter cette double lecture de la ville permet de démontrer que la précarité à Alès concerne majoritairement un segment particulier de la population : les anciennes populations ouvrières. Le chapitre 4 revient sur l'histoire des jardins familiaux d'Alès, de leurs naissances à nos jours. Nous croisons également dans ce chapitre l'évolution de la surface des jardins avec les métamorphoses politiques et sociales qu'a connues la commune. Il ressort de cette analyse la présence de liens étroits entre les périodes de croissance et de décroissance de la commune et l'évolution de la surface des jardins. Ce chapitre propose également une lecture paysagère des jardins, en faisant ressortir les pratiques agricoles associées, et en essayant d'analyser ce que cela peut signifier sur les arbitrages opérés par les jardiniers. Cette lecture paysagère se conclue par la matérialisation de deux idéal-types : deux jardins types que l'on retrouve sur la commune. Ces idéal-types formulent un premier résultat permettant d'appréhender d'ores et déjà la nature des liens entre précarité et jardinage. Le chapitre 5 quant à lui s'intéresse aux jardiniers eux-mêmes : leurs profils sociaux-économiques, les motivations qui les ont poussés à jardiner, les fonctions et les sociabilités qu'ils tirent au quotidien des jardins. Nos entretiens ont permis d'extraire des données originales et représentatives permettant d'illustrer les enjeux des jardins face à la crise urbaine. Nous avons ainsi construit une typologie des profils des personnes qui jardinent à Alès. Cette typologie a été complétée par l'analyse de variantes dans les fonctions

que donnent les jardiniers à leurs jardins. Ces variantes sont illustrées à travers la description de 4 récits de vie dans lesquels les jardins sont également décrits et illustrés. Dessiner les jardins nous a permis de donner une représentation spatiale aux fonctions et discours décrits par les jardiniers. Enfin, le chapitre 6 propose une discussion générale autour des pratiques jardinières à la lumière du droit à la ville : dans quelle mesure les jardins permettent-ils de lutter réellement contre la précarité ? Les jardins ont-ils la capacité de renforcer ou non le droit à la ville ? Quelles sont les nouvelles formes urbaines dont les jardins se font les vecteurs ? Autant de questions qui permettent de tirer des enseignements sur les villes en crise et qui proposent une armature de réflexions pour penser autrement l'adaptation à la précarité urbaine.

Cette thèse s'ancre ainsi dans le front des recherches sur les villes moyennes et sur les précarités qui s'y déploient. Si les réponses qu'elle apporte permettent de bien comprendre ce qui s'inventent dans les jardins familiaux à Alès, elle ouvre également la voie à des recherches futures sur les manières de penser des alternatives dans les villes moyennes françaises, et plus généralement dans les villes subissant actuellement des difficultés sociales et économiques. Enfin, cette recherche est une porte d'entrée sur une partie des Cévennes. Territoire extrêmement pluriel, nous n'avons pas eu l'ambition de retracer l'histoire des Cévennes et les réponses que peut apporter cette thèse sur le territoire cévenol restent partielles. De plus, Alès a une singularité dans le territoire des Cévennes, et les autres villes moyennes du contours cévenols (Mendes, Ganges, Lodève, Bessèges, Florac, Anduze, Pont-Saint-Esprit) s'inventent très sûrement autour d'autres caractéristiques. Si les enjeux qui caractérisent les Cévennes ne peuvent donc se résumer aux enjeux qui composent Alès, le projecteur que nous mettons sur la commune reste le miroir de réalités territoriales plus vastes : alors que de nombreux villages des Cévennes subissent différentes précarités, il est possible de lire à travers certains résultats présentés dans le manuscrit qui suit d'autres futurs possibles pour la commune d'Alès elle-même mais également pour les autres territoires cévenols.

Chapitre 1 : Fondements théoriques de la crise urbaine et du jardinage urbain

La ville d'Alès est une ville moyenne qui se déploie au Sud des Cévennes, dans le département du Gard. La ville se situe à 70 kilomètres au Nord de la ville de Montpellier, et forme, à l'entrée du territoire montagneux des Cévennes, une zone de chalandise et d'activité importante. Ville moyenne abritant 40 219 habitants (INSEE, 2017), Alès est une ville anciennement industrielle qui s'est spécialisée dans les mines de charbon et dans la métallurgie. Aujourd'hui les activités industrielles qui ont caractérisé Alès n'existent plus et la ville a connu des métamorphoses importantes. Métamorphoses de son tissu économique d'abord, s'orientant pendant les 30 glorieuses, vers une économie de services, métamorphoses de son corps social ensuite lorsque la majorité des populations ouvrières qui caractérisaient alors la commune ont vu leurs emplois et les opportunités s'estomper, métamorphose paysagère et politique ensuite, la ville ayant connu des rénovations importantes de ses différents quartiers, et des idéologies différentes qui ont influencé les manières de construire la ville, les ambiances urbaines et les relations sociales qui s'y nouent.

La ville d'Alès est donc une ville moyenne caractérisée par une situation géographique particulière : située au Sud du massif central, proche d'une grande métropole et vivant actuellement des bouleversements. L'espace urbain est de densité variable et contrasté en termes de fonctions urbaines. Certains quartiers présentent des visages de grandes tours HLM tandis que d'autres quartiers sont caractérisés par de l'habitat pavillonnaire. Le centre-ville d'Alès est peu dense et caractérisé par une activité commerciale. La ville semble connaître néanmoins des processus de précarité : des logements insalubres, un taux de chômage et de pauvreté élevé, un taux important de familles vulnérables, un revenu médian en dessous de la moyenne nationale, des petits commerces fermés en centre-ville, et des quartiers marqués par les stigmates de la pauvreté. La précarité dans les villes moyennes anciennement spécialisées dans les activités industrielles est un phénomène de plus en plus référencé (Santamaria, 2012). Cela s'explique à la fois par des enjeux territoriaux marquant certaines régions françaises mais aussi par la catégorie même de villes petites et moyennes, qui ont eu tendance à être relativement mise en marge de l'action publique aux bénéfices des grandes métropoles (Fol, 2010). Malgré les difficultés Alès est une ville d'expérimentation où

s'inventent des politiques publiques et des alternatives cherchant à faire face à ces difficultés. La ville connaît actuellement le déploiement de nouvelles filières et redynamise son arrière-pays grâce à l'agriculture et au tourisme (Cabanel, 2019). Le jardinage urbain, dans des contextes de crise, figure souvent parmi les alternatives permettant un renouveau des pratiques sociales et territoriales et une matérialisation concrète d'une nouvelle approbation territoriale par les citoyens et citoyennes : un nouveau droit à la ville. Le chapitre ci-dessous revient sur les connaissances actuelles sur les processus de crise urbaine qui s'observent en France et plus généralement dans les pays du Nord. Pour cela nous avons choisi d'analyser les apports conceptuels des notions de précarité, de crise urbaine et de villes moyennes. Ces concepts nous permettant de mieux comprendre les enjeux auxquels peuvent être confrontés la commune d'Alès. Ce chapitre revient ensuite, à travers le concept du droit à la ville, sur les alternatives rendues possibles par le contexte de précarité dans lequel évoluent les villes en crise. Enfin il s'intéresse aux liens entre jardinage et crises urbaines, et déploie le système d'hypothèses qui a guidé nos travaux dans la commune d'Alès.

1.1 Crise et précarité en milieu urbain

Les définitions de la précarité sont foisonnantes et les notions mobilisées dans les différentes définitions de la précarité sont elles-mêmes l'objet de débats scientifiques. C'est pourquoi, il est difficile pour nous de proposer une définition stable de la précarité et plus précisément de la précarité urbaine. Néanmoins, des éléments de définitions récurrents de ce qui fait précarité en règle générale et des manières dont elle se matérialise en ville, peuvent être identifiés en croisant les différents courants de la littérature scientifique sur le sujet et les champs de recherche qui ont mobilisé ces concepts. Nous proposons, dans cette première partie de notre état de l'art, de faire une mise en perspective du concept de précarité et d'essayer de comprendre la manière dont elle émerge dans les contextes urbains. Cette première approche sera complétée ensuite par la catégorie spécifique des villes moyennes et des enjeux qui les traversent, avant d'analyser comment le jardinage urbain dialogue également avec des contextes de précarité urbaine.

1.1.1 Précarité et pauvreté : l'équilibre des concepts

Dans le langage commun, la pauvreté est souvent confondue avec la précarité. Pourtant les deux concepts revêtent des différences qu'il convient d'expliquer. La pauvreté prend des

acceptations diversifiées dans la littérature scientifique. Elle peut être d'abord qualifiée, comme indicateur économique. Les personnes considérées comme pauvre, dans un pays donné, sont des individus qui gagnent moins de 60% du SMIC du pays en question. Cette définition est reprise le plus souvent par les grands instituts de développement pour analyser les degrés de richesse des individus.

En critiquant cette approche qui considère les pauvres uniquement par leurs ressources économiques, le sociologue Simmel (2018, première édition 1998), en analysant les trajectoires de populations pauvres, propose de définir la pauvreté comme une catégorie de personnes recevant de l'assistance par les institutions sociales. Il définit ainsi la pauvreté comme une situation de dépendance des individus vis-à-vis de différentes institutions économiques et sociales. Il s'agit ici d'une pauvreté statutaire, définie par des normes sociales, c'est à dire par le regard que porte une société et une gouvernance politique sur ce qui fait la pauvreté. Cette définition diffère des acceptations qui s'appuient sur les caractéristiques individuelles des populations. Bien que caractériser les pauvres par l'assistance constitue une méthodologie pratique dans le cadre des recensements nationaux (Le Breton, 2005 ; Paugam, 1991), elle occulte les populations à bas revenus qui n'ont, pour des raisons plurielles, pas recours aux structures d'assistance, à l'image des travailleurs intégrés soutenus par l'entraide familiale ou encore des personnes qui refusent, par idéologie, l'assistance institutionnelle (Blin et al, 2004).

Enfin certains auteurs évoquent la pauvreté comme un ensemble de précarités, c'est-à-dire d'insécurités, par rapport à divers aspects de la vie. Ces insécurités correspondent à des handicaps par rapport aux standards d'une société (Gilles-Simon et Legros, 1997). Par ces approches, précarité et pauvreté se recouvrent effectivement, à la nuance près que les auteurs évoquent un nombre élevé d'handicaps pour les personnes en situation de pauvreté contrairement à une personne précaire pouvant subir un seul handicap et/ou des handicaps de faibles intensités (ibid).

Cette approche en termes d'handicaps est plébiscitée par certains économistes (Mignot, 2001) car elle permettrait une évaluation fine du niveau de pauvreté. Les indicateurs alors utilisés peuvent être analytiques ou synthétiques. Dans le premier cas, il s'agit notamment de la santé, du logement, de la formation, de l'emploi et de la sociabilité. Le

deuxième cas renvoie à des indicateurs tels que le revenu, le niveau de consommation, les conditions d'existence, ou encore le degré de participation à la vie sociale (ibid).

De manière générale, la précarité peut être considérée comme le manque d'une ou plusieurs sécurités (Jouffe, 2007). Parmi ces dernières, on peut citer l'accès à l'emploi ou la capacité à pérenniser son contrat de travail, les revenus, la qualité des relations sociales, l'attachement à une structure familiale, le logement, la santé, la légalisation de certains processus administratifs, ou encore l'alimentation. Au-delà de ces différentes caractéristiques sociales et économiques, nous postulons que la spatialité d'une identité peut également entrer dans la définition de la précarité : l'enclavement géographique, l'isolement social, ou encore vivre dans des quartiers dégradés peut également faire émerger des situations d'insécurité individuelles et collectives. Nous reviendrons en détail sur les dynamiques de spatialisation urbaine de la précarité dans les chapitres suivants.

Strictement, la précarité désigne une situation instable qui est susceptible de changer et de se dégrader significativement. Selon Harzo et Couty (2000), la combinaison de l'instabilité et de la fragilité des personnes en situation de précarité limite nécessairement les capacités à se projeter dans le futur et à porter des projets sur du long terme. L'instabilité brouille la capacité d'anticipation des individus, des dynamiques d'entrepreneuriat ou de changement volontaire peuvent être considérées comme des risques inconsidérés favorisant la chute à des catégories de précarité encore plus élevées (ibid). Néanmoins de nombreux économistes partent de l'hypothèse inverse : les personnes en situation de précarité peuvent être d'infatigables entrepreneurs (Yunus, 2011), et que la mise en place de projets peut être une stratégie d'adaptation à des situations de précarité (Boutinet 1990) et ainsi réduire les dimensions de risque et de dépendance. Dans leur livre « repenser la pauvreté » (2019, première édition 2012) Esther Duflo et Adhijit Banerjee rappellent qu'effectivement les personnes en situation de précarité (et/ou de pauvreté) peuvent faire preuve de créativité permanente pour améliorer leurs conditions de vie, mais rare sont ceux qui arrivent à réellement sortir de la pauvreté en un laps de temps assez court. Parmi les causes, les auteurs citent notamment le manque de compétences de certains entrepreneurs, la forte concurrence des activités développées ou le manque de capacité d'investissement pourtant nécessaire à des projets qui créent davantage de valeur ajoutée (ibid).

1.1.2 Les différentes dimensions de la précarité

La précarité recouvre donc une multitude de notions et intègre en elle-même le concept de pauvreté. Une personne en situation de pauvreté sera par extension en situation de précarité, mais l'inverse est plus complexe : une personne peut disposer de ressources financières relativement confortables tout en subissant d'autres processus de précarité.

En reprenant les travaux de Yves Jouffe (2007) sur la précarité et la pauvreté, nous proposons d'intégrer dans un seul schéma conceptuel, les notions associées à la précarité (figure 1) en mettant en avant ses composantes, ses facteurs et ses effets sur la capacité des individus à se projeter dans l'avenir et à anticiper les aléas. Ce même schéma propose également de détailler les relations de différents types qui permettent de faire dialoguer pauvreté et précarité.

La précarité est constituée par un manque d'une ou plusieurs sécurités dont va découler de nouvelles formes d'instabilité. Un individu ou un collectif instable est par extension davantage soumis à une multitude de risques. Néanmoins la gestion de ces risques peut entraîner des stratégies d'adaptation de la part des individus pour améliorer leurs conditions d'existence. Dans ce cadre, un projet peut être favorisé par la précarité, dans le sens où il permet aux individus d'anticiper et de préparer éventuellement une sortie de la dépendance et de la pauvreté.

À contrario, la pauvreté représente un fondement de l'instabilité. La mise en place d'un projet peut être considérée comme un processus risqué mettant en péril les ressources qui vont être mobilisées dans sa réalisation. En cas d'échec, il déstabilise les personnes concernées et peut renforcer certaines insécurités. Face à la peur de l'échec, ou dans les cas de forte pauvreté, au manque de ressources nécessaires au lancement d'un projet, les individus se retrouvent dans l'incapacité d'entreprendre.

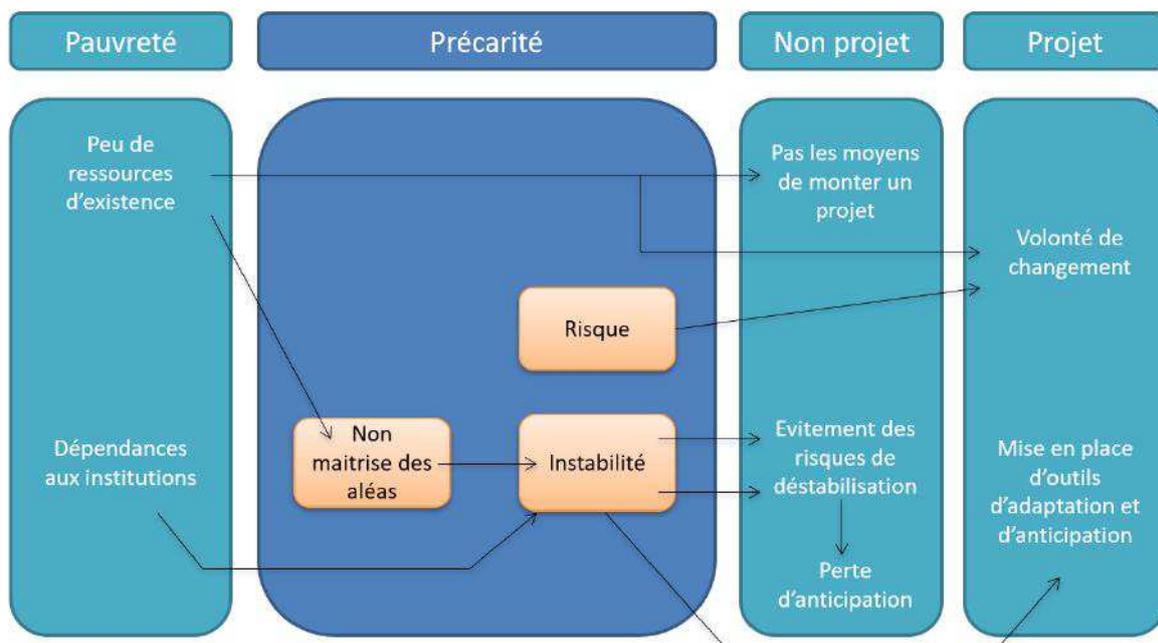


Figure 1 : la pauvreté et la précarité, de l'équilibre des concepts.

Fort de ce cadre théorique, nous préférons dans la suite de notre analyse garder au concept de pauvreté le terme générique de précarité. Ce dernier, courant des situations d'insécurité plurielles, nous permet dans nos analyses de couvrir des trajectoires de vie et des pratiques agricoles davantage diversifiées. Comme nous le verrons, certains jardiniers urbains que nous avons rencontrés, ne peuvent pas être qualifiés de personne pauvre dans le sens où leurs revenus sont nettement supérieurs à 60% du SMIC. Néanmoins leur récit de vie ouvre la voie à l'analyse de précarités multiples, qu'elles soient liées à des difficultés sociales, à des problèmes familiaux ou encore à des problèmes de santé. De manière générale, la pauvreté caractérise des individus dans une situation donnée à un moment donné, tandis que la précarité désigne la possibilité d'un processus de paupérisation et insiste donc sur les multiples agents extérieurs qui sont susceptibles de placer les individus en situation d'insécurité (Paturel, Soulard et Vonthron, 2019). Par extension, les précarités peuvent être extrêmement plurielles : elles peuvent renvoyer un à isolement social, à des traumatismes psychologiques, à des conflits familiaux, à une situation sociale pouvant entraîner différentes formes de marginalité. Renseigner cette diversité de précarités invitent à creuser différents

types d'indicateurs qui dépassent la seule pauvreté financière. Se concentrer donc sur le concept de précarité favorise une compréhension dynamique et plurielle des difficultés sociales et économiques en ville. Néanmoins, nous gardons à l'esprit que des personnes en situation de précarité peuvent être également sujet à une importante pauvreté économique. Dans la littérature scientifique plusieurs catégories sociales sont souvent citées pour cumuler une ou plusieurs précarités. Il s'agit en particulier des femmes (Milewski, 2005), des immigrés (Madoui, 2003), des jeunes avec peu ou pas de ressources (Kokoreff et Vulbeau, 1994), des personnes physiquement ou mentalement handicapées (Orfeuil, 2004) et des personnes âgées ou peu qualifiées (Banerjee et Duflo, 2019).

En partant de cette acception de la précarité, nous souhaitons maintenant nous intéresser aux dynamiques spatiales et sociales qui peuvent catalyser la précarité en milieu urbain. La ville d'Alès peut être considérée aujourd'hui comme une ville en crise (Fol et al 2010) voire une ville en déclin (Béal et al, 2018). Cette trajectoire de crise peut expliquer en partie l'émergence de précarités nouvelles à l'échelle de la ville. Nous proposons dans la partie suivante de revenir en détail sur les courants de recherche qui mobilisent le concept de crise urbaine.

1.1.3 Les crises urbaines comme catalyseur de précarité

Le terme de « *crise urbaine* » est un terme polysémique qui renvoie à une diversité de concepts et de notions. Dans la littérature scientifique, la crise urbaine semble être un phénomène relativement récent, à l'échelle de l'histoire des villes, qui émerge au milieu du 20^{ème} siècle. Le concept naît plus particulièrement dans les années 1960 aux Etats Unis au sein du débat sur l'underclass (Wilson, 1987 ; Massey & Denton, 1993 ; Wacquant, 2007) avant de laisser progressivement sa place au terme de « *déclin urbain* » ou « *shrinking cities* » (Martinez-Fernandez *et al.*, 2012) pour caractériser des espaces urbains qui, de manière simultanée, subissent un déclin démographique et d'importants processus de précarité (ref). Enfin, plus récemment, émerge dans la littérature scientifique, la notion de « décroissance urbaine » (Béal et al, op cit) qui croise dans ses analyses la situation socio-économique d'une ville mais également l'idéologie politique de la décroissance portée par des militants de la société civile.

Les crises urbaines prennent des formes extrêmement plurielles d'une ville à l'autre et leur genèse est le produit de causalités multiples (Paddeu, 2014). En Europe cependant, quelques étapes clés semblent expliquées de manière conjointe l'émergence des processus de crise urbaine. A partir d'une revue de littérature sur les concepts de crise urbaine et de déclin urbain ainsi qu'une série d'analyses sur les étapes clés de la crise urbaine en Europe, nous proposons dans une première partie de revenir sur les causes du déclin urbain. Les processus de crise urbaine apparaissent ainsi comme des phénomènes structurels complexes, « *multidimensionnel* » et « *pluri-décennal* » (ibid). Dans un second temps, nous proposons d'expliquer, à travers des indicateurs tant quantitatifs que qualitatifs, la matérialisation des dynamiques de crise urbaine.

1.1.4 De la crise urbaine au déclin urbain : genèse des concepts

Le terme de « crise urbaine » (*urban crisis*) émerge dans la littérature scientifique à partir des années 1960 (Moynihan, 1966 ; Baumol, 1967 ; Banfield, 1970 ; Bateman & Hochman, 1971) Dans ses travaux sur l'urbaine, l'économiste William Baumol (1967) propose de dessiner les contours de la crise urbaine. Cette dernière se matérialise par une accumulation de symptômes à causalité multiple, tels que la dégradation de l'urbain, la pollution de l'air, des eaux et des sols, des problèmes de transport, un système éducatif défaillant et surtout la baisse des ressources fiscales des pouvoirs publics, qu'il met en avant comme facteur clé aussi bien pour expliquer la genèse de la crise urbaine que la difficulté à la résoudre.

C'est surtout l'ouvrage du politologue Edward Banfield « *The Unheavenly City : the Nature and Future of Our Urban Crisis* » (1970), qui a amorcé de nombreux débats sur la notion de crise urbaine. Selon l'auteur, le terme renvoie à un ensemble de conditions sociales et économiques non souhaitées dans les centres des grandes villes aux Etats Unis. Quartiers délabrés, hausse du taux de chômage et de la criminalité, problèmes d'alimentation et d'éducation chez des familles en situation de précarité, sont pour lui autant d'indicateurs qui caractérisent la crise urbaine. Il explique ces processus, conformément à sa position conservatrice, par la pratique « *d'une culture de la pauvreté* » dans les classes sociales populaires, qu'il analyse comme « *un mode de vie radicalement orienté par des satisfactions*

immédiates, n'attachant ainsi aucune valeur au travail, au sacrifice, à l'amélioration personnelle, ni à aider sa famille, ses amis ou sa communauté. » (1970 : 211).

En réponse à l'analyse de Banfield, les économistes Worth Bateman et Harold Hochman (1971) rejettent la responsabilité de la crise urbaine non pas sur les classes sociales défavorisées, mais sur l'insuffisance structurelle des acteurs publics à reformer les institutions économiques et sociales. La crise urbaine est avant tout pour eux une « crise » des conditions de vie, elle n'est urbaine qu'incidence, parce que les populations pauvres, suite à l'industrialisation de l'économie, se sont concentrées dans les villes et que la concentration démographique rend les inégalités sociales à la fois plus marquées et plus perceptibles (1971 : 346).

Selon ces mêmes auteurs, deux éléments principaux se situent alors au cœur du problème de la crise urbaine : l'injuste distribution des revenus, de la richesse et des opportunités sociales, et les externalités négatives qui découlent de cette distribution inégalitaire : un faible niveau d'éducation, un manque d'accès à différents services, la désintégration familiale en marge des processus d'individualisation de nos sociétés ou encore la dégradation des bâtiments urbains. Les auteurs incriminent également dans la crise urbaine le prolongement « *des discriminations raciales dans l'accès à l'emploi et au logement* » (Paddeu, op cit). De manière générale, la théorie de la « *culture de la pauvreté* » a été sévèrement critiquée par les intellectuels et chercheurs progressistes dénonçant pour leur part le racisme structurel et institutionnel qui gangrenait alors les Etats Unis.

Les enseignements de l'underclass étatsuniennes

La connotation raciale des processus de crise urbaine aux Etats Unis a été souvent reprise sous le terme d'underclass. L'underclass désigne « *une classe défavorisée de personnes non employées, non employables et sous employées, mises à l'écart de la nation dans son ensemble, et ne partageant plus sa vie, ses ambitions et ses réalisations* » (Fol, 2010 : 34). Bien que le terme décrive au départ l'aboutissement d'un processus économique, il a pendant longtemps ciblé les populations noires des centres urbains et leurs comportements dit déviants. Les débats qui portaient sur les causes de la pauvreté et de l'existence d'une

underclass urbaine firent progressivement émerger cinq facteurs explicatifs : la culture, les discriminations raciales, l'aide sociale, l'économie et la ségrégation résidentielle.

Dans les travaux de Baumol (1967) et de Banfield (1970) sur la crise urbaine, expliquée par la « *culture de la pauvreté* », on retrouve la stigmatisation des familles noires pauvres, jugées incapables de faire des sacrifices pour se sortir d'une situation économique et sociale difficile. Elles sont ici érigées en opposition aux classes moyennes blanches méritantes, dont le départ pour la banlieue est regrettable car ils abandonnent les centres urbains aux populations les plus pauvres. La théorie de la « *culture de la pauvreté* » a été sévèrement critiquée par les intellectuels progressistes, y dénonçant une idéologie du « *blâme de la victime* » et la légitimation d'un racisme institutionnel. Selon Douglas Glasgow (1981) et Alphonso Pinkney (1984), l'*underclass* est née de pratiques racistes profondément ancrées dans les institutions américaines, les écoles et l'économie, ayant tendance à maintenir la pauvreté et la dépendance des populations noires américaines.

Le sociologue William Julius Wilson, reprend la notion d'*underclass* en 1987 dans son ouvrage *The Truly Disadvantaged : The Inner City, the Underclass, and Public Policy*. Il se démarque des points de vue purement moralistes pour désigner un groupe d'individus et de familles confronté à de longues périodes de pauvreté qui se caractérisent par un chômage structurel élevé, une forte dépendance aux aides sociales, et par un des processus d'isolement social. Les individus de l'*underclass* sont alors caractérisés par des traits comportementaux tels que l'affaiblissement des liens au travail, l'augmentation du nombre de familles monoparentales, des difficultés à se marier, un échec scolaire récurrent, des relations sociales peu diversifiées et le développement de la délinquance et de la criminalité. Pour l'auteur, cette *underclass* est née de l'interaction complexe de la reconnaissance des droits civiques, de la restructuration économique et des discriminations héritées de l'histoire des Etats Unis.

Il faut attendre les années 1990 et la publication de l'ouvrage *American Apartheid* de Douglas Massey et Nancy Denton (1993), pour complexifier de nouveau le concept de crise urbaine. Pour ces auteurs, la crise urbaine ne peut se penser sans le rôle prépondérant d'une ségrégation résidentielle qui alimente toutes les autres formes d'oppressions raciales : le ghetto noir, manifestation institutionnelle de cette ségrégation, est un facteur clés qui perpétue la pauvreté des Noirs. L'*underclass* n'est alors que le produit « *d'une culture de la ségrégation* » (Massey & Denton, 1993) et non d'une « *culture de la pauvreté* ».

La notion de crise urbaine réapparaît de manière significative dans les travaux de l'historien Thomas Sugrue, cette fois sous un angle nouveau. Dans son ouvrage sur Detroit *The Origins of the Urban Crisis. Race and Inequality in Postwar Detroit*. (1996), l'auteur part du postulat que les inégalités économiques générées par le système capitaliste sont à l'origine des processus de crise urbaine. Les Afro-américains ayant été fortement touchés, de manière directe ou indirecte par ces inégalités économiques, la crise urbaine prend là encore une teinte raciale. Pour Sugrue, les paysages urbains en ruine, « *la résidence dans les centres urbains, la race, le chômage et la pauvreté se sont entremêlés de manière inextricable dans l'Amérique urbaine postindustrielle.* » Dans la région de la Rust Belt, ancien fleuron industriel des Etats Unis, l'auteur met en avant différents niveaux de causalité : la désindustrialisation qui provoque à cette époque une perte massive d'emplois industriels et l'émergence d'emplois tertiaires faiblement rémunérés ; la ségrégation résidentielle dont les immenses ghettos en constituent la principale manifestation, et les discriminations raciales qui induisent que les victimes de la crise urbaine soient majoritairement issues des minorités.

La crise urbaine en Europe

En Europe, si le terme de « crise urbaine » n'est arrivé que plus tard, de nombreux penseurs évoquent dans leurs travaux, dès le début des années 1960, les inégalités structurantes qui composent les centres urbains. C'est à David Harvey et Henri Lefebvre que l'on doit des études majeures - qui résonnent toujours dans l'actualité aujourd'hui - sur les inégalités spatiales et sociales qui composent les espaces urbains. Dans les années 1970, le géographe anglais David Harvey suit de près les débats sur la crise urbaine américaines déployés notamment par l'Ecole de Chicago. Il propose de s'intéresser davantage aux processus de domination de l'espace, qu'il juge indispensable pour comprendre la portée sociale des conflits et des inégalités (Revol, 2012). Cette pensée spatiale de la crise est également travaillée par le géographe français Henri Lefebvre, dans son ouvrage de référence « *le droit à la ville* » (1968). Après être revenu sur les liens étroits entre urbanisation et industrialisation, il évoque les rapports de domination complexes qui traduisent les sociétés urbaines à travers le terme de « *la crise de la ville* » (ibid). Selon l'auteur, cette crise est à la fois théorique et pratique. Théorique d'abord, car le concept de la ville se compose de représentations et d'images auxquels les citoyens restent attachés (préindustrielle,

précapitaliste) mais qui sont pourtant, déjà à cette époque, en profondes mutations. Pratique ensuite, car le noyau urbain se compose de nouvelles précarités. A l'image des analyses des scientifiques américains, Lefebvre cite comme nouvelles précarités urbaines : la surconcentration de la population, la détérioration du bâti et l'accroissement des inégalités mais y ajoute une analyse spatiale nouvelle : la centralisation du pouvoir et des richesses dans des espaces clés de la ville (le centre-ville, le quartier d'affaire, ou les quartiers résidentiels) aux détriments des autres espaces, souvent habités par les classes sociales les plus modestes. Le prolétariat se trouve écarté du fonctionnement urbain, délaissé dans les banlieues des villes et autres espaces périphériques (ibid). Dans les sociétés urbaines, la lutte des classes se matérialise par une lutte des espaces où s'articulent des conflits à différentes échelles : de la querelle de voisinage à des rapports d'oppression entre villes et campagnes.

1.1.5 De la crise urbaine au déclin urbain

Aujourd'hui, la majorité des travaux sur la crise urbaine renvoie à un second concept, celui de « *déclin urbain* ». Différents travaux en donnent des définitions variables mettant en avant des indicateurs démographiques (perte de la population), économiques (perte d'emplois et forte montée du chômage) et sociaux (fort développement de la précarité urbaine), sans que les liens entre ces différentes dimensions ne soient souvent établis (Fol & Cunningham- Sabot, 2010).

Le déclin urbain a fait l'objet d'interprétations variées définissant des causes extrêmement plurielles. Certains auteurs avancent l'idée que les villes suivent des cycles qui amènent à une inéluctable déconcentration (Fol, 2010). Van den Berg *et al.* (1982) développent l'hypothèse selon laquelle le développement urbain des métropoles suit trois stades successifs : *l'urbanisation*, la *suburbanisation*, la *désurbanisation*. Au premier stade, la ville centre croît plus vite que sa périphérie et les activités s'y concentrent ; au second stade, la *suburbanisation* entraîne une croissance plus rapide de la périphérie et une déconcentration des activités et des résidences, tandis que l'aire métropolitaine poursuit son extension. Au dernier stade, la désurbanisation survient quand les activités sociales et culturelles et les localisations des résidences se dispersent au-delà des limites de l'aire métropolitaine, conduisant au déclin de l'ensemble de l'agglomération urbaine. Cette théorie de l'évolution urbaine inclut une phase de « *réurbanisation* » où le cœur de l'agglomération

regagne des habitants en valeur absolue alors que l'aire métropolitaine dans son ensemble continue d'en perdre.

Le phénomène de déclin urbain semble relativement limité en France, contrairement à d'autres pays européens - sur les 354 aires urbaines françaises, 69, soit 19,5 % d'entre elles, ont connu une perte de population entre 1975 et 2007, ce qui représente 4 330 400 habitants soit 9,1% de la population des aires urbaines (Wolff et al, 2013) – il a tout de même soumis certaines villes à de fortes conditions de précarité. Selon Wolff et al (2013), il existe en France une composante régionale à la décroissance urbaine, les villes concernées se situant majoritairement dans les vieilles régions minières et industrielles du pays, au Nord, Nord-est et sur les pourtours du Massif Central. Pour Hall (1993), la globalisation, s'accompagnant d'une nouvelle division du travail et d'une spécialisation des régions, a conduit à des vagues de désindustrialisation dans les villes d'Europe, alors qu'en parallèle, quelques grandes villes ont progressivement concentré les fonctions de commande et de contrôle.

Comme l'indiquent Turok et Mykhnenko (2007) les évolutions de la société post-industrielle ont condamné certaines villes industrielles : enclavées géographiquement, étant assez éloignées des grandes métropoles, elles sont soumises aujourd'hui à des processus de déclin. Dans un contexte où les investissements et les logiques de développement territorial sont mis en concurrence, ces anciens bassins industriels subissent la compétition des espaces jugés davantage attractifs aux yeux des investisseurs, tels que les Edge Cities (Garreau, 1991). En effet, ces dernières disposent souvent de centres de recherche et d'enseignement, d'une économie tertiaire, d'une capacité de financement des néo-entreprises, et d'une importante desserte en transports qui les rendent très compétitives. En Europe, la Stratégie de Lisbonne portée par l'Union européenne, sous la bannière de la compétitivité et l'attractivité des territoires a également favorisé l'innovation dans les grandes villes (Baudelle et Elissalde, 2007). L'action publique des pays européens a alors conforté, dans ses investissements publics, ces espaces considérés comme les locomotives de l'économie nationale (Tallec, 2012), les métropoles qui offraient alors des fonctions de coordination des systèmes productifs et administratifs pouvant rayonner sur les territoires en difficultés (Sassen, 2006 ; Veltz, 1996). En outre, les effets des restructurations post-fordistes sont beaucoup plus dévastateurs dans les petites villes, quand la mono-industrie a engendré une dépendance forte du système urbain à l'égard d'un seul secteur économique, voire d'une grande entreprise. Manquant

d'infrastructures, ces petites villes voient leur capacité d'adaptation d'autant plus réduite. Les petites villes se vident alors de leur emplois et in-fine de leur population (Lang, 2005). Il en résulte une généralisation des situations de crise urbaine et une désaffection pour les centres urbains (Cheshire, 1995 ; Lang 2005). Si, comme le rappellent certains auteurs, certaines villes anciennement spécialisées dans le tissu industriel ont su profiter du développement des métropoles en attirant des populations actives, charmées par un cadre de vie plus calme que celui des grands centre urbains, et en développant des fonctions territoriales complémentaires aux grandes métropoles (Taulelle, 2010 ; Estèbe, 2018) , ces mêmes villes se situent souvent suffisamment proches des grandes métropoles pour pouvoir œuvrer à la complémentarité (Nadou, 2010). En effet, la connectivité entre villes petites et moyennes et grandes métropoles est souvent un facteur déterminant pour les évolutions sociales et économiques des petits centres urbains (ibid). Par extension, ce sont donc les villes anciennement spécialisées dans le tissu industriel et qui sont relativement enclavées et éloignées des grandes métropoles, qui peuvent subir aujourd'hui des processus de déclin en France. Les tendances générales à la concentration et à la compétition entre villes les condamnent au déclin en termes de population et d'activités (Pumain, 1999) et à une position périphérique par rapport aux opportunités de développement économique (Cheshire et Hay, 1989).

Les processus de déclin apparaissent donc autant conjoncturels, dépendant des évolutions régionales et de la situation géographique de certaines villes, que structurels, étant liées à des politiques publiques ayant favorisé le déploiement des grands centres urbains. Ils conduisent également à identifier une catégorie nouvelle de « *villes rétrécissantes* » (d'après l'anglais *shrinking cities*). Les villes rétrécissantes sont considérées comme ces petites villes qui ont connu « *des pertes de population, un retournement économique, un déclin de l'emploi et des problèmes sociaux, symptômes d'une crise structurelle* » (Martinez-Fernandez et al, 2012). Le phénomène concerne prioritairement les petites aires urbaines (43% des entités de moins de 10 000 habitants en France entre 1975 et 1999 : Paulus, 2005), mais la majorité des aires urbaines du Grand Est et la totalité des agglomérations de Haute-Marne ou des Ardennes (Wolff et al, 2013), lesquelles subissent la double marginalisation évoquée plus haut, à la fois à l'échelle régionale et locale.

1.1.6 Les apports de la littérature allemande : la crise urbaine, une opportunité citoyenne ?

Un détour par la littérature allemande est nécessaire pour compléter les concepts de crise urbaine et de déclin urbain. Ce terme, appelé de l'autre côté du Rhin « *Schrumpfung* », littéralement « *rétrécissement urbain* », a été souvent employé pour caractériser les processus de désindustrialisation en Allemagne de l'Ouest, en particulier dans la région de la Ruhr (Florentin et al, 2009). Le déclin urbain en Allemagne orientale, tel qu'il est analysé dans la littérature allemande depuis une dizaine d'années, se caractérise, comme aux Etats Unis et en France, à la fois par une chute de la population de nombreuses agglomérations urbaines et par la montée de difficultés économiques accompagnées de problèmes sociaux (chômage, paupérisation et accroissement de la ségrégation). En cause, les effets conjugués de la recomposition post-socialiste, de la désindustrialisation, de la périurbanisation, et d'un facteur démographique se caractérisant par une baisse de la fécondité (Oswalt, 2006).

Au-delà de ces impacts, la littérature allemande se démarque de ses voisins par une approche originale de certains auteurs : celle de considérer les phénomènes de déclin urbains de manière positive (Florentin et al, 2009). L'idée est ici de caractériser le déclin urbain comme une tendance de long terme et un état de fait relevant d'un changement de nature, dont il faut tirer le meilleur parti. Autrement dit, les auteurs considèrent la ville en déclin comme un état à partir duquel il est possible de construire de nouveaux espaces et de nouveaux usages à travers des politiques innovantes de durabilité (Wiechmann & Siedentop, 2006). Dans ces travaux, les auteurs considèrent que l'espoir d'un renouveau urbain est entre les mains des décideurs publics dont eux seuls, par des outils politiques, sont capables de donner à la ville une projection contemporaine et écologique.

Reprenant ces concepts d'opportunités, des géographes français travaillant sur les friches urbaines, très présentes dans les villes en crise, ont intégré une dimension citoyenne de la réappropriation de l'espace urbain pour répondre aux nouvelles attentes individuelles et collectives (Andres et al, 2008). Ces auteurs avancent l'idée que la non prise en compte de ces espaces dans les processus de planification urbaine est propice à un temps veille. Laissées à une évolution intrinsèque, les friches urbaines deviennent alors des espaces de réappropriation diverses de la part des citoyens pour de nouvelles activités culturelles, sociales, environnementales et artistiques (Bertoncello, 2006). Véritable levier temporel pour

les friches urbaines, il peut arriver que ces nouveaux modes d'occupation, d'abord informels voir illégaux, soient ensuite réappropriés par les décideurs publics en les intégrant dans des politiques innovantes d'aménagement territorial (Andres et al, 2008). Aux Etats-Unis de nouveau, la géographe Elsa Bernot (2014), dans son article au nom évocateur « Détroit, la vacance convoitée », montre que les espaces délaissés peuvent également intéresser des investisseurs. Attirés par des acquisitions foncières à des prix défiant toute concurrence (Florentin et Paddeu, 2013), ces derniers peuvent alors développer des activités innovantes sur de grands espaces. A Détroit, le millionnaire John Hantz a récemment racheté plusieurs hectares pour développer une grande ferme urbaine à fort potentiel productif (Bernot, 2014). Nous noterons ici que la diversité des publics qui convoitent ces espaces vacants, entraîne parfois l'émergence de nouveaux conflits territoriaux qui s'enracinent dans des visions différenciées de ce qui fait la ville durable, la ville citoyenne (Deville et Brondeau 2015 ; Bernot, 2014).

La deuxième originalité des approches allemandes réside dans la qualité que les villes en déclin ne perdent pas forcément de leur superficie. Elles peuvent même appartenir à des aires urbaines qui continuent de s'étendre et de s'étaler (Oswalt, 2006). Les auteurs expliquent en effet que l'arrivée d'une population célibataire peut donner à la ville une dynamique démographique positive. Néanmoins cette population jeune a tendance à s'orienter vers des quartiers particuliers, bien entretenus et disposant de nombreux équipements et services. Les ménages modestes se retrouvent confinés dans les zones les plus dévalorisées et dans les quartiers les moins attractifs, qui sont également ceux où les infrastructures et les équipements sont les moins bien entretenus. Le départ des catégories les plus aisées, de même que la détérioration des équipements et des services, est à l'origine d'un processus cumulatif de paupérisation des quartiers les plus défavorisés (Glock, 2005). Ce constat, particulièrement intéressant, invite à penser le déclin urbain à l'échelle du quartier ou de la zone urbaine. En effet en Allemagne, les villes en déclin ne se traduisent pas par une diminution du périmètre et de la population des villes concernées mais par un processus de « *perforation urbaine* », qui vide et paupérise des zones spécifiques de l'aire urbaine (Lütke-Daldrup, 2000).

1.1.7 La périurbanisation : les nouveaux arbitrages sociaux-économiques des citadins

L'une « *des dynamiques spatiales les plus importantes des cinquante dernières années dans les pays occidentaux est sans doute celle de la croissance des aires urbaines sur de larges superficies, favorisant une urbanisation de faible densité* » (Banzo, 2009). Ces processus sont issus de dynamiques sociales inhérentes aux choix économiques et sociaux des individus des classes moyennes et supérieures.

Dans ses travaux, A. Berque (2008 ; 2006) a essayé de comprendre le phénomène de l'étalement urbain en se penchant sur l'imaginaire et les motivations des citadins qui sont amenés à préférer, aux centres urbains, les banlieues périphériques. Selon Berque, le mode d'habité basé sur la maison individuelle, la mobilité et la recherche d'une proximité à la nature témoigne d'une idéalisation de la campagne par les citadins, qui trouvent ses fondements dans les mythes qui construisent nos cultures. Ces derniers, très valorisés par les Arts du 17^{ème} siècle à nos jours, mettent en avant des scènes représentant « *la vie des champs, le bonheur paisible, l'image d'une nature intacte que la civilisation n'a pas encore corrompue* » (Berque 2006, p. 11). Cette lecture du paysage de campagne et de la nature semble être en fait « *l'expression d'une aspiration profonde, rendue possible par la libération d'une mobilité individuelle. Il ne s'agit pas d'un retour à la terre de populations paysannes qui souhaiteraient renouer avec les pratiques de leurs ancêtres, argument souvent retenu pour expliquer les modes d'habité dans les périphéries des villes des pays en développement et le maintien d'une pratique agricole, mais bien le départ de populations citadines vers des terres qui répondent à leur imaginaire* » (Banzo, 2009).

Si une vie à la campagne est si fantasmée par les populations urbaines en quête de quiétude, c'est par opposition à la ville qui est envisagée comme le lieu du travail, de la production industrielle et manufacturière, de zones d'immigration, de paupérisation et de marginalisation ou encore comme un espace de confrontation sociale. En France, les travaux de Cynthia Ghorra-Gobin ont exploré cette hypothèse et ont montré qu'en réponse à une vision de la ville comme berceau de l'immigration et de la pauvreté se développe un « *mythe de l'idéal pastoral* » (Ghorra-Gobin, 2001) dans lequel la banlieue constitue un espace médian entre la ville et la nature, permettant de sauvegarder les valeurs familiales et nationales. Ainsi pensé, le concept de périurbain exprime l'implantation de l'urbain dans le rural, une implantation liée aux

changements des modes de vie (Huriot et Bourdeau-Lepage, 2009). Ces espaces, principalement résidentiels, sont caractérisés par des habitats pavillonnaires entourés de jardins et d'espaces verts (Mora et al., 2012), certains auteurs parlant de « *ruralité résidentielle* » pour caractériser cet habitat empreint à la fois des codes de l'urbain et des codes de la ruralité (Huriot et Bourdeau-Lepage, 2009 ; Bailly et Bourdeau-Lepage, 2011). Malgré tout, le périurbain reste partie intégrante de la ville car il est composé de population venant de la ville centre et reste dépendant de la ville-centre pour les services, les emplois et les opportunités (Bailly et Bourdeau-Lepage, 2011).

En France comme aux Etats Unis, les villes-centres ne se sont pas vidées de leur population, mais plutôt de leur population aisée, de classes moyennes et hautes. Aux Etats Unis particulièrement ce processus de péri-urbanisation a concerné majoritairement les populations blanches, s'apparentant à un processus appelé par certains auteurs le « *white flight* » (Massey & Denton, 1993 ; Downs, 1997). Le *white flight* apparait ainsi comme un type de mobilité résidentielle régi par une logique d'entre-soi et de préservation de l'identité blanche. Vivre en banlieue permet alors aux populations blanches une certaine distance sociale et spatiale avec les autres communautés états-uniennes. La banlieue est alors un cadre spatial permettant l'accès à la tranquillité, la sécurité, la qualité de vie ou encore un système éducatif de qualité (Body-Gendrot, 1997).

Au-delà des approches culturelles, la question de la préférence des ménages dans le choix du logement – en banlieue ou en centre-ville – a été également expliqué par des théories économiques mettant au centre du raisonnement l'acteur rationnel (Down, 1997). Ces théories soulignent, chez les individus, l'importance d'un calcul économique dans un rapport de compromis entre le coût du foncier, le coût des déplacements et l'emplacement du logement. Nous pouvons ainsi comprendre les processus de ségrégation sociale à l'œuvre dans les villes en crise : les consommateurs aisés pouvant acheter une maison et un terrain plus grand, donc plus cher, et payer des frais de transport quotidien plus importants, alors que les habitants des classes sociales à faibles revenus se concentrent dans les noyaux urbains, là où les frais de déplacement et de logement sont à fortiori plus bas (Martinez-Fernandez *et al.*, 2012a). La théorie du « *filtrage* » complète l'approche par les revenus, en proposant une autre explication économique du déclin urbain (Downs, 1990) : le parc de logement vieillissant qui se situe au cœur de la ville, plus abordable, va attirer les ménages à faibles revenus et se

dégrader au fil du temps. Le faible coût des loyers pousserait alors de nombreux propriétaires à négliger l'entretien des logements et à les laisser se détériorer (Martinez-Fernandez *et al.*, 2012a). Dans son livre « *la ville à trois vitesses* », l'anthropologue Jacques Donzelo (2009) explique ces processus de ségrégation résidentielle amenant à une division de l'espace urbain en trois entités distinctes : les espaces gentrifiés - situés dans les vieux centres des métropoles, ou dans les quartiers périphériques des villes petites et moyennes – où la typicité des lieux attirent des citadins à fort pouvoir d'achat ; les espaces périurbains majoritairement habités par des populations issues des classes moyennes, et enfin des espaces de relégation souvent à la marge des villes où se concentrent précarité et pauvreté.

Le rôle qu'a joué le secteur privé de l'après- guerre sur le comportement des ménages semble également important (Smith, Caris & Wyly, 2001). En effet, les capitaux privés soutenus par les politiques gouvernementales, ont préféré investir dans les banlieues plutôt que dans les villes centre, jouant ainsi un rôle majeur dans l'évolution des métropoles. Dans un article remarqué, Neil Smith, Paul Caris et Elvin Wyly soulignent que « le désinvestissement économique - soit le retrait prolongé et systémique d'investissement de capitaux dans le bâti - est au cœur des processus du déclin d'un quartier ou d'une ville » (Smith, Caris & Wyly, 2001 : 498).

Au-delà des processus de ségrégation déjà évoqués, l'une des conséquences majeures de la périurbanisation sur les dynamiques de crise urbaine réside dans l'inévitable diminution des rentrées fiscales. Le départ des catégories moyennes et supérieures vers les banlieues tout comme la délocalisation des entreprises vers l'étranger ont provoqué une crise fiscale, entraînant à sa suite une spirale d'effets économiques et sociaux délétères dans les centres urbains (Ladd, 1993 ; Downs, 1997). En effet l'impôt sur la propriété a été dans certaines régions françaises et américaines particulièrement affaibli par le processus de périurbanisation, la ville-centre regroupant de plus en plus de locataires (Body-Gendrot, 1997). La réaction des municipalités, qui s'est traduite par une augmentation des impôts fonciers, a souvent contribué à empirer la situation, conduisant les ménages et les entreprises à rechercher en périphérie des villes aux conditions fiscales plus avantageuses (Downs, 1997). Alors même que le nombre de foyers pauvres et d'entreprises en difficulté augmentait dans les villes, l'investissement en capitaux privés lui diminuait. Le départ de petits commerces, devenus non viables dans les quartiers concentrant la pauvreté, a accentué les processus de

ségrégations et d'inégalités en limitant de plus en plus l'accès des populations des quartiers pauvres aux biens et services les plus élémentaires (Massey & Denton, 1995 : 170).

1.2 Les villes petites et moyennes dans l'étau de la précarité ?

La crise urbaine invite donc à analyser de nouvelles catégories urbaines allant « *des villes rétrécissantes* » (d'après l'anglais *shrinking cities*), à des quartiers précaires qui se matérialisent autant dans les villes en déclin que dans celles qui disposent d'une bonne croissance économique. Si toute catégorie d'espace peut potentiellement être traversées par des situations de précarité, certaines villes moyennes, par leurs histoires et leurs situations géographiques, cumulent actuellement différentes difficultés sociales et économiques. En effet, si elles ont fortement participé aux évolutions du tissu industriel français, notamment pendant la période des trentes glorieuses, on assiste depuis la fin les années 1970 à un lent déclin de l'intérêt tant des pouvoirs publics que des citoyens pour cette catégorie de ville (Santamaria, 2012). Sous l'effet des dynamiques de métropolisation, qui fait de la compétitivité des villes une orientation majeure, et face à une division spatiale et sociale du travail, certaines villes moyennes sont soumises aujourd'hui à d'importantes difficultés économiques et sociales. Nous proposons dans cette partie d'analyser de manière détaillée les facteurs qui sous-tendent les situations de crise dans les villes moyennes en France.

1.2.1 Villes moyennes, une catégorie ambiguë

Sur le territoire national, les villes moyennes constituent un ensemble d'importance : elles concernent une partie importante de la population française, et jouent un rôle d'intensité variable dans le fonctionnement et la structuration des espaces régionaux. Si les chiffres changent en fonction des sources, on peut dire que les villes moyennes se caractérisent par des aires urbaines allant de 30 000 à 200 000 habitants. Suivant ce découpage, ces dernières regroupent plus de 25% de la population de l'ensemble du territoire français (DIACT, 2007). Si les villes moyennes sont toutes intégrées au sein d'une unique catégorie d'action politique (Santamaria, 2014), elles sont caractérisées par une importante diversité quant à leur rapport aux territoires. Certaines villes sont incluses dans des espaces dominés par de grandes agglomérations et participent à la vie des espaces métropolitains

(Vitry sur Seine, Saint Denis, Villeurbane, Versailles) et peuvent profiter du développement métropolitain pour développer services et opportunités sur leur propre territoire communal (Nadou, 2010). A contrario, d'autres villes, davantage isolées, se structurent par une autonomie relative (Limoges, Niort, Nevers, Cherbourg ou encore Bastia). D'autres, par leur histoire, régulent l'espace à l'échelle d'un département voire d'une petite région (Besançon, Caen, La Rochelle, Agen). Enfin certaines d'entre-elles se situent dans une position de dépendance vis à vis d'une grande ville et polarisent à leur tour d'autres villes moyennes (Annecy vis-à-vis d'Annemasse, de Thonon-les-Bains, de Cluses et de Sallanches). Les villes moyennes renvoient à des métabolismes extrêmement variés d'un territoire à l'autre.

En France, les politiques urbaines, relativement centralisées, ont entraîné la construction d'un système urbain relevant d'une organisation managériale avec une structure fortement hiérarchique (ibid). De fait, le système urbain français est pensé et développé par les rapports hiérarchiques que les villes entretiennent entre elles. Les villes moyennes, étant uniquement définies par une taille démographique, se situent souvent de manière spécifique dans l'organigramme urbain français. En fonction des régions et des départements, elles sont soit positionnées dans une situation de relégation face à une métropole structurant la grande majorité des flux économiques (Alès par rapport à Montpellier, Saint Etienne par rapport à Lyon), soit caractérisées par une fonction motrice dans l'organisation administrative du territoire (la Rochelle pour le département de la Charente Maritime, Perpignan pour le Sud du Languedoc). Malgré tout, cette approche par la hiérarchie urbaine occulte la diversité des trajectoires historiques et des fonctionnalités des villes moyennes.

Cette définition politique relativement hermétique à la diversité territoriale, se double d'une représentation sociale ambiguë dans l'imaginaire collectif. Si les villes moyennes semblent appréciées pour leur cadre de vie, elles sont également redoutées par les faibles opportunités qu'elles proposent. Dans un article scientifique M. Michel (1977) a remarqué que les villes moyennes font l'objet d'une description « *affective et flatteuse où elles ressortent parées d'attraits, de qualités et de vertus* » (ibid). Leur modeste taille facilite les rencontres, l'accès direct à des lieux de nature et des rapports sociaux relativement pacifiés. Autant de facteurs qui peuvent, dans l'imaginaire collectif, correspondre à un bien vivre. Cependant, ces qualités se transforment rapidement en défauts lorsque l'on souhaite penser la compétitivité d'un territoire : le calme et la douceur deviennent rapidement un manque

d'imagination, l'harmonie apparente devient du conformisme, et la stabilité démographique cache parfois en creux un manque crucial de capacités entrepreneuriales. Finalement le caractère ambigu des qualités que l'on prête aux villes moyennes les rend particulièrement sensibles aux choix politiques locaux comme nationaux.

Ces difficultés tant scientifiques que sociales, donnent aux villes moyennes un statut « *d'objet réel non identifié* » pour paraphraser le géographe Roger Brunet (1997). « *Réel* » car ces villes s'apparentent à une réalité spatiale : une catégorie de ville qui ne peut se définir comme un centre d'intérêt local (souvent propre aux petites villes et aux villages à forte typicité), ni comme une agglomération disposant de réelles capacités d'organisation et de régulation à l'échelle nationale ; « *non identifié* » car l'éventail des fonctions et des attributs des villes moyennes varie extrêmement d'un contexte territorial à l'autre. Ainsi la représentation collective des villes moyennes et la nécessité de les penser comme une catégorie politique propre, produisent l'image faussée d'un ensemble homogène. Pourtant, comme nous l'avons vu, elles recouvrent des réalités multiples tant d'un point de vue social que démographique.

1.2.2 Les villes moyennes face aux métamorphoses économiques du 20^{ème} siècle

Comment expliquer la situation de relégation que connaissent aujourd'hui un certain nombre de villes moyennes ? Si chaque territoire se caractérise par des trajectoires qui lui sont propres, de nombreux auteurs s'accordent pour mettre en exergue le rôle prépondérant des démarches de désindustrialisation et des politiques de métropolisation. Longtemps niées, les données françaises sur la désindustrialisation font aujourd'hui figure d'apparat. Entre 1962 et 2012, la proportion d'ouvriers est passée de 39% à 23% des actifs. Cette tendance s'explique par la rapide transition de la France vers l'économie des services. Néanmoins cette même transition a fait émerger des inégalités nouvelles dans l'accès à l'emploi : alors que le chômage affecte 14,4% de la classe ouvrière, elle est de 10,3% chez les employés et « seulement » de 3,7% pour les cadres supérieurs. De manière générale, l'industrie a perdu 71 000 emplois par an, soit deux millions d'emplois entre 1980 et 2007. Dans ce même laps de temps, le pays a comptabilisé la fermeture de 1357 usines alors que l'ouverture d'usines nouvelles (un peu plus de 800 au cours de ces mêmes années) déployait des unités de production beaucoup plus

petites que les précédentes accentuant d'autant plus la paupérisation de l'emploi industriel (Depraz, 2017).

Les facteurs qui expliquent le déclin industriel de la France sont nombreux et souvent corrélés les uns aux autres. La libéralisation des échanges a permis une importante délocalisation des appareils productifs dans des pays à faible coût de travail. Malgré une bonne productivité horaire, le coût du travail reste en France 8 fois plus élevé qu'en Roumaine et 25 fois plus élevé qu'en Chine (INSEE 2017). Les marchés haut de gamme dans les productions françaises restent relativement peu développés au profit d'une production de moyenne gamme très facilement concurrencée par les pays étrangers. Enfin les petites industries françaises restent peu internationalisées diminuant d'autant plus les capacités d'exportation des produits industriels français sur les marchés internationaux (3,4% en 2010 contre 6% en 1990) (Depraz, 2017).

Si les métropoles ont été relativement peu touchées par l'érosion de l'industrie, c'est parce qu'elles ont effectué une rapide transition vers l'économie des services. Aidées par des politiques gouvernementales misant sur la compétitivité territoriale, les métropoles se sont rapidement pourvues de centres de recherche et d'innovation, d'une administration centralisant les compétences à l'échelle régionale, d'une importante capacité à investir dans des hubs économiques et d'une performante desserte en transport public (Barthe et Taulelle, 2013). Paradoxalement, si la France s'oriente depuis peu vers de timides politiques de décentralisation, les compétences se centralisent de nouveau autour de *villes royales* (en l'occurrence les métropoles) qui par leur potentiel attractif phagocytent la diversité des territoires.

De manière générale, les évolutions de la société post-industrielle ont relégué de nombreuses villes moyennes. En outre, les effets des restructurations industrielles sont beaucoup plus dévastateurs dans les villes qui se sont inventées, des décennies durant, par une dépendance majeure à une activité industrielle, voir à une seule entreprise. Face au manque de diversité de leur tissu économique, nombre de villes moyennes ont vu leurs capacités d'adaptation d'autant plus réduites.

1.2.3 Les maux de la précarité.

En arrivant dans une ville moyenne, le promeneur est souvent surpris de découvrir, par endroit, un paysage de crise qui donne à voir les plaies d'un héritage industriel et d'un certain enclavement géographique.

La dévitalisation des cœurs de ville et la fermeture croissante des commerces, constituent l'un des maux les plus impressionnants de la précarité de certaines villes moyennes (Berroir et al, 2019). Si le taux de vacance commerciale à l'échelle nationale a tendance à légèrement augmenter ces dernières années - 7,2% en 2012 contre 9,3% en 2015 (données de Codata 2015, traitées par Procos 2016) – la conjoncture se dégrade dans les villes moyennes : pour les villes de moins de 200 000 habitants, le taux de vacance commerciale est de 11,5% à l'échelle nationale et peut dépasser les 15% dans certaines localités. Selon la fédération Procos, qui mène chaque année des recensements sur le taux de vacance commerciale, un seuil de vacance au-dessus de 10% témoigne d'une tendance structurelle au déclin commercial (Poupard, 2017 ; Razemon, 2017). Si certains commerces réussissent à pérenniser leurs activités en cœur de ville, il serait trompeur de dire qu'ils témoignent d'une stabilité de la vitalité économique de la commune. Si quelques commerçants gardent leurs magasins ouverts par amour du métier et de leur ville, n'arrivent pas réellement à vivre confortablement de leur activité. C'est notamment le cas pour les commerces « de niche » proposant à leur clientèle des produits originaux et de qualité (boutique de thé, concept store, savonnerie, etc.). Bien que les mairies mettent en place des politiques de soutien aux petits commerçants par le biais de subventions régulières, ces dernières restent souvent trop faibles pour permettre aux commerçants d'investir dans la diversification de leur activité, et ont surtout tendance à renforcer des mécanismes de dépendance envers les institutions municipales (Bonvallet, 2018).

Davantage que la vacance commerciale, c'est une partie du parc urbain des villes moyennes qui semble généralement se paupériser. Une nouvelle figure de l'urbain émerge : le quartier pauvre. Alors que le quartier constitue un territoire urbain plus ou moins délimité, dont l'unité réside dans une combinaison de critères reposant sur le zonage, le bâti et la reconnaissance par ses habitants et non-habitants d'une entité isolable dans le vécu ou les représentations (Paddeu, 2012), c'est le quartier ouvrier en France qui pendant longtemps

faisait office de « *quartier défavorisé* ». Sylvie Fol (2010) rappelle que dans la littérature scientifique, en France, en Grande-Bretagne et aux États-Unis, le quartier *ouvrier* constituait le lieu par excellence de construction d'ancrages territoriaux en milieu urbain : il se caractérisait par un important réseau d'interactions locales (Coing, 1966). La relative unité qui existait entre le lieu de travail et le lieu de résidence était à l'origine de formes d'appartenance spécifique et d'une importante cohésion sociale entre les habitants. À partir des années 1960, l'accroissement des mobilités quotidiennes et résidentielles a contribué à déstructurer les espaces de la ville. Les nouvelles divisions sociales et spatiales engendrées font émerger aujourd'hui une nouvelle figure de l'urbain : le « *quartier défavorisé* » devient le « *quartier pauvre* » caractérisé cette fois par l'exclusion de ses habitants (Fol, 2010). Ce quartier pauvre se définit avant tout par une dimension paysagère dans le sens où c'est un phénomène dont les symptômes, caractérisés par une dégradation avancée du bâti et de l'environnement urbain, sont visibles. Il semble exister des marques paysagères caractéristiques de la crise, se reproduisant à l'identique à travers les pays occidentaux. Certains auteurs comme Loïc Wacquant (2007) décrivent la physionomie marquante de ces quartiers par des vitrines brisées, des parcelles parsemées de déchets et décombres, des maisons et d'anciennes usines aujourd'hui complètement abandonnées, ou encore des graffitis invoquant des messages de révoltes sur les murs.

Malgré tout, dans les villes moyennes, tout ne fait pas office de quartiers pauvres. Il existe des quartiers aux logements pavillonnaires, aux villas avec piscine et jardins au charme typique de la diversité des régions. Au fond ces différences de physionomie traduisent l'ambivalence des villes moyennes d'aujourd'hui. Si l'emploi est en berne, résistent des structures de travail à fort capital culturel et social, elles-mêmes le plus souvent capables d'innovation et de créativité : des entreprises de service fleurissent pour une clientèle devenue minoritaire mais toujours présente, et l'emploi public propose des missions de revitalisation de la ville à un corps de cadres territoriaux. Dans les villes moyennes, peut-être plus qu'ailleurs, se dessine un fossé de plus en plus profond entre la misère et la richesse, entre les pauvres et les populations moyennes ou aisées, entre les quartiers HLM et les autres quartiers de la commune.

1.2.4 La course impossible

On retrouve finalement dans les villes moyennes la complexité propre aux sociétés urbaines et les différents stigmates de l'urbanité : des ségrégations spatiales qui séparent les différentes classes sociales en des quartiers qui offrent des visages très différents. Dans ce cadre, il devient intéressant de voir comment cette diversité est prise en compte dans les stratégies de communication des villes moyennes et dans les arbitrages politiques qui y sont opérés.

Si chaque ville met en place des stratégies politiques qui lui sont propres, des schémas reviennent régulièrement d'une ville à l'autre. De manière générale, les villes moyennes essaient actuellement de déployer leur développement à travers des politiques d'attractivité. Incitée par les différents gouvernements et par l'union européenne, la métropolisation reste pour la plupart la voie à suivre, et les villes moyennes investissent dans des marchés qui leurs permettront d'atteindre bientôt ce statut. Cette trajectoire, l'économiste spécialiste de l'urbain, Olivier Bouba-Olga, lui a donné le nom de « *CAME* » : Compétitivité, Attractivité, Métropolisation et Excellence (Bouba-Olga, 2017). Les investissements liés à la métropolisation demandent aux pouvoirs publics de catégoriser leurs actions et de les hiérarchiser à travers un gradient de priorités. Viennent en premier les dynamiques d'embellissement de la ville, les avantages fiscaux aux entreprises qui s'installent sur le territoire, le développement de grandes zones commerciales et le déploiement des hubs du numérique (Béal et al, 2020). On retrouve ici les schémas des métropoles : ceux de la croissance démographique, de l'attractivité des talents et de la grandeur économique à travers les filières d'excellence du moment.

Pourtant, les trajectoires de métropolisation font émerger quelques biais. Olivier Bouba-Olga a démontré, à travers plusieurs analyses statistiques, que la performance des métropoles peut être réfutée (ibid). Mais surtout, dans les villes moyennes, les politiques de chasse à l'investisseur coûtent souvent très chères. Si ces arbitrages peuvent faire émerger de très belles dynamiques d'innovation, la trésorerie des pouvoirs publics n'est pas infinie, et ces choix ont tendance à laisser pour compte les personnes peu diplômées, à faible capital culturel qui composent pourtant, dans certaines communes, la majorité des habitants. Face aux budgets limités, les actions sociales restent trop souvent de l'ordre du symbole. D'un autre

côté, si l'attractivité des classes créatives peut servir de levier pour redistribuer les richesses, il est rare que cela déploie des dynamiques d'investissements réelles dans la commune. Le politologue Max Rousseau (2008) s'est intéressé à la façon dont les cadres supérieurs dépensent leurs richesses dans la ville de Saint Etienne. Il s'est rendu compte qu'une grande partie du capital s'échappe de la commune par des pratiques habitantes qui dépassent de loin les simples frontières stéphanoises : les cadres territoriaux passent des week-ends à la mer l'été et à la montagne l'hiver, et dépensent très régulièrement leur argent dans la proche métropole lyonnaise qui offre des commerces et des services davantage diversifiés (Rousseau, 2014).

L'un dans l'autre, la course à la métropolisation fragilise davantage les villes moyennes en participant à l'émergence de nouvelles injustices et inégalités. Pris dans l'étau d'un agenda de compétitivité forcée, et souvent plébiscités par les politiques gouvernementales, les pouvoirs publics se retrouvent dans l'incapacité de légitimer leurs diversités territoriales.

1.2.5 Rompre avec la vision alarmiste des villes moyennes : villes moyennes, villes d'alternatives ?

Mais alors, comment les villes moyennes peuvent s'extirper de l'idéologie de la « *CAME* » et ainsi affirmer davantage leur singularité ? Nous proposons dans cette partie de croiser différentes approches qui permettraient de mieux comprendre la diversité des villes moyennes. Selon la géographe Sud-Africaine Jennifer Robinson, la cause de rupture majeure provient de la description qui est faite des villes moyennes dans les milieux scientifiques et politiques : alarmistes ils ont tendance à inhiber la complexité empirique des pratiques urbaines. Car, malgré les difficultés que nous venons d'exposer, les villes moyennes disposent également de beaux potentiels d'innovation et de création (Robinson, 2005).

Il convient donc d'amener un regard nouveau sur les processus de création en vigueur dans les villes moyennes. Pour cela, un premier levier d'action se situe dans la mobilisation de la pensée urbaine. En déconstruisant la pensée urbaine, Jennifer Robinson démontre avec intérêt à quel point cette dernière a émergé presque uniquement par les modes de vie issues d'un modèle de ville particulier : la métropole des pays occidentaux (ibid). Selon l'autrice, il est indispensable de se démarquer de cette tendance qui consiste à faire croire que seules les

grandes villes occidentales sont capables de nourrir la théorie urbaine et que les autres villes ne feraient (ou ne devraient) que suivre leur trajectoire.

Il convient ainsi de sortir de la dualité qui oppose métropoles et villes moyennes, villes développées et villes moins développées, villes actives et villes dortoirs, pour mieux renseigner la diversité des pratiques habitantes. Cela implique de promouvoir une production décentralisée du savoir mais également de remettre sur les cartes du développement les villes ignorées, en délogeant le concept de modernité des métropoles. Certains auteurs spécialistes de l'urbain, comme Karen Hansen et AbdouMaliq Simone (2007), invitent à prendre en compte l'interaction qui émerge des pratiques culturelles propres à chaque territoire et des défis économiques et sociaux auxquels ces derniers sont confrontés. Partir de ce postulat invite à considérer chaque ville, chaque quartier, comme disposant d'une pluralité de modes de vie qui lui est propre et que cette pluralité traduit autant de trajectoires possibles pour déployer un avenir collectif. Du côté des élus et des cadres territoriaux, partir du principe que les villes moyennes sont des lieux où les citoyens s'inventent des avènements autonomes, offrirait davantage de possibilités d'intervention et de politiques créatives endogènes tout en sortant des schémas de reproduction des logiques métropolitaines. Dans ses récents travaux, l'économiste Olivier Bouba-Olga (2017), rappelle que la plupart des villes moyennes disposent de nombreux atouts qui pourraient être sources d'innovations économiques et sociales : des situations géographiques prometteuses, une typicité charmante, des activités de plein air, ou encore la présence de ressources endémiques facilement valorisables sur des marchés de niche. Davantage que de développer, comme dans les métropoles, les industries du numérique et autres marchés à la mode, l'économiste propose de valoriser les avantages intrinsèques de chaque territoire, ce qui pourrait permettre aux villes moyennes de renouveler leurs économies (ibid).

1.2.6 Le droit à la ville pour un renouveau des villes moyennes ?

Depuis sa création par Henri Lefebvre en 1968, le concept de « droit à la ville » a été réapproprié par de nombreux scientifiques, des acteurs de la société civile et certaines personnalités politiques. En ressort de multiples interprétations qui ont amené à une définition floue de ce que pourrait être le droit à la ville et à une impasse dans sa

matérialisation concrète en société (Garnier 2014). Néanmoins, il a su influencer une dynamique nouvelle dans certaines réflexions académiques : fer de lance de la géographie critique et radicale, le droit à la ville fut considéré comme un outil conceptuel intéressant pour analyser les inégalités sociales et spatiales, ainsi que certains mouvements de contestation et de réappropriation citoyenne de l'espace urbain (Soja, 2010). Plus récemment, de nouveaux concepts travaillés par les tenants de la géographie critique, tels que la justice environnementale, la justice alimentaire ou le droit à l'alimentation, trouvent également une résonance dans le concept fondateur d'Henri Lefebvre (Revol, 2012). Nous proposons dans cette note synthétique de revenir sur les origines théoriques du droit à la ville. En essayant d'analyser la façon dont le concept a évolué au fil du temps et la façon dont il est mobilisé dans le corps scientifique, nous verrons comment le droit à la ville peut être remobilisé dans une thèse sur l'agriculture urbaine dans les villes en crises.

Aux origines « Lefebvriennes » du droit à la ville : entre appropriation et participation.

Urbaniste de formation, Henri Lefebvre, s'est beaucoup intéressé dans ses travaux aux processus morphologiques et sociaux qui composent la ville. En partant du constat que l'urbanisation croissante du monde est vivement apparentée aux processus d'urbanisation (Lefebvre, 1968), il propose une distinction entre la ville, réalité morphologique présente et immédiate, composée d'un bâti architectural, de codes spatiaux, et d'une pratique sensible de l'espace, et l'urbain, réalité sociale composée de rapports à analyser, à construire et à concevoir. Rapports qui peuvent se structurer à des échelles plus importantes que les seules limites administratives de la ville. En effet, selon Lefebvre la campagne se trouve également affectée par ce processus d'urbanisation généralisé : si les formes matérielles n'y évoluent pas forcément, les logiques sociales y sont modifiées en profondeur. Afin de qualifier ces nouveaux modèles sociétaux, Henri Lefebvre propose le concept de « *société urbaine* » qu'il définit comme « *la réalité sociale qui naît autour de nous* » (Lefebvre, 1968).

Cette « *société urbaine* » est pour l'auteur, synonyme de nouveaux rapports de production et de forces en lutte, inscrite dans un rapport hiérarchique de classe qui a tendance à renforcer des processus d'inégalités sociales et spatiales. Néanmoins, cette même société

reste en émergence : elle est donc une réalité présente et une réalité à venir qui se doit d'être pensée et conçue non plus comme un produit des formes capitalistes grandissantes mais comme une œuvre. Cela demande selon l'auteur, de réintégrer dans les flux et les projets urbains une valeur d'usage qui viendrait contre-balancer les rapports de forces qui émergent d'une valeur d'échange, c'est à dire les valeurs marchandes qui structurent alors majoritairement la ville :

« La ville et la réalité urbaine relèvent de la valeur d'usage. La valeur d'échange, la généralisation de la marchandise par l'industrialisation, tend à détruire en se la subordonnant, la ville et la réalité urbaine » (p. 4).

Il revenait alors à la classe ouvrière de mener à bien cette transformation radicale des rapports sociaux. Les partis politiques et les intellectuels de gauche devaient à la fois s'appuyer sur le prolétariat et faciliter sa mobilisation pour accomplir cette tâche. *« Seule la classe ouvrière peut investir son activité sociale et politique dans la réalisation de la société urbaine »* (Henri Lefebvre, 1968). C'est dans la perspective de la mobilisation des classes ouvrières que l'auteur amène alors le concept de droit à la ville en partant du constat que la conceptualisation de la ville doit être également du ressort de ceux qui la vivent au quotidien.

« Le Droit à la ville ne peut se concevoir comme un simple droit de visite ou de retour vers les villes traditionnelles. Il ne peut se formuler que comme un droit à la vie urbaine, transformée, renouvelée » (Lefebvre, 1968, p. 108).

Par opposition à la situation de l'époque (et toujours actuelle) où planificateurs, architectes, promoteurs et autres experts détiennent un pouvoir immense sur la production de l'espace urbain, Lefebvre cherche à renverser la vapeur en proposant un rôle central des habitants dans l'élaboration de la ville et des dynamiques urbaines avec pour ambition « que la réalité urbaine soit destinée aux *« usagers »* (Lefebvre, p. 118). Plus qu'un droit à un espace particulier, le droit à la ville est pensé comme un droit à des types de relations et d'activités qui se base sur deux piliers : l'appropriation et la participation.

L'appropriation a pour objectif de donner la possibilité aux populations d'occuper l'espace urbain à des fins de loisirs, de partage et de créativité. Mais l'appropriation, selon Lefebvre doit également permettre de réinventer à grande échelle la ville en tant qu'entité

spatiale et politique (Purcell, 2009). Elle implique également le droit à ce que la ville soit un lieu qui réponde aux besoins de ses habitants. Emploi, logement décent, nourriture et toute une série de services feraient partie des éléments *nécessaires* à une ville ainsi pensée et conçue. L'appropriation se pense donc dans une articulation entre le temps présent, par la façon d'occuper l'espace, et une projection future qui exige la création d'espaces nouveaux permettant une vie urbaine nouvelle, égalitaire, et pourvue de sens.

La participation, quant-à-elle, revendique le droit de prendre part aux décisions qui façonnent la ville. Ces décisions concerneraient d'abord les actions de politique générale et de planification de l'espace urbain, mais incluraient également les choix d'investissement des grandes entreprises, les choix des fondations en matière de stratégie de développement, les projets d'actions de différentes ONG et des associations. Lefebvre insiste sur le fait que les habitants devraient occuper une place *centrale* dans ces décisions. Cela demande parfois de refonder des processus identitaires dans le sentiment d'appartenance à un collectif. A titre d'exemple, le controversé droit de vote des étrangers lié au lieu de résidence et non à la nationalité, témoigne de cette vision globale de la participation des citoyens à la société urbaine.

De la lutte de classe à l'engagement citoyen : élargissement du concept de droit à la ville

Dans son ouvrage de 1972, *Espace et politique*, Henri Lefebvre propose de préciser son concept de droit à la ville. Il le définit alors comme le droit des « citoyens-citadins, et les groupes qu'ils constituent à figurer sur tous les réseaux et circuits de communication, d'information, d'échange ». Il va plus loin en précisant les formes de gouvernance adéquates pour rendre le droit à la ville réel dans l'espace urbain, « *ce qui ne dépend ni d'une idéologie urbanistique, ni d'une intervention architecturale, mais d'une qualité essentielle de l'espace urbain : la centralité* ». Bien qu'il précise peu ce qu'il entend par ces structures de centralité, il semble l'associer à une opposition formelle de la logique de ségrégation et d'exclusion qui est au cœur de la ville capitaliste.

Lefebvre, en remplaçant la classe ouvrière par tout type de citoyen, élargie le spectre du droit à la ville comme un engagement et un positionnement sociétal global qui peut

s'appliquer finalement à chaque individu. Dans un article de 2014 qui revient sur la pensée de Lefebvre, le sociologue Jean Pierre Garnier, semble trouver dans ce glissement la cause d'un manque profond d'investissement du prolétariat dans les batailles politiques qui structuraient alors le débat politique (Garnier, 2014). Un « *rendez-vous historique manqué* » (ibid) qui eu pour conséquence de changer les catégories de populations mobilisées et mobilisables par les pensées et les actions progressistes : le citoyen, individu aux multiples facettes et aux multiples appartenances, permet de jouer la carte de la pluralité identitaire et ainsi ouvrir « un champ des possibles » infini dans les différentes mobilisations sociales (ibid).

Si les catégories changent, le principe fondateur du droit à la ville reste le même. Il garde pour objectif de créer des mouvements de résistance humaniste, sociaux, et collectifs face à l'oppression néolibérale et capitaliste (Castells, 1977 ; N. Smith, 1996). Là encore, les matérialités concrètes du droit à la ville restent floues et les processus pour les mettre en œuvre abstraits. Pour pallier cela, la communauté internationale, suite au forum mondial urbain de Barcelone, se propose en 2004 de rédiger une « *charte mondiale du droit à la ville* », qu'elle définit comme un processus qui « met l'accent sur l'amélioration de la qualité de vie des personnes, de leurs logements et de leurs quartiers, une meilleure qualité de vie de la ville mais aussi de la zone rurale. Le droit à la ville est un mécanisme de protection de la population qui vit dans les villes ou régions souffrant d'un processus d'urbanisation accéléré. Cela implique la mise en exergue d'une nouvelle forme de promotion, de respect, de défense et de réalisation des droits civiques, politiques, économiques, sociaux, culturels et environnementaux garantis par les instruments régionaux et internationaux des droits humains.

Bien que cette définition ait l'intérêt de mettre en action un concept académique, elle semble occulter le fait que le droit à la ville s'inscrit avant tout dans des revendications de résistance citoyenne contre le pouvoir décisionnaire. Les revendications du droit à la ville, au-delà de disposer d'un statut juridique dans le droit international comme suggéré dans la définition, doivent également venir d'une réelle volonté citoyenne de revendiquer une parole dans les décisions prises à l'échelle urbaine et dans la création de l'espace. C'est ce qu'avance notamment David Harvey dans un article plus récent. Après avoir défini le droit à la ville comme « *le pouvoir collectif de remodelage des processus d'urbanisation* » (Harvey, 2008), il

insiste sur le fait que ce dernier se promeut via de nouveaux « *liens sociaux* » entre citoyens, d'une nouvelle « *relation avec la nature* » (en lien avec une forte montée des consciences écologiques), de nouvelles « *technologies* », de nouveau « *styles de vie* », ou encore de nouveaux processus « *d'esthétisme* » en ville (ibid) fait par et pour le citoyen. En quelques mots l'essor, d'une nouvelle civilisation qui pense autrement la politique, la solidarité, l'engagement citoyen et l'écologie (Garnier, 2014). Toujours selon Harvey, ces « *mouvements de citoyens* » qui s'opposent ou revendiquent, et les « *espaces d'espérance* » constitués par des processus d'appropriation ou de création de lieux alternatifs, avec ou sans le soutien des pouvoirs publics, peuvent constituer des formes concrètes où s'expérimentent des manières « *utopiennes* » de pratiquer l'espace urbain. C'est ce que Edward Soja appelait déjà le « *postmodernisme* » dans un livre publié en 1989, c'est à dire des formes de culture critiques et alternatives qui se caractérisent par des pratiques et des paradigmes de pensées renouvelées.

Sortie du cadre théorique, la portée pragmatique du droit à la ville se fait plus rare. Néanmoins certains mouvements sociaux semblent se fédérer, de manière directe ou indirecte, autour d'une réappropriation de l'espace urbain. De fait, les enjeux pour lesquels le droit à la ville est actuellement mobilisé sont sensiblement différents de ceux que connaissait Lefebvre dans le Paris des années 1960 : la mondialisation des flux, la crise écologique, les oppressions des nombreuses minorités, les luttes sociales ethniques et raciales ou encore la multiculturalité des villes plus ou moins assumée, sont autant de causes qui fédèrent aujourd'hui des processus de rassemblement et de résistance (Garnier, 2014). Chaque mouvement de lutte, s'ancre donc dans de nouvelles réflexions du penser et du vivre ensemble qui structurent l'espace urbain au quotidien et questionnent les modalités de sa production.

Les limites théoriques et sociétales du droit à la ville

Malgré une définition relativement large et abstraite, Le droit à la ville a eu un beau succès chez les théoriciens de l'urbain. Ce succès semble s'expliquer en partie par le fait que, de Lefebvre à Harvey, le droit à la ville se définit peu dans la pratique. Bien que ce soit une approche facilement mobilisable par les penseurs de la géographie radicale et critique, il en ressort un vaste fourre-tout dans lequel on s'efforce de faire tenir de multiples éléments,

disparates et parfois paradoxaux. Le droit à la ville est alors à la fois un droit à l'espace politique (participation citoyenne), un droit à l'accès à l'espace public, un droit de dessiner et d'élaborer les espaces publics, un droit de définir ces espaces, un droit de ne pas être surveillé ou encore un droit à un environnement de qualité.

Mais c'est peut-être là aussi une des forces du droit à la ville : il permet une flexibilité des citoyens dans les choix qu'ils peuvent faire pour se réapproprier l'espace urbain. Dans un univers mondialisé aux crises multiples, de plus en plus multiculturel, les combats individuels et les systèmes d'appartenance identitaire des individus sont souvent nombreux, diversifiés, composés de nombreuses facettes. Peu importe la forme de la lutte, le droit à la ville, comme le disent Purcell (2007) et Harvey (2008), serait présent à partir du moment où il y a revendication d'un individu ou d'un groupe à habiter l'espace. Force est de constater aujourd'hui, que la diversité des combats à l'œuvre dans les sociétés urbaines, n'ont pas réussi jusqu'ici à empêcher une certaine hiérarchie sociale dans l'accès aux ressources, aux richesses et donc à la production de l'espace et de la politique (Garnier 2014). Par manque de définition concrète et pratique, le droit à la ville se voit limité dans son instrumentalisation politique et sociale (Mitchell, 2004).

La question des échelles d'action et de revendication dans les différentes luttes urbaines est une deuxième limite importante de la conceptualisation actuelle du Droit à la ville. Il existe un risque que le droit à la ville soit compris comme nécessairement lié, d'une manière ou d'une autre, à l'échelle urbaine, et « *que le droit à l'habiter soit, dans une certaine mesure, mieux adapté à l'échelle urbaine qu'à des échelles plus vastes* » (Purcell, 2006). Cela implique que les concepts de réappropriation de l'espace n'existeraient qu'à une échelle très locale : celle à laquelle les habitants développent des relations intimes avec leur environnement, à savoir la rue, le quartier ou la commune lorsque cette dernière ne dépasse pas un certain seuil démographique.

Or, un droit à la ville défini de la sorte saboterait une indispensable flexibilité dans les espaces appropriés par les citoyens, mais également dans la possibilité de faire valoir ces alternatives comme un véritable mouvement de fond, qui permettrait de repenser collectivement le rapport aux autres et au monde. Selon Max Purcell, « *le droit à la ville de Lefebvre semble suggérer que la ville, en tant que lieu auquel chacun devrait avoir droit, aurait*

quelque chose de magique, d'une importance critique. Il suggère donc qu'un droit à la campagne n'aurait pas la même importance ». Même s'il est vrai que la ville fut le territoire d'expérimentation des processus néo-libéraux, et donc des dynamiques d'oppositions qui vont avec, cette distinction semble aujourd'hui désuète. D'abord parce que les frontières entre l'urbain et le rural sont de plus en plus poreuses (Chalas, 2008), mais également parce que de nombreuses luttes anti-capitalistes structurent actuellement les lieux de campagne (entendu ici comme des espaces avec un faible taux d'habitants au mètre carré en comparaison avec des centres-villes). Afin de palier à cette segmentation des échelles, Max Purcell propose que le droit à la ville renvoie finalement à un droit de l'habiter (Purcell 2017), ce qui permettrait de décentrer le concept à des échelles plus larges, à l'intérieur des limites administratives de la ville comme à l'extérieur. Le droit à la ville comme revendication spécifique à des espaces urbains ne serait qu'un élément d'une revendication plus vaste dans la façon de vivre et de penser la société (N. Brenner, 2000).

Se joue aujourd'hui donc dans les villes moyennes une complexité quotidienne qui s'invente entre précarité et créativité, entre relégation et autonomie. Au fond, les villes moyennes concentrent à la fois les maux et les espoirs de notre temps. Oubliées pendant longtemps des pouvoirs publics et des démarches scientifiques, de nombreuses villes moyennes concentrent aujourd'hui des processus de précarité et de paupérisation. Prisonnières de la trajectoire de métropolisation, imposée actuellement par les gouvernements, ces villes sont souvent prises dans l'étau d'arbitrages politiques en faveur de l'attractivité et aux détriments de leurs spécificités. Néanmoins tout ne va pas si mal dans les villes moyennes, et ces dernières constituent également des terres d'innovation et de progrès renouvelés. Car s'il y a bien un intérêt que soulèvent les villes moyennes, tant dans la pensée scientifique que dans l'action politique, c'est qu'elle offre une image inversée du modèle de métropolisation. Alors que la métropole est synonyme de stress urbain, de surconcentration et d'augmentation des inégalités, de pollution et d'un certain manque de nature en ville, la ville moyenne quant-à-elle constitue un avatar du « *bien vivre* » réaffirmant des processus d'appropriation citoyenne, de participation et d'alternative. Des villes, par leur taille intermédiaire, propices aux espaces d'expérimentation et à l'émergence d'un droit à la ville renouvelé. Le jardinage urbain peut alors devenir un outil permettant aux villes moyennes de

réinventer certains quartiers, et de permettre aux citoyens des fonctions améliorant éventuellement leur cadre de vie.

1.3 Les jardins urbains face à la précarité urbaine

Nous proposons, dans cette partie de notre cadre théorique, de concentrer le regard sur la manière dont le jardinage urbain et les crises ont dialogué au fil de l'histoire, et de comprendre les fonctions du jardinage pour des personnes en situation de précarité. Ressort de ce panorama que, si les dynamiques du jardinage urbain en France sont anciennes, les processus de crises actuelles font émerger de nouvelles formes de jardinage, et que ces dernières peuvent aider des personnes en situation de précarité en termes d'aide alimentaire, de liens sociaux, ou de montée en compétences professionnelles, ils peuvent également entériner des injustices urbaines et participer au développement néolibéral des villes. Ce cadre théorique nous permet d'induire, que les liens entre précarité et jardinage doivent être replacés dans la singularité de chaque ville et demande de croiser les échelles d'analyse pour comprendre les différents acteurs qui influencent la forme et les fonctions des jardins. Enfin la littérature scientifique sur le sujet montre que les projets de jardinage ont majoritairement été recensés dans les grandes métropoles où à l'étranger. Porter des études sur le jardinage urbain dans des villes moyennes françaises en difficultés ouvre donc la voie pour explorer des formes originales de création de l'urbain et des sociabilités qui s'y déroulent. Ce cadre théorique sur les liens entre jardinage urbain et précarité débouche sur le système d'hypothèses qui a guidé nos recherches sur le terrain.

1.3.1 La relation entre jardinage et réduction de la précarité est-elle établie par la littérature ?

Alors que la production alimentaire est souvent perçue comme un fait appartenant aux espaces ruraux, cette dernière a pourtant toujours été présente dans les villes (Pothukuchi et Kaufman 1999). Au Nord comme au Sud, elle a pris des formes plurielles au fil de l'histoire, mais a toujours composé et imprégné le tissu des villes, si bien que certains auteurs considèrent la production alimentaire comme « *un fait urbain total* » impliquant l'intégralité

des villes et des quartiers (Duchemin 2010). Depuis quelques temps, la production alimentaire en ville semble connaître un regain d'intérêt pour les populations urbaines, comme en témoigne l'émergence de nombreux jardins partagés dans les grandes villes du Nord, les marchés de quartiers valorisant des producteurs locaux, les filières courtes ou les formes de jardinage communautaires (Soulard, 2014). Selon plusieurs travaux, (Jarosz 2008, Renting et al 2003, Aubry et al. 2012), ces différents projets offrent des alternatives au système alimentaire moderne et introduisent des espaces associés à des dimensions de bien-être et à un environnement de qualité (Holloway et Kneafsey 2000). Aujourd'hui, les nouvelles formes de précarité émergeant dans les villes anciennement industrielles, invitent à questionner, à nouveau, les fonctions du jardinage urbain pour les populations en situation de précarité. Un panorama historique des formes de jardinage urbain, au Nord comme au Sud, montre que ces dernières sont souvent corrélées à des périodes de crises.

Lorsque le jardin naît de la crise : panorama géo-historique

En effet, si le jardinage urbain a toujours existé dans les villes, une partie de la littérature scientifique sur le sujet se concentre sur les liens entre précarité et jardinage dans des contextes géographiques allant du Nord au Sud, allant des grandes capitales du monde à des villes plus petites. Capitales comme petites villes sont aujourd'hui le théâtre d'expression de nombreuses alternatives citoyennes où le jardinage prend souvent une place importante. En France, les jardins ouvriers illustrent ces formes d'agriculture urbaine qui caractérisent le tissu urbain tout au long du 20^{ème} siècle.

Les jardins ouvriers trouvent leur origine dans le mouvement du « *terrianisme* » porté en 1896 par l'Abbé Lemire. Elu à l'assemblée nationale en tant que député, l'Abbé Lemire créa cette même année, la Ligue Française du Coin de Terre et du Foyer, afin de déployer et de valoriser les jardins potagers pour les familles ouvrières. A cette époque, les fonctions assignées aux jardins ouvriers étaient diverses. Ils étaient à la fois des lieux, permettant de réduire la pauvreté ouvrière, d'améliorer les conditions de vie des familles grâce à des espaces extérieurs et grâce à l'amélioration de l'économie familiale. En outre, les jardins ouvriers étaient également pensés par l'Abbé Lemire comme des espaces permettant de diffuser des valeurs moralisantes, chrétiennes et sociales comme la lutte contre l'alcoolisme ou les valeurs

d'attachement à la terre et à la famille (Consales, 2018). Le mouvement des jardins ouvriers a permis de faire émerger un véritable modèle de jardin nourricier pour les familles ouvrières (Cabedoce et Pierson, 1996). L'implantation des jardins ouvriers a suivi des logiques particulières : alors que les jardins étaient à destination principale des familles ouvrières, c'est dans les régions industrielles que les jardins familiaux vont majoritairement émerger, au cœur des faubourgs industriels, en périphérie des villes ou à proximité des quartiers ouvriers. Des jardins ouvriers émergent alors au Mans, à Alès, à Saint Etienne, à Roubaix, à Vitry le François, à Bourges, à Amiens, au Creusot et dans toutes les autres villes structurées alors par une forte population ouvrière. Les sections locales de La Ligue française du Coin de Terre et du Foyer participent, en partenariat avec les mairies et les industries, à occuper des terrains pour développer des projets de jardins ouvriers. Une démarche reprise par nombres d'associations et d'entreprises industrielles qui ont également participé au développement des jardins ouvriers.

L'historien des jardins ouvriers, Pierre Desnos rappelle en effet que si la Ligue a joué un rôle important dans l'histoire des jardins ouvriers, elle n'est à l'origine que d'une partie des jardins qui ont réellement émergé (Desnos, 2018). Nombre de jardins ouvriers ont été créés de manière autonome par des associations locales, des philanthropes se retrouvant dans les valeurs annoncées du terrianisme et souhaitant aider les populations à faible ressources économiques, un grand patronat favorisant pour ses employés un cadre de vie jugé, selon eux, agréable en dehors de l'entreprise, répondant ainsi à une vision paternaliste des grandes entreprises pour ses employés alors à la mode lors du 20^{ème} siècle, ou encore des élus locaux s'associant aux démarches des associations locales et de la Ligue Française du Coin de Terre et du Foyer (ibid). Les jardins ouvriers vont connaître une période de développement important pendant la seconde guerre mondiale. Le gouvernement de Vichy offre pour la première fois un statut juridique aux jardins ouvriers (loi du 31 octobre 1941) et encourage fortement leur déploiement dans toutes les villes françaises. La Ligue Française du Coin de Terre et du Foyer est alors dans l'obligation de collaborer avec le régime.

Les jardins ouvriers ne sont pas les seules formes de jardinage à destination des personnes en difficultés sociales ou économiques. Pendant la seconde guerre mondiale, le gouvernement de Vichy a incité les populations urbaines à jardiner en ville. Les jardins, prenaient des formes tantôt individuelles, tantôt partagées et se déployaient dans les

différents quartiers des villes. Une démarche que le régime de Vichy a associé aux idéologies liées au retour à la terre alors proclamées. Plébiscités par certaines populations vivant sous rationnement, les jardins urbains étaient alors perçus comme un outil favorisant la résilience économique et alimentaire pour de nombreuses familles : ils répondaient aux besoins alimentaires des familles, et participaient à la création de filières de ventes informelles permettant aux familles de dégager un petit revenu associé à la production agricole (Mok, 2014). L'historienne Béatrice Cabedoce (1996), rappelle que la seconde guerre mondiale a permis d'accroître considérablement le nombre de jardins urbains en France : en 1950, les jardins potagers urbains étaient trois fois plus nombreux qu'avant la guerre. A partir des années 1960, les jardins urbains vont connaître une perte cruciale de leur surface : les villes, alors en pleine expansion, s'orientent vers la construction de nouveaux quartiers en préemptant nombre de terres jardinées (ibid). Il faut attendre le tournant des années 2000, pour que les jardins potagers urbains fassent l'objet d'un nouvel intérêt : perçu comme des espaces perpétuant la mémoire collective, des liens sociaux et favorisant la biodiversité dans des villes en manque d'espace vert, les jardins potagers urbains ont fait l'objet d'une patrimonialisation, participant à valoriser la mémoire ouvrière (Pailhès, 2011) et d'un renouveau, amenant des communes à développer, dans certains quartiers, de nouveaux jardins potagers (ibid).

C'est également pendant la seconde guerre mondiale que naît à l'étranger d'autres formes de jardins potagers urbains qui vont permettre à une partie importante de la population de faire face aux pénuries alimentaires. Aux États-Unis et en Australie, le jardinage urbain est plébiscité entre 1940-1945 afin de permettre l'expédition de la production agricole des campagnes sur le front. Les gouvernements américains et australiens interviennent et financent massivement le développement de jardins communautaires, ouvriers ou associatifs (Mok, 2014). L'objectif est triple : pallier les rationnements, favoriser l'accès à une alimentation produite localement pour les populations urbaines et réserver une partie de l'alimentation produite dans les campagnes pour les soldats partis sur le front (Brown et Carter 2003). A la sortie de la guerre, ces jardins potagers, sont renommés les « *liberty gardens* », en référence à l'effort de guerre auxquels ils ont contribué. Le chercheur Mok (2014) estime en effet qu'en 1945, 20 millions d'Américains disposaient d'un jardin potager en ville et que 40 % des fruits et légumes vendus provenaient des jardins potagers urbains (Mok, 2014). En France,

la seconde guerre mondiale a également entraîné un fort accroissement de jardins cultivés en ville.

A partir des années 80, de nouvelles crises sociales et économiques émergent, à l'image des récessions connues par certaines villes, et entraînent l'émergence de nouvelles formes de jardins potagers en France. Comme nous l'avons vu précédemment, certaines villes sont marquées aujourd'hui par des nouveaux processus de précarité : déclin urbain (Rousseau et Béal, 2018), quartiers de relégation où se concentre la précarité (Donzelot, 2009), friches urbaines et délaissement de certains espaces (Ambrosino, 2005). Ces nouvelles dynamiques de précarité, ont entraîné l'émergence d'un tissu d'association misant sur le jardinage urbain pour accompagner les personnes en difficultés (Demailly, 2015). A Saint Etienne, A Roubaix, à Marseille, à Montreuil et Paris des jardins potagers voient le jour. Ils prennent la forme de jardins partagés s'installant sur les friches urbaines et les espaces délaissés (Barthélémy et al, 201), de jardins communautaires, de jardins de réinsertion sociale à destination des chômeurs ou encore des jardins visant à intégrer des personnes subissant des handicaps ou venant de l'immigration (Paddeu, 2012), des jardins permettant à des familles en situation de précarité d'atteindre une certaine autonomie alimentaire (Deville et Brondeau, 2015) ou encore des jardins « *ethniques* » cultivant des variétés de fruits et de légumes exotiques permettant à des familles d'origine étrangère d'avoir accès facilement à des produits alimentaires correspondant à leurs préférences culturelles (Hochedez, 2018). Si les études manquent encore sur les liens qu'entretiennent jardinage urbain et nouvelles précarités urbaines en France, de premières recherches montrent que ce sont bien les crises urbaines actuelles qui incitent à l'émergence de jardins potagers urbains. A Grand Synthe, dans le Nord de la France, dans un contexte économique où le taux de chômage atteint 28,4% en 2017 (INSEE 2020), soit trois fois la moyenne nationale, et où le taux de pauvreté est de 31% en 2017 (ibid), la mairie a souhaité ancrer la commune, à partir des années 2010, dans le mouvement des villes en transition (Clochey, 2016) en renforçant les politiques écologiques et sociales. Parmi ces politiques, la commune a développé en priorité des jardins potagers aux pieds des immeubles des quartiers populaires. A Détroit, ville qui connaît actuellement une importante décroissance démographique à la suite de l'arrêt définitif de la production automobile du Michigan à partir de 1956, les problèmes de pauvreté et de chômage en découlant, tout comme la crise politique qui en a suivi (Paddeu 2018), ont entraîné une réappropriation des

territoires vacants pour les populations pauvres étant restées sur le territoire. Profitant du départ massif des classes moyennes et supérieures de la ville, laissant nombre de parcelles libres et abandonnées, des citoyens y ont implantés des jardins potagers (ibid). En Europe du Sud également, une pauvreté grandissante, depuis la crise financière de 2008, a invité les pouvoirs publics à investir dans le déploiement de jardins potagers urbains (Anthopoulou et al. 2017 ; Moran et de Casadevante 2014). Souhaitant contourner la détérioration des conditions de vie et voulant lutter contre les privations sociales et économiques causées par des mesures d'austérité imposées par les ajustements budgétaires (Mousselin et Scheromm, 2015 ; Sachse, 2020), les jardins potagers urbains sont ici perçus par les pouvoirs publics comme des espaces qui peuvent construire une résilience et qui peuvent aider des personnes en difficultés (Pourias et al, 2012 ; Paturel et Ndiaye, 2020). Cette manière de voir la résilience alimentaire peut également influencer la perception des citoyens de leurs villes. La géographe Joëlle Salomon Cavin rappelle ainsi que l'agriculture urbaine est en mesure de construire des villes perçues comme fertiles, contre la stérilité du tout béton, et donc davantage appréciées dans les imaginaires collectifs (Salomon Cavin, 2012). Le jardinage urbain peut ainsi permettre de repenser la ville dans son ensemble (ibid).

Enfin, le jardinage urbain a également été plébiscité, à partir des années 1970, comme un outil permettant de lutter contre la grande pauvreté dans les pays du Sud. Le jardinage urbain dans les grandes villes du Sud s'ancre en effet dans des pratiques de cultures maraîchères et d'élevages informels qui se déploient dans chaque quartier et qui permettent à nombre de familles de dégager des revenus (Robineau, 2015). Au niveau international, le jardinage urbain est également devenu un pilier des programmes d'amélioration de l'habitat urbain des Nations Unies et de la FAO initiée dans les années 1990 (Soulard, 2014). L'intérêt des Nations Unies à l'égard du jardinage urbain est né d'une étude proposée par l'UNICEF en Ouganda au début des années 1980 (Taylor in Mougeot, 2006). Cette dernière concluait que le jardinage urbain « *procurait suffisamment de denrées alimentaires et qu'il n'était donc pas nécessaire d'y introduire de nouveaux programmes d'aide alimentaire, malgré les bouleversements civils que le pays traversait durant ces années* » (ibid). A cette même période, de nombreuses études ont commencé à analyser le rôle du jardinage urbain dans les grandes villes du Sud. Le numéro de Food and Nutrition Bulletin (vol.7, n°3, septembre 1985), dédié à la production alimentaire des ménages urbains fit à ce titre date. Pour la première

fois, des études de divers pays étaient compilées pour dresser un bilan général du jardinage urbain dans les pays du Sud : les conclusions de cette étude caractérisaient le jardinage urbain comme un phénomène global, présent dans des contextes économiques différents, des climats variés et dans tout type de cultures (Smit 1996). Suite à ces différentes études, la production alimentaire en ville commença à être perçue par les organisations internationales comme un réel levier de développement. En effet, face au constat d'une urbanisation galopante dans les pays du Sud et d'un exode rural majeur entraînant une augmentation des inégalités et une dégradation des conditions de vie pour une majeure partie de la population, la FAO et les Nations Unies soulignaient de prendre conscience des perspectives offertes par le jardinage urbain « *et [de] commencer à dégager la voie et à fournir une assistance à cette activité aux avantages nombreux* ». Tout en admettant que le jardinage urbain ne pouvait pas répondre à des inégalités économiques structurelles, il était tout de même considéré comme un pilier des politiques publiques fournissant de réels avantages économiques pour les populations défavorisées en améliorant notamment leur sécurité alimentaire et leur niveau de vie.

Néanmoins, les périodes de crise ne sont pas les seules périodes propices à l'émergence du jardinage urbain. Depuis le début des années 2000, le jardinage urbain gagne en visibilité et en popularité dans les pays du Nord. Les projets sont recensés dans les médias (Darly et McClintock, 2017), font l'objet d'études d'expert et de recherches scientifiques (Soulard, 2014) et sont même présents dans les différents programmes électoraux (Lagneau, 2019). Dans la plupart de ces écrits, les auteurs célèbrent le retour d'une production alimentaire en ville et soulignent les apports du jardinage urbain pour rechercher un modèle de développement durable (Gorgolewski et al., 2011; Lohrberg et al., 2016). Les acteurs de ces différents projets apparaissent diversifiés et répondent à des enjeux différents : alors que des citoyens voient en ces projets de jardinage urbain une possibilité de remettre du lien social dans leur quartier et d'accéder plus facilement à des endroits de nature, des entreprises s'orientent vers ces projets dans des dynamiques d'innovation et de création de capitaux (Lagneau, 2017). Ainsi, à côté des associations citoyennes, se retrouvent des acteurs comme Auchan, Carrefour, Vinci, Veolia, Suez et d'autres grandes multinationales qui, dans les pays du Nord, investissent dans de grandes fermes urbaines qui recherchent une production importante et qui visent à alimenter un marché de niche : les personnes voulant prioriser dans

leur modèle d'achat le local, sans forcément être regardant sur les pratiques agricoles et les modèles économiques qui prédestinent la production des produits (ibid). Enfin, il y a également les promoteurs immobiliers qui, sommés de construire de nouveaux parcs urbains pour répondre à la forte demande en logement dans les métropoles et plus généralement dans les villes à forte croissance démographique, intègrent maintenant dans leurs projets immobiliers, des espaces jardinés (ibid). Ainsi, certains auteurs soulignent qu'à Vancouver, Vienne ou Portland, le jardinage urbain reste lié aux schémas traditionnels d'investissement urbain (Quastel, 2009 ; Walker, 2016). Subventionnés fortement par les élus, ces projets citoyens ou entrepreneuriaux deviennent de véritables vitrines politiques d'une ville qui cherche à cultiver sa propre attractivité, son cadre de vie, et à s'orienter vers une croissance économique à travers des quartiers disposant également d'une plus-value paysagère et environnementale (Darly et McClintock, 2017). Ces projets de jardins, émergeant le plus souvent dans des villes à forte croissance économique et démographique, remettent en cause le constat fréquemment développé selon lequel les projets de jardinage urbain émergeraient uniquement dans des phases de crise économique ou sociale. Finalement, ces nouveaux projets qui se développent actuellement dans les villes en croissance montrent que l'autoproduction alimentaire peut également croître lorsque les capitaux économiques d'une ville prospèrent (ibid). Enfin dans d'autres villes comme Paris ou Berlin, l'accélération des dynamiques de jardinage urbain s'explique par la multiplication des jardins éphémères ou nomades (Demailly, 2015), qui remplacent les formes matérielles d'un espace souvent en attente d'un autre projet de développement (Nahmias, 2017). Ici, les jardins fonctionnent comme des espaces créatifs (Robert-Bœuf, 2018) associés à des phases de renouvellement urbain ou à des processus de gentrification de certains quartiers.

Le jardinage urbain semble donc être à la fois une réponse alternative à certains processus de précarité traversant les villes du Nord comme du Sud, comme il peut être intégré à des projets à forts capitaux ou à fortes croissances, participant à la continuité du modèle de développement urbain néolibéral et dominant (Ernwein, 2015). Les projets de jardins urbains peuvent être à la fois une stratégie d'adaptation à la précarité comme un outil favorisant la recherche d'une forte montée en capitaux économiques. Ainsi, en fonction des acteurs qui les portent et de la singularité de l'espace dans lequel ils évoluent, les projets de jardinage urbain sont alimentés par des attentes différentes et des ambitions contradictoires.

Dans tous les cas, les différentes études sur le jardinage urbain montrent que, dans des espaces aux enjeux extrêmement contrastés, dans des villes subissant des difficultés comme dans des villes à forte croissance démographique et économique, les projets de jardinage urbains restent plébiscités par tout une série d'acteur, grands groupes, élus, associations d'activistes, ou de particuliers en dehors de toute structure militante ou institutionnalisée.

1.3.2 Les jardins peuvent-ils permettre de lutter contre la précarité ?

Dans le contexte de crise de la Grèce de 2008, les chercheurs Partalidou et Anthopoulou (2015) ont montré que, y compris dans des contextes précaires, les motivations pour pratiquer le jardinage diffèrent en fonction des situations socio-économiques des individus (Wunder 2013) et différent dans le temps et dans l'espace. La motivation économique est ainsi toujours complétée par d'autres types de motivations dans le discours des jardiniers (ibid). Ces motivations peuvent être d'ordre psychologique, les jardins pouvant aider à surmonter un mal-être social, d'ordre physique lorsque les jardins sont des lieux permettant l'entretien du corps, d'ordre social pour créer de nouvelles interactions avec les individus, ou encore pour le bonheur d'être en plein air. A Rome, dans un contexte de précarité sociale et d'une urbanité fortement fragmentée, les jardins potagers profitent des interstices urbains pour se déployer, et participent à produire de nouveaux communs alimentaires et sociaux pour des populations en difficultés (Sachse, 2020). Ces conclusions rejoignent les travaux du géographe Eric Duchemin qui, ayant porté des travaux sur les projets de jardinage urbain à Montréal, a démontré la pluralité des fonctions des jardins potagers pour leurs jardiniers. Ces fonctions prennent de multiples formes allant de l'appropriation citoyenne des espaces vacants et de nouvelles manières de penser l'aménagement urbain, à la préservation de la biodiversité en passant par la gestion des flux de matière en ville, la montée en compétences des individus, la création d'espaces de loisirs, la capacité d'être en contact avec la nature (Duchemin, 2010 ; Lovell, 2010 ; Zasada, 2011). Cette multifonctionnalité du jardinage pour ses bénéficiaires s'observe également dans les formes de jardins héritées des jardins ouvriers, devenus jardins familiaux, que l'on trouve toujours dans les anciennes villes industrielles. Ayant porté des recherches ethnographiques et sociologiques sur les jardins familiaux, la chercheuse Florence Weber (2000) associe aux

jardins les différentes fonctions attribuées à l'espace domestique. Weber rappelle en effet que chez les populations ouvrières, il existe de nombreuses activités productrices en dehors des lieux officiels du travail : pour produire des biens et services qui sortent souvent du cadre de l'économie marchande pour s'ancrer dans des relations interpersonnelles. Et les jardins ouvriers sont souvent des lieux originaux pour observer ces formes de productions et de mise en lien des individus. L'auteur introduit alors le fait que, dans les jardins, l'appropriation des objets, des semences, des cabanes ou des planches de culture, les transforment en des objets personnels à la fois esthétiques et productifs. Ainsi, chaque « chose » dans les jardins garde les traces des caractéristiques personnelles de celui qui l'a créé ou aménagé (ibid). Ces relations entre les objets et les personnes ouvrent de nouvelles perspectives dans l'analyse des productions liées aux jardins. En effet, les jardins deviennent alors des espaces à la croisée d'une production alimentaire hors marché et d'une production d'espace personnel. Les jardins familiaux peuvent donc être considérés comme des espaces domestiques qui réunissent des fonctions aussi plurielles que l'appropriation d'un territoire, la construction d'un espace à soi autant qu'une production de légumes et de fleurs dans laquelle les jardiniers placent également leur personnalité. Ces objets ou production agricole entrent alors dans des formes d'échange de toute sorte, allant de la vente, à du don et du contre don : selon Weber donner ses légumes revient ainsi à cultiver la réciprocité ou sa propre notoriété. Le jardinage urbain apparaît ici comme une activité où les jardiniers cultivent en même temps que leurs légumes, leur dignité personnelle. Les rapports à soi et à l'espace qui peuvent s'inventer dans les jardins potagers ont également été théorisés par le chercheur Krasny. En prenant comme contexte des villes qui ont connu des moments marquants dans l'histoire, l'auteur explique que les jardins potagers peuvent également être des lieux où commémorer un passé et forger une mémoire collective (Krasny et al, 2009). Ainsi les jardins potagers, dans certaines villes, deviennent des espaces où se construisent un lien au lieu qui permet de renouer avec son épaisseur historique, sociale ou anthropologique (Berque, 2014). Par le jardinage, les jardiniers se connectent à leur ville et peuvent y puiser des émotions, des significations et des connaissances (Robert-Bœuf, 2018). Ainsi les jardins deviennent des lieux qui permettent aux personnes de renouer avec les récits de leurs villes ou de leurs communautés, et de participer à faire évoluer ces mêmes récits par le jardinage (Krasny et al, 2009).

Les jardins potagers urbains apparaissent également pertinents pour lutter contre la dépression, ou d'autres problèmes mentaux. Certains auteurs notent effectivement les avantages pour la santé mentale qui découlent de l'exercice d'avoir les mains dans la terre (Wunder 2013). Lee (2001) a étudié les relations qu'entretenaient les jardiniers avec leurs jardins, en reprenant notamment les besoins humains de la pyramide de Maslow. Ses recherches concluent que les jardiniers se sentent en meilleure santé, soulagés du stress et l'esprit apaisé lorsqu'ils exercent leurs activités de jardinage. Enfin, d'autres avantages sociaux et mentaux émergent dans les nouvelles relations qui se forment au quotidien entre les jardiniers. Dans la littérature scientifique, les jardins potagers urbains sont en effet considérés comme des espaces propices à la cohésion sociale et propice à la confiance en soi (Glover et al., 2005). Dans des contextes de marginalité sociale de certains groupes communautaires, dans des pays comme le Canada ou les Etats Unis, les jardins deviennent également des lieux où s'échange une culture populaire, des références propres à la communauté et des pratiques d'entraide. Les jardins potagers apparaissent ici comme des lieux propices à la reconstruction de liens émancipateurs autant pour les individus que pour les groupes sociaux ou communautaires (ibid).

1.3.3 Les jardins urbains dans les politiques publiques urbaines : une position ambivalente

Les jardins potagers peuvent également participer à creuser les inégalités et entériner des processus de précarité pour les bénéficiaires. En effet, il arrive que ces projets de jardins urbains soient, malgré eux, rattrapés par les préceptes de l'économie néo-libérale. Ils peuvent même véhiculer de nouvelles dynamiques ségrégatives pour les populations les plus pauvres. Les fonctions positives des jardins pour les personnes en situation de précarité demandent donc à être nuancées à la lumière des processus spatiaux, sociaux et politiques qui peuvent influencer le fonctionnement des espaces urbains et des sociabilités urbaines.

De récents travaux, s'ancrant dans le courant de la géographie critique, illustrent et soutiennent que les projets de jardinage urbain portent en eux d'importantes contradictions, en se situant à l'articulation entre les processus de néolibéralisation des villes européennes mais aussi dans des mouvements alternatifs à ces mêmes processus (McClintock, 2014). Dans certaines villes, les processus de précarité invitent les acteurs publics à réorienter les projets

de jardins urbains qu'ils administrent à destination des populations les plus précaires. Une équipe internationale de chercheurs composée d'Ana Espinosa Seguí, Barbara Maćkiewicz, et Marit Rosol (2017), a montré qu'en Espagne, la crise de 2008 a invité les élus de certaines villes à modifier les critères de sélection des bénéficiaires des jardins potagers. Dans la province d'Alicante par exemple, les jardins potagers étaient conçus pour l'usage des retraités. Suite à la crise, les initiatives de jardinage urbain ont été réorientées et recalibrées pour lutter contre la pauvreté et bénéficier avant tout à « l'inclusion sociale des individus touchés par la crise économique » (ibid). C'est également un contexte de crise, à Dublin, qui a invité les élus à réorienter nombre d'espaces vacants vers la création de jardins urbains. Les chercheurs Mary Corcoran, Patricia Kettle et Cian O'Callaghan ont montré que les espaces vacants post-crise de 2008 ont créé les conditions matérielles du développement de nombreux jardins potagers urbains. Appuyés par l'action publique, ces jardins à Dublin remettaient en cause les modèles néolibéraux du développement de l'urbain mais aussi la « responsabilité personnelle et d'auto-accusation que de nombreux Irlandais ont endossée pendant et après la crise ». Les jardins potagers ont ainsi servi de lieux de sociabilité et de diffusion d'idéologies politiques pour réorienter les valeurs de l'espace urbain et réorienter les modes de vie après la crise (ibid).

Si, certains gouvernements locaux voient dans le jardinage urbain une possibilité d'inventer de nouveaux modèles urbains, d'autres s'appuient sur les jardins urbains pour perpétuer des modèles de développement néolibéraux. Sarah Kumnig (2017) révèle, dans le contexte de la ville de Vienne en pleine croissance démographique, que les espaces jardinés sont graduellement exclus des périphériques par les gouvernements locaux, aux bénéfices d'espaces verts très entretenus, limitant l'appropriation des habitants de l'espace et la capacité des jardins à apporter des fonctions sociales et nourricières pour les jardiniers. Elle conclue alors que les jardins potagers, à Vienne, participent à d'importants processus de gentrification qui se déploient par une planification minutieuse de l'espace par les pouvoirs publics. Cette conclusion rejoint en partie les travaux de Flaminia Paddeu (2017) qui, ayant travaillé dans le contexte des villes en déclin industriel aux Etats Unis, rappelle que les projets de jardinage urbain plébiscités par les pouvoirs publics permettent de remobiliser des espaces délaissés à peu de frais dans des quartiers périphériques qui auraient également besoin du développement de nouveaux services et de nouvelles filières d'emploi. Ainsi, dans ces villes,

les jardins potagers urbains peuvent traduire un immobilisme politique en direction des personnes les plus pauvres et perpétuer des inégalités structurantes dans l'accès aux services et aux opportunités (ibid). A Paris, les formes de jardinage urbain peuvent être reliées à des processus d'urbanisation néolibérale. Les chercheuses Demailly et Darly (2017) soutiennent effectivement que les projets de jardinage peinent à conserver leurs sites dans une métropole parisienne en croissance et qui affiche des projets urbanistiques ambitieux. Les jardins potagers, dans le contexte des grandes métropoles françaises, sont bien souvent perçus par les pouvoirs publics comme des projets éphémères permettant d'apporter des fonctions sociales, économiques et culturelles dans un espace en attendant que ce dernier soit réinjecté dans des agendas d'aménagements publics ou privés (Deville et Brondeau, 2016). Les jardins potagers sont alors perçus par les élus comme des projets à moindre frais permettant de garder des usages et des valeurs marchandes dans un lieu spécifique en attendant que ce dernier soit l'objet de projet plus ambitieux (ibid). Certaines équipes municipales placent également dans ces projets de jardinage urbain un espoir pour permettre à leur ville de renouer avec l'attractivité : l'embellissement et l'animation culturelle des quartiers restent en effet un pilier important des politiques publiques souhaitant attirer les classes créatives, deux enjeux auxquels répondent les jardins urbains (Rousseau et Béal, 2018). Alors que certains acteurs portent l'agriculture urbaine comme un mouvement permettant la réappropriation des espaces vacants et favorisant des modes de vie alternatifs et inclusifs, les promoteurs d'un développement plus classique voient le jardinage urbain comme un moyen de gérer à peu de frais des espaces abandonnés et de valoriser des zones stratégiques. Les jardins potagers en ville ne sont donc pas sans ambiguïtés dans les politiques publiques, et ils présentent, notamment dans les villes en difficulté, une plasticité qui les rendent compatibles autant avec les stratégies néolibérales qu'avec les stratégies alternatives (ibid). Le déploiement des projets de jardinage urbain dans les villes en déclin, qu'ils soient associatifs ou municipaux, pose alors une question politique majeure : ces mêmes projets s'ancrent-ils réellement dans un projet urbain alternatif, ou sont-ils des étapes pour permettre à la ville de renouer avec la croissance ?

Ces contextes variés en termes d'intégration des jardins urbains dans des politiques publiques invitent à provincialiser les études critiques sur les jardins urbains. En effet, les contextes géo-historiques et l'orientation générale des politiques publiques locales traduisent

la possibilité ou non des jardins urbains à s'orienter vers des processus de lutte contre la précarité. Provincialiser les analyses sur le jardinage urbain, permet de replacer ces projets au cœur des différentes relations qui les composent : les paysages qui ont façonné les jardins potagers et qui influencent les pratiques, l'histoire politique d'une commune permettant de comprendre les processus d'accroissement des jardins potagers, leurs dynamiques d'inclusivité ou au contraire les exclusions dont ils se font l'outil. De manière générale, provincialiser les connaissances sur les jardins potagers urbains permet également d'élargir les lieux géographiques de la recherche critique pour y inclure des villes plus petites, secondaires, qui ont été relativement peu étudiées dans les pays du Nord (Fol, 2010). En portant davantage attention à ces villes secondaires, connaissant parfois des difficultés comme nous l'avons vu dans la partie précédente, et qui restent souvent indépendantes des grandes agglomérations dans la mise en place de leurs politiques publiques, il est possible de révéler des dynamiques citoyennes et politiques innovantes sur les jardins potagers urbains, et mieux renseigner les liens qu'ils peuvent entretenir avec différents régimes de précarité urbaine.

1.3.4 Le jardinage urbain face aux défis contemporains de la ville d'Alès : questions de recherche et hypothèses

Ces différentes connaissances scientifiques, sur les processus de crise dans les villes moyennes, et sur les jardins potagers urbains, nous ont permis de forger une question de recherche permettant d'emmener les réflexions sur le jardinage urbain plus loin : quels sont les liens entre jardinage urbain et précarité dans une ville française moyenne en crise ? Cultiver une telle question de recherche permet également de mettre le projecteur sur de nouvelles formes de création spatiale et sociale dans des villes moyennes en crise. En effet, si les villes moyennes ont fait l'objet de nombreuses monographies, les processus de précarités dans ces mêmes villes et les stratégies d'adaptation des citoyens à la précarité restent à leurs tours relativement peu étudiés dans la littérature scientifique (Fol, 2010). De plus, si le jardinage urbain a souvent été exposé dans la littérature scientifique comme un outil d'adaptation à la précarité, cette littérature s'est surtout construite autour d'analyses scientifiques portées dans les pays du Sud. Or, les nouveaux processus de précarité marquant les contextes européens, notamment dans certaines villes moyennes anciennement

spécialisées dans le tissu industriel, permettent de renseigner les liens émergents entre précarité et jardinage en France. Pour répondre à cette question de recherche, nous avons formulé trois grandes hypothèses.

Nous retenons, de ce cadre théorique, que le jardinage urbain a toujours noué des liens forts avec les processus de crise. L'augmentation de la pauvreté, la guerre, les crash financiers ou la perte substantielle de revenus pour les familles sont autant de motivations poussant à l'émergence de jardins potagers urbains au cœur des villes. Cette motivation d'ordre économique pour les familles se couple avec du foncier devenu libre dans les villes en crise et une relative permissivité favorable à l'émergence d'alternatives. Il existe aussi des projets de jardins potagers émergeant selon une autre logique : dans des villes à forte croissance, ils sont également perçus par les pouvoirs publics comme des outils permettant d'embellir la ville et d'orienter certains quartiers vers un développement jugé « durable ». Ce premier constat nous invite à développer l'hypothèse que, dans les villes moyennes en crise, deux logiques peuvent conditionner l'émergence de jardins urbains : une logique de précarité incitant les familles subissant des difficultés sociales et économiques, à s'orienter vers le jardinage, tout comme une logique de développement durable, portées par les élus, cherchant à améliorer le cadre de vie de certains quartiers et par extension l'attractivité de la commune.

Dans un second temps, notre cadre théorique renseigne la multifonctionnalité des jardins potagers urbains pour leurs bénéficiaires, y compris pour les plus pauvres d'entre eux. Autrement dit, dans des contextes de pauvreté, si accéder à des revenus supplémentaires peut constituer la motivation première des familles pour jardiner en ville, il est fortement possible que les avantages extraits du jardinage urbain dépassent la seule plus-value financière. La nature de ces fonctions varie selon la forme que prend le projet et des idéologiques qui animent les porteurs de projets. Nous tirons de ce constat l'hypothèse que les jardins potagers urbains dans les villes moyennes en crise en France apportent des fonctions variées à leurs bénéficiaires, et que ces fonctions se différencient d'un jardinier à l'autre. Cette hypothèse marque également l'importance de dépasser la seule précarité économique, pour comprendre comment les jardins peuvent être un outil à d'autres régimes de précarité, comme la marginalité sociale, une santé physique ou mentale fragile, un isolement subit ou vécu.

Enfin, porter un projet de jardinage urbain en ville peut également traduire de nouvelles formes d'injustice entre classes sociales, entre quartiers, entre communautés et individus. Ce constat nous amène à dépasser la stricte échelle du jardin potager dans nos analyses, pour renseigner les processus à l'œuvre à l'échelle de la commune et de l'intercommunalité. Nous émettons l'hypothèse, que les motivations des acteurs publics ou privés autour du jardinage urbain peuvent différer de celles des jardiniers eux-mêmes. De ces différences dans les discours et les pratiques, émergent des paradoxes dans les fonctions octroyées aux projets de jardinage urbain, et limitent la capacité des bénéficiaires à sortir de la précarité grâce à ces projets.

Le choix de la commune d'Alès

L'objectif de cette thèse est donc de révéler les articulations qui s'opèrent entre les pratiques de jardinage urbain et, un contexte de crise dans une ville moyenne française, connaissant actuellement des difficultés sociales et économiques : la commune d'Alès.

Le choix de la commune d'Alès a été motivé par plusieurs facteurs. Comme nous l'avons vu dans notre cadre théorique, les processus de précarité urbaine touchent actuellement majoritairement des villes anciennement spécialisées dans les industries. Nous avons donc porté notre regard sur cette catégorie de ville. L'Unité mixte de recherche *Innovation* porte des dynamiques de recherche essentiellement sur le pourtour méditerranéen, nous avons donc limité notre recherche aux régions voisines de la méditerranée. Dès lors, plusieurs villes, anciennement industrielles semblent vivre aujourd'hui des difficultés sociales et économiques : Lodève, Le Vigan, Ganges, Bessèges, Alès. Ces différentes communes ont structuré leur économie par des industries au cours du 20^{ème} siècle, le ver à soie, le textile, la chaudronnerie ou encore le charbon. Ces mêmes villes subissent actuellement le contrecoup de la fin de leurs activités économiques : les filières de textile à Lodève ont toutes fermées, les mines de charbon et la chaudronnerie sont à l'arrêt, les filières de la soie ont rapidement été concurrencées par un textile bon marché. De plus, du fait de leur localisation géographique, ces villes sont soumises aux difficultés entraînées par la concentration des opportunités et des services dans la métropole Montpellieraine. Dans toutes ces villes, les indicateurs de chômage et de pauvreté sont deux à trois fois plus élevés que la moyenne nationale. Sur ce premier échantillon, la commune d'Alès s'est rapidement imposée comme

un théâtre intéressant pour porter nos questions de recherches. Considérée comme ville moyenne, Alès abrite actuellement 39 535 habitants (INSEE, 2018), et constitue la plus grande commune parmi celles que nous avons préalablement sélectionnées. Cette taille urbaine nous a semblé propice à observer une diversité de sites jardinés. Contrairement aux autres communes, la commune d'Alès a été un ancien bassin minier et ce sont ces mêmes bassins qui ont été marqués par l'émergence des jardins ouvriers sous l'Abbé Lemire. Cet héritage ouvrier semblait favorable à la coexistence de différents projets de jardinage urbain.

Chapitre 2 : Méthodologie et outils d'enquête

La démarche de notre recherche a été majoritairement empirique. Elle repose sur la collecte de données de terrain principalement qualitatives auxquelles s'ajoutent des analyses sur les données statistiques de la commune d'Alès et de son agglomération. Ces différentes données nous ont permis l'interprétation des processus socio-spatiaux qui participent aux motivations des individus en situation de précarité à jardiner dans la ville et aux fonctions que ces mêmes personnes associent à leurs jardins. Nous avons également croisé les échelles d'analyse, de l'échelle individuelle à l'échelle urbaine pour mieux comprendre les liens qui peuvent exister à Alès entre précarité et jardinage. La méthode ainsi conçue déploie une pluralité d'outils des sciences humaines sociales, certains construits en amont des séjours de terrain, tandis que d'autres ont été mobilisés en situation.

Peu de recherches françaises ont étudié le jardinage urbain dans les villes petites et moyennes françaises et encore moins dans des communes qui, à l'image d'Alès, sont sujettes à des difficultés sociales et économiques. Par ailleurs, Alès est une ville minière qui a connu l'émergence des jardins familiaux de l'Abbé Lemire, et dont l'héritage est toujours présent dans la commune. Enfin, porter une enquête dans des zones pauvres confronte le chercheur à une série de défis méthodologiques. En effet, des questions d'éthique dans la manière d'approcher les enquêtés, de nouer des relations avec eux et d'échanger sur notre recherche se posent d'emblée avec acuité (Bouillon, Fresia, 2005). Notre protocole d'enquête a donc été ajusté au fur et à mesure de notre confrontation au terrain, aux situations de précarités économiques vécues par les enquêtés et aux récits de vie mettant en exergue des difficultés restant douloureuses pour nombre d'individus.

Ce chapitre reprend les éléments clés de notre démarche de recherche. Nous avons misé sur une complémentarité entre des approches spatiales et sociales. Il s'introduit par une courte partie reprenant le dispositif de recherche dans son ensemble, exposant les différents séjours de terrain que nous avons effectués à Alès et reprenant les données que ces séjours nous ont permis de mobiliser. Le chapitre présente ensuite nos différentes entrées méthodologiques en détaillant les outils utilisés sur le terrain, en justifiant les choix méthodologiques et en relatant les limites auxquelles nous avons été exposés tout au long de notre recherche.

2.1 Dispositif de recherche

Notre méthode de recherche repose principalement sur l'observation directe et sur des enquêtes par entretien. Ces deux approches sont complémentaires pour construire une « géographie du quotidien » dont l'objet est d'étudier les pratiques spatiales des gens ordinaires, à l'échelle de la pratique individuelle et du quotidien vécu par les habitants (Rigg, 2007). Une telle méthodologie demande de passer du temps sur le terrain, et d'essayer d'approcher la vie quotidienne des individus pour saisir leurs « *arts de faire spatiaux* » (Lussault M., 2000, p.18). L'enquête par entretien, formalisée par récit de vie, permet de comprendre la trajectoire des individus sur du temps long et de mieux comprendre les pratiques qu'ils mobilisent dans la ville comme dans leurs jardins. Plus précisément, nous avons choisi d'articuler notre recherche à travers quatre entrées méthodologiques complémentaires :

- A l'aide d'une recherche documentaire et d'une analyse d'indicateurs statistiques issus de la base de l'INSEE, nous avons essayé de décrire les processus de crises que traverse actuellement la commune d'Alès. L'étude des difficultés connues par la commune nous a servi de cadre pour mieux comprendre les liens entre précarité et jardinage. Nous avons ajusté ce cadre tout au long du processus de recherche, d'octobre 2016 à fin 2019. En effet les précarités vécues par les individus autant que l'émergence des jardins répondent également à des arbitrages, des enjeux, des situations sociales et économiques qui se déroulent à des échelles plus larges que la seule parcelle agricole : à l'échelle de la commune, de l'agglomération, de la région et même à l'échelle nationale. Il était donc important de replacer l'activité jardinière à Alès dans son théâtre urbain.
- Nous avons ensuite identifié les sites d'agriculture urbaine sur internet grâce à des recherches par mots clés et à des images satellitaires, puis directement sur le terrain. Localiser les sites nous a permis de comprendre l'inscription spatiale des jardins dans un contexte urbain de crise.

- Dans un troisième temps, nous avons procédé à une analyse paysagère des jardins grâce à des grilles de lecture paysagère. Comprendre les formes des jardins, les parcelles cultivées, les matériaux utilisés sont autant d'indices permettant de comprendre les enjeux sociaux qui traversent les jardins et les premières fonctions qui leurs sont attribuées.
- Enfin nous avons enquêté les jardiniers, à travers des entretiens semi directifs et des entretiens par récit de vie. Ces entretiens nous ont permis d'analyser les liens qu'entretiennent les jardiniers avec leurs jardins, de comprendre dans quelle mesure ils subissent ou non des situations de précarité, et enfin de comprendre la trajectoire de vie des individus et l'inscription des jardins dans cette même trajectoire de vie.

Ces différentes entrées nous ont permis d'analyser, sous plusieurs angles, les fonctions des jardins pour des individus précaires dans la commune d'Alès. Cette approche méthodologique est détaillée dans le tableau ci-dessous (tableau 1). Quatre séjours de terrain nous ont permis de mobiliser cette recherche :

- Après des recherches documentaires et bibliographiques en laboratoire dès l'automne 2016, nous avons effectué un séjour de terrain d'un mois à Alès, au printemps 2017. Ce séjour avait pour objectif de conforter les sites préalablement référencés, d'opérer des analyses paysagères des quartiers d'Alès et des jardins, de commencer une analyse documentaire au centre des archives d'Alès et de nouer des premiers contacts et échanges avec les jardiniers. Nous avons également effectué une première série d'entretiens avec les acteurs du territoire.
- Nous sommes retournés sur le terrain en septembre 2017, pour un séjour de deux semaines, afin d'effectuer les premiers entretiens semi directif avec les jardiniers, pour continuer nos analyses paysagères. Nous avons également complété nos entretiens avec les acteurs du territoire.
- Un troisième séjour a eu lieu au mois de Juin 2018. Nous sommes restés sur place quatre semaines. Nous nous sommes concentrés, cette fois, sur des enquêtes auprès des jardiniers et sur de la recherche documentaire dans le centre d'archives d'Alès et

dans la bibliothèque de l'écologie des mines d'Alès. C'est également à cette période que nous avons commencé des entretiens par récit de vie.

- Enfin, un dernier séjour de trois semaines a eu lieu pendant l'été 2019. Il a cherché à compléter les relevés paysagers, à faire des entretiens par récits de vie avec les jardiniers, à actualiser les données sur les sites agricoles et à vérifier certaines informations préalablement récoltées auprès des jardiniers enquêtés.

Sur le terrain, nous avons été confrontés à des difficultés pour rencontrer les acteurs publics et pour rencontrer certains jardiniers. Ces difficultés sont exposées dans la suite de ce chapitre. Une immersion plus longue, sur un seul et même séjour, aurait pu nous permettre de contourner ces difficultés en nous intégrant plus facilement dans les réseaux alésiens et auprès des jardiniers. Néanmoins, des contraintes, majoritairement financières, ne nous ont pas permis de nous immerger sur un temps plus long à Alès.

Tableau 1 : vue d'ensemble du dispositif de recherche

Approche favorisée de l'objet "jardin en ville"	Objectifs de recherche	Données	Modes de collecte	Interprétations des résultats
<p>Localisation et formes paysagères des jardins enquêtés.</p>	<p>Comprendre les évolutions sociales et économiques d'Alès et les difficultés propres à la commune.</p>	<p>Enquêtes bibliographiques sur l'histoire de la commune :</p> <ul style="list-style-type: none"> - carte des IRIS et données statistiques sur la commune - Bibliographie sur l'histoire urbaine de la région - Compte rendu des conseils municipaux de 1950 à nos jours 	<p>Outil en ligne Carte des IRIS Géoportail Données INSEE Articles scientifiques sur la géographie régionale. Documents en libre accès aux archives de la mairie d'Alès.</p>	<p>Analyse du paysage urbain :</p> <ul style="list-style-type: none"> - morphologie urbaine - Indicateurs et trajectoire de la précarité urbaine - Distribution spatiale et sociale des richesses. <p>Localisation des jardins urbains et analyse paysagère de leur parcelles et de leurs environnements immédiat.</p>
	<p>Comprendre l'inscription sociale et spatiale des jardins dans l'espace de la ville en crise.</p>	<p>Enquêtes géographiques et paysagères :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Localisation des jardins par des outils d'image satellite (google earth) et des ballades urbaines. - Revelés paysagers des formes de jardins, des cultures qui les composent, et caractérisation de leur environnement immédiat. - Compte rendu des réunions associatives de 1950 à nos jours (lorsque ces derniers étaient disponibles). - Entretiens semi directifs avec les cadres associatifs, les jardiniers et les pouvoirs publics. 	<p>Outils en ligne Quadrillage de la commune par quartier lors de ballades urbaines. Grille de lecture paysagère des jardins Documents archives des associations Grille d'entretien semi directif (première partie)</p>	
<p>Comprendre l'inscription des pratiques agricoles dans un contexte de crise urbaine (échelle des jardins et échelles des territoires)</p>	<p>Analyser les liens que les jardiniers précaires entretiennent avec leurs jardins. Comprendre l'appropriation des pouvoirs publics des dynamiques jardinières.</p>	<p>Enquêtes ethnographiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Entretien semi directif avec les jardiniers - Entretien semi directifs avec les pouvoirs publics pour comprendre leurs visons des jardins 	<ul style="list-style-type: none"> - Grille d'entretien semi directif avec les jardiniers - Grille d'entretien semi directif pour les pouvoirs publics - Analyse des outils de communication de la mairie (site internet, campagne de communication territoriale, discours dans responsables locaux dans les médias.) - Observations sur carnet de recherche <p>NB : L'approche des jardiniers s'avère parfois difficile. Nombre d'entre eux se méfiaient de nos questions et de notre volonté de comprendre leurs pratiques. La mise en place de relations régulières avec certains jardiniers a été une des clés pour accéder à la confiance le communauté. Malgré tout, mon enquête a été marqué tout du long par des refus de la part de certains jardiniers.</p> <p>L'appui de certains acteurs, comme médiateurs, a été également ici indispensable : l'association la Clède, l'association des Jardins Familiaux d'Alès, et les jardiniers Daniel, Antoinette et Henry.</p>	<p>Analyse du discours des jardiniers :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Conditions de vie des jardiniers - Pratiques agricoles - Représentations symboliques et sociales des jardins <p>Analyse du discours des pouvoirs publics :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Représentation des jardins (mis en parallèle avec la représentation de la ville) - Représentation des jardiniers urbains - Eventuelle intégration des jardins dans les politiques communales. <p>Analyse des systèmes de réseaux entre les différents acteurs urbains qui influencent, de manière ou indirecte, les formes des jardins et les pratiques agricoles.</p>
<p>Les pratiques jardinières comme trajectoire d'émancipation ? (échelle individuelle et familiale)</p>	<p>Comprendre les trajectoires de vie des jardiniers précaires.</p>	<p>Enquêtes Ethnographiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Enquête par récits de vie 	<p>Grille d'entretien par récit de vie.</p> <p>Le plus souvent, les enquêtes par récit de vie se sont effectuées en plusieurs temps. Gagner la confiance des jardiniers pour qu'ils se livrent sur des moments intimes de leur vie n'est pas évidente. La régularité des visites a permis à certains jardiniers d'évoquer leur vie avec davantage de confort.</p>	<p>Interprétation des parcours de vie et analyse de "l'arrivée" du jardin dans ces parcours.</p> <p>Analyses du parcours de vie des jardiniers :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Analyse des précarités qui ont marqué et qui marquent toujours les jardiniers. - Analyse des avantages et des inconvénients qu'apportent les jardins à la vie des jardiniers. - Avant le jardin, pendant le jardin et projets futurs : comprendre en détails ce que les jardins ont changé dans la vie des jardiniers.

2.2 Décrire la crise et la précarité à Alès

Notre projet de recherche ne porte pas sur les enjeux sociaux et économiques de la commune d'Alès. Néanmoins, comprendre les processus qui l'ont traversée, essayer de définir ce qui fait crise et les indicateurs de précarité qui lui sont liés, constituent une première étape pour comprendre ce qui se joue autour de l'activité jardinière. Il s'agit donc d'essayer de comprendre ce qui explique les difficultés que traverse actuellement la commune en replaçant cette dernière dans son épaisseur historique et géographique. En essayant de comprendre la commune dans sa complexité, nous avons également essayé de comprendre les indicateurs qui permettent d'expliquer l'évolution sociale et économique qu'elle a connue. Car la commune d'Alès et surtout son agglomération, nous allons le voir, hébergent autant des personnes aisées que des personnes en difficultés. Mais ces différentes catégories sociales correspondent à des espaces vécus différents traduisant les fractures qui caractérisent actuellement le territoire. Également, certaines filières économiques sont pourvoyeuses d'emplois, d'autres n'ont eu de cesse de licencier ces dernières années jusqu'à fermer complètement leurs portes récemment. Alès fait en effet partie de ces villes qui, anciennement spécialisée dans le tissu industriel, ont vécu la rapide transition de la France vers l'économie de service, augmentant les précarités à l'œuvre dans la commune. Cette histoire industrielle caractérise toujours nombre de dimensions actuellement vécues dans la commune que nous avons essayé de définir et d'analyser. Cette première partie du chapitre revient donc sur la méthodologie que nous avons mobilisée pour comprendre les évolutions d'Alès. Pour cela, nous avons choisi de croiser deux types de données : une analyse documentaire grâce à différentes sources bibliographiques (thèses, articles de presse, livres sur la commune, articles) pour comprendre l'épaisseur historique du territoire et les regards qui ont pu être construits sur la commune par le passé, et une analyse statistique de la précarité qui, grâce à des indicateurs objectifs, nous ont permis de dessiner les difficultés que traversent aujourd'hui la commune.

2.2.1 Une analyse documentaire pour retracer l'histoire d'Alès

Notre enquête sur la commune d'Alès a commencé par une analyse documentaire permettant d'approcher l'histoire de la commune et de son agglomération. Ancienne région

agricole structurée par la châtaigne et la soie, le Sud des Cévennes a connu un exode rural massif lorsque la commune d'Alès et d'autres communes du contour cévenol se sont spécialisées dans l'industrie minière. La commune a ensuite été le théâtre, tout au long du 20^{ème} siècle, de métamorphoses sociales et politiques qui ont changé les trajectoires paysagères, sociales et économiques de la commune.

Pour comprendre ces différentes mutations, nous avons d'abord collecté et analysé des archives, des études disponibles et des articles de presse, se rapportant à la commune et à l'agglomération. En s'aidant d'écrits et d'articles scientifiques, nous avons également profité des documents stockés au centre d'archives municipales d'Alès. Trois grandes catégories de documents nous ont permis de mieux comprendre les évolutions d'Alès :

- Les comptes rendus des conseils municipaux du début du 20^{ème} siècle à nos jours. Ces comptes rendus sont, jusqu'au début des années 2000, consultables sur de grands cahiers stockés au centre des archives d'Alès. On peut y lire les grandes décisions prises lors des conseils municipaux. A partir des années 2000, ce sont des fichiers numériques, également enregistrés aux centres des archives qui recensent les récentes décisions du conseil municipal. Ces différents documents ne pouvaient être consultés que sur place. Notre méthodologie de récolte des données a constitué à extraire des informations de ces comptes rendus de conseils municipaux permettant d'expliquer les grandes décisions qui ont marqués la ville et les enjeux qu'elle a traversés.
- Les coupures de presse traitant de la commune d'Alès de l'après-guerre à nos jours. Des coupures de la presse locale aux articles dans la presse nationale, chaque colonne parlant d'Alès a fait l'objet d'un recensement par le centre d'archives municipales, facilitant leurs consultations. Cette base de données nous a permis de comprendre les discours véhiculés sur la commune d'Alès, et les récits qui ont pu être construits sur cette dernière. Ces coupures de presses nous ont permis d'approcher des événements forts qui ont caractérisés la commune, des ruptures politiques et sociales et des descriptions des tissus sociaux et économiques du territoire. Ces coupures de presse sont également consultables sur place, au centre des archives d'Alès. Afin d'éviter de traiter les informations des articles comme des événements, nous avons replacé les

informations tirées des coupures de presse dans le temps long. Nous nous sommes concentrés sur des articles d'analyse de la commune, ou des articles retraçant une partie de l'histoire d'Alès. Pour cela nous avons choisi nos articles grâce au moteur de recherche interne du centre des archives en favorisant quelques mots clés : « *précarité* », « *pauvreté* », « *crise* », « *industrie* », « *quartier* », « *évolutions* », « *rupture* » ou encore « *politique* ». Afin de ne pas passer à côté d'un article intéressant qui ne disposait d'aucun de ces mots clés, nous avons également procédé, en parallèle de notre recherche numérique, à une analyse de toutes les coupures de presse qui parlent d'Alès, extraites de journaux imprimés et qui sont également stockés dans des classeurs au centre des archives. Cette recherche papier nous a permis aussi de récolter des données sur des évènements marquant permettant de comprendre les évolutions sociales et économiques qui ont traversé la commune.

- Des études issues de bureaux d'étude, des mémoires et des articles scientifiques parlant de l'urbanisme de la ville, de la construction de certains quartiers, d'un secteur économique particulier ou encore de l'évolution de la commune et de son arrière-pays. Ses travaux ont été récoltés au centre d'archives mais également sur internet et dans les bibliothèques universitaires de l'école des Mines d'Alès et de l'Université Paul Valéry de Montpellier. Nous avons trouvé peu d'études sur la commune d'Alès mais certaines d'entre elles nous ont permis de mieux comprendre l'évolution urbaine, les idéologies politiques qui l'ont marqué, et les formes de précarité qui se sont établies dans les quartiers.

Croiser ces différentes sources nous a permis de dresser une fresque de l'histoire sociale, économique et politique d'Alès. Nous avons choisi de classer ces données par ordre chronologique, en retenant les évènements qui permettent de retracer ce qui caractérise aujourd'hui la commune. La mise en récit de ce matériau historique et géographique a permis de comprendre les difficultés que traversent aujourd'hui la commune d'Alès. Nous avons complété notre analyse documentaire par une recherche d'indicateurs socio-économiques et démographiques caractérisant la commune d'Alès et son agglomération.

2.2.2 Une analyse statistique de la précarité à Alès

Mettre en récit la crise demande au chercheur de s'orienter vers des indicateurs objectifs. Ces indicateurs sont toujours relatifs et sont à replacer au sein d'un contexte régional voir national. Une ville n'est jamais en difficultés en soi, elle l'est en fonction d'une moyenne et d'une norme qui s'invente à une échelle plus grande. C'est donc dans cette même perspective de comparaison que nous avons souhaité expliquer les précarités actuellement à l'œuvre dans la commune d'Alès. Plusieurs indicateurs sociaux nous ont semblés pertinents à mobiliser pour notre étude :

- Les indicateurs sociaux économiques de l'INSEE qui peuvent traduire certaines dynamiques de précarités présentes dans la commune : le revenu médian par unité de ménage, le taux de chômage et de pauvreté ou les différentes catégories de familles vulnérables. Ces indicateurs représentent tous trois des mesures qui analysent les déficits auxquels peuvent être confrontées certaines familles vivant à Alès : déficit d'emplois, déficit de ressources, un niveau de vie inférieur à la moyenne française, ou encore des charges financières (familles monoparentales, personnes âgées, femmes seules et peu diplômées) pouvant participer à une mise en difficulté des familles. Ces indicateurs ont fait l'objet d'une comparaison à l'échelle régionale et nationale. A une échelle plus fine, nous avons également comparé ces indicateurs entre les différents quartiers d'Alès. En utilisant les données IRIS de l'INSEE, nous avons pu voir dans quelles mesures certains quartiers concentraient ou non les processus de précarité. Cette analyse par IRIS a été rendue possible par des données récoltées sur la base de données Géoportail.
- Les données démographiques et les évolutions de la population alésienne au fil du temps apparaissaient également comme un indicateur important pour comprendre les dynamiques territoriales propres à la commune. En récoltant les données de l'INSEE sur les évolutions démographiques du début des années 1900 à nos jours, nous avons pu observer que la ville a été marquée successivement par des périodes de croissance démographique et des périodes de décroissance. En croisant ces données démographiques avec les orientations politiques ou les évolutions sociales et

économiques de la commune, mises en avant par notre recherche documentaire, nous avons pu comprendre ce qui a pu déterminer les évolutions démographiques de la commune. Nous n'avons néanmoins pas limité notre approche démographique à la seule commune d'Alès car les évolutions démographiques de la commune d'Alès peuvent influencer celles des communes limitrophes et vice versa. Nous avons donc essayé de comprendre, les évolutions démographiques qui ont également marqué l'intégralité des communes de l'actuelle agglomération d'Alès. Pour cela, nous nous sommes référés majoritairement aux données INSEE de chaque commune de l'agglomération, mettant en avant leur évolution démographique de 1900 à nos jours. Pour certains villages, composés seulement de quelques maisons, nous n'avons pas pu avoir de données sur l'évolution de la population sur du temps long.

2.2.3 Recueillir le discours des acteurs sur la précarité à Alès

Ces différentes données statistiques ont été complétées par une série d'entretiens semi directifs auprès d'acteurs du territoire (n=10). Ces entretiens ont été effectués majoritairement lors de nos deux premiers terrains de recherche, aux printemps 2017 et à l'été 2018. Nous avons d'abord ciblé une série d'acteurs à rencontrer, jugés incontournables pour notre recherche : les services de la mairie, les associations dans les quartiers pauvres, des historiens spécialistes de la commune d'Alès, les agences de développement ou encore des commerçants emblématiques. Les 10 acteurs avec qui nous avons pu échanger représentent un corps d'activité diversifié nous permettant de croiser des discours institutionnels, portés par des salariés de la mairie où les agences de développement de la commune, avec des discours citoyens, associatifs ou entrepreneuriaux. La pluralité de ces discours permet de mieux comprendre les enjeux que vivent différents corps d'activité. Pour construire cet échantillon, nous avons essayé d'avoir au minimum deux entretiens avec des personnes de la mairie, si possible avec un portefeuille et des responsabilités, deux entretiens avec des personnes des agences de développement, deux entretiens avec des commerçants et deux entretiens avec des structures associatives. Néanmoins nombre de nos demandes sont restées lettre morte, si bien que notre dynamique d'entretiens auprès des acteurs territoriaux s'est structurée davantage en fonction des possibilités, des rencontres et des

réseaux qui se sont ouverts à nous. Certains réseaux et personnalités locales ont été difficiles à approcher. Finalement, notre échantillon s'est composé autour des entretiens suivants :

- La directrice à l'environnement à la mairie d'Alès.
- Une conseillère municipale élue d'opposition à la mairie d'Alès.
- Le maire de la commune limitrophe de Cendras, conseiller à l'agglomération d'Alès.
- Une entrepreneuse, propriétaire de « *Mamzelle bulle* », un concept store dans le centre-ville d'Alès. Elle est également fondatrice d'une association de street art.
- La propriétaire du Taisson Gourmand, un salon de thé et épicerie fine dans le centre-ville.
- Le directeur général de l'association « *Avenir Jeunesse* ».
- Le fondateur de l'association « *Mémoire des mines* ».
- La chargée de projet à l'économie et au numérique à l'agence Myriapolis.
- Le chargé de projet à l'agriculture à l'agence Myriapolis.
- La présidente de l'association « *la Clède* » à objectif de réinsertion sociale.

Nos enquêtes auprès de ces différents acteurs ont fait l'objet d'un entretien semi directif, travaillé en amont. Nous avons favorisé des entrées permettant de comprendre la vision que portaient ces différents acteurs sur la ville, et sur les enjeux sociaux et économiques qui la traversent : l'histoire de l'interviewé, les démarches de la ville, les dynamiques de précarités présentes dans la commune, les actions de leurs structures, le tissu social et économique présent actuellement à Alès, les projections futures et les futurs souhaités pour la commune, et enfin le regard que la structure portait sur les dynamiques des jardins familiaux présents dans la commune (Annexe 2). Nous gardions néanmoins une certaine flexibilité dans l'entretien pour pouvoir suivre l'interviewé là où il souhaitait nous emmener et pour adapter la grille de question à la singularité de l'action portée par l'interviewé. Les discours sur un territoire pouvant être subjectifs, nous avons essayé, lorsque cela était possible, de croiser le discours de ces acteurs avec des données statistiques ou bibliographiques. Par exemple, lorsqu'un acteur nous signifiait qu'un quartier était « pauvre », nous allions systématiquement vérifier les différents indicateurs sociaux économiques permettant de prouver ces dires. Croiser les informations de nos 10 entretiens nous a également permis de dégager des points communs que nous exposons dans la partie suivante. Enfin, nous exposons parfois des données singulières qui ont émergé seulement pendant un entretien et qui n'ont pu être

vérifiées par ailleurs. Ces informations restent néanmoins intéressantes pour évoquer une perception, un regard, une difficulté vécue permettant de renseigner toujours plus en profondeur ce qui fait crise à Alès. Ces perceptions du territoire sont exposées dans le chapitre suivant sous la forme d'extraits d'entretiens. Enfin, pour mieux comprendre la complexité propre à la commune, il nous a semblé intéressant de compléter l'approche statistique par une analyse détaillée des quartiers de la commune, notamment les plus précaires.

2.3 Repérage des jardins à Alès

Etudier les jardins potagers urbains, c'est étudier une activité parmi « les plus éphémères et les moins visibles » de l'urbain (Agier, 2013 p.40). Elle se déploie, en fonction des porteurs de projets et des territoires, dans des lieux extrêmement variés et par des dynamiques plus ou moins formelles (Deville et Brondeau, 2017). Parfois visibles et extrêmement valorisés par les acteurs territoriaux, parfois cachés et protégés par les jardiniers, les sites agricoles peuvent être aussi faciles que ténus à référencer. Le premier objectif de cette recherche a donc été de mettre en place une méthode pour repérer en détails la pluralité des sites agricoles urbains dans la commune d'Alès. Pour trouver la diversité des formes à l'œuvre, il nous a fallu croiser plusieurs outils de lecture géographique.

Dans un premier temps, nous avons essayé d'analyser l'ambiance des quartiers alésiens avec des outils de lecture paysagère permettant de comprendre les formes spatiales de chaque quartier. Nous avons ensuite repéré des parcelles agricoles à travers des outils d'imagerie satellite (google earth) ainsi que des recherches sur internet. Ces deux outils nous ont permis de faire une liste des différents sites agricoles urbains d'Alès. Ces recherches ont été effectuées à l'automne et à l'hiver de l'année 2016, au début de notre processus de recherche. Ce processus s'est poursuivi tout au long des quatre ans qui ont été nécessaires pour dérouler notre recherche, afin de voir si de nouvelles dynamiques de jardins émergeaient sur le territoire. Nous avons d'ailleurs observé des changements au cours de notre recherche : entre notre premier terrain au printemps 2017 et notre dernier séjour sur place en 2019, nous avons vu la ville évoluer, des magasins fermer en centre-ville, comme des nouveaux centres commerciaux s'ouvrir en périphérie, nous avons vu des travaux d'aménagement des rives du

Gardon arriver à terme, comme des maisons se construire. Également, les parcelles repérées par images satellites sur Google Earth au printemps 2017 étaient des photos prises pendant l'été 2015. Il était donc possible que la commune ait connu depuis des changements. Il était alors important de compléter ce repérage par des promenades ethnographiques. Les observations sur le terrain nous ont en effet permis de valider et d'invalider certains sites d'agriculture urbaine préalablement repérés sur internet, mais également d'en trouver de nouveaux, souvent relativement petits et informels et de ce fait difficilement visibles depuis les images satellites.

2.3.1 Une cartographie des quartiers alésiens

Afin de préparer notre compréhension de l'intégration des jardins dans le tissu urbain à Alès, nous avons au préalable essayé d'analyser pour tous les quartiers d'Alès, leurs ambiances urbaines, les formes et l'état de leur bâti, la nature de l'urbain et les formes de sociabilités qui peuvent s'y dérouler. Une attention particulière a été portée dans les quartiers où nous avons recensé des jardins. Pour objectiver ces différentes données, nous avons opté pour une grille de lecture paysagère permettant de caractériser chaque quartier (figure 2). Des entrées par catégorie nous ont permis de définir la localisation du quartier, le type d'habitat, les activités observables dans l'espace public, la nature des commerces ou encore la présence ou non de services urbains tels que des transports en commun, des aires de jeux pour enfants, des écoles, des équipement sportifs ou encore la présence ou non de parcs et jardins.

Ces différentes observations récoltées grâce à des promenades ethnographiques entendues par des marches dans les rues des quartiers en notant, sur la base de notre grille de lecture paysagère, des observations menées exactement de la même manière d'un quartier à l'autre. Ces promenades ethnographiques nous ont permis de mieux comprendre les différences d'ambiance entre les quartiers de la commune. Cela nous a permis également de mieux saisir la crise et de mettre en exergue certains indicateurs témoignant de la crise urbaine qui ne ressortent pas nécessairement dans les résultats IRIS de l'INSEE comme la dévitalisation commerciale du centre-ville d'Alès. Afin d'illustrer ces observations, nous nous sommes appuyés également sur l'outil photographique.

Nous avons traité les données paysagères récoltées en travaillant le visage de chaque quartier. Nous avons systématiquement essayé de définir sa physionomie, de décrire les ambiances perçues et les régimes de sociabilités observées, de comprendre les populations qui y vivent et ce qu'elles y font. Ces analyses paysagères ont été croisées avec des données statistiques. Croiser ces deux types de données nous a permis d'avoir une compréhension globale des enjeux de chaque quartier. En effet, au-delà des indicateurs statistiques, une ville se vit en partie par ce qui est donné à voir au quotidien aux habitants. Cette double lecture nous permet de montrer les difficultés qui se vivent à Alès d'un quartier à l'autre.

Nos questions de recherches couvrant davantage le rôle des jardins familiaux dans un contexte de précarité que la crise urbaine alésienne en tant que telle, nos indicateurs de la crise sont à voir comme un terreau préalable nous permettant de mieux comprendre les enjeux que soulèvent les jardins familiaux dans la commune. Ainsi, la deuxième partie de notre méthodologie de recherche a ambitionné de croiser l'histoire de la commune avec celle des jardins.

Figure 2 : grille d'analyse paysagère des quartiers alésiens

a. Localisation

- Distance par rapport au centre-ville
- Transports et desserte du quartier : voie rapide, routes secondaires, chemins, impasses...
- Localisation par rapport aux autres quartiers jugés pauvres de la commune
- Proximité avec des aménités environnementales : zones polluées, zones de crue, crassier du charbon etc...

b. Etat du quartier et qualification des espaces

- Zones résidentielles et habitats : habitat HLM, logement social, quartier pavillonnaire, bourgeois, immeuble bourgeois.
- Etat de l'urbain : zones restaurées, entretenues, délabrées etc...
- Usage de l'espace public : squats, commerces de rues, activités illégales
- Ambiances urbaines du quartier : flux de personnes, sociabilités

c. Services dans le quartier et fonctions urbaines

- Commerces de proximité : commerces ouverts / fermés, types de commerces (alimentation, restauration, droguerie, magasins de toutes sortes), autres activités marchandes de l'espace public (marchés le weekend, évènements...)
- Présence éventuelle d'industries ou d'entreprises sur le quartier.
- Parcs et espaces verts : aires de jeux pour enfants, squares, friches, espaces végétalisés
- Institutions : mairie, centre sociaux, établissements scolaires, sièges d'associations, centres médicaux etc...

2.3.2 Le repérage des jardins à Alès

Les images satellitaires *Google Earth* couvrent la totalité de la commune d'Alès et de ses alentours, et la qualité du logiciel permet de faire des visualisations précises et rapprochées, jusqu'à 5 mètres du sol, aidant à définir la présence d'une activité jardinière ou non. Quartiers par quartiers, nous avons arpenté le territoire et nous avons ainsi pu repérer plusieurs sites de jardins urbains. Repérer des parcelles jardinières demande, par l'outil *Google Earth*, de travailler à une petite échelle. Il faut zoomer parfois jusqu'au rapprochement maximum que permet l'outil. A l'échelle d'une ville comme Alès, ce travail, effectué dans chaque quartier de la commune, a été relativement long et laborieux. La méthode de caractérisation d'un site agricole repose essentiellement sur des critères paysagers : le quadrillage d'une parcelle par des lignes représentant des barrières ou des clôtures, la présence de planches de culture, d'une cabane, ainsi que la stabilité des formes agraires dans le temps en comparant les images *Google Earth* de 2008 à 2017, sont autant d'indicateurs permettant de caractériser un jardin.

Nous avons pu identifier plusieurs sites de jardins urbains, localisés principalement dans les limites administratives de la ville d'Alès ainsi que quelques sites intéressants dans les villages du pourtour alésien :

- Dans le quartier anciennement agricole de la Prairie, au Sud d'Alès, se trouvent les plus grands jardins de la commune. Depuis *Google Earth* se dessinent deux grands espaces, séparés de quelques rues : une parcelle constituée d'une dizaine de jardins différents, et une parcelle constituée d'une quarantaine de jardins.
- Dans les quartiers des Cévennes et des Près-Saint Jean, au pied des immeubles HLM, se dessinent depuis le ciel deux grandes parcelles de jardins.
- A Cendras, un village anciennement ouvrier et limitrophe d'Alès, deux sites jardiniers se dessinent : au centre de la commune, le long du Galeizon, un affluent du Gardon, une cinquantaine de jardins apparaissent depuis le ciel. Un peu plus loin, au Sud de la commune, au bord du ruisseau du Goujoule, à son tour affluent du Galeizon, des parcelles jardinières s'observent sur plus d'un kilomètre.

- A Saint-Christol les Alès, nous avons repéré, en périphérie de la commune, à la lisière de champs et forêts, une parcelle composée de petits jardins couplant vergers et planches de cultures. Bien qu'éloigné de la commune d'Alès, ce site paraissait intéressant par la diversité des activités agricoles que les images satellites laissaient apparaître. Néanmoins, lors de nos séjours sur le terrain, nous n'avons pas pu rencontrer les acteurs sur place, que ce soient les élus de Saint Christol ou les associations de la commune. Le site étant barricadé et invisible depuis la rue, nous ne pouvions pas rencontrer les jardiniers sans autorisation préalable des cadres de l'association. Malgré l'intérêt qu'il représentait, nous avons dû sortir ce site de l'enquête.
- Enfin que ce soit dans les quartiers résidentiels d'Alès, dans les jardins privés des maisons de Cendras, de Saint-Christol en Alès, ou des villages alentours, de nombreux potagers dans les jardins privés des maisons individuelles se voient depuis le ciel. Nous avons choisi, dans le cadre de cette recherche, de ne pas s'orienter vers ces formes de jardin. D'une part parce que les personnes en situation de précarité vivent majoritairement dans des quartiers HLM, et d'autre part parce que cela aurait demandé une méthodologie d'approche particulière et relativement différente que celle que nous avons choisi de mobiliser.

Si intéressante soit-elle, l'interprétation de l'usage des sols via des images satellites peut être sujette à d'importantes erreurs d'appréciation. Également à partir d'images satellites, il est difficile de voir l'hétérogénéité de chaque parcelle, le nombre de jardins concernés réellement par chaque site, et surtout de savoir si les jardins étaient réellement cultivés. Il est en effet difficile, de faire la différence depuis les images satellitaires entre un jardin cultivé et un jardin laissé en friche. Afin de pallier ces biais d'interprétation, il nous a fallu rapidement construire des outils méthodologiques complémentaires pour analyser en détail la localisation de sites jardinés jugés intéressants à Alès et dans sa périphérie.

En parallèle des images satellites, nous avons dès les premiers mois de notre recherche, opéré des recherches sur internet sur les projets de jardins présents à Alès. A travers

l'utilisation de mots clés, nous avons cherché sur internet les différents projets de jardins urbains qui pouvaient se développer dans la commune d'Alès et dans les communes de l'agglomération. Nous avons recensé les différents projets de jardin qui apparaissent sur la toile et nous notions sur une fiche pour chaque projet ainsi trouvé, des informations clés : la date de création, les objectifs de la démarche, la localisation ou encore le nombre de jardiniers concernés par le projet. Cette recherche sur internet a permis de constituer un petit corpus bibliographique, composé d'articles, de retours médias, de vidéos, ou encore de démarches de communication portées par les associations ou par les pouvoirs publics eux-mêmes. Cette démarche a continué en parallèle des premiers repérages de terrains. Cela nous a permis de comprendre la mise en visibilité de certains projets de jardins familiaux par des acteurs engagés ou à contrario l'invisibilité numérique d'autres projets de jardins pourtant présents dans la commune. Ces deux démarches donnent des premières informations sur le degré d'institutionnalisation du projet, sur les acteurs organisationnels qui y sont engagés, et sur les représentations et discours officiels qui sont construits autour des jardins. De manière générale, ces recherches sur le web ne nous ont pas permis de découvrir des projets qui n'auraient pas été référencés sur *Google Earth*. En sens inverse, les projets observés sur la toile ont facilement été repérés par la suite via les images satellitaires.

Il a été nécessaire de confronter les données récoltées sur le web à des démarches de terrain pour savoir si les acteurs alors référencés étaient toujours actifs sur la commune. De manière générale, le repérage de projets sur internet nous a fourni un corpus pour comprendre les acteurs organisationnels impliqués dans des démarches de jardins familiaux. Néanmoins, ce corpus bibliographique sous-estime fortement le nombre de projets de jardins effectivement présents sur la commune car elle passe sous silence les initiatives strictement habitantes et certaines démarches collectives non institutionnalisées ou peu structurées.

Pour compléter l'approche par images satellitaires et par mots clés sur internet, nous avons réalisé encore une fois des promenades ethnographiques dans la commune d'Alès, à Saint Christol et à Cendras. Cela nous a permis de valider les sites probablement repérés par image satellite mais aussi de trouver d'autres sites jardiniers propices à l'enquête. La ville d'Alès est relativement petite et plate, elle peut se parcourir facilement et chaque partie de

la ville est accessible à pied. Il nous a donc été possible, au printemps 2017, de sillonner tous les quartiers de la commune.

La plupart des sites repérés par image satellite sont des sites agricoles effectivement cultivés, à une exception près. Dans la commune de Cendras, les jardins le long du ruisseau du Goujoule, existant toujours, sont en friche. Nous sommes retournés à plusieurs reprises sur ce site, tout au long de notre recherche, pour essayer de comprendre si des parcelles préalablement abandonnées ont été remises en culture. Il s'est avéré que ces parcelles n'ont pas subi de changement pendant notre projet de recherche. Nous avons donc choisi de sortir ce site agricole de l'enquête. De manière générale, dans un contexte où la pression démographique, bien que positive à l'échelle du bassin de vie, est relativement faible à Alès et que l'urbanisation se fait lentement, la phase d'observation de terrain a permis de constater que les images satellites ont été relativement fiables pour repérer des sites de jardins propices à l'enquête, avec tout de même une tendance à une légère surévaluation des espaces dédiés réellement aux pratiques jardinières.

Par ailleurs, ces promenades ethnographiques se sont relevées particulièrement pertinentes pour trouver de nouveaux sites agricoles ; ce fut le cas pour de petits jardins potagers observés le long des rives du Gardon à Alès et dans un quartier périphérique de la commune de Saint Christol. Il était difficile d'observer ces parcelles depuis les images satellites tant elles sont confondues avec la lisière forestière pour les jardins de Saint Christol. Au bord du gardon, les potagers sont des squats, tout petits et relativement récent, ils ne peuvent s'observer par les images satellites. Par ailleurs, nombre d'échanges informels effectués au cours de ces sorties nous ont également permis de repérer de nouveaux sites agricoles. Si, la plupart des personnes croisées au hasard à qui nous demandions des informations sur la localisation d'éventuels jardins potagers à Alès, ne savaient pas nous renseigner, deux échanges se sont révélés déterminants. Néanmoins, pour ces nouveaux sites, la difficulté éprouvée pour rencontrer les jardiniers nous a conduit à les sortir de l'enquête.

2.3.3 Sélection des sites d'étude

Parmi cette diversité, nous avons sélectionné quatre sites d'enquêtes qui représentaient des formes paysagères différentes et des zones géographiques à ambiances également

différentes. Cette sélection est représentative de la pluralité des formes jardinières préalablement observées. Nous avons également retenu des projets de jardins effectivement cultivés. En effet, notre question de recherche s'articulant autour des apports des jardins alésiens pour des jardiniers en situation de précarité, nous avons souhaité favoriser des jardins qui comportaient des parcelles de production alimentaire. Nos analyses paysagères et nos promenades ethnographiques sur les différents sites recensés nous ont permis d'opérer cette sélection. Certains jardins se sont éliminés d'eux-mêmes : les jardins de Lezan où nous n'avons rencontré aucun jardinier, les jardins le long du ruisseau de Goujoule pour la plupart en friche. Ces jardins ne sont pas cités dans la typologie ci-dessus car le manque d'informations à leur sujet ne nous a pas permis de les conserver. Pour les autres sites, il nous a fallu opérer une sélection. Les 4 sites sélectionnés ont été les suivants :

- Au sein des jardins associatifs, notre enquête s'est majoritairement orientée vers les jardiniers de l'association des jardins familiaux. Le contact avec les jardiniers a été favorisé par les cadres de l'association, eux-mêmes ouverts à la recherche que nous menions. Les dirigeants des deux autres associations, La Clède et l'APSI, ont également fait l'objet d'interviews poussés mais nous n'avons pas pu aller à la rencontre des jardiniers.
- Au sein des jardins publics portés par la mairie, nous avons sélectionné les deux sites du quartier des Cévennes et des Près Saint Jean pour porter des enquêtes.
- Nous avons également enquêté les jardins privés sur le site du quartier de la prairie où l'aide d'Henri et d'Antoinette, deux jardiniers appréciés sur place, nous a permis de gagner la confiance des jardiniers et de faciliter les rencontres.
- Enfin, les jardins de Cendras qui se déploient également sur foncier privé et qui sont issus de l'époque ouvrière nous paraissaient également propices à l'enquête. Les jardiniers cultivent de grandes surfaces qui apparaissent relativement productives aux premiers abords. Sur ce site, il nous a été facile de rencontrer les jardiniers, mais surtout par sa proximité avec la commune Alès, ce site était intéressant car il concerne également des personnes vivant dans cette dernière. Avoir un site jardinier d'enquête

en dehors d'Alès nous paraissait nécessaire pour comprendre avec plus de finesse les stratégies des jardiniers et les différentes manières d'accéder à un jardin.

2.4 Physionomie des sites jardinés

L'agriculture urbaine étant souvent une imbrication entre formes agricoles et formes urbaines, il nous a semblé intéressant de mobiliser une approche par relevés paysagers à l'échelle des jardins pour mieux comprendre ce qui s'y passe et d'analyser les pratiques qui s'y déploient. Le paysage est en effet « *un outil empirique pour approcher et décrire les pratiques sociales qui le génèrent en un lieu* » (Tichit, 2017). Il s'agit ici de comprendre comment les humains mobilisent des ressources, les agencent, « collaborent avec le site » (Levi-Strauss, 1990) pour construire un lieu à partir duquel ils tireront profit. De manière générale, introduire des relevés paysagers correspond également à une ambition de description de l'espace jardiné à Alès, la géographie étant une discipline mettant en mots le paysage et expliquant les manières de le vivre au quotidien (Soulard, 2014 ; Berque, 2014). Opérer une lecture du paysage grâce à une grille d'analyse permet également de faire évoluer les problématiques de recherche sur le terrain. En effet, les objets décrits dans les jardins, les ressources mobilisées, les formes et les couleurs des matériaux, la visibilité ou non de ce qui se passe à l'intérieur depuis la rue sont autant d'indices pouvant expliquer les fonctions des jardins pour des personnes en situation de précarité.

2.4.1 Lecture paysagère

Analyser ainsi le paysage jardiné à Alès consiste d'abord à décrypter l'organisation de l'espace urbain concerné par les jardins et les usages associés. Si certains usages et formes spatiales peuvent facilement être décrits, à l'image des matériaux utilisés pour les clôtures des jardins et les cabanes, d'autres usages nécessitent du temps pour être aperçus et appréhendés. Enfin, certains objets sont utilisés pour des usages pluriels, et les jardins peuvent prendre des formes différentes au fil du temps : nous avons remarqué que certains jardiniers installent un salon extérieur au printemps, et la cabane peut servir autant à des fonctions sociales qu'à des fonctions agricoles. Appréhender ces paysages au fil des heures et

des saisons nous a demandé de retourner plusieurs fois sur chaque site et d'en annoter à chaque fois les formes paysagères, les objets présents et les usages observés.

Afin de lire le paysage des sites jardinés à Alès, nous avons construit une grille de lecture paysagère qui emprunte autant à la géographie rurale qu'à la géographie urbaine. La géographie rurale permet en effet de comprendre les agencements entre espaces habités et espaces cultivés, et de fournir des clés d'explication des relations qu'entretiennent ces deux types d'espace notamment par la mise en valeur par les jardiniers d'une portion d'espace (Chapuis et Brossard, 1986). Le paysage agraire se décrit alors à deux niveaux : l'échelle micro de l'espace cultivé et l'échelle de l'espace qui l'entoure et qui résulte souvent de l'histoire d'un lieu. Cette double lecture nous paraissait intéressante pour les jardins urbains à Alès : chaque jardinier aménage un espace tout en étant contraint par l'environnement immédiat. Par cette lecture paysagère nous avons pu notamment définir les contours des jardins, les planches de cultures, l'accessibilité et l'ouverture des espaces agricoles ou encore certaines pratiques d'appropriation de l'espace par les jardiniers.

Les apports de la géographie urbaine nous ont permis à leur tour de comprendre la morphologie urbaine à proximité des jardins. L'étude de la morphologie urbaine, grâce à la construction d'une grille de lecture paysagère des espaces urbains et de l'observation participante, entendue comme une immersion longue dans les lieux visités afin d'en saisir les ambiances et les formes de relations qui s'y déploient, renvoie à la compréhension des fonctions urbaines de l'espace, aux types d'habitat, aux usages du sol, aux ambiances urbaines, aux infrastructures routières, aux densités et aux marques de l'évolutions urbaines (Mangin, Panerai, 1999 ; Giovannoni, 1998). Pour analyser les jardins, cette lecture paysagère est utile car elle permet de décrire les interfaces paysagères entre les jardins et la ville, en mettant en valeur les conditions urbaines propices à l'émergence de projets de jardins ou encore en mettant en évidence les différences morphologiques et sociales entre les quartiers favorisant ou non les jardins en ville. L'analyse du paysage devient ainsi un outil qui permet de décrire et penser la manière qu'à la ville de se fabriquer au quotidien et la place que les jardins prennent dans cette fabrique.

2.4.2 Analyser le paysage, l'approche par idéal-types

Nos relevés paysagers se sont opérés en plusieurs temps. Nous avons d'abord, à l'échelle des jardins, essayé de relever tout ce que nous pouvions observer dans les jardins. Lorsque les jardiniers n'étaient pas présents sur place, nous relevions également ce qu'il était possible d'observer depuis l'extérieur. Nous avons mené ces observations dans tous les sites que nous avons sélectionné en faisant des analyses paysagères sur la plupart des jardins qu'il nous a été possible d'observer. L'intérieur des jardins étant parfois visible depuis la rue, il n'était pas systématiquement nécessaire que les jardiniers soient présents pour opérer une lecture paysagère. De fait, nous n'avons pas pu rencontrer tous les jardiniers concernés par ces relevés paysagers. A contrario pour tous les jardiniers enquêtés nous avons pu effectuer une lecture paysagère de leurs jardins. Si bien qu'à la fin de l'enquête, nous avons pu faire davantage de relevés paysagers que d'entretiens. Nous avons fait 40 lectures paysagères, réparties sur les différents sites d'enquête ce qui correspond à un tiers des jardins effectivement recensés sur les différents sites. Cela nous permet d'avoir une lecture relativement bien documentée des différentes formes que prennent les jardins à Alès. A partir de ces relevés, nous avons choisi de catégoriser nos différentes lectures paysagères à travers la construction de grandes catégories de jardin.

Pour cela, nous avons utilisé une méthode par idéal-types. Renvoyant à des approches en sociologie, mais pouvant être mobilisée dans des recherches issues de disciplines diverses, la démarche par idéal-types a été théorisée par Weber à la fin du 19ème siècle. Elle reste néanmoins fortement d'actualité pour croiser les hypothèses de recherche avec la complexité empirique du terrain. En géographie, avoir recours à une démarche par idéal-types apparaît pertinent pour dégager des objets paysagers qui peuvent expliquer en partie des dynamiques sociales et spatiales. Davantage que les typologies, l'idéal-type permet à la fois d'analyser le résultat d'une lecture paysagère de l'espace et d'offrir une conceptualisation de ce qui a été observé (Coenen-Huther, 2003). Selon Weber, l'idéal-type peut se définir comme une démarche intellectuelle qui vise à accentuer de manière choisie et assumée certains traits de l'objet étudié pour en dégager un modèle (Weber, 1988). Il consiste donc, de manière volontaire et stylisée (Coenen-Huther, 2003), à faire ressortir des traits caractéristiques de l'objet, en l'occurrence ici des jardins, pour en dégager une représentation magnifiée

permettant de comprendre une partie de l'objet dénudé de différentes "variations contingentes" (Rocher, 1993, p. 629).

Pour construire ces idéal-types nous avons utilisé des catégories présentes dans l'intégralité des jardins que nous avons enquêté à travers nos lectures paysagères : les clôtures, les portes, la disposition des planches de culture, la diversité des variétés cultivées, la nature et les usages des cabanes. Ces différentes dimensions nous ont permis de mettre en valeur les points communs présents d'un jardin à l'autre ou à contrario d'en noter les différences. Sur la base de nos 40 relevés paysagés, nous avons ensuite croisé les données afin de dégager, pour chaque grande catégorie, un idéal-type : une clôture type, une porte type, un agencement de culture type, puis une cabane type. Ces différentes données nous ont ensuite permis de construire des idéal-types de jardins cultivés par des personnes en situation de précarité à Alès. Afin d'illustrer ces idéal-types, nous avons mobilisé des dessins. Le dessin apparaît comme un outil pertinent pour illustrer des idéal-types : il permet en effet de reproduire ce qui a été observé sur le terrain tout en mettant davantage en valeur certains objets sur lequel nous voulons centrer l'analyse. Enfin, le dessin nous a permis de conceptualiser un jardin type sur la base des catégories préalablement référencés par nos lectures paysagères. Ce jardin type est à voir comme un jardin pouvant exister sur Alès car il regroupe différents critères représentatifs des jardins alésiens. Cette conceptualisation a constitué pour nous la première étape de notre enquête : une base à partir de laquelle peut se décrire les variantes qui se déploient d'un jardin à l'autre et qui permettent de comprendre plus en détails les fonctions des jardins pour des jardiniers en situation de précarité. Analyser les fonctions des jardins nous a demandé de retourner auprès des jardiniers et d'étudier leurs discours afin de mieux comprendre, au-delà des seuls indicateurs spatiaux, les représentations qu'ils se font de leur jardin et les fonctions que ces derniers leurs assurent.

2.5 L'enquête auprès des jardiniers

Nos enquêtes auprès des jardiniers sont intervenues dès notre premier séjour sur le terrain mais la plupart ont été déployées lors des séjours qui ont suivi, au printemps 2017 et 2018, ainsi qu'au printemps et à l'été 2019. Nous avons enquêté les jardiniers à travers trois processus distincts qui se sont suivis dans le temps :

- Une première rencontre permettant d’instaurer une relation de confiance envers les jardiniers. Elle constituait le point de départ d’un échange plus long avec ces derniers.
- Des entretiens semi directifs (n=23) permettant de comprendre dans sa globalité les fonctions des jardins selon les jardiniers tout comme les pratiques agricoles déployées et les représentations de la ville qu’ont les jardiniers.
- Enfin, nous avons, à travers un échantillon plus restreint, effectué des entretiens par trajectoire de vie. Ces entretiens sont arrivés plus tard dans notre recherche, lors de nos derniers séjours au printemps 2018 et 2019 sur le terrain. Plus long et davantage immersifs, ces entretiens nous ont permis de mieux comprendre comment la précarité vécue par certains jardiniers rencontre les projets de jardin. Autrement dit, nous avons essayé, à travers l’outil des récits de vie, de comprendre les événements qui se sont déroulés dans la vie du jardinier avant le jardin, et comment l’arrivée du jardin a modifié éventuellement la vie des jardiniers et leurs manières de se projeter dans le futur.

Ces trois outils d’enquête, ont constitué une partie importante de nos terrains de recherche, et ont instauré un tournant ethnographique dans la manière d’appréhender notre questionnement scientifique.

2.5.1 Penser l’enquête comme une rencontre

Après avoir identifié les espaces de jardins à Alès, et les acteurs organisationnels qui les gouvernent, accéder en tant que chercheur aux jardiniers reste un défi à relever. En effet, il demeure difficile d’entrer effectivement dans chaque parcelle. Nous le verrons lors de nos analyse paysagère, nombre de jardins sont barricadés et verrouillés, si bien qu’il est impossible de voir concrètement ce qui se passe à l’intérieur, ni même si un jardinier est effectivement présent. Dans les jardins qui sont visibles depuis la rue, certains jardiniers se sont également montrés peu ouverts à la discussion et ils ont affiché une certaine méfiance pour échanger avec nous. Enfin, et de manière générale, dans l’intégralité des jardins présents dans la commune d’Alès, la présence des jardiniers est fluctuante, elle dépend des responsabilités

qu'ils ont par ailleurs, de leurs disponibilités familiales, de leurs pratiques religieuses éventuelles, de leurs autres réseaux de sociabilité. La plupart des jardins n'ont pas de liens avec les acteurs du territoire, nous ne pouvions donc passer par une institution ou une association pour favoriser la rencontre avec les jardiniers. Et même dans les jardins théoriquement gérés par la mairie, les jardiniers cultivent une certaine indépendance et restent difficilement accessibles. L'un dans l'autre, accéder aux jardiniers nous a demandé d'y aller par étape en favorisant une approche par réseau : ce sont en effet des jardiniers avec lesquels nous avons pu forger des liens de confiance rapidement qui nous ont présentés à d'autres jardiniers. Cependant l'enquête par réseautage révèle des limites pour l'accès à certaines données. En effet, sur le terrain, la position d'extériorité du chercheur est parfois difficile à assumer pour le chercheur, et difficile à comprendre pour les jardiniers eux-mêmes. Il nous a donc fallu dans un premier temps réfléchir à ce qu'en tant que chercheur nous véhiculions sur le terrain.

Enquêter dans un nouveau milieu est en effet un exercice d'importance pour les chercheurs : cela demande de sortir d'un monde connu, d'intérioriser des symboles différents, d'ouvrir le dialogue avec des personnes qui peuvent adresser des doutes et des inquiétudes. De plus, si chaque recherche est élaborée en fonction de la spécificité de chaque lieu et de chaque population, construire une méthodologie spécifique pour des personnes en situation de précarité a tendance à créer un corps homogénéisant limitant la compréhension de la diversité des parcours et des trajectoires de vie (Chauvier, 2017). L'un dans l'autre, le chercheur devient sur le terrain le miroir d'inégalités multiples, de sexe, de classe et de racialisation qui bien souvent s'entrecroisent et marquent profondément la société (Caillol et Deville, 2020). Dès lors, analyser ce qui compose la situation des individus demande de dépasser les frontières des catégorisations, de plonger dans les regards des personnes interviewées et d'essayer d'analyser les facteurs qui ont influencé la situation depuis laquelle la personne parle au moment où l'échange se fait. Cela demande également d'essayer d'éviter la violence symbolique que traduit parfois le chercheur sur le terrain, instaurant méfiance et distance entre enquêteur et enquêté (ibid).

De fait, quel que soit le terrain du chercheur, il peut donc être considéré comme difficile (Bizeul, 1998). Ces difficultés se caractérisent souvent par les relations qui unissent les

chercheurs aux personnes avec lesquelles l'échange se construit. L'enquête tisse en effet des interactions qui actualisent les façons d'être et de penser. Certains auteurs attirent ainsi l'attention sur une dimension majeure de l'enquête de terrain : pénétrer un lieu, s'intégrer dans une société, amènent nécessairement à entrer en contact avec un monde dont nous n'avons pas nécessairement intériorisé les codes, les façons d'être et les logiques (ibid). Ce monde peut être représenté comme un écosystème singulier, dont il s'agit de comprendre les relations qui le caractérisent, de comprendre ce que véhicule le chercheur, et enfin d'analyser comment le chercheur peut et doit s'intégrer dans cet écosystème particulier.

Penser l'enquête comme une rencontre entre deux mondes peut alors aider à instaurer un processus davantage dialogique entre enquêtés et enquêteurs. Avant de se confronter à une catégorie de population ou à un objet de recherche, l'enquête de terrain c'est avant tout échanger avec des individus. Si des conditions déterminées peuvent influencer les choix de ces derniers, chaque trajectoire de vie est marquée par une singularité, par des espoirs et des doutes intrinsèques, par des situations passées et présentes, par des ambitions et des objectifs d'avenir. Par cette singularité, les humains sont porteurs d'histoires qui leur permettent de relever les défis de la société, les défis de leur situation. Penser alors l'enquête comme une rencontre permet de déplacer son rôle : elle quitte sa structure de questionnement intrinsèque pour s'ouvrir à une écoute plurielle. Enquêter devient alors discerner une personne dans sa singularité, entendre des histoires qui se bousculent, qui se chevauchent et qui s'entrecroisent, pour finalement former un monde propre à l'individu enquêté.

Dans ce cadre, nous avons d'abord essayé d'approcher les jardiniers sans forcément brandir tout de suite la casquette de chercheur mais en parlant davantage d'une passion que nous partageons avec eux : le jardinage et la nature. Après quelques mots échangés sur le jardin en tant que tel, nous leur proposons de repasser dans les jours à venir pour échanger cette fois sur la recherche que nous portions. La plupart du temps, cette approche en deux temps, pour les entretiens semi directifs, s'est révélée pertinente, installant un climat de confiance. Cela permettait également que les premiers mots échangés n'installent pas de processus hiérarchique entre l'enquêté et l'enquêteur. En trouvant un langage commun, ici à travers le fait de vouloir jardiner, mais aussi en plaçant les enquêtés dans une position de

« professeur » auprès desquels nous venions demander des savoirs, nous avons pu nouer des relations de confiance de manière rapide et durable. Si certains, continuaient à nous refuser l'entrée dans leur jardin, nous sommes revenus vers d'autres qui ont cette fois accepté l'échange. Dans le cas des jardins urbains, trouver un langage commun entre enquêtés et enquêteur nous a permis de décaler le sentiment d'enquête vers un espace d'échange informel et propice à davantage de spontanéité. La rencontre s'est construite non pas sur un processus hiérarchique, le chercheur venant demander du temps aux enquêtés pour répondre à sa dynamique de recherche, mais bien par la mise en valeur d'une passion commune et d'un intérêt partagé. De ce fait, elle a également permis de renouer avec la dignité des enquêtés : ces derniers étaient enfin valorisés pour ce qu'ils sont, des personnes compétentes et créatives avec lesquelles l'enquêteur vient échanger pour créer de la connaissance. Cette dynamique est d'autant plus nécessaire que l'enquête s'adressait à des personnes en situation de précarité, d'abord marginalisées par l'image que la société peut construire sur elles. Inverser alors ce rapport de marginalité en s'adressant aux jardiniers comme à des enseignants permet de déconstruire au préalable l'image qu'ils ont d'eux-mêmes et d'établir dans le dialogue un rapport d'horizontalité.

C'est aussi cette démarche de rencontre informelle qui nous a permis d'accéder à des jardiniers qui nous avaient paru difficilement accessibles aux premiers abords. En effet, Henri, Antoinette et Daniel, avec qui nous avons passé de longs moments d'échanges tout au long de notre enquête ont favorisé également notre accès aux autres jardiniers. Avoir eu comme garant ces trois jardiniers a donc été un atout, mais renvoie également aux limites classiques du réseautage des chercheurs. Car, ces mêmes jardiniers nous ont avant tout introduit à des jardiniers avec lesquels ils cultivaient de bonnes relations. Nous avons donc essayé de compléter cet échantillon d'enquête par des jardiniers que nous avons approchés directement, souvent plus discrets et participant moins aux activités collectives des jardins. Leurs rapports aux pratiques agricoles et à la ville restent néanmoins intéressants pour notre enquête. Car, c'est surtout par la diversité des profils rencontrés que nous pouvions formuler alors des hypothèses sur les fonctions et les récits accordés aux jardins. Si approcher les jardiniers de cette deuxième partie de notre échantillon fut sur le terrain plus difficile, nous avons quand même réussi à décrocher plusieurs entretiens.

2.5.2 L'enquête semi directive

Une fois une première approche effectuée auprès des jardiniers, nous sommes retournés les voir pour faire avec eux des entretiens semi directifs. Nous avons pour intention d'essayer de porter un nombre égal d'entretiens dans les 4 sites d'enquêtes que nous avons préalablement sélectionnés. Néanmoins dans les jardins familiaux des quartiers des Près Saint-Jean et des Cévennes, l'accès aux jardiniers a été compliqué. En effet, nous n'avions pas de personne ressource à l'image d'Henri, d'Antoinette ou de Daniel favorisant l'accès aux jardiniers, mais aussi parce que les jardins sont accessibles à partir d'un premier portail, clôturant l'intégralité des parcelles et toujours fermé à double tour par la mairie ou par les jardiniers eux même une fois ces derniers entrés dans leurs parcelles, conformément aux consignes diffusées par la mairie. Enfin, il nous est arrivé d'être littéralement chassé par l'animatrice des lieux, salariée de la mairie nous ayant signifié l'interdiction d'être dans ces jardins sans une autorisation préalable de la mairie. Malgré plusieurs demandes effectuées, la mairie n'a pas donné suite à nos requêtes. Dans ces deux quartiers néanmoins, nous avons pu quand même, lorsque l'animatrice n'était pas sur les lieux, ou lorsque par chance, un jardinier avait oublié de refermer la porte derrière lui, échanger avec quelques personnes présentes sur les lieux. Les entretiens restent moins diversifiés dans ces deux quartiers que sur nos autres sites d'enquête. L'un dans l'autre, notre échantillon total d'entretien (n=22) s'est divisé sur les sites d'enquête de la façon suivante :

- 4 entretiens ont été effectués dans les jardins privés du quartier de la Prairie sur les 8 jardiniers officiellement présents sur le site.
- 8 entretiens ont été effectués dans les jardins familiaux associatifs du quartier de la Prairie sur les 46 jardiniers officiellement présents sur le site.
- 2 entretiens ont été effectués dans les jardins familiaux gérés par la mairie dans le quartier des Cévennes sur les 27 jardiniers officiellement présents sur le site.
- 1 entretien a été effectué dans les jardins familiaux gérés par la mairie du quartier des Près Saint-Jean sur les 26 jardiniers présents sur place.
- 7 entretiens ont été effectués dans les jardins privés de la commune de Cendras sur les 28 parcelles cultivées sur le site.

A ces 22 entretiens s'ajoutent un entretien effectué dans la commune limitrophe de Saint-Jean du Pin, auprès d'un entrepreneur jardinier également en situation de précarité. Lors de notre première rencontre, il avait pour projet d'entreprendre autour d'une petite ferme en permaculture. Il avait déjà commencé les cultures et l'élevage. Lors de notre dernière visite, ce projet fut finalement avorté à cause, selon l'enquête, de plusieurs freins politiques et financiers. Si ce jardinier ne correspondait pas à nos lieux d'enquêtes préalablement choisis, il correspondait néanmoins aux catégories de jardiniers que nous avons voulu enquêter : des personnes en situation de précarité qui s'orientent maintenant vers le jardinage et l'agriculture. Il était également le seul s'ancrant dans une perspective forte et formelle d'entrepreneuriat. La proximité des communes de Saint-Jean du Pin et d'Alès nous permettait également de faire des liens avec les autres sites jardiniers. Nous avons choisi de garder cet entretien dans notre échantillon, comme contre point à ce qui se déroule sur les autres sites de l'enquête.

Lorsque nous croisons des personnes jeunes ou des femmes, nous cherchions systématiquement à les aborder afin d'avoir des entretiens qui reflètent la diversité des personnes présentes sur les sites. Sur les 23 entretiens effectués, 8 concernent des femmes et 3 enquêtés se situent dans une tranche d'âge de moins de 50 ans. Ce pourcentage de notre échantillon pour les femmes et les personnes jeunes présentes dans les jardins ne semble néanmoins pas représentatif du public effectivement présent sur les lieux. Il est en effet possible que, dans l'intégralité des jardiniers que nous n'avons pas pu enquêter, les femmes et les jeunes soient davantage représentés.

Nos entretiens semi directifs ont été réalisés sur un mode compréhensif. Notre guide a été structuré autour de cinq entrées principales : le profil social et économique de la personne interviewée, les pratiques agricoles, les fonctions du jardin, les perceptions de la nature présente dans le jardin et enfin l'habiter urbain (annexe 3). Nous cherchions par ces entretiens à comprendre le rôle des jardins dans la vie des jardiniers. Ces entretiens nous ont donc demandé de comprendre dans un premier temps les précarités éventuelles auxquelles les jardiniers sont confrontés, puis d'essayer de comprendre comment les jardins répondent à ces différentes situations de précarité. Pour cela, nous avons tout au long de l'entretien recueilli les pratiques agricoles de l'enquêté, telles que les semences cultivées, l'utilisation de produits ou non, les choix dans l'aménagement de l'espace et les

fonctions qu'il associe aux jardins. Nous avons également essayé de comprendre ses lieux de sociabilité, les personnes qu'il fréquente, les espaces de la ville qu'il apprécie en dehors du jardin, le sens et le récit qu'il donne à son jardin, les motivations qui le pousse à jardiner, ou encore la perception qu'il porte sur son quartier et sa ville. L'intégralité des entretiens effectués a été retranscrit et nous a permis de formuler des premières catégories sur le profil des jardiniers présents sur place, sur les précarités vécues et sur les fonctions des jardins face aux difficultés sociales et économiques subies. Notre échantillon d'entretien étant petit, nos catégories nous semblent représentatives des personnes que nous avons rencontrées. Un échantillon plus large nous aurait sûrement permis de définir davantage de catégories de jardinier. De manière générale, lors du dépouillement de nos différents entretiens, nous avons vu qu'il restait des zones d'ombre pour comprendre en détail les liens qu'entretiennent jardins et précarités urbaines à Alès. En effet, nous avons du mal à savoir comment les jardiniers enquêtés étaient tombés dans la précarité, des difficultés à analyser avec finesse le regard qu'ils portent sur leurs propres conditions de vie, et des difficultés à saisir les conditions de vie des autres personnes qu'ils peuvent fréquenter. La précarité étant en effet autant un rapport à des indicateurs sociaux ou économiques, qu'un rapport intime à soi et au regard porté par la société. Afin de compléter les données issues des entretiens semi directifs, un autre outil d'enquête nous est apparu pertinent : celui des trajectoires de vie.

2.5.3 Enquêter les trajectoires de vie : l'entretien biographique

Mener des entretiens biographiques s'est imposé petit à petit au cours de notre enquête. Il est en effet apparu que lors de nos entretiens semi directifs, les enquêtés amenaient naturellement des éléments sur les étapes de leurs parcours de vie : leur enfance à Alès, parfois en comparaison avec ce qui s'y déroule aujourd'hui, leur arrivée sur la commune, leur vie professionnelle et familiale. Ces données sont apparues comme des éléments cruciaux dans les récits qu'associent les enquêtés à leurs jardins. En effet, nous le découvrons par la suite, un jardin n'arrive jamais par hasard dans la vie de quelqu'un. Il fait parfois référence à un passé agricole que l'enquêté a connu étant enfant, à une proximité avec la nature, à un état d'esprit, à une nécessité économique ou sociale. Ainsi, comprendre en détails ces interactions, entre les parcours de vie des jardiniers et les fonctions associées aux

jardins, nous a demandé de replacer les jardins dans un processus dynamique en essayant de comprendre ce qui s'était passé dans la vie des jardiniers avant l'arrivée au jardin.

Pour cela, l'entretien par récit de vie apparaît pertinent car il permet, tout en centrant toujours l'entretien autour des jardins, de revenir sur des événements clefs des biographies familiales. Ces événements sont renseignés en replaçant les pratiques agricoles dans des parcours professionnels, résidentiels ou encore dans des réseaux de sociabilités diverses. Notre entretien par récit de vie s'est donc attaché à comprendre les précédents lieux de vie des enquêtés, leurs parcours personnels autant que professionnels, leurs réseaux mais aussi leurs projets et projections futures. Ces entretiens ont été réalisés sur un mode compréhensif, en recueillant les données par de longs entretiens auprès des jardiniers. Certains entretiens se sont faits par plusieurs rencontres successives pour pouvoir couvrir l'intégralité du parcours de vie des jardiniers. Le guide a été structuré autour de plusieurs entrées : une entrée familiale analysant le milieu d'origine du jardinier ; une entrée territoriale pour comprendre les liens qu'entretient le jardinier avec la ville d'Alès et, le cas échéant, avec les autres territoires dans lesquels il a pu vivre ; une entrée socio-professionnelle cherchant à comprendre le parcours professionnel du jardinier, ses réussites et ses échecs et les différentes socialités qu'il associe à ce parcours ; une approche socio-culturelle cherchant à comprendre les goûts du jardinier, ses plaisirs et ses loisirs ; et enfin une approche jardinière replaçant le jardin au centre des préoccupations actuelles du jardinier (annexe 4). L'un dans l'autre, il s'agit ici de comprendre de manière croisée la façon dont les habitants perçoivent leurs parcours, leurs conditions de vie, le rôle du jardin dans leurs vies ainsi que la perception des espaces dans lesquels ils évoluent au quotidien. Ces entretiens ont abouti à une reconstitution biographique des jardiniers enquêtés.

Nous avons mené 15 entretiens par récit de vie, souvent auprès des mêmes personnes qui composent notre échantillon d'entretiens semi directifs. Si certains éléments des trajectoires de vie étaient déjà présents dans les entretiens semi directifs, les entretiens par récit de vie nous ont permis d'aller beaucoup plus loin dans l'analyse. Le fait d'avoir déjà interviewés les jardiniers une première fois permettait également de préparer des entretiens biographiques adaptés à la singularité de chacun. Autrement dit, les entretiens semi directifs nous ont permis de mettre en avant des éléments singuliers dans les parcours de chacun sur lesquels nous avons pu revenir en détails grâce aux entretiens par récit de vie.

Là encore, les entretiens par récit de vie sont loin d'aller de soi pour les enquêtés. Ce type d'entretien demande en effet à la personne de se livrer, parfois dans son intimité, de décrire son enfance et sa vie familiale sans pudeur. Reviennent également, au cours de ces entretiens, des moments qui ont pu être difficiles pour les enquêtés : une période de chômage, une marginalisation sociale, un vécu de pauvreté. Inviter l'enquêté à se livrer sur ces différentes étapes demande d'installer des relations de confiance. Parfois, les entretiens par récit de vie n'ont pu se faire tout de suite. Nous avons dû d'abord aller rendre visite aux jardiniers plusieurs fois de suite, échangeant quelques mots et quelques nouvelles. Cela a permis aux jardiniers de s'habituer à notre présence, mais aussi d'instaurer des liens de proximité pour favoriser, ensuite, un long moment d'échange où le jardinier était invité à se livrer. Pour certains d'entre eux, ceux avec qui le lien a été facile et chaleureux, nous avons gardé contact pendant les moments de la recherche où nous n'étions pas sur le terrain. Cela nous a permis de retourner les voir, lors de nos différents séjours sur le terrain et ainsi analyser l'évolution de leurs jardins en fonction des espoirs qu'ils plaçaient en ces derniers. Ces différents outils permettant d'instaurer une relation de confiance avec les enquêtés, ont rendu notre position de chercheur plus confortable et nous a sûrement permis d'accéder à des informations que nous n'aurions pu avoir autrement. Conduire ces entretiens repose également sur l'apprentissage d'une multitude de petites compétences qui favorisent un échange de qualité. Cet apprentissage se fait souvent directement sur le terrain, au fur et à mesure des refus, des déconvenues, des entretiens qui sonnent creux. Notre enjeu était alors de rythmer l'entretien, de savoir le relancer à des moments opportuns, de demander des détails sur les événements qui nous semblaient importants et à contrario savoir passer plus vite sur d'autres. Dans ce même objectif de favoriser le dialogue, bien souvent, nous avons dû quitter notre grille d'entretien pour s'orienter davantage vers une discussion spontanée et conviviale. Ici le chercheur doit être très attentif pour saisir les bons moments et savoir tout de même diriger l'enquêté vers des questions qui lui semblent pertinentes.

Tous les entretiens par récit de vie ont également été enregistrés puis retranscrits. Ces entretiens, souvent longs (certains dépassant les trois heures), le travail de retranscription s'est avéré chronophage. Nous avons ensuite essayé de classer les parcours de vie par des trajectoires types, mettant en valeur des dynamiques différentes que celles déjà observées dans nos entretiens semi directifs. Si de grandes catégories dans les liens qui structurent

précarités et jardinage se sont dessinées lors de nos entretiens semi directifs, les échanges par récit de vie nous ont permis de mettre en avant des variantes dans les liens qu'entretiennent à Alès les personnes précaires avec leurs jardins. Pour cela nous avons construit un tableau facilitant la lecture des réponses formulées. Pour interpréter les témoignages recueillis, plusieurs matrices synthétiques ont été construites. Elles nous ont permis d'isoler des variables et d'analyser les relations que ces variables entretiennent entre elles. L'analyse de ces variantes commencent par l'analyse de réponses récurrentes, sur l'ensemble de l'entretien, puis sur la mise en avant des spécificités de chaque parcours de vie en distinguant les ressources de chacun, l'originalité des héritages familiaux, les rapports individuels à la ville d'Alès et à ses habitants. Nous avons ensuite effectué une comparaison entre les entretiens par récit de vie et les typologies des liens entre jardinage et précarité que nous avons pu établir lors de nos entretiens semi directifs. De cette comparaison se dégagent alors les variantes dans les motivations et les fonctions des jardins. C'est cette même comparaison qui permet de comprendre dans leurs diversités et leurs complexités les manières qu'ont les jardins de traduire ou non de nouvelles trajectoires d'émancipation pour les jardiniers.

Conclusion chapitre 2 : de la crise au jardinage, miser sur la complémentarité des outils

La méthodologie que nous avons construite pendant notre recherche repose donc sur des outils de terrain qui nous ont permis de comprendre les espaces jardinés, les catégories de personnes qui les pratiquent et les parcours de vie qui s’y inventent. Comprendre les liens entre précarité et jardinage a demandé de comprendre l’épaisseur historique et géographique de la commune d’Alès autant que des jardins familiaux qui la composent. Nous avons d’abord enquêté sur la base de document d’archive, et sur toutes les recherches précédentes que nous avons pu trouver sur la ville d’Alès. Ce travail bibliographique a été complété par un important travail de terrain. Nous sommes allés à la rencontre d’une pluralité d’acteurs, des jardiniers aux acteurs publics pour comprendre les précarités vécues dans le territoire, tout comme nous avons essayé d’analyser les ambiances urbaines et paysagères caractérisant les quartiers et les jardins. Dans cette même volonté de comprendre les précarités vécues, nous avons tout au long de cette recherche croisé des données statistiques, notamment celles issues des recensements nationaux de population, des indicateurs de précarité de l’INSEE, et les données issues des enquêtes de terrains. Le corpus de données collectées a été construit avec des outils s’inspirant autant de l’anthropologie que de la géographie, et déploie des réflexions à plusieurs échelles, de celle de l’individu à celle de la ville. Le jeu d’échelle permet de faire résonner la spécificité des trajectoires de vie des jardiniers avec les enjeux sociaux et économiques qui ont marqué la commune d’Alès. L’enquête de terrain et les outils méthodologiques ont été déployés autour de deux grands objectifs : identifier les lieux effectivement jardinés et comprendre les liens entre précarité urbaine et jardinage. Nos trois grands volets méthodologiques répondent chacun à leur manière à ce double objectif :

- Une analyse historique, géographique et statistique des précarités qui marquent actuellement la commune d’Alès, expliquant alors les difficultés dans lesquelles se retrouvent nombre de familles.
- Une analyse paysagère des jardins alésiens qui permet de comprendre leurs histoires, leurs fonctionnements et leurs politiques. Cette analyse permet d’appréhender également la manière qu’ont les jardiniers de fabriquer de l’espace. Les lignes paysagères des jardins donnent des premières indications sur leurs fonctions et sur les liens qu’ils entretiennent avec la précarité urbaine.

- Une analyse des discours, des représentations des jardins et des précarités vécues des jardiniers par des entretiens semi directifs et des entretiens par parcours de vie.

Les chapitres qui suivent, reprennent ce corps méthodologique en y exposant les résultats récoltés et les analyses établies au cours des quatre années de recherche qui ont été nécessaires à son déploiement. Ses résultats sont à lire en gardant en tête que notre méthodologie de recherche comporte certaines limites. D'abord les indicateurs de précarité que nous avons choisis, majoritairement issus de l'INSEE, restent relativement classiques et mettent en ombre d'autres précarités, vécues ou ressenties, qu'il aurait été intéressant de référencer. Cela aurait demandé de faire des interviews spécifiques auprès d'un échantillon important de personnes vivant des situations de précarités à Alès. Notre méthodologie, se concentrant davantage sur ce qui se passe dans les jardins, nous a conduit à limiter notre compréhension de la précarité à Alès par des indicateurs INSEE, tout en gardant en tête que celle-ci ne couvre pas toutes les difficultés sociales et économiques que traverse la commune.

Également, notre échantillon d'entretien auprès des jardiniers reste relativement petit. Cela s'explique d'abord par les difficultés rencontrées pour aller sur le terrain. Nous avons eu un budget de recherche limité. Cela s'explique également par les difficultés rencontrées directement sur le terrain : nombre de jardiniers n'ont pas répondu favorablement à nos demandes d'interviews, et nombre de fois nos visites sur les secteurs jardinés ne nous ont pas permis de rencontrer des gens sur place. Pour pallier cette difficulté, nous avons essayé, pour les jardiniers avec qui nous avons pu effectivement échanger, d'aller aussi loin que possible dans nos entretiens. De ce fait, si les typologies et résultats que nous dégagons dans les chapitres qui suivent sont représentatifs de notre échantillon de personnes enquêtées, il reste difficile d'affirmer que ces résultats sont représentatifs de l'ensemble des jardiniers présents à Alès. Il est possible qu'un échantillon plus important aurait permis de dégager des typologies et des variantes davantage diversifiées. A contrario, le référencement des sites jardinés sur Alès nous semble complet pour les années qui ont couvert notre recherche. Néanmoins, la ville d'Alès s'orientant actuellement vers des politiques d'embellissement de sa commune, nous le verrons dans la partie suivante, il est possible que d'autres jardins voient le jour dans les années à venir. Ils pourront faire l'objet de recherches complémentaires.

Chapitre 3 - Alès, une ville en crise

Comprendre les liens entre précarité et jardinage à Alès invite à comprendre les enjeux historiques, sociaux et économiques qui traversent actuellement la commune. Alès, a en partie un passé agricole et cet héritage a pu influencer des formes de jardinage actuellement présentes dans la commune. En effet, les travaux sur le jardinage urbain montrent que les espaces anciennement agricoles des communes, sont des espaces particulièrement intéressants pour les pouvoirs publics afin de mobiliser de nouveaux projets de jardinage urbain : le foncier parfois non urbanisable incite à la réappropriation citoyenne ou à des projets de jardinage portés par la mairie (Soulard, 2014 ; Demailly, 2017). Néanmoins, si la commune d'Alès a été pendant longtemps une zone de chalandise agricole, elle a connu, lors du dernier siècle, d'importantes métamorphoses participant à des ruptures économiques, sociales et paysagères. Ces métamorphoses peuvent expliquer aujourd'hui l'état de certains quartiers, les friches et les espaces agricoles toujours existant qui parsèment la ville, autant que les indicateurs de précarité qui traversent la commune. En effet, l'arrière-pays d'Alès a connu un exode rural important, laissant dans son sillage des terres et hameaux abandonnés, des filières agricoles complètement déstructurées. Plus tard, la désindustrialisation a érodé le tissu économique urbain. Ainsi, la commune s'est retrouvée, à partir des années 80, avec peu de possibilités d'emploi, les filières économiques urbaines comme rural s'étant fortement affaiblies au cours des deux derniers siècles. Etablir un panorama géo-historique de la commune d'Alès et son arrière-pays permet ainsi de mettre à jour les métamorphoses économiques qu'a connu le territoire, et les périodes qui ont conditionné une mise en précarité de certaines catégories de population, tout comme les processus favorables à l'émergence de jardins urbains.

Nous proposons donc dans ce premier chapitre de résultats de dresser un panorama de la situation sociale et économique que connaît actuellement la commune d'Alès. Comprendre les ressorts à l'œuvre dans la commune, demande d'abord de revenir sur les trajectoires historiques qui l'ont marquée. En effet, la commune a connu d'importantes métamorphoses agricoles, industrielles, démographiques et économiques qui ont entraîné, à tour de rôle, des fastes et des ruptures, des périodes de croissance et des périodes de décroissance. Les difficultés que connaît aujourd'hui Alès ne peuvent se comprendre qu'à la

lumière de son histoire qui, plurielle, tend à expliquer la situation dans laquelle se situe actuellement la commune. La géographie s'alimente toujours de l'histoire, les périodes passées marquent les espaces, au même titre que les espaces modifient les pratiques et le sens de l'histoire. Mieux comprendre l'histoire de la commune invite également à faire dialoguer les échelles : de la commune à la région, de la région au national. En effet si, nous le verrons, certains choix locaux ont métamorphosé la commune, d'autres transformations prennent leurs sources dans des choix nationaux, des politiques structurelles qui, appliquées à toute la France, ont agi de manière différenciée en fonction des territoires, faisant des gagnants et des perdants. Ainsi, lorsque la France s'oriente vers la désindustrialisation de son pays, ce sont les villes anciennement spécialisées dans le tissu industriel, à l'image d'Alès, qui voient leurs structurations économiques et sociales déstabilisées. Néanmoins, Alès et son agglomération, par sa situation géographique (figure 3), au Sud de la France au cœur des Cévennes, reste une région attractive : l'attractivité de la région Montpellieraine en Languedoc Roussillon dont bénéficie également Alès, le climat, et un immobilier relativement bon marché favorisent des dynamiques de croissance démographique et, par endroit, une certaine stabilité économique. Afin de replacer la commune dans les enjeux complexes qui la caractérisent, nous avons souhaité, dans ce chapitre, mettre en avant les dynamiques qui participent au renouvellement de certains secteurs d'activités sur la commune.

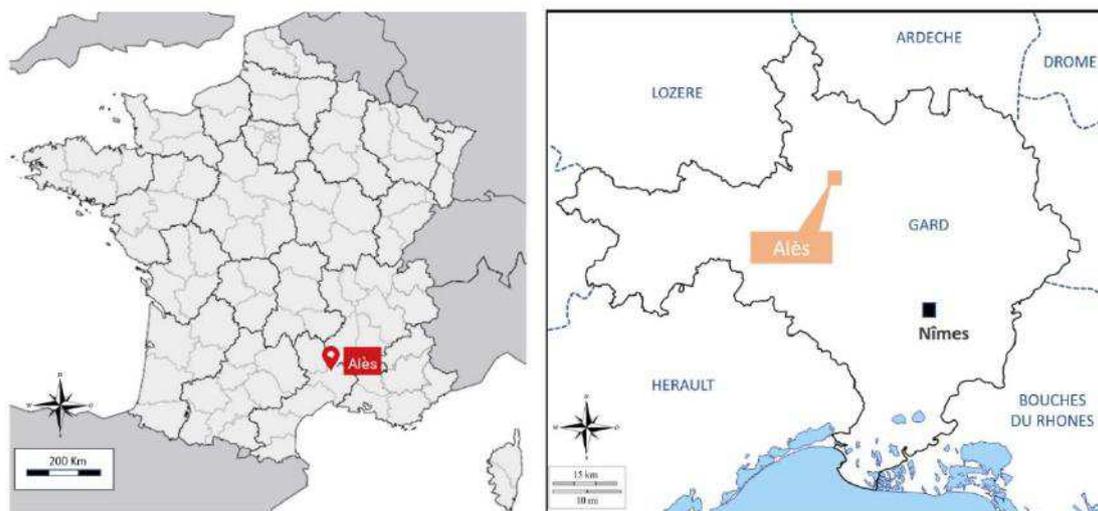


Figure 3 : carte de situation de la commune d'Alès. Elle se situe au Sud de la France, dans la région Languedoc Roussillon, au Nord du département du Gard. Elle constitue la porte Sud du massif des Cévennes. Source : réalisation Damien Deville, 2020.

Ce chapitre s'articule en deux temps. La première partie revient sur l'histoire économique et sociale de la commune d'Alès et de son arrière-pays, entendu par les terres agricoles qui dépendaient d'Alès comme espace de chalandise. Elle illustre les phases, les virages importants qui ont caractérisé les activités sociales et économiques du territoire. L'intégralité des informations formulées dans cette première partie de chapitre a fait l'objet d'un travail d'enquête sur document d'archives ainsi qu'un travail bibliographique. Certaines données, notamment les plus récentes, ont été complétées par des entretiens de terrain avec des acteurs locaux. Nous avons misé sur une complémentarité entre travail de terrain et travail bibliographique, en croisant systématiquement les informations données par les enquêtés par d'autres types de sources : comptes rendus récents des conseils municipaux, recensement officiel de l'INSEE, coupures de presse ou encore, mémoires d'études et articles scientifiques, statuts et démarches de communication des entreprises citées. La deuxième partie du chapitre quant à elle, cherche à mettre en indicateurs les difficultés sociales et économiques que connaît actuellement la commune d'Alès. Pour cela nous avons dressé une série de facteurs qui nous permettent d'expliquer les précarités vécues par la commune : les processus démographiques, la répartition des richesses dans l'agglomération, la dévitalisation du centre-ville, ou encore les taux de pauvreté et de personnes vulnérables présents sur la commune. Le choix de ces indicateurs a été défini par rapport à notre cadre théorique : ce sont des éléments qui permettent de caractériser la situation sociale et économique d'une ville moyenne. Ce sont souvent ces mêmes éléments qui sont mis en avant dans la littérature scientifique, tout comme dans les médias, pour comprendre les précarités qui se déploient dans une commune (Razemon, 2017). La plupart de ces données sont majoritairement issues des recensements officiels de l'INSEE. Nous avons essayé de rester le plus fidèle possible à la démarche objective du chercheur en favorisant des données chiffrées, vérifiables et vérifiées, permettant une lecture structurée des difficultés que traversent Alès. Cette lecture du territoire nous permet de dresser un bilan de la commune permettant de mieux comprendre les processus de précarité à l'œuvre, et la place que peuvent prendre les jardins en réponse à ces mêmes processus de précarité. Nous croiserons dans le chapitre suivant, l'histoire des jardins avec celle de la commune d'Alès pour mettre en lumière les liens historiques et géographiques entre précarité et jardinage.

3.1 Géo-histoire d'un territoire cévenol : Alès et son arrière-pays

Alès a une histoire imposante. Aux portes Sud des Cévennes, elle a connu les guerres du protestantisme, la période industrielle qui bouleversa profondément son économie, puis la sortie de la période industrielle et les difficultés que la désindustrialisation de la France a entraînées pour de nombreuses villes spécialisées dans le tissu industriel. La commune d'Alès déploie ainsi plusieurs visages, témoins des différentes périodes qui l'ont traversée. En effet, sa physionomie actuelle, tant paysagère, sociale, qu'économique, est le résultat des bouleversements qu'a connus la région : exodes ruraux, périodes minières et métallurgiques, puis rapide désindustrialisation de la commune. Depuis la commune essaie de se réinventer, et si certains défis semblent avoir été relevés, Alès affichant aujourd'hui une excellence dans certaines filières, d'autres difficultés semblent s'enraciner dans la commune, exposant une catégorie importante de la population à des précarités sociales et économiques.

Dans cette première partie de chapitre, nous souhaitons revenir sur l'épaisseur historique d'Alès et sur certains moments politiques qui ont marqué des ruptures importantes pour la commune. Pour dresser ce panorama historique, nous nous sommes intéressés autant à l'arrière-pays qu'à la ville elle-même : Alès a pendant longtemps été tributaire des filières agricoles présentes dans son arrière-pays. Néanmoins la spécialisation de la commune dans les industries à partir du milieu du 19^{ème} siècle a déstructuré fortement les dynamiques agricoles de l'arrière-pays, déconnectant la commune de son passé agricole. Dans le même temps, cet héritage agricole, nous le verrons, tend à être remobilisé aujourd'hui dans les politiques publiques de la commune pour créer de l'emploi dans l'arrière-pays d'Alès . S'intéresser donc à ce passé agricole amène à mieux comprendre les grandes transitions et les ruptures qu'a connues la commune, ainsi que sa volonté de se réinventer pour lutter contre la précarité en créant de nouvelles opportunités. Enfin, c'est également cet héritage agricole qui a conditionné l'émergence de certains jardins dans la commune. Après s'être intéressé à l'histoire agricole de la commune, nous brosserons un panorama de l'histoire industrielle de la commune, de l'apogée des mines de charbon et de la métallurgie à la rapide fermeture des industries. La désindustrialisation d'Alès a entraîné des pertes d'emploi massives pour le territoire, dont les conséquences sur la population s'observent toujours. Nous avons choisi quatre moments forts pour traduire ce panorama historique : comprendre l'exode rural et les

modifications de l'arrière-pays, traduire les conséquences de l'épopée industrielle puis de son déclin sur la commune, et enfin s'intéresser aux deux phases de réinvention qu'a connu la commune, sous des mairies socialistes et communistes d'abord, puis, à partir de 1995, sous une mairie de droite, apparentée au mouvement « Les Républicains ». Les informations que nous dégageons dans cette partie ont été le fruit d'une enquête effectuée sur documents d'archives et par un important travail bibliographique : comptes rendus de conseils municipaux de 1950 à nos jours, livres et travaux de recherche sur l'histoire d'Alès et de son arrière-pays, enquêtes sur les médias, contemporains comme plus anciens, brochant un portrait de la commune.

Pour compléter les données issues des archives et de notre travail bibliographique, nous avons enquêté sur les politiques actuelles portées par la mairie, en analysant leurs démarches de communication, l'actualité de la commune grâce aux médias locaux, la lecture des comptes rendus municipaux récents, mais aussi une série d'entretiens avec les acteurs du territoire (n =10). Dans notre échantillon d'entretien figurent des cadres associatifs, l'agence Myriapolis qui est sous la tutelle de la mairie, la directrice à l'environnement de la commune et des commerçants. Si ces entretiens nous ont permis de mieux comprendre la commune, nous avons souhaité vérifier chacun des dires des acteurs par des sources officielles : cela permettait de contourner la subjectivité de certains acteurs. Nous utiliserons néanmoins certains verbatims dans l'exposé qui suit, comme témoin de facteurs vécus par les habitants d'Alès pouvant expliquer des trajectoires de précarité. Aussi, dans les données exposées ci-dessous nous avons laissé de côté des dynamiques qui, expliquées lors des entretiens, n'ont pas pu être vérifiées par d'autres documents. Sans volonté d'être exhaustive, la partie ci-dessous dresse davantage un panorama global des événements qu'a connus la commune et qui explique en partie les différents niveaux de précarité qu'elle peut aujourd'hui vivre. Nous reviendrons, fort de ce panorama historique, sur ces indicateurs de précarité dans la deuxième partie de ce chapitre.

3.1.1 De la châtaigne à la mine, trajectoire d'un exode rural

Alès est une ancienne commune agricole : elle était la plateforme de chalandise des différentes filières du Sud des Cévennes. C'est cet enracinement paysager et agricole que la

ville rappelle souvent : “Alès capitale des Cévennes”, ces quatre mots reviennent souvent dans les démarches de communication de la commune d’Alès. Ils apparaissent sur un panneau de la gare de la commune, sur le site internet de la ville, sur des affiches de la mairie ou encore sur les outils de communications de différents évènements se déroulant sur la commune. C’est une phrase que l’on retrouve également sur nombre de livres de photographie mettant en scène la ville et son territoire. Afficher Alès comme une commune enracinée dans le territoire du Sud des Cévennes, renvoie à un imaginaire fort, qui semble être plébiscité par le grand public. En effet le Sud des Cévennes, c’est d’abord un paysage de caractère, « *trop pauvre pour accueillir des villes, mais trop riche pour être abandonnés* » (UNESCO, 2018), qui a été façonné par une activité agricole qui a su, au fil du temps, s’adapter au territoire et enrichir les conditions de sa fertilité. Au 18^{ème} siècle, l’agriculture de l’arrière-pays d’Alès se caractérise majoritairement par deux filières d’importance, structurant la majorité de l’emploi agricole du territoire : les châtaignes et les filières de la soie. L’arrivée de la châtaigne dans le Sud Cévennes est ancienne, elle est l’héritage de l’action des moines bénédictins, qui dès le 12^{ème} siècle, ont créé des pépinières de châtaigniers, ont invité les paysans à substituer la châtaigneraie aux forêts primitives qui bordaient alors les versants et les vallées. De cette expansion agricole, des hameaux naissent dans les vallées du Sud des Cévennes et structurent pendant plusieurs siècles l’agriculture du territoire. C’est également à cette époque que se déploient les premiers murs en pierres sèches pour accueillir les planches de culture et les châtaigneraies sur les versants des montagnes. Appelés « *faïsses* » dans les Cévennes du Sud, ces murs en pierres sèches permettaient de lutter contre l’érosion des sols et pouvaient accueillir, en fonction des exploitations, des châtaigniers, de la vigne, des oliviers, des arbres fruitiers et mêmes parfois des céréales (Pitte, 1986). Cette économie agricole dans le Sud des Cévennes semble atteindre une maturité au milieu du 19^{ème} siècle, amenant une croissance démographique importante dans les vallées cévenoles et une extension des cultures en terrasses jusqu’à des altitudes importantes (Smotkine, 1945).

Néanmoins si les châtaignes permettent aux paysans de subvenir à nombre de leurs besoins, elles gardent une faible valeur économique sur les marchés locaux. Il faut attendre l’ère du mûrier, pour donner un nouveau souffle à l’agriculture de l’arrière-pays d’Alès (ibid). Les premières cultures de mûrier des filières du ver à soie en Cévennes semblent remonter à la fin du 17^{ème} siècle, et ont participé à sortir la petite paysannerie de la « *grande misère* »

pour reprendre l'expression de l'historien Henri Smotkine (1945). Au cours du 18^{ème} siècle, le Sud des Cévennes est le théâtre d'une plantation massive de mûriers qui devient le grand bénéficiaire des défrichements qui vont marquer la fin du 18^{ème} siècle. A partir de 1820, les défrichements cessent. La polyculture cévenole, caractérisée par la culture du châtaignier, de la vigne et du mûrier semble avoir atteint une maturité qui se marque par la stabilité dans le système de culture. L'accroissement de la population dans l'arrière-pays d'Alès entre 1820 et 1860 se justifie alors par les besoins du système d'exploitation (ibid). Cette même implantation des muriers va structurer nombre de nouvelles filières, liées à la vente de la soie, sur la commune d'Alès et les villages aux alentours. Au milieu des années 1800, Alès produit près de six mille deux cent tonnes de cocons et plus de cinq cent tonnes de filés de soie. Les industries de textiles employaient alors nombres de paysans des campagnes qui profitaient de l'essor du textile alésien pour diversifier leurs activités économiques.

La commune d'Alès et les filières agricoles de son arrière-pays connaissent une première rupture importante au milieu 19^{ème} siècle : des crises agricoles et d'importantes mutations économiques vont bouleverser les différentes filières. Dans les années 1820 – 1830, une maladie apparaît sur les vers à soie : la pébrine, causée par un champignon parasitaire et qui se matérialise par la présence de tâche marron sur les corps des vers à soie. Ainsi touchée par la maladie, la larve est dans l'incapacité de construire son cocon. Petit à petit, l'épidémie s'étend et la production de cocons et de filés s'effondre. Malgré quelques tentatives de sauvetage par des méthodes scientifiques d'un certain Louis Pasteur qui viendra porter une étude sur le territoire, et des interventions financières de l'Etat, l'industrie des vers à soie s'arrête définitivement en 1960, face à la concurrence des soies venues d'Orient puis à l'apparition de techniques de tissage bien moins chères à produire dont la rayonne et le nylon. Les mutations agricoles qui suivent la crise du ver à soie se marque d'abord par un appauvrissement du système de culture et un chômage massif : en 50 ans, de 1851 à 1901, la production de cocons des Cévennes se réduit des trois quarts, et nombre de paysans et de professionnel de la soie à Alès se retrouvent sans emploi. Cette crise agricole entraîne également un important exode rural. De 1856 à 1901, un tiers de la population rurale part de l'arrière-pays. Les surfaces effectivement exploitées sur le territoire diminuent alors : les terrasses en pierre sèches sont abandonnées et la broussaille envahit les châtaigneraies éloignées. Alès devient l'une des communes qui accueille les paysans de l'arrière-pays. La

commune connaît à cette période un important essor démographique, en même temps que les possibilités d'emploi s'érodent fortement dans l'arrière-pays.

L'exode rural dans l'arrière-pays d'Alès continue tout au long du 20^{ème} siècle. Elle prend racine dans plusieurs causes profondes : alors que l'agriculture des vallées cévenoles et les terrasses en pierres sèches sont impropres à la mécanisation, en vigueur dans la plupart des filières agricoles, la commune d'Alès se développe autour des filières industrielles des mines et de la métallurgie. Les paysans des Cévennes sont condamnés à travailler des petites surfaces, majoritairement de manière manuelle, pour les productions de châtaigne et de vigne. Or ces productions alimentaires restent bon marché et difficilement valorisables sur les marchés locaux. Face à cette « *misère subie* » (Chabrol et Vezon, 2017) beaucoup de paysans choisissent d'arrêter leurs activités et d'orienter leurs espoirs vers les industries naissantes de la commune d'Alès. La population rurale des Cévennes sera divisée par trois au cours du 20^{ème} siècle. De 118 500 habitants à l'apogée agricole des cévennes en 1846, le territoire ne comptait plus que 40 545 habitants en 1975, soit une baisse de 66 %, l'un des taux de dépopulation les plus élevés en France (figure 4).

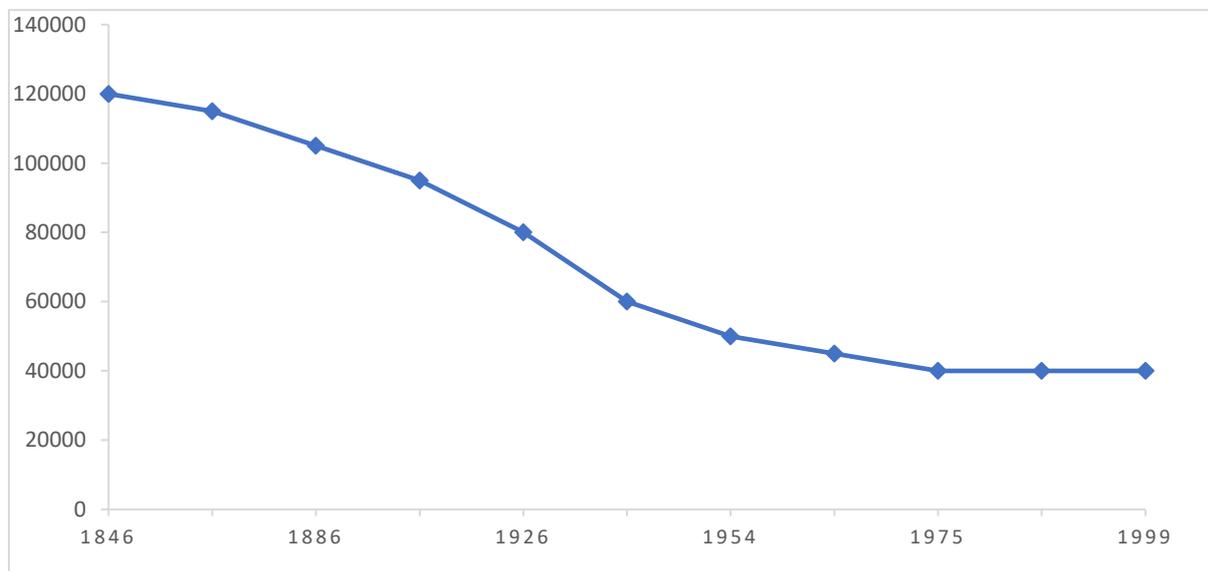


Figure 4 : Evolution de la population des communes de la zone centrale et de la zone périphérique du parc des Cévennes. Source : Capucine Crosnier et Christelle Granger, « Le parc national des Cévennes, la population rurale à l'épreuve de la gestion des milieux. IRD Editions, 2004.

L'essor des industries à Alès va changer la situation de la commune dans la région. Alors qu'elle était auparavant le débouché commercial des filières agricoles se structurant

dans les vallées du Sud des Cévennes, l'industrie minière et métallurgique réoriente toute l'économie de l'arrière-pays en fonction des besoins d'Alès, qui devient la capitale économique de toutes les Cévennes. L'agriculture se redynamise alors en partie pour répondre aux besoins de la cité alésienne : sur les sommets, la vie pastorale se développe, les châtaigneraies reculent devant le pin cévenol dont le bois est favorisé pour la mine. Dans les vallées, la vigne continue d'être cultivée, et les exploitations se spécialisent dans les cultures fruitières et maraîchères. L'élevage caprin se structure également sur les versants. Si l'agriculture se caractérise, au début de l'épopée industrielle, par une forme de rebond, les nouvelles méthodes déployées demandent de moins en moins de mains d'œuvre. Loin d'arrêter la dépopulation des vallées cévenoles rurales, la restructuration du tissu agricole continue d'accentuer l'exode rural (figure 4). Aujourd'hui toujours, les filières agricoles des Cévennes, peu dynamisées, sont dans l'incapacité de proposer des réelles opportunités aux demandeurs d'emploi (Cabanel, 2019)

3.1.2 De l'apogée industriel à la désindustrialisation : la métamorphose économique d'une commune

Au 17^{ème} siècle, au début de l'industrie alésienne, la manufacture de la région est alors organisée autour de trois activités principales : le textile, le cuir et la chapellerie. Lors de l'écroulement du marché de la soie cévenole, une autre activité transforme profondément la ville : l'épopée minière et métallurgique. S'il existe quelques activités minières, dont l'exploitation reste artisanale depuis le Moyen-Age, la situation change lorsque le premier empire déploie les mécanismes de concessions minières. Un entrepreneur Normand, Pierre-François Tuboeuf, achète alors une grande concession qui sera ensuite vendue à la compagnie des fonderies et des forges d'Alès, puis à la société des Houillères jusqu'à la nationalisation des mines françaises en 1946. De la fin du 18^{ème} siècle jusqu'au milieu du 20^{ème} siècle, de nombreux puits seront creusés à Alès et dans le village de la Grand-Combe, à une dizaine de kilomètres au Nord de la commune. Alès devient la capitale d'un territoire qui se structure presque entièrement autour des activités minières. Ce territoire monte jusqu'à la commune de la Grand Combe, et s'étend jusqu'à Lezan à l'Ouest, et Bessèges à l'Est où des puits sont également ouverts. C'est à cette époque que la Rochebelle à Alès, devient un quartier de mineur, abritant en 1913 plus de 1 500 mineurs. La houille extraite des mines alimente les

fours à chaux qui parsèment le bassin houiller. Le charbon s'exporte aussi à bon prix depuis la gare d'Alès. Il est enfin utilisé par les verriers installés dans les faubourgs de la ville, dans les filatures pour chauffer les bassines d'eau utilisées pour le vidage des cocons mais également comme complément de chauffage dans les espaces domestiques. Jusque dans les années 1960 le charbon est le cœur de ville : il est structurel à l'économie alésienne mais également à la vie des ménages et de ses habitants (Chabrol et Verzon, 2017).

La demande croissante en charbon a eu pour effet de mobiliser d'autres activités économiques et industrielles. La présence de petites mines de fer à proximité d'Alès a favorisé l'essor d'une industrie sidérurgique et métallurgique dans le quartier de Tamaris, jusque-là réservé à des activités agricoles. En 1830, la compagnie des Fonderies et des Forges d'Alès y installe des hauts-fourneaux qui produisent des coulées de fonte à partir des années 1830. La chaudronnerie va connaître un développement rapide à Alès. En 1840, plus de 400 employés travaillent sur le site. En 1875, la société change de nom, se baptisant la « *Compagnie des Mines, des Fonderies et Forges d'Alès* ». Elle va connaître une croissance homogène sur plusieurs décennies. Parmi la pluralité de produits fabriqués par les fourneaux, les rails font notamment la réputation de l'entreprise. A la veille de la première guerre mondiale, la société compte six hauts-fourneaux et à son apogée en 1924, elle embauche 2400 employés. Quatre ans plus tard, concurrencés par une production d'ailleurs, les hauts-fourneaux sont arrêtés. Puis l'entreprise est quelques temps plus tard concurrencée par l'acier lorrain et abandonne la fabrication des rails, pour s'orienter davantage vers la production d'acier spéciaux de haute qualité. L'autre grande entreprise métallurgique de la ville a été l'usine fondée en 1868 par le serrurier Richard Ducros. Installée dans les quartiers de Conilhères et de Croupillac, elle a été, pendant plus d'un siècle, l'un des fleurons de l'industrie lourde alésienne dans le domaine des charpentes métalliques, des ouvrages d'art, de la chaudronnerie et la tôlerie de précision. La dernière conséquence du développement minier et industriel d'Alès est l'émergence et l'enracinement d'une classe ouvrière diversifiée. Au début de l'industrialisation, elle provient majoritairement des campagnes cévenoles, puis pendant la première guerre mondiale, et surtout dans l'entre-deux guerres, le patronat fait appel à de nombreux travailleurs étrangers, venus d'Italie, d'Espagne, de Pologne, de République Tchèque, d'Algérie et du Maroc (ibid). Dans les années 1970, d'autres petites entreprises métallurgiques s'implantent à Alès : Gard, père et fils, spécialisée dans les engins agricoles, Merlin-Gérin spécialisée dans le

matériel des commandes électriques, la société du Couzet commercialisant des produits électroniques, une société nouvelle de roulement et une filiale de Renault. La plupart de ces industries existent toujours à Alès. Restant néanmoins relativement petites par rapport aux anciennes mines et aux anciens Fournaux, ces nouvelles industries sont dans l'incapacité de proposer opportunités et emplois à la totalité des populations ouvrières présentes sur le territoire (Tallec et Taulelle F, 2014).

A la fin des trente glorieuses, Alès se désindustrialise petit à petit. L'historien Jean Paul Chabrol, spécialiste de la commune d'Alès et des cévennes, rappelle que les "caractéristiques géologiques du gisement alésien ont toujours rendu son exploitation difficile et coûteuse" (2017, p.81). De plus le charbon cévenol, chargé en anthracite, ne répondait plus à la qualité de charbon recherchée par les entreprises. De fait, la production houillère des cévennes servaient davantage à un usage domestique et industriel (l'alimentation des chaudières). Sous l'effet de la concurrence étrangère et de la transition énergétique vers l'hydroélectricité, le nucléaire et le gaz, la production minière périclité de manière exponentielle (Tallec, 2012). En 1976, on ne compte plus que 2 578 mineurs et employés pour l'extraction du charbon, soit dix fois moins que lors de l'apogée minière. En 1984, les compagnies ferment leurs derniers puits de charbon et l'activité minière cesse définitivement. La chaudronnerie et les entreprises Richard Ducros suivent le même processus. Elles perdent des marchés et se retrouvent dans l'obligation de faire des plans de licenciement réguliers, avant de fermer définitivement leurs portes en 2011. Si Alès est aujourd'hui en grande partie désindustrialisée, l'épopée industrielle se lit toujours dans le paysage du Sud des cévennes. Le terril se voit de nombreux points de la ville (figure 5), certains quartiers ouvriers sont aujourd'hui délabrés, et de nombreuses friches industrielles, aujourd'hui en attente de réhabilitation sont à l'abandon.

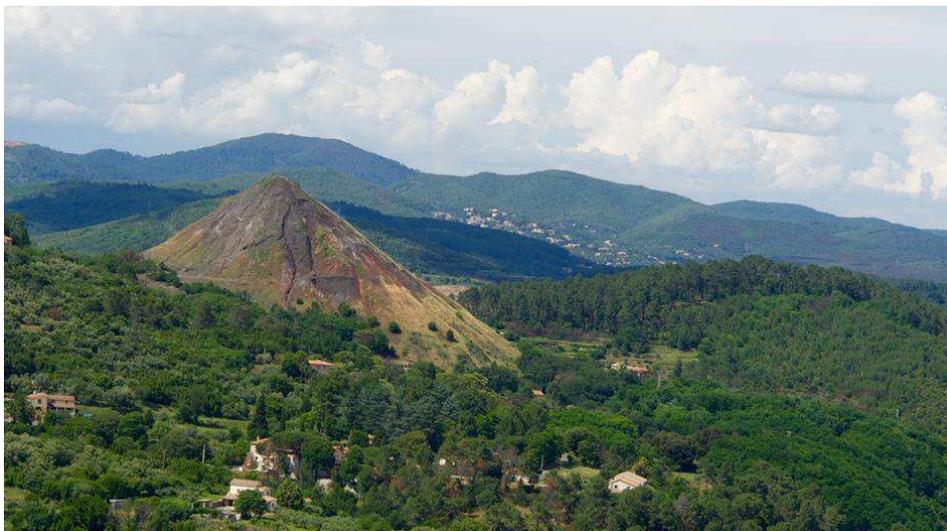


Figure 5 : Le terril d'Alès, visible depuis de nombreux points de la ville, rappelle l'héritage minier d'Alès. Photo personnelle prise en Juin 2017.

3.1.3 Alès sous la période communiste : vers une métamorphose paysagère

La dernière conséquence du développement minier et industriel d'Alès est la couleur politique que la période ouvrière donne à la ville. Les difficiles conditions de travail favorisent la pénétration progressive des idées du socialisme et du syndicalisme (Chabrol, 2017). La politisation du corps ouvrier nourrit également des mouvements syndicaux d'importance et différentes associations défendent les droits des travailleurs. Ces mouvements font s'engager dans la vie publique locale et vont entraîner en 1904 la victoire d'une liste socialiste aux municipales avant qu'un maire communiste soit élu en 1925. A partir de cette date, le bassin industriel devient un bastion « *rouge* », les socialistes et les communistes alternant les mandats d'élus à la mairie jusqu'en 1995. La période communiste et socialiste va transformer de manière importante le paysage urbain à Alès. Et c'est à partir des années 1950, que ces transformations vont être les plus impressionnantes (Claire-Lise Creissen, 2003).

Arrivé à la tête commune en 1953, le maire Paul Béchard se lance dans de grandes réformes de modernisation de la commune. Il commence par développer des quartiers périphériques avec des logements sociaux pouvant accueillir, dans des bâtiments aux normes de l'époque, les ouvriers de la commune. Les prés Saint-Jean, dédiés à des activités agricoles, deviennent un grand quartier d'immeubles et de nouveaux services urbains y sont développés (école, commerces, centre culturel). Le quartier est prolongé, quelques années plus tard par le quartier des Cévennes. Mais davantage que les démarches d'agrandissement, c'est surtout la modernisation du centre médiéval qui va marquer profondément le paysage de la commune. A partir des années 1960, le maire décide, afin d'offrir plus de confort aux populations alésiennes, de préempter nombre de biens immobiliers dans les vieilles rues du centre-ville. Une fois achetés, les biens sont détruits pour accueillir de nouveaux bâtiments jugés, à l'époque, davantage modernes et confortables. Ce processus de destruction du centre-ville d'Alès, continué par le successeur de Paul Béchard jusqu'en 1970, a complètement changé le visage de la commune : le centre médiéval et les vieilles bâtisses ont disparu, la place des arches du marché a été détruite (figure 6), les commerces et les tours d'antan ont également été remplacés par des immeubles jugés alors contemporains. En une dizaine d'années, ce sont les trois quarts de la vieille ville qui disparaissent pour laisser place à de nouveaux quartiers (archives des comptes rendu municipaux, de 1950 à nos jours).



Figure 6 : carte postale du début du 20^{ème} siècle représentant l'ancienne place au marché d'Alès. Composée d'arches et de bâtiments médiévaux typiques du Sud de la France et du bassin Sud des Cévennes, ces rues ont été détruites sous la mairie Paul Béchar, faisant perdre à la ville la typicité de son bâti. Source : carte postale achetée chez un brocanteur d'Alès, en Juin 2017.

Les actions portées par la mairie Béchar sont aujourd'hui controversées, mais ces politiques municipales s'expliquent en partie par l'idéologie urbaine alors en vogue. Face à l'accroissement des populations urbaines et aux espaces étriés et parfois insalubres qu'offraient alors les centres-villes, l'urbanisation se développe dans un pourtour de plus en plus éloigné. A partir des années 1960, les habitants des banlieues fournissent un potentiel de consommation croissant, invitant les entreprises à y proposer des emplois, des marchés et des activités de plus en plus diversifiés. Ces derniers finissent par prendre un essor dans les zones périurbaines, qui deviennent plus attractives que les centres-villes (Dumont et Hellier, 2010). Par contrecoup, ceux-ci voient leur importance diminuer. Dans le même temps, la nouvelle idéologie urbaine, inspirée par la charte d'Athènes de 1933, invite les projets urbanistiques à faire table rase du passé afin de faire émerger des villes modernes et ambitieuses, caractérisées par des lieux de vie géographiquement déconnectés de la ville ancienne. De plus, les politiques étatiques, orientent leurs aides aux municipalités vers le financement des grands ensembles délaissant en grande partie les centres-villes (Ibid). Redynamiser la ville centre,

c'est alors lui donner les fonctions des espaces périphériques, et donc aménager et moderniser l'espace en conséquence (figure 7). La mairie d'Alès, marqué par cette idéologie, va penser son centre-ville en dehors des contingences du vieux centre. Elle projette pour la ville un urbanisme des plus modernes, miroir de ce qui se fait de mieux en architecture et en confort pour les populations ouvrières. C'est tout le centre-ville qui sera touché par cette politique, avant que dans les années 1970, les politiques de patrimonialisation finissent par protéger les centres anciens, légitimant de nouveaux leurs potentiels de créativité et d'attractivités. Ces métamorphoses urbanistiques, nous le verrons dans la suite de ce chapitre, vont participer à une dévitalisation importante du centre-ville et une perte d'attractivité importante de la commune, deux facteurs participants à l'émergence de précarités urbaines. C'est en partie parce qu'Alès a perdu son vieux centre, que les pouvoirs publics ont aujourd'hui des difficultés à dynamiser le centre-ville de la commune.

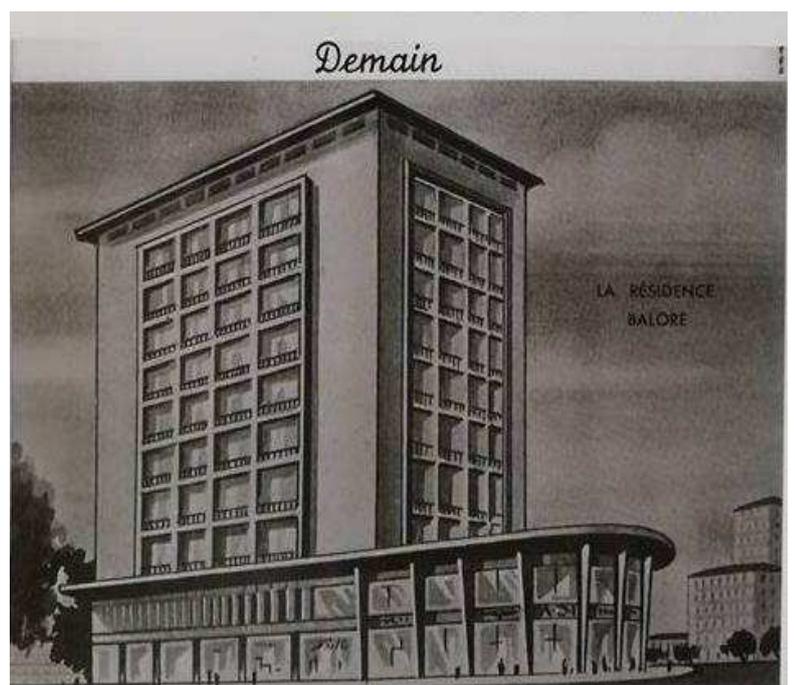


Figure 7 : le bouleversement urbanistique des années 1950 à Alès. Extrait d'une brochure touristique de 1957 vantant la politique immobilière de la municipalité. Source : Jean-Paul Chabrol et Thierry Vezon « Alès Capitale des Cévennes », Editions Alcides, 2017.

3.1.4 Le temps des reconversions économiques et sociales

Tandis que les mines et les industries métallurgiques s'éteignent petit à petit, un tissu de PME se met en place dans les filières du textile, de l'habillement, de la confection ou encore du bâtiment et de la construction, tout en favorisant l'implantation de grandes sociétés commerciales (Hyper U, Carrefour, Jardiland etc...) affirmant Alès comme une zone de chalandise importante pour tout l'arrière-pays cévenol et pour une grande partie du département du Gard. Cette mutation économique va également structurer une nouvelle économie de service qui prend réellement son envol avec l'arrivée d'un maire, Max Roustan, aux élections municipales de 1995. En 2015, conformément à la loi Notre, invitant à agrandir les périmètres de certaines inter-communalités, une nouvelle dynamique est lancée avec l'agrandissement de l'agglomération d'Alès en intégrant les communes du « pays Grand Combien », « Vivre en Cévennes » et des « Hautes Cévennes », faisant passer l'agglomération de 50 à 73 communes (figure 8)

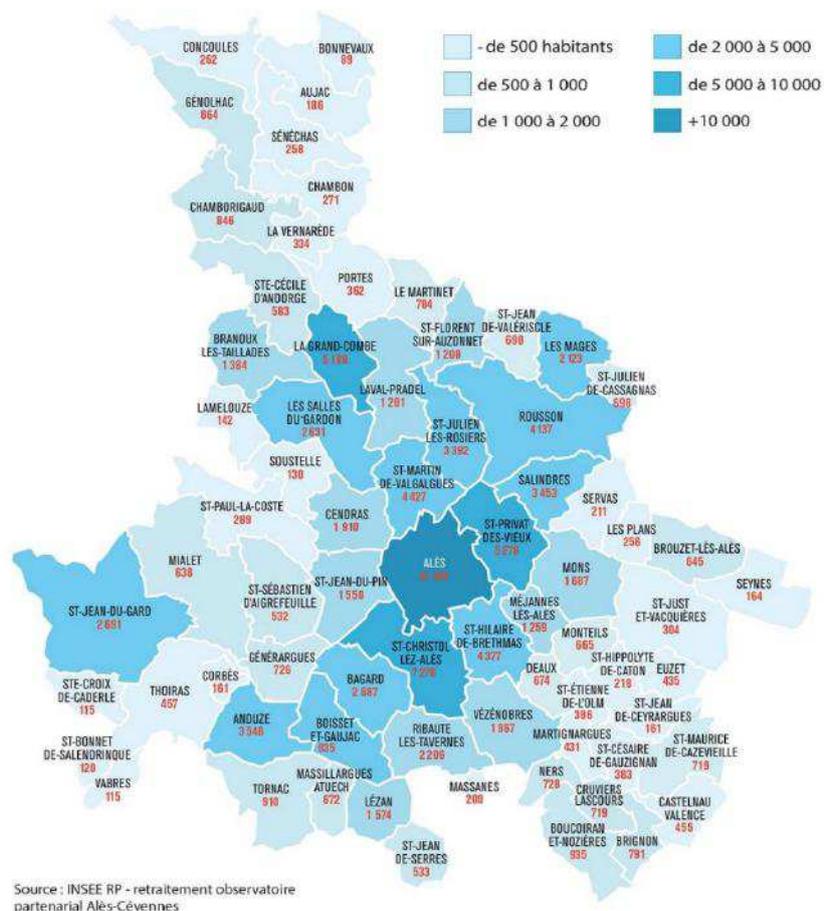


Figure 8 : Carte du nombre d'habitants des communes de l'Agglomération d'Alès, après la réforme de 2015. Source : INSEE, 2019.

Même si les communes nouvellement intégrées à l'agglomération sont pour la plupart de petits villages peu dynamiques d'un point de vue économique, ce choix a permis à la commune d'Alès d'agrandir son périmètre d'influence politique en centralisant les arbitrages à l'échelle locale. Dans un contexte de difficultés économiques, tel agrandissement permet également à l'agglomération d'Alès de recourir à des subventions plus importantes de la part des régions et de l'Etat. Dans ses travaux, le géographe Guillaume Faburel rappelle que, dans un contexte de compétitivité entre villes et territoires, la mise en agglomération des communes permet de peser davantage dans les négociations politiques à des échelles régionales, voire nationales (Faburel, 2019). Cette mise en compétitivité des territoires induit également des choix d'investissement particuliers opérés par la commune. Dans une étude récente, les politologues Max Rousseau et Vincent Béal (2018) mettent en avant les processus structurants, aux villes en difficultés sociales et économiques, qui résident en une catégorisation très forte des politiques municipales, puis à une hiérarchisation de ces mêmes catégories d'action en fonction des choix d'investissement de la commune et des priorités d'action du mandat. Très régulièrement, viennent dans ces communes en priorité des politiques qui visent à attirer les entrepreneurs et les classes créatives. A leur tour, les villes moyennes cherchent alors à investir dans des dynamiques entrepreneuriales jugées prometteuses ou dans le développement de services innovants. A Alès, cela se matérialise par le développement de « 4 filières cardinales », pour reprendre l'expression d'Hélène Riou, directrice à l'environnement de la commune (Interview fait en 2017), jugées en capacité de permettre au territoire de renouer avec la croissance : le pôle mécanique d'Alès, un écosystème de start up du numérique, les industries thermales, et de nouvelles filières agro-alimentaires. Si certaines de ces filières ont commencé à se déployer avant l'arrivée de Max Roustan, elles ont pris des ambitions nouvelles lors de ses mandats. Mieux les comprendre, permet d'analyser les choix d'investissement de la commune, mais aussi les dynamiques de développement auxquelles ces choix d'investissement répondent. En étant souvent dirigées vers des personnes à forts capitaux sociaux, ces politiques d'investissement peuvent créer une mise en marge des autres catégories de population, souvent peu diplômées :

- Inauguré en 2004, le pôle mécanique d'Alès est un immense complexe sur 90 hectares ayant pour ambition d'accueillir des équipes sportives de formule 1, des compétitions, mais également de multiples sociétés qui cherchent à entreprendre autour de

la filière automobile. Parmi ces entreprises, se trouve notamment l'industriel PGO, un constructeur automobile expert dans les petites séries, l'Institut Européen de formation aux mécaniques sportives, une école privée de techniciens supérieurs proposant des cursus autour des métiers de l'automobile, et une multitude de petites entreprises spécialisées dans l'information ou l'innovation automobile. Aujourd'hui, le pôle abrite une soixantaine de structures appuyées par des partenaires financiers comme la mairie mais également le groupe total, et emploie environ 900 personnes dont la majorité sont des techniciens, des cadres, ou des chercheurs (données municipales, 2018).

- La mise en marketing du territoire des cévennes dans des démarches d'attractivité touristique, constituent la deuxième filière prioritaire des acteurs du territoire. Elles se développent depuis les années 80 timidement au départ puis de manière plus ambitieuse actuellement. L'Office du tourisme d'Alès, rénové en 2001 pour en faire un bâtiment moderne et attractif, a été pensé comme une « *vitrine du développement durable* » (Site internet de l'Office du Tourisme, 2020) mettant en scène une façade tapissée de panneaux photovoltaïques.

- Cette dynamique de valorisation du territoire se structure également par des politiques d'embellissement de la commune (figure 9), d'une part, grâce à une multitude de symboles rappelant la proximité des Cévennes (les vases d'Anduze, les aménagements du Gardon, des panneaux rappelant l'histoire de la ville), et par l'accompagnement d'acteurs développant des filières d'attractivité touristique d'autre part. Ces filières touristiques se déploient à travers de nouveaux services territoriaux, et à travers une offre culturelle importante (Alès à renouer récemment avec une saison de festival et d'activité de plein air). Ces différentes dynamiques, valorisées dans d'importante politique de communication (figure 10) cherchent à miser sur le tourisme comme vecteur de développement du territoire, mais aussi à attirer de manière pérenne des populations qui pourraient rester vivre, voir, entreprendre sur le territoire. Une chasse « *aux classes créatives* » (Gintrac et Giroud, 2014) sur lesquels les pouvoirs publics misent pour redynamiser un territoire en manque d'activité économique.



Figure 9 : La place de la Libération a été rénovée en 2018 par les services publics. Des fontaines, des parterres de fleurs et des ravalements de façade ont été financés. Des travaux qui participent à une volonté globale d'embellissement de la commune. Photo personnelle prise en Juin 2018.

- Les starts up du numérique sont aujourd'hui devenues incontournables, du moins dans l'imaginaire déployé par les différentes politiques publiques actuelles. Alès essaie aujourd'hui de s'affirmer comme une ville propice à l'écosystème des starts up. En s'appuyant notamment sur les institutions présentes dans la commune, le bureau d'étude territorial Myriapolis et l'école des mines, mais également le pôle automobile. La mairie tente de structurer une pépinière de petites entreprises développant des projets dans les filières numériques. Relativement récentes sur le territoire, ces entreprises émergent dans le début des années 2010. Cette dynamique est actuellement encouragée par les pouvoirs publics grâce à de fortes aides, tant matérielles que financières, à destination des entrepreneurs souhaitant s'installer sur la région. A partir de 2011, la commune crée le concours "Alès Audace" encourageant les prises d'initiatives entrepreneuriales sur le territoire. Chaque année, les lauréats reçoivent des aides financières de quelques milliers d'euros, récompensant leurs capacités à innover pour le territoire. En neuf ans de concours, les projets qui ont reçu des financements sont pour la plupart, des entreprises du numériques formulant de nouveaux services pour le territoire, des commerces innovants, souvent de niche à l'image du concept store de vêtements et d'objets d'Art « Mamzelle Bulle » vainqueur du concours 2018, ou

encore des entreprises de services, proposant des diagnostics et des études pour les petites et moyennes entreprises du territoire (source, résultats des concours Alès Audace, ales-audace.fr). La valorisation de tels projets affiche la volonté de la commune de valoriser des projets entrepreneuriaux, à forte valeur ajoutée, permettant au territoire de diversifier ses marchés et ses filières d'activité. La plupart de ces projets d'entreprises concernent néanmoins des personnes à forts capitaux sociaux et intellectuels, pour les bureaux d'étude et entreprises de service, et concernent uniquement la classe moyenne et aisée pour les commerces ayant gagné le concours. Ces derniers se situent la plupart du temps dans la catégorie des épicerie fines ou des objets d'artisanat et de créateur, à des prix peu accessibles par les populations à faible pouvoir d'achat.

- Enfin, la commune investit actuellement dans des filières agro-alimentaires à très haute valeur ajoutée. Ces dernières ont pour objectif de réactiver des filières de niche dans le pourtour cévenol autour d'Alès, dont les espaces agricoles sont, comme nous l'avons vu, toujours en déprise. Parmi les filières plébiscitées, le pin des cévennes pouvant constituer un bois de qualité pour le mobilier, les plantes sauvages et comestibles dont plusieurs entreprises se partagent actuellement le marché. Il s'agit également de valoriser davantage des filières présentes sur le territoire telles que la châtaigne ou l'orge des Cévennes, une filière ancienne que la ville souhaite développer. Cette politique affiche une volonté des pouvoirs publics de renouer avec les filières de son arrière-pays. Alors que la période industrielle a participé à la détérioration des filières agricoles des vallées cévenoles, la commune souhaite désormais participer à la redynamisation de son agglomération. Ces nouvelles filières agricoles cherchent à proposer de nouveaux emplois sur le territoire et à améliorer le cadre de vie générale de l'agglomération, grâce à une offre agricole et alimentaire de qualité, qui participe à son attractivité résidentielle et touristique.



Figure 10 : publicité portée par la commune d'Alès dans le métro Parisien. Elle cherche à attirer, des classes à forts capitaux sociaux et intellectuels, sur le territoire.

Ces différentes politiques de développement portées par la commune et par l'agglomération témoignent de la volonté des pouvoirs publics à renouer avec l'attractivité économique. Pour cela, elle déploie une stratégie en deux temps, magnifiant autant la singularité du territoire et de l'arrière-pays dans des filières touristiques, qu'en structurant un écosystème de petites entreprises spécialisées dans les attentes économiques du moment (start up, services sociaux, entreprises du numérique). Dans un article sur les évolutions du bassin industriel d'Alès, Josselin Tallec rappelle que la commune fait le pari de dynamiser ses « *capacités d'innovation par la construction de plate-formes techniques et technologiques afin de maintenir, développer ou accompagner des filières se structurant autour de la mobilisation de travaux scientifiques menés sur son territoire administratif* » (Tallec, 2012). La ville s'est notamment dotée d'outils pour accompagner ses politiques publiques, à commencer par l'agence Myriapolis, une agence d'accompagnement des entrepreneurs du territoire, qui est sous la tutelle la mairie. Cette reconversion reste relativement classique dans les trajectoires des villes petites et moyennes. En effet, si chaque ville met en place des stratégies politiques qui lui sont propres, des schémas reviennent régulièrement d'une ville à l'autre. De manière générale, les villes moyennes essaient de déployer leur développement à travers des politiques d'attractivité. Ces investissements demandent aux pouvoirs publics de catégoriser leurs actions et de les hiérarchiser à travers un gradient de priorité (Rousseau et Béal, 2018). Viennent en premier les dynamiques d'embellissement de la ville, les avantages fiscaux aux entreprises qui s'installent sur le territoire, le développement de grandes zones commerciales et le déploiement des hubs du numérique. On retrouve ici les schémas des métropoles : ceux de la croissance démographique, de l'attractivité des talents, de la grandeur économique à travers les filières d'excellence du moment ou encore à travers la dynamisation de l'arrière-pays autour d'une seule et même centralité urbaine, en l'occurrence ici le centre-ville d'Alès. Dans un article récent, les chercheurs Labrousse et Levy rappellent que le dynamisme des villes moyennes dépend en grande partie du volontarisme politique des élus locaux et de l'appui à l'installation et à la pérennité des entreprises sur le territoire (Labrousse et Levy, 2019). Si ces arbitrages peuvent faire émerger de nouvelles dynamiques d'innovation, la trésorerie des pouvoirs publics d'une commune comme Alès, ne disposant d'aucune grande entreprise sur son territoire, n'est pas infinie, et ses choix ont tendance à laisser pour compte les personnes peu diplômées, à faible capital culturel qui composent pourtant, dans les anciennes communes minières, un nombre important d'habitants. A Alès, la catégorie des

cadres et assimilés ne concerne que 8,7% des actifs (INSEE, 2017), contre une part de la population d’ouvriers et de petits employés qui concerne 58,4% des actifs (tableau 2). Ce choix élitiste dans les politiques de développement de la commune peut donc entraîner des mises en précarité structurelles de certaines catégories de population. Est-ce le cas dans la commune d’Alès ? Répondre à cette question demande, après avoir travaillé une perspective historique, de se concentrer sur les indicateurs socio-économiques et démographiques qui caractérisent actuellement la commune. La partie suivante revient sur les indicateurs de précarité qui se déploient dans les quartiers d’Alès et les replacent en perspective du panorama historique que nous venons d’exposer. Nous avons donc majoritairement opté pour cette démarche dans la partie qui suit. En reprenant notamment des indicateurs de la précarité des espaces et des ménages, nous souhaitons dans la suite de ce chapitre objectiver la lecture des processus de précarité qui peuvent caractériser la commune d’Alès.

Tableau 2 : Catégories socio-professionnelles à Alès (source : INSEE 2017)

Catégorie socio-professionnelle	Agriculteurs exploitants	Artisans, commerçants, chefs d'entreprises	Cadres et assimilés	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers
Pourcentage des actifs de 15 à 64 ans	0,20%	7,80%	8,60%	21,30%	34,30%	24,10%

3.2 Lire le paysage de crise à Alès

Alès est une ville moyenne qui s’étend sur 23,16 kilomètres carrés et qui abrite 49 219 habitants (INSEE, 2017). Par sa population, elle est la deuxième commune du Gard et la treizième de la région Occitanie. Disposant d’une densité de population élevée pour une commune de cette superficie, 1737 habitants au kilomètre carré, Alès se caractérise par un bâti dense avec de nombreux immeubles HLM. Découpée en 15 quartiers, la commune affiche

des visages différents : à l'Ouest du Gardon tout comme à l'Est du centre-ville, le bâti se caractérise par des quartiers pavillonnaires, et d'anciens quartiers ouvriers aux petites maisons de ville. Le centre-ville quant à lui, tout comme les quartiers qui le jouxtent, sont caractérisés par de l'habitat HLM. Cette diversité d'ambiances urbaines invite à procéder à une lecture localisée des précarités sociales et économiques éventuellement à l'œuvre, de l'échelle des quartiers à celle de la commune. C'est dans l'entrelacement de ces récits que l'on peut mieux comprendre ce qui fait la commune d'Alès et les enjeux auxquels elle est quotidiennement confrontée. En partant de la vitalité du commerce, de la dynamique démographique de la commune, de la répartition des richesses dans l'agglomération, des inégalités sociales et économiques entre les quartiers, et des taux de chômage, de pauvreté ou de familles en situation de vulnérabilité, nous avons essayé d'analyser les difficultés que connaît la commune. Alès étant soumise à certains processus de rebond, nous avons choisi d'exposer ces derniers pour montrer les trajectoires multiples qui se jouent sur le territoire : la pauvreté à Alès côtoie des populations aisées, des entreprises font faillites au même titre que d'autres émergent. Les différents indicateurs dressés ci-dessous nous semblent également particulièrement adaptés pour porter la suite de notre recherche : ils permettent de comprendre les fractures spatiales entre les quartiers d'Alès et les territoires de l'agglomération. Croiser ces données avec la localisation des jardins peut nous permettre de dégager des premières hypothèses sur les liens entre précarité des quartiers et espaces jardinés. La carte ci-dessous représentant les quartiers d'Alès, permet de mieux se repérer dans les analyses qui vont suivre (figure 11). Lorsque cela est jugé pertinent nous croisons également les données d'Alès par rapport à la situation régionale ou nationale : une commune n'est pas « en crise » en soit, elle l'est souvent en comparaison avec d'autres échelles spatiales et socio-économiques. Enfin, pour chaque indicateur, nous discutons les données pour essayer de comprendre, au-delà des chiffres, ce que cela signifie pour le territoire et pour ses habitants, en puisant notamment dans la littérature scientifique mais aussi en analysant certains témoignages recueillis lors de nos enquêtes de terrain. Ces derniers nous permettent, en accompagnement des données statistiques, d'illustrer les précarités subies et vécues par les alésiens.

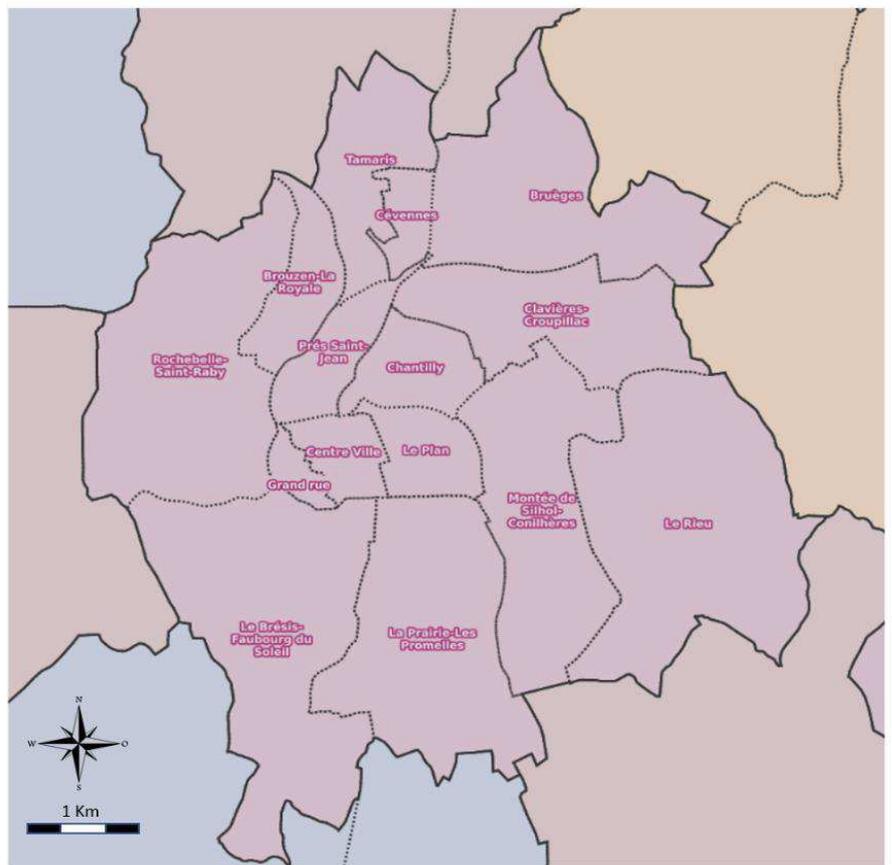
Légende

-  Limites administratives de la commune d'Alès
-  Limites des quartiers de la commune (découpage IRIS)
-  Nom des quartiers

Figure 11 : carte des quartiers à Alès.

Source découpage IRIS 2021.

Réalisation, Damien Deville.



3.2.1 Un centre-ville dévitalisé

En 2016 et en 2017, la ville d'Alès a mobilisé ses habitants, ses commerçants et ses associations dans le cadre d'une démarche de participation et de co-construction citoyenne : « *les Etats Généraux du cœur de ville* » (rapport collectif, 2017). Cette démarche visait à connaître les difficultés rencontrées par les commerçants, mais aussi ce qui traduisait l'attractivité ou non du centre-ville, afin de formuler des propositions nouvelles d'amélioration, de redynamisation ou encore d'animation. Cette démarche lancée par la commune avait pour ambition de répondre à l'abandon des locaux commerciaux et des rues du centre-ville, laissant dans l'imaginaire collectif "une image de déshérence défavorable à l'attractivité et la convivialité du centre-ville" pour reprendre les mots d'un rapport sur l'activité commerciale de la commune produit par l'agence d'urbanisme d'Alès, la communauté d'agglomération et l'agence Myriapolis (ibid). La vacance commerciale semble en effet être l'un des symptômes flagrants de la dévitalisation du centre-ville d'Alès (figure 12).



Figure 12 : Scène du centre-ville alésien, à l'heure du déjeuner. Photo personnelle prise en Juin 2017.

En effet, le centre-ville donne à voir un visage aux stores fermés et aux baux à céder, nombre de petits commerces ayant cessé leur activité. En 2017, une étude lancée par l'agence d'urbanisme d'Alès permet d'analyser avec davantage de précision les surfaces commerciales vacantes dans le centre-ville. À travers un repérage et l'identification des locaux vacants, l'agence d'urbanisme a souhaité faire un état des lieux des difficultés commerciales que connaît aujourd'hui le centre-ville. L'objectif de cette étude était d'aider les pouvoirs publics à cerner le potentiel du centre-ville et d'identifier des locaux intéressants pour installer des commerces innovants et jugés prometteurs. Allant de la place Gabriel Péri à l'Ouest jusqu'à l'Avenue Albert premier à l'Est, et du Marché de l'Abbaye au Nord jusqu'au Lycée de Lasalle au Sud de la commune, l'étude portée par l'agence d'urbanisme a permis de couvrir les $\frac{3}{4}$ du quartier du centre-ville d'Alès et toutes les artères commerçantes (figure 11). Ce recensement montre que, dans l'intégralité des rues commerçantes du centre-ville d'Alès, se déploient actuellement des locaux vides et des commerces ayant cessé leur activité (figure 13). A l'échelle du quartier du centre-ville, c'est 81 locaux vacants qui ont été recensés pour un total de 7243m² de surfaces commerciales. La dévitalisation commerciale de la ville d'Alès ne se limite pas au quartier du centre-ville. Dans les quartiers récents des Prés Saint-Jean et des

Cévennes, des commerces de proximité ont été implantés, mais nombre d'entre d'eux ont également cessés leur activité. Nos recensements entre 2017 et 2019 ont montré que dans le quartier des Prés Saint Jean, les halles qui ont été implantées au cœur du quartier disposant initialement d'une boucherie, d'une boulangerie, d'un tabac, d'une pizzeria, d'un café d'une pharmacie et d'une petite épicerie, sont maintenant uniquement animées par les activités de la pharmacie et de la boulangerie, tous les autres commerces ayant fermés (figure 14). Les halles étaient pourtant le seul lieu commercial du quartier. Dans le quartier HLM des Cévennes seul un bureau de tabac est toujours en activité (source : terrain en juin 2018).

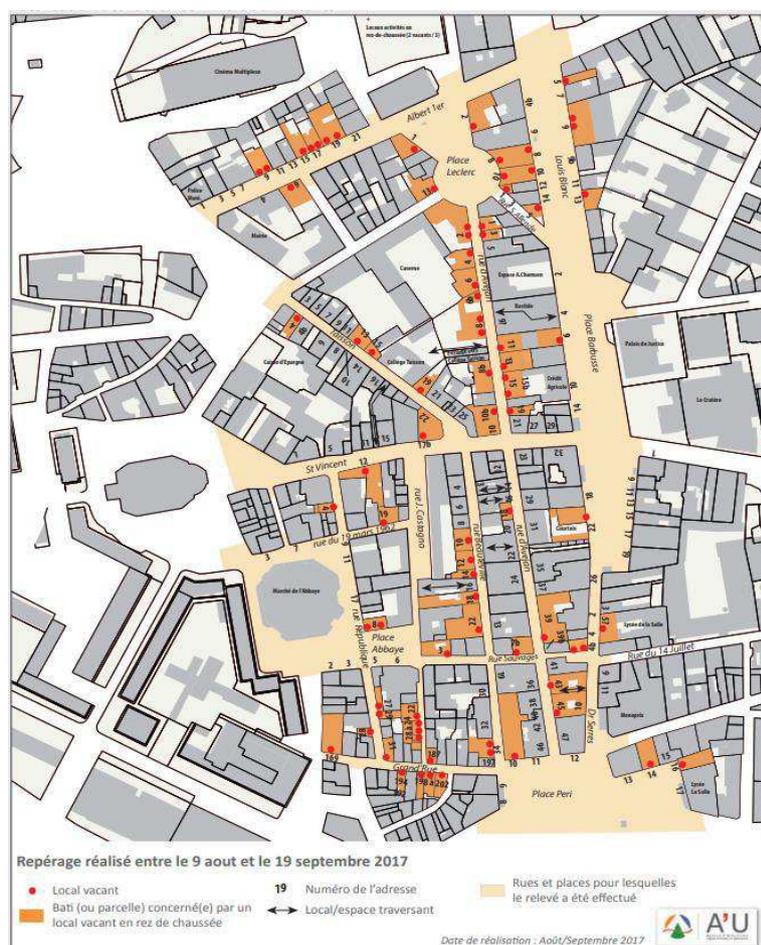


Figure 13 : locaux commerciaux vacants (représentés par un point rouge) dans le centre-ville d'Alès. Le quartier, pourtant l'un des plus vivants de la commune, comptait 81 locaux vacants en 2017. Source : étude réalisée par l'agence d'urbanisme d'Alès et l'agence Myriapolis, 2017.



Figure 14 : Dans le quartier des Près-Saint Jean (photo à gauche), des halles ont été construites dans les années 70 (photo à droite). Aujourd'hui, seule la pharmacie et la boulangerie sont toujours ouvertes. Les autres commerces ont fait faillites. Sources : photos personnelles, prises en Juin 2018.

La dévitalisation du centre-ville est un indicateur important de la précarité urbaine : elle caractérise en partie une ville qui a du mal à catalyser l'attractivité, à redistribuer le pouvoir d'achat entre les acteurs de la commune, à soutenir les petits commerces et la capacité d'entreprendre (Razemon, 2017). Cette dévitalisation s'explique par plusieurs raisons. Depuis les années 90, les pouvoirs publics favorisent le développement d'une grande zone commerciale et industrielle en périphérie Sud et Est de la commune, cherchant ainsi à faire d'Alès une ville commercialement attractive pour tout le bassin des Cévennes et du Nord du Gard. Miser sur la périphérie permet également d'attirer les populations des zones péri-urbaines et des campagnes aux alentours en facilitant l'accès au stationnement tout en favorisant l'accès à un très large panel de biens et de services dans un seul et même espace. Le journaliste Olivier Razemon rappelle que c'est l'abondance et la variété des produits autant que le souci permanent de productivité qui a fait le succès des zones commerciales (Razemon, 2016). Cette dynamique continue aujourd'hui, les pouvoirs publics venant d'inaugurer en 2020 un nouveau centre commercial, "Porte Sud" en périphérie de la commune (Midi Libre, 2020). Le développement des zones périphériques se fait parfois aux dépens des petits commerces des centres villes qui se voient obligés d'aligner leurs prix sur ceux des grandes surfaces, ou d'orienter leurs commerces vers des produits à forte valeur ajoutée. Mais ces commerces de niche, s'ils marchent bien dans les grandes métropoles du

fait de l'important pouvoir d'achat de certaines populations, ont tendance à avoir davantage de difficultés dans les villes petites et moyennes où les centres-villes ont davantage tendance à s'appauvrir qu'à s'embourgeoiser. Dans le quartier du centre-ville pourtant, certains commerçants ont tenté l'ouverture d'épiceries fines, mais elles ont aujourd'hui des difficultés à recouvrer les frais engagés. C'est notamment le cas de la propriétaire du *Taisson Gourmand*, un petit commerce de la rue Taisson installé depuis 2016 dans le centre-ville d'Alès. Lors d'un entretien mené en 2018, la propriétaire du *Taisson Gourmand* disait qu'à Alès « *tout concordait pour faire de l'entreprenariat en centre-ville un échec. Pas grand-chose n'est fait pour rendre le centre-ville plus attractif. Max Roustan met quelques pots de fleurs, mais d'un autre côté il accorde des permis de construire à tout bout de champs en périphérie* ». Le témoignage de la propriétaire du *Taisson Gourmand* illustre l'une des expériences commerçantes qui caractérise au quotidien la commune d'Alès : si les commerces de proximité ont des difficultés, c'est en partie due à la concurrence des commerces en périphérie mais également à un centre-ville qui a du mal à attirer des populations à fort pouvoir d'achat. Une autre clé de réponse réside peut-être dans les dynamiques démographiques qui structure Alès et son agglomération. En effet, si la ville d'Alès semble avoir une population qui se renouvelle peu, d'autres communes de l'agglomération semblent attirer annuellement de nouvelles populations. La dévitalisation des commerces du centre-ville d'Alès s'expliquerait aussi par la revitalisation des villages de l'arrière-pays.

3.2.2 Une évolution démographique au détriment de l'hypercentre ?

Alès reste une ville relativement enclavée. Ne disposant pas de déserte en TGV et n'étant pas desservi directement par une autoroute, la ville d'Alès reste relativement enclavée en région Occitanie. Malgré cette singularité géographique, son aire urbaine dispose d'une croissance démographique relativement importante à l'échelle de la région. Avec ses 114 000 habitants (INSEE, 2017), et couvrant un réseau de 73 communes, allant au Nord jusqu'à la zone centrale du parc national des Cévennes, et au Sud, s'approchant des portes d'Uzès côté Est, d'Anduze, Vézénobres côté Ouest, elle se classe septième dans l'ordre d'importance démographique des aires urbaines de la région, après respectivement les aires urbaines de

Toulouse, Montpellier, Perpignan, Nîmes, Béziers et Tarbes (INSEE, 2013). Cette situation propre à l'aire urbaine d'Alès semble s'expliquer en partie par la croissance démographique qu'a connue la commune pendant l'épopée industrielle. Entre le 19^{ème} et le 20^{ème} siècle, la commune quadruple sa population. D'un bourg de 10 000 habitants en 1793, la ville atteint une apogée démographique à la fin des années 1970 avec plus de 44 000 habitants (figure 14). La ville se développe alors, comme nous l'avons vu, à travers de nouveaux quartiers et densifie ses habitats dans le centre-ville. Néanmoins, la fin de la période industrielle marque également la fin de la croissance démographique pour la commune d'Alès. A partir de la fin des années 1970, la population diminue petit à petit jusqu'à atteindre 39 970 habitants en 2016 (INSEE, 2016) (figure 15).

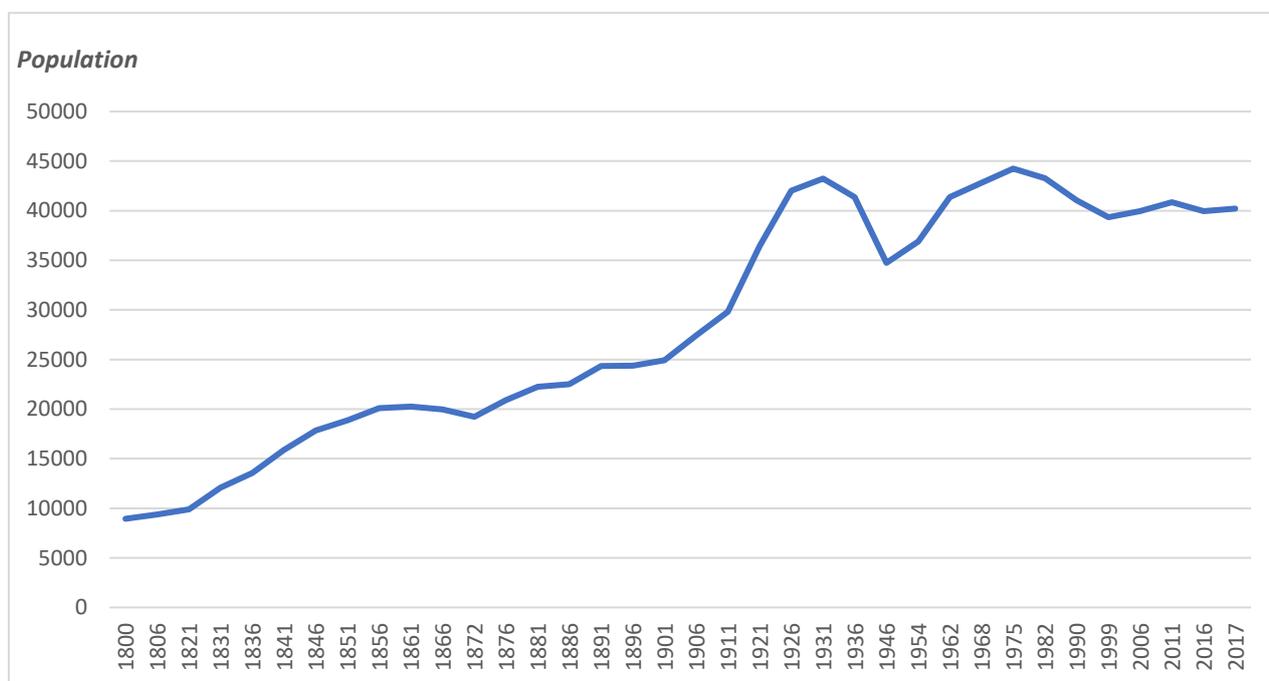


Figure 15 : Evolution de la population de la commune d'Alès, de 1800 à nos jours. Source : INSEE 2018.

La décroissance démographique qu'a connue Alès a également touché d'autres communes de l'aire urbaine. Au Nord de l'aire urbaine, la commune de la Grand-Combe s'est développée uniquement par la présence des mines. Au cours de la période industrielle, la ville est prospère, elle embauche un nombre croissant d'ouvriers, développe sa structure urbaine, se relie à Alès par une voie de chemin de fer désenclavant ainsi les différents sites d'extraction du charbon dans le Sud des Cévennes. À son apogée, à la fin de la seconde guerre mondiale,

la Grand-Combe abritait 15 500 habitants, majoritairement ouvriers des mines (INSEE 2017). Mais du fait de la monofonctionnalité économique de la commune, entièrement orientée vers sa mine de charbon, lorsque les puits ferment à la sortie de la seconde guerre mondiale, c'est toute l'économie de la Grand-Combe qui est bouleversée. La ville se vide peu à peu de sa population pour atteindre 5 150 habitants en 2017 (INSEE 2017). Autre exemple, le village de Cendras, limitrophe d'Alès s'est également déployé autour de l'activité industrielle d'Alès. Le village a construit plusieurs quartiers d'ouvriers en partenariat avec les groupes miniers et métallurgiques de la région. Le village a atteint une population d'environ 2 300 habitants au milieu des années 1970 avant de retomber à 1840 habitants lors du dernier recensement de l'INSEE, en 2017.

Malgré tout, en dehors des villages et petites communes qui se sont spécialisées dans l'industrie minière ou métallurgique, s'observe maintenant une croissance démographique à l'échelle urbaine depuis plusieurs années. La ville de Saint-Christol-les-Alès, une commune limitrophe du Sud d'Alès, a une croissance démographique continue depuis la fin du 19^{ème} siècle. Village de 1 700 habitants à la sortie de la seconde guerre mondiale, elle abrite aujourd'hui plus de 7000 habitants (INSEE, 2017). Le village de Saint Julien les Rosier semble également attractif, sa population a triplé au cours du 20^{ème} siècle et au début du 21^{ème} siècle pour atteindre maintenant 3 348 habitants (INSEE, 2017). Le village de Mialet, connu pour ses maisons typiquement cévenoles, est de nouveau en croissance démographique après une perte de population à la fermeture des industries, tout comme le village de Générargues, ayant tous deux aujourd'hui entre 600 et 700 habitants (INSEE, 2017), ou encore le village de Saint-Sébastien d'Aigrefeuille qui a vu sa population quadrupler depuis le début des années 1970 passant 173 habitants en 1968 à 524 habitants en 2014 (ibid).

La croissance démographique que connaît nombre de communes de l'aire urbaine d'Alès semble s'expliquer par plusieurs facteurs. Tout d'abord, si Alès connaît des difficultés, la région Languedoc Roussillon reste l'une des plus dynamiques de France : le climat, le bassin d'emploi de Montpellier dynamique et innovant, autant que le cadre de vie rendent la région attractive. Localement, dans la région d'Alès, le marché immobilier reste davantage accessible qu'à Montpellier. A Montpellier, le prix du mètre carré est de 2 990 euros pour un appartement et de 3 415 euros pour une maison, contre respectivement 1 388 euros et 1699 euros pour la commune d'Alès (INSEE, 2019). Dans certains villages de l'aire urbaine d'Alès, si

l'immobilier y est plus cher que dans le centre-ville d'Alès, les prix restent tout même accessibles. Mialet est connu pour être l'un des villages les plus touristiques et attractifs de l'aire urbaine d'Alès. Il dispose du label « *haut lieu touristique des Cévennes* » favorisant son attractivité. Situé en bord de rivière, bien desservi et à dix kilomètres d'Alès seulement, il est l'un des villages où les biens immobiliers sont les plus chers sur l'aire urbaine (Ibid). L'aire urbaine semble donc profiter de l'attractivité de la région dans son ensemble et des bassins d'emplois de la métropole de Montpellier et de la ville de Nîmes. Mais si les nouveaux arrivants s'orientent davantage vers les villages de l'aire urbaine d'Alès plutôt que vers le centre-ville, c'est parce que ces derniers offrent souvent des caractéristiques immobilières plus avantageuses : le marché immobilier des villages propose des maisons de qualité avec jardin, souvent plus attirantes que les appartements ou les petites maisons de ville du centre d'Alès pour des prix relativement similaires. Ces villages et petites communes du pourtour d'Alès offrent également des localités plus calmes que le centre-ville, un accès direct à des lieux de villégiature et de nature, et ont gardé la typicité des villages cévenols. Enfin les villages et communes du Sud d'Alès permettent également de desservir plus rapidement les centres d'emplois des aires urbaines de Nîmes et de Montpellier. L'un dans l'autre, la commune d'Alès se trouve alors dans une situation paradoxale : alors que son hyper centre et les anciens pôles miniers perdent de leur population, l'aire urbaine dans son ensemble en gagne, affichant une croissance démographique de l'ordre de 0,3% par an (INSEE 2014), soit environ 300 habitants supplémentaires chaque année (figure 16). La commune d'Alès se dépeuple alors au bénéfice de ses zones périurbaines et des villages aux alentours.

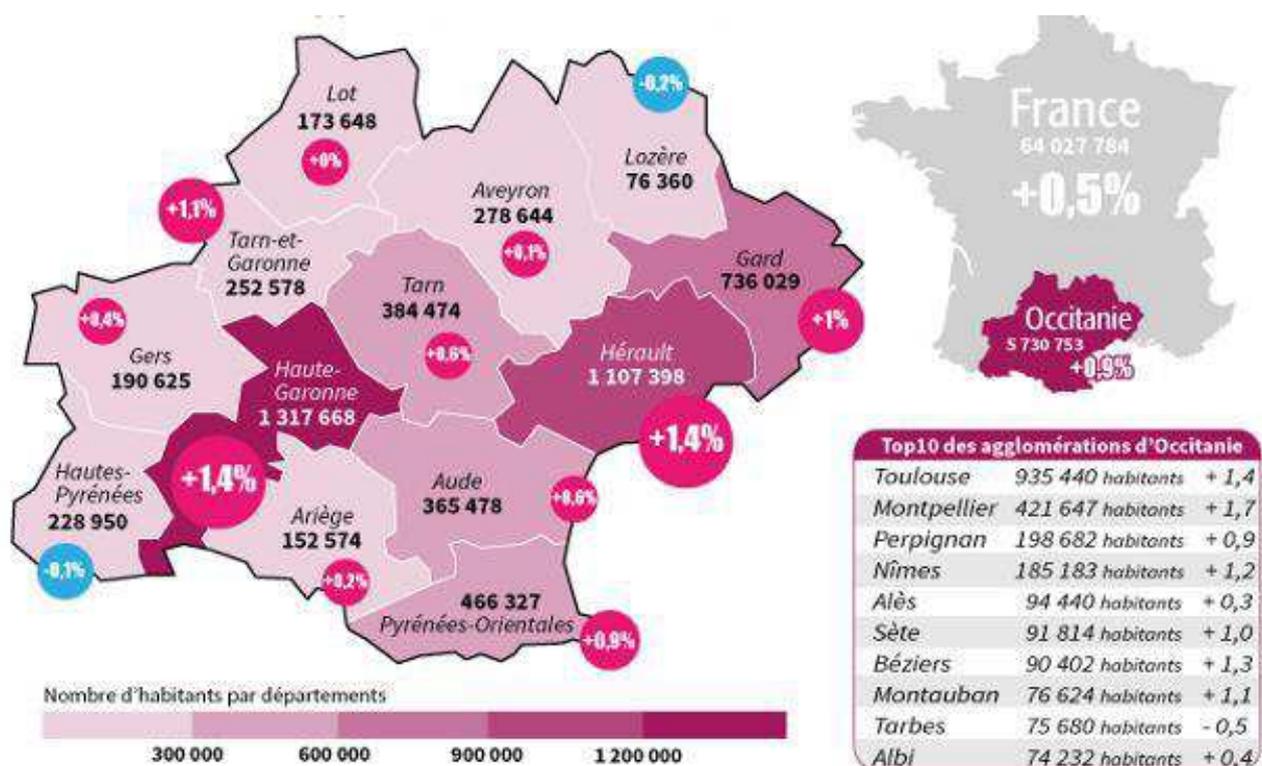


Figure 16 : croissance démographique de la région Occitanie entre 2009 et 2014. Source : Midi libre sur données INSEE 2014.

3.2.3 Une fuite des richesses vers les villages ?

Malgré une croissance démographique à l'échelle de l'aire urbaine, la situation géographique et l'épaisseur historique de la commune d'Alès comme celles du département dans lequel elle s'ancre, l'amènent à subir aujourd'hui des difficultés sociales et économiques. La population du Languedoc-Roussillon est référencée pour être l'une des plus touchée par des dynamiques de pauvreté et de précarité. En Languedoc-Roussillon, 508 000 personnes vivent en 2011 avec des revenus qui restent inférieurs au seuil de pauvreté (INSEE, 2011). Par extension plus de 20% de la population est considérée comme pauvre, contre 14% de la population au niveau national (figure 17). Néanmoins les dynamiques de pauvreté sont inégalement réparties entre ménages et entres territoires. Si les taux de pauvreté des départements languedociens entre 16% en Lozère et 21% dans l'Aude sont tous supérieurs à la moyenne nationale, on retrouve de fortes disparités au cœur même de chaque département.

Ainsi dans le département de l’Hérault, nombre de communes se caractérisent par une hausse des indicateurs de précarité : Lodève, Ganges, Bédarieux, certains quartiers de Montpellier. Au cœur de ce contexte particulier, le département du Gard, a été l’un des plus marqués par des difficultés économiques. Aujourd’hui le Gard est le deuxième département le plus pauvre du Languedoc, derrière l’Aude, avec un taux de pauvreté estimé aujourd’hui à 20% pour 17,5% de chômage (INSEE 2015). Mais là encore, le département est sujet à de fortes disparités de revenus et de niveaux de vie. Certaines communes du Sud du département abritent majoritairement des ménages issus des classes moyennes voir des classes supérieures, tandis que le Nord du département, caractérisé anciennement par une activité minière et métallurgique, affiche des taux de précarité relativement élevés (figure 18).

Taux de pauvreté en 2011

Une pauvreté importante en Languedoc-Roussillon, en milieu rural comme en milieu urbain

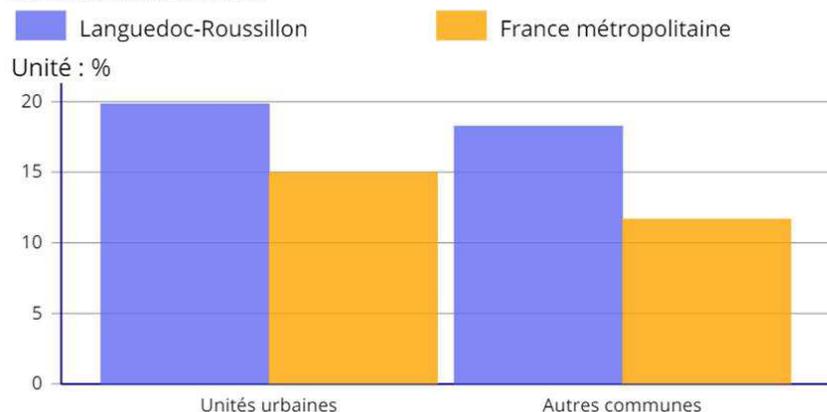


Figure 17 : Taux de pauvreté en Languedoc Roussillon en 2011 comparé au taux de pauvreté à l’échelle nationale. Le rééchantillon s’est effectué sur les ménages fiscaux (hors ménages en communauté et sans abri) dont le revenu déclaré est positif ou nul. Source : INSEE – DGFIP, dispositif revenus disponibles localisés (RDL).

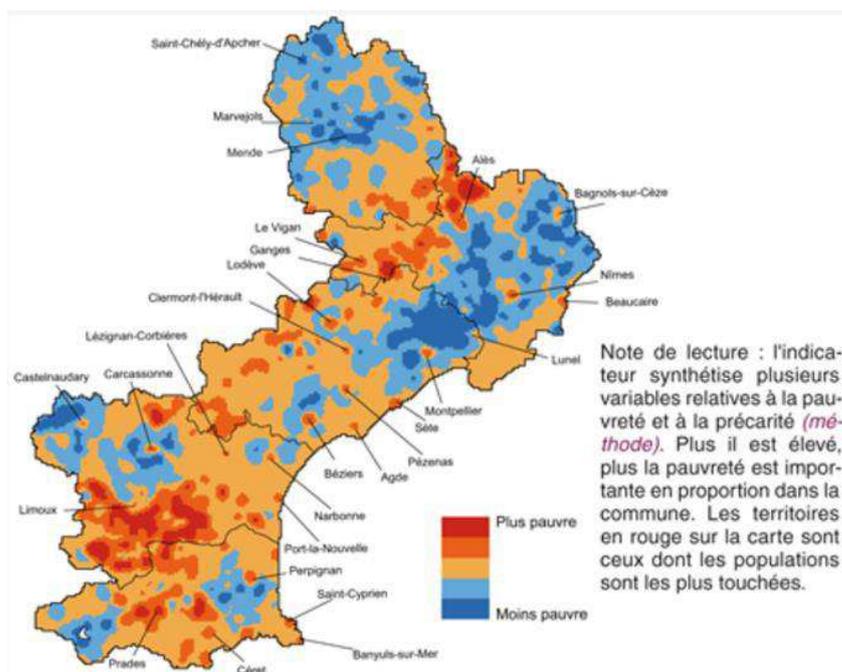


Figure 18 : Disparités des indicateurs synthétiques de pauvreté – précarité en région Languedoc Roussillon. Source : INSEE, 2014.

Ces disparités s’observent également à l’échelle de l’agglomération d’Alès. Démographiquement d’abord, l’agglomération est parsemée de petites communes : sur les 72 communes, seuls 26 dépassent les 1000 habitants (INSEE, 2018). Après Alès, cœur de territoire avec ses 40 711 habitants (ibid), les villes les plus peuplées de l’agglomération sont Saint-Christol-lès-Alès, une commune limitrophe d’Alès avec 6 800 habitants, la Grand-Combe avec 5086 habitants, puis suivent les communes de Saint-Privat des Vieux, Rousson et Saint-Hilaire de Brethmas avec respectivement 4 940, 4227 et 4084 habitants. A l’exception de ces quelques communes, les villages affichent donc une faible démographie et sont le plus souvent composés de maisons individuelles, parfois anciennes, témoin des anciens bourgs agricoles cévenols, parfois plus récentes. Ces villages tranchent avec le paysage qu’offrent les anciennes communes industrielles de la Grand-Combe, d’Alès et de Cendras, ou des habitats collectifs pour accueillir les populations ouvrières marquent toujours le parc urbain des communes. Ces différences d’habitat se comprennent également par les indicateurs socio-économiques qui caractérisent ces communes. En comparant des indicateurs tels que le taux de chômage, le taux de pauvreté ou encore le revenu médian, on observe que la ville d’Alès a tendance à concentrer la pauvreté : la commune affiche un taux de chômage plus élevé que la moyenne de l’agglomération, toutes communes confondues, autant qu’un revenu médian plus faible. En effet, alors que la moyenne du taux de chômage à l’échelle des 72 communes de l’agglomération est de 17,8% (INSEE, 2018), il atteint 23,5% à Alès, tandis que le revenu médian annuel moyen par unité de consommation de l’agglomération est de 18 550 euros contre 16 337 euros pour la commune d’Alès (ibid) (Tableau 3).

Tableau 3 : comparaison du taux de pauvreté, taux de chômage et du revenu médian entre Alès intra-muros et son agglomération.

<i>Agglomération d’Alès (INSEE, 2018)</i>				
<i>Nom des communes</i>	<i>Population</i>	<i>Taux de pauvreté (%)</i>	<i>Chômage 15 à 64 ans (%)</i>	<i>Médiane du revenu disponible par UC et par an en 2016 (euros)</i>
Commune d’Alès	40711	29	23,5	16337
Moyenne agglomération (sur la base des 73 communes)	-	<i>n.a</i>	17,6	18558,8
Moyenne Région Occitanie	-	10,3	16,9	19 905
Moyenne française	-	8,1	14,7	21264

Les différences de revenu, de chômage et de pauvreté entre Alès et son agglomération semblent s'expliquer par plusieurs facteurs. Certaines communes de l'agglomération concentrent des populations qui disposent de revenus supérieurs aux revenus médians moyens et ce sont dans ces mêmes communes que le taux de chômage et le taux de pauvreté sont relativement faibles. C'est par exemple le cas de Saint-Privat des Vieux, une commune péri-urbaine limitrophe d'Alès qui dispose d'un revenu médian par unité de consommation de 20 880 euros pour un taux de chômage de 11%, douze points en dessous du taux de chômage d'Alès (INSEE, 2018). Juste à côté de Saint-Privat des Vieux, à quelques kilomètres seulement du centre d'Alès, le village de Mons est la commune qui dispose du plus haut revenu médian, atteignant les 21 169 euros par unité de consommation et par an, pour un taux de chômage de 12,6%, deux fois moins que celui de la commune d'Alès (ibid). Un peu plus loin dans l'arrière-pays, certaines communes disposent également d'un revenu médian élevé : c'est le cas de la commune de Vézénobres vivant presque exclusivement du tourisme, ou encore de Cruviers-Lascours qui disposent d'un revenu médian par unité de consommation annuel de respectivement 20 741 euros et 21 090 euros (ibid). De manière générale, la presque totalité des communes de l'agglomération dispose d'un revenu médian annuel par unité de consommation supérieur à la ville d'Alès, à l'exception du pays Grand Combien : La Grand-Combe, Aujac, Les Salles-Sur-Gardon, qui anciennement spécialisées dans l'activité minière, ont aujourd'hui des difficultés à relancer leurs économies. Elles disposent toutes trois de revenus médians inférieurs à 16 000 euros par unité de ménage et par an, et ont des taux de chômage élevés : 32,2% pour Aujac, 40,2% pour la Grand-Combe et 26,1% pour les Salles-Sur-Gardon (ibid).

Une mise en relief des revenus médians par commune permet de mieux renseigner la distribution des richesses sur l'agglomération d'Alès. Cette analyse montre que les communes qui abritent les ménages les plus riches de l'agglomération se situent dans les zones péri-urbaines à proximité d'Alès. A l'exception des anciennes communes minières du pays Grand-Combien, l'arrière-pays d'Alès dispose de villages où le revenu médian par personne est relativement stable, oscillant entre 18 000 euros par unité de consommation par an jusqu'à 21 000 euros pour des communes disposant d'un intérêt géographique, au cœur de Cévennes, elles sont des lieux touristiques, au Sud de l'agglomération, elles sont proches des bassins d'emplois de Nîmes et de Montpellier.

Ce panorama des communes de l'agglomération d'Alès permet de montrer la trajectoire dans laquelle s'ancre l'agglomération : Alès semble concentrer les processus de précarité des autres communes de l'agglomération. En effet les personnes aux revenus élevés, tout comme les classes moyennes s'orientent vers les communes péri-urbaines d'Alès où dans des villages de l'arrière-pays. Si nos recherches ne nous ont pas permis de comprendre les motivations qui poussaient les ménages à fort revenus à s'orienter davantage vers les communes périphériques, nous pouvons émettre l'hypothèse que ces derniers partent à la recherche d'un logement plus grand pour des prix de l'immobilier similaires à ceux de l'hypercentre, mais également à la recherche d'une typicité que le centre-ville d'Alès a perdu à la suite des grands travaux de réaménagement déployés dans les années 50. Cette situation traduit une difficulté supplémentaire pour la commune d'Alès : les populations les plus aisées du territoire semblent vivre en dehors des limites administratives d'Alès. Ce déploiement de nouvelles stratégies résidentielles représente un coût important pour la commune d'Alès : alors que sa centralité dans l'agglomération lui demande de supporter les coûts de la centralisation de certains services dont la gestion administrative du territoire, les recettes provenant notamment des taxes foncières et des taxes d'habitation sont quant à elles dispersées de manière extrêmement fragmentée dans les différents villages de l'agglomération. Selon les urbanistes Rousseau et Béal (2018), ce processus de fuite des richesses semble caractéristique de ce que les auteurs appellent des villes "en déclin" : les budgets de ces communes et les difficultés économiques connues par ailleurs se voient pris dans un étau : les dépenses s'accumulent alors que les recettes profitent au village. D'autant plus que les nouveaux arrivants qui pourraient favoriser un nouvel essor économique de la ville d'Alès, préfèrent, comme nous l'avons vu, s'orienter vers les communes périphériques d'Alès. Pour autant, les ménages pauvres se concentrent-ils dans la ville d'Alès, pesant encore davantage sur les budgets de la commune ? Compléter le panorama de crise qui structure actuellement la ville d'Alès demande maintenant de se concentrer sur ses limites administratives. Après avoir analysé les dynamiques propres au territoire, nous souhaitons maintenant comprendre les dynamiques de précarité à l'œuvre dans l'enceinte même de la commune d'Alès.

3.2.4 Des familles vulnérables au cœur d'Alès

La fermeture des industries alésiennes a entraîné une forte montée du chômage pour des populations ouvrières (Bouba-Olga, 2018). Cette trajectoire économique se ressent toujours dans les catégories professionnelles qui composent la commune d'Alès. La ville héberge actuellement 26% d'ouvriers contre 10% de professions intermédiaires et seulement 3,6% de professions supérieures (INSEE 2015). C'est quatre points de moins que la moyenne nationale pour les professions intermédiaires et trois fois moins que la moyenne nationale pour les professions supérieures (tableau 2). Les catégories socio-professionnelles présentes à Alès sont davantage structurées autour des petits commerçants et d'anciennes populations ouvrières. Ce sont des populations à petits revenus, dont une partie importante reste aujourd'hui au chômage. En effet, la ville déclare actuellement un taux de chômage de 26% pour un taux de pauvreté de 29% (INSEE, 2019). Enfin, la ville affiche des taux importants de groupes jugés vulnérables et cumulant certains niveaux de précarité : la ville abrite 24,9% de familles monoparentales contre une moyenne nationale de 15% et 8,5% de retraités contre une moyenne nationale de 7,3% (INSEE, 2015). Enfin la ville abrite également un pourcentage d'étudiants non rémunérés et de famille nombreuses relativement similaire à la moyenne nationale, respectivement 10,8% et 8,4% (ibid). Ces différentes données sont reprises dans le tableau ci-dessous (tableau 4), comparant des indicateurs de précarité de la ville d'Alès avec la moyenne nationale.

Ces indicateurs de précarité structurent également le paysage alésien. Comme nous l'avons vu, la ville a été marquée par la construction de nombreux quartiers HLM. Si ces derniers avaient pour objectif de reclasser les populations ouvrières, logeant alors dans un centre-ville devenu insalubre, l'augmentation du chômage, le déficit dans les politiques publiques et les changements de perception des populations sur les immeubles construits dans les années 60, ont finalement transformé ce reclassement en déclassement (Collectif Groupe de Recherche sur Alès, 1988). Ce sont aujourd'hui des quartiers qui cumulent des indicateurs de précarité. On y retrouve de forts taux de chômage et de pauvreté. Dans le quartier des Cévennes, au Nord de la commune, le taux de chômage s'élève à 41%, tandis que dans le quartier des Prés Saint Jean et dans le quartier de mineurs de la Rochebelle, il s'élève respectivement à 27,3 % et 36,9%, bien au-dessus de la moyenne de la commune (INSEE,

2019). Ce sont également des quartiers où le revenu médian annuel par unité de consommation est faible, moins de 5500 euros pour les quartiers des Prés Saint Jean et des Cévennes, et 11 037 euros pour le quartier de la Rochebelle (ibid). Un quartier où les revenus restent plus élevés que dans les quartiers HLM de la commune mais qui restent 36% inférieurs au revenu médian moyen à l'échelle de la commune. Enfin ce sont des quartiers qui hébergent un nombre plus important de catégorie de personnes vulnérables que la moyenne de la commune. Le tableau ci-dessous (tableau 4) recense ces différents indicateurs et montre la situation économique et sociale dans laquelle se trouve Alès : marquée par des taux de pauvreté et de chômage bien supérieurs à la moyenne nationale, cette situation s'explique par les catégories de population présentes à Alès, davantage structurées autour des petits commerçants et d'anciennes populations ouvrières. La ville dispose de peu de ménage appartenant aux catégories socio-professionnelles élevées. Les IRIS qui apparaissent dans le tableau 4 caractérisent des espaces géographiques où vivent la plupart des jardiniers interviewés. Ces quartiers, majoritairement habités par des populations à bas revenus, sont perforés par des taux de chômage très élevés et des revenus médians très faibles. Ce tableau traduit également les disparités spatiales qui structurent actuellement la ville d'Alès : les ménages pauvres ont tendance à se concentrer dans les quartiers HLM du centre-ville et dans les quartiers anciennement réservés aux populations ouvrières.

A contrario, la ville affiche dans d'autres quartiers des profils davantage aisés. Si certains quartiers cumulent les difficultés, d'autres semblent concentrer les classes moyennes et supérieures de la commune. Les quartiers du Rieu et de Chantilly par exemple situés en périphérie de la commune, accueillent des maisons individuelles avec un jardin et affichent des taux de précarité peu élevés pour un revenu médian supérieur à la moyenne de la commune : ces deux quartiers ont des taux de chômage respectifs de 14,9% et 16,2% pour des revenus médians de 18 261 euros et de 17 343 euros (INSEE, IRIS, 2015). Le quartier du Rieu, avec ses 3 152 habitants semble être le plus riche de la commune d'Alès, celui où le revenu médian est le plus élevé, et le taux de chômage le plus bas. Il abrite peu de familles jugées vulnérables avec un pourcentage de 11% de familles monoparentales et 7,9% de familles nombreuses (Ibid). Ces chiffres, comme nous l'avons vu, restent en deçà des villages de l'arrière-pays les plus aisés et de nombre de communes péri-urbaines. Cette dynamique nous permet d'illustrer un double constat pouvant expliquer en partie les processus de crise

que connaît actuellement la commune d'Alès : si la commune peut être jugée pauvre dans son ensemble, ses indicateurs de précarité étant pour la plupart supérieurs à la moyenne nationale, et son revenu médian étant à contrario plus faible que la moyenne nationale, cette précarité se déploie à des degrés différenciés entre les quartiers. Alors que certains quartiers concentrent la pauvreté, d'autres concentrent localement les richesses. Ces fortes différences entre quartiers à l'échelle de la commune traduisent également un manque de mixité sociale dans ces quartiers : en fonction des revenus des personnes, la ville offre des espaces différenciés, correspondant à des processus urbanistiques et paysagers différents, et qui semblent rester relativement hermétiques les uns aux autres. Alès est une ville bicéphale, affichant à la fois un visage de population à revenus moyens pouvant vivre dans un cadre confortable au regard des prix de l'immobilier restant attractifs sur la commune d'Alès et son agglomération, et un visage de personnes pauvres qui se concentrent dans les anciens quartiers ouvriers et dans les quartiers des années 60 qui, au fil du temps, ont été déclassés en HLM. La ville continue à perdre ses richesses au bénéfice des communes péri-urbaines et des villages de l'arrière-pays qui savent être davantage attractifs pour les personnes à forts capitaux économiques. Il est ainsi difficile à la ville d'attirer des populations aisées, limitant d'autant plus la capacité de chaque quartier à faire valoir une mixité sociale.

Tableau 4 : indicateurs de précarité urbaine à Alès – Source INSEE 2015

	France Métropolitaine	Alès	IRIS 1 : Les Cévennes	IRIS 2 : Les Près Saint Jean	IRIS 3 : La Rochebelle
Profil population 2015					
CSP ouvrier et employés	29 %	26,3 %	n.a	n.a	n.a
Agriculteurs	0,8 %	0,2 %	n.a	n.a	n.a
Commerçants	3,5 %	3,5 %	n.a	n.a	n.a
Professions intermédiaires	14,2 %	10,1 %	n.a	n.a	n.a
Professions supérieures	9,3 %	3,6 %	n.a	n.a	n.a
Retraités	27,2 %	33,6 %	n.a	n.a	n.a
Autres personnes sans activités professionnelles	16,1 %	22,7 %	n.a	n.a	n.a
Indicateurs de pauvreté					
• Revenus médian (annuel)	20566 €	18017 €	5339 €	5522 €	11 037 €
• Part des ménages imposés	55,4 %	43 %	14,4%	15,4%	34%
• Chômage	10,1 %	15,7 %	41%	27,3%	36,9%
• Taux de pauvreté	14,9 %	21,9 %	n.a	n.a	n.a
Autres groupes vulnérables					
• Familles monoparentales	15 %	24,6%	36%	37,7%	32,0%
• Familles nombreuses	9,3 %	8%	21,2%	15%	6,4%
• Elèves, Etudiants et stagiaires non rémunérés	10,4 %	10,8%	n.a	n.a	n.a
• Retraités ou pré- retraités	7,3%	8,4%	n.a	n.a	n.a

Conclusion du Chapitre 3 – Ce qui fait difficultés à Alès

La ville d'Alès s'enracine dans une histoire plurielle et complexe. L'émergence du ver à soie et des filatures qui structuraient le marché entraîne une première révolution pour le territoire alésien : les filières agricoles se métamorphosent et la ville devient, par ses exportations de soie, une ville qui compte sur les marchés européens. L'embellie continue lors de la période industrielle. Disposant de gisement de charbon, le territoire accueille des industries florissantes qui, pendant plus d'un siècle, deviennent le terreau économique et social du territoire. L'épopée industrielle bouleverse à son tour la structuration du pays : les campagnes du Sud Cévennes se vident alors, l'agriculture sur terrasse étant devenue trop gourmande en main d'œuvre, au bénéfice de la ville où des paysans des vallées cévenoles comme des familles du Maghreb et de l'Europe de l'Est viennent travailler dans les industries. La population de la ville quadruple au cours du 19^{ème} et du 20^{ème} siècle et les secteurs industriels embauchent, à l'apogée minière, plus de 20 000 personnes. Les années 1950 marquent un nouveau tournant : la rapide désindustrialisation de la France frappe l'économie des villes moyennes spécialisées dans les filières industrielles et la commune d'Alès perd un nombre important de ses industries. Si certaines d'entre elles ont essayé de se renouveler au fil du temps en portant de nouveaux marchés, à l'image des entreprises Ducros, elles finiront toutes par fermer.

Aujourd'hui les difficultés liées à la fin de la période industrielle sont toujours visibles dans le paysage alésien et plusieurs indicateurs semblent caractériser ce qui fait aujourd'hui précarité à Alès. Le chômage y est toujours élevé, tout comme le seuil de pauvreté. La commune dispose d'un revenu médian relativement faible par rapport à la moyenne nationale et concentre davantage de familles vulnérables. La commune connaît au début des années 2000 un processus de décroissance démographique. La commune connaît également une dévitalisation de son centre-ville et une fuite des richesses au profit des autres communes de l'agglomération. Enfin la commune se caractérise par des inégalités importantes entre les quartiers, et ce sont les quartiers anciennement dédiés à l'accueil des populations ouvrières qui cumulent les plus forts taux de précarité. Si la ville d'Alès semble concentrer des difficultés, l'agglomération semble renouer avec une certaine forme d'attractivité, dû à la relative proximité de la métropole montpelliéraine. Proche des bassins d'emploi de Nîmes et de

Montpellier, l'agglomération d'Alès offre un cadre de vie agréable et l'immobilier reste l'un des moins cher de la région. Elle dispose d'un solde démographique positif et certains villages déploient un tissu économique stable en misant sur l'agriculture et l'industrie du tourisme. Ces communes affichent des taux de chômage et de pauvreté relativement faibles pour des revenus médians par unité de consommation relativement similaire à la moyenne nationale. Reste que ce dynamisme démographique est un contre coup pour la commune d'Alès qui concentre les coûts de gestion de l'agglomération, là où les bénéficiaires se dispersent d'un village à l'autre.

Alès cherche actuellement à rendre son territoire plus dynamique et à y diversifier l'emploi en misant notamment sur des politiques de revitalisation du centre-ville, sur l'embellissement de la commune, sur des investissements cherchant à catalyser l'emploi et à attirer les cadres supérieurs sur le territoire. Les pouvoirs publics innovent et investissent dans la commune. Néanmoins, les démarches portées par la commune ne semblent pas résoudre les problèmes de précarité structurelle pour les populations à faibles capitaux sociaux et intellectuels qui sont déjà sur le territoire. Les jardins peuvent alors apparaître comme des lieux d'alternative où se réinventent des stratégies d'adaptation à la précarité pour des ménages en difficultés. Mieux appréhender cette dynamique demande alors de comprendre l'histoire des jardins familiaux alésiens et de déchiffrer comment cette histoire dialogue avec l'histoire générale de la commune. Existe-t-il des liens entre les périodes de difficultés qu'a connues et que connaît toujours la commune et l'émergence des jardins familiaux ? Nous proposons dans la partie suivante d'illustrer ces dynamiques à l'œuvre en replongeant dans le caractère historique et géographique des jardins familiaux sur lesquels nous avons enquêté sur Alès. A l'aide de documents historiques et d'entretiens de terrains avec les pouvoirs publics et les associations de la ville engagées dans des projets de jardins, le panorama géo-historique que nous formulons dans le chapitre suivant permet autant de plonger dans l'épaisseur géographique et anthropologique des jardins familiaux alésiens, que d'éclairer les processus de crise qui traversent la ville par un angle nouveau. Cette démarche nous permet également de fournir de premiers éléments de constats sur les liens qu'entretiennent, à Alès, précarités et pratiques jardinières.

Chapitre 4 - Géo-histoire des jardins alésiens : évolution spatiale des jardins et lecture paysagère de la précarité.

Alès semble être une ville touchée par plusieurs niveaux de précarité. Enquêter dans la commune, c'est enquêter au sein d'un double niveau d'invisibilité : Alès fait partie de ces villes petites et moyennes qui ont aujourd'hui du mal à s'affirmer dans l'économie mondiale (Faburel, 2018), et où ce sont souvent les classes créatives, à fort capitaux sociaux et intellectuels, qui font davantage l'objet des politiques publiques locales (Rousseau, 2014). Habiter Alès tout en vivant au quotidien des difficultés, peut contribuer à une mise en précarité structurelle de laquelle il est difficile de sortir (Santamaria, 2014). Dans ce cadre, il devient important de s'intéresser aux jardins potagers comme outil potentiel d'adaptation à la précarité.

Dans une ville anciennement industrielle comme Alès, les jardins ont deux origines différentes : certains sont des legs historiques de jardins ouvriers, d'autres sont apparus plus récemment. Ces jardins sont-ils des lieux de résistance à la crise à Alès ? Quelles différences et pour quelles raisons ? Le chapitre suivant cherche à répondre à ces questions en revenant sur l'histoire des jardins que nous avons pu observer dans la commune d'Alès. Dans cette commune, les jardins de l'époque ouvrière côtoient les jardins mis en place récemment par les pouvoirs publics. Etablir une "géo-histoire" des jardins alésiens permet de comprendre leurs racines politiques, géographiques et historiques. Nous émettons en effet l'hypothèse que ces racines influencent des discours autour des jardins, des bénéficiaires particuliers et par extension des pratiques jardinières. Elles permettent également de comprendre les espaces dans lesquels ils s'ancrent aujourd'hui. Un jardin fait lieu, sur lui-même et par la relation qu'il entretient avec les espaces environnants (Berque, 2014). Le quartier dans lequel il s'ancre peut influencer les formes paysagères qu'il va prendre. Dans ce chapitre nous allons développer l'hypothèse qu'une approche paysagère des jardins permet de saisir les signes actuels de cette réciprocité entre jardins et villes, entre jardins et quartiers. En mettant en valeur les signes de la précarité (ou non) que donnent à voir les quartiers dans lesquels s'inscrivent les jardins, puis les signes de la précarité dans les jardins eux-mêmes, nous proposons de formuler des idéal-types de jardins présents à Alès. Ces idéal-types représentent des jardins schématiques et modélisés qui sont potentiellement observables à Alès. Ils ont des

caractéristiques particulières, dans les matériaux utilisés ou dans les manières d'être aménagés, que la schématisation par idéal-types permet de valoriser. Ces modélisations fournissent des premières indications sur les liens entre précarité et jardinage à Alès. Nous discutons dans cette même partie, les écarts entre ces jardins modélisés et la diversité des jardins présents à Alès. Ces mêmes écarts permettent de nourrir des réflexions sur la diversité des fonctions qu'ont les jardins potagers pour des personnes potentiellement en situation de précarité. Les situations de précarité vécues des jardiniers ainsi que les fonctions qu'ils associent à leurs jardins sont analysées en détail dans le chapitre suivant, grâce aux données issues de nos entretiens de terrain.

4.1 Panorama historique et géographique des jardins familiaux alésiens

Il est relativement aisé d'apercevoir les premiers jardins familiaux à Alès. Lorsque l'on vient de Montpellier, certains jardins sont présents dans le quartier par lequel on entre dans la commune : le quartier de la Prairie. Il en est de même pour les jardins de la commune de Cendras, visibles depuis la départementale qui contourne le village. Ces localisations en bordure d'agglomération ne sont pas sans rapport avec la proximité de la rivière, à l'image des jardins des villages traditionnels méditerranéens (Lavergne 1994). Les jardins présents dans les autres quartiers d'Alès sont moins visibles : cachés dans les quartiers HLM, il faut connaître leur existence pour pouvoir s'y rendre. Afin d'avoir une vision exhaustive, nous nous sommes aidés d'images satellites pour référencer les jardins familiaux à Alès. L'aspect groupé des parcelles dans des lieux non bâtis ainsi que la petite taille de certaines parcelles, permettent leur référencement. En effet, selon nos observations sur le terrain, un espace jardiné est généralement composé de plusieurs parcelles allant de 50 mètres carrés pour certaines à plus de 800 mètres carrés pour d'autres. Cette observation nous a permis de repérer trois types de sites jardinés (figure 19) :

- Les jardins familiaux du quartier de la Prairie, des jardins historiques hérités de la période ouvrière, se divisant eux-mêmes en deux groupes : des jardins sous gouvernance associative et des jardins sur foncier privé.
- Les jardins des deux quartiers des Prés Saint-Jean et des Cévennes qui ont été portés récemment par les pouvoirs publics,

- Les jardins familiaux à Cendras qui sont un leg de l'époque ouvrière.

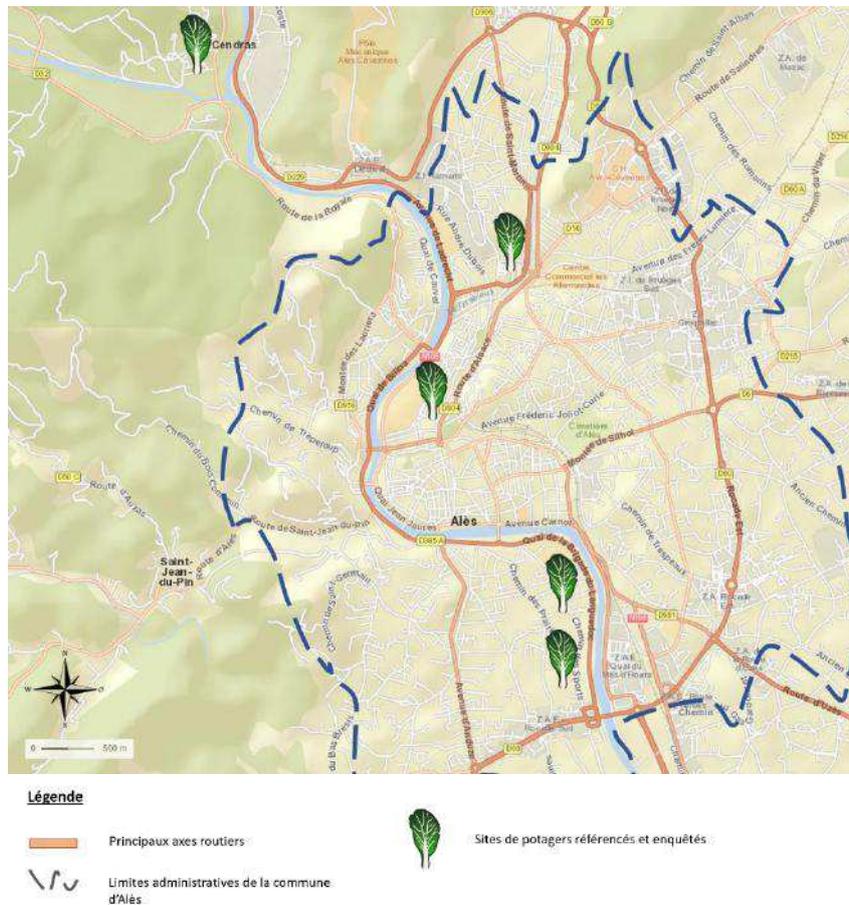


Figure 19 : carte de situation des sites de jardins sélectionnés pour notre enquête. Source : réalisation personnelle sur fond de carte Geoportail, 2020.

Une fois le recensement exhaustif effectué, nous avons analysé des documents d'archive, lorsque ces derniers nous étaient accessibles, pour comprendre l'épaisseur historique des jardins et les évolutions qu'ils ont connues au fil du temps. Pour cela nous avons eu accès à des comptes rendus de conseils municipaux, à des cartes et à d'anciennes photos d'Alès, tout comme aux documents d'archive de l'association des jardins familiaux d'Alès. Sur la base de ces informations, nous sommes en mesure de retracer l'histoire des jardins familiaux d'Alès. Ce panorama historique et géographique permet également de lire en creux les évolutions spatiales, sociales, ainsi que les actions politiques, qui ont marqué la commune ces dernières décennies. Elles permettent aussi une mise en regard des difficultés sociales et économiques vécues par la commune avec l'évolution des jardins familiaux à Alès.

4.1.1 Les jardins familiaux du quartier de la Prairie : entre forme associative et baux privés

Situés dans un ancien quartier agricole et disposant d'une longue histoire, les jardins de la Prairie se divisent en deux formes de gouvernance : l'association des jardins familiaux héritée de l'épopée ouvrière, et des jardins sur foncier privé, dont l'origine semble également enracinée dans l'histoire industrielle de la commune. Les jardins familiaux associatifs de la commune d'Alès sont pilotés par une association appuyée par la Fédération des jardins familiaux à l'échelle nationale. De ce fait, ces jardins sont visibles sur internet et sont valorisés par les pouvoirs publics. Avec presque 100 ans d'existence, ils sont le témoin d'une longue histoire, à la fois ouvrière et citadine. En effet, l'histoire des jardins familiaux associatifs d'Alès est le miroir local de l'histoire des jardins familiaux à l'échelle nationale.

Cette dernière débute au cours de l'épopée industrielle, à la toute fin du 19^{ème} siècle. En 1896, c'est un député, l'Abbé Jules Lemire qui, voulant aider les populations ouvrières du Nord où il résidait alors, fonde la Ligue Française du Coin de Terre et du Foyer. Inspiré du « *terrianisme* », une idéologie politique alors à la mode visant à asseoir un système social dans lequel chacun à la naissance se verrait attribuer une terre considérée comme vecteur de bien-être et d'émancipation, l'objectif de la Ligue est de permettre à nombre de familles ouvrières d'accéder à un lopin de terre pour y produire l'alimentation nécessaire au foyer. Vu comme un soutien économique, mais aussi comme un vecteur des mœurs jugées justes et bonnes. Les jardins ouvriers, dans l'esprit de l'Abbé Lemire, sont un outil citoyen et politique permettant de diffuser des valeurs morales renforçant l'unité familiale : les jardins sont alors perçus autant comme des lieux de rencontre et de partage pour les familles que comme des espaces permettant d'éloigner les hommes des tavernes. Pour développer ses jardins, la Ligue élabore un mode de fonctionnement innovant pour l'époque : la création à l'échelle communale de groupes en charge de développer des projets de jardins dans leurs localités.

Si, en 1896, la section alésienne de la Ligue est aussitôt créée, il faut attendre plus de quinze ans pour voir l'apparition des premiers jardins : les premiers lopins de terre sont inaugurés en 1916. Un événement semble avoir catalysé leur création : l'émergence d'un autre acteur dans le paysage politique et civil français, la société Saint Vincent de Paul. Bien que créée avant la Ligue, en 1833, la Société devient un mouvement civil d'ampleur qui

s'enracine dans les territoires, au début du 20^{ème} siècle, à travers le déploiement des « *Conférences à l'échelle des pays agricoles* ». Ces conférences sont des chartes qui édictent des règles (toujours en vigueur) et qui cherchent à développer, à l'échelle locale, des projets s'articulant autour des valeurs génériques de la société : exercer la charité chrétienne auprès des personnes les plus pauvres, préserver les jeunes contre « *les tentations du monde* », fortifier la foi de la jeunesse, et enfin porter une action sociale adaptée aux enjeux de chaque territoire. Inspirée par l'initiative de l'Abbé Lemire et du fort tissu industriel qui compose la commune, la Conférence d'Alès prévoit la mise en place de jardins familiaux sur la commune, afin d'accorder aux familles ouvrières une aide financière et alimentaire, alors que la France s'enfonce dans la première guerre mondiale, mais également afin de permettre aux populations ouvrières d'avoir des loisirs en dehors de l'usine. A Alès, comme ailleurs, la création des jardins familiaux en milieu ouvrier correspond également à une démarche paternaliste de la part des pouvoirs publics qui cherchent à réguler les actions du corps ouvrier de plus en plus syndicalisé et politisé. Appuyé par le conseil général du Gard, la société Saint Vincent de Paul délègue la gestion des projets de jardins à la section locale de la Ligue Française du Coin de Terre et du Foyer. Après négociation avec des propriétaires fonciers, l'association réussit à louer des terres à bon prix dans les quartiers actuels de la Prairie et des Prés Saint-Jean, alors tous deux très peu urbanisés et dédiés aux activités maraîchères (figure 20). Les terres de la Prairie sont alors divisées en 29 lots de 100 à 150m² chacun, tandis que celles des Prés Saint-Jean sont divisées en 12 lots égaux d'une surface d'environ 80m². En 1916, c'est donc 41 jardins familiaux qui émergent sur la commune d'Alès et qui vont structurer, des années durant, le paysage de ces quartiers.

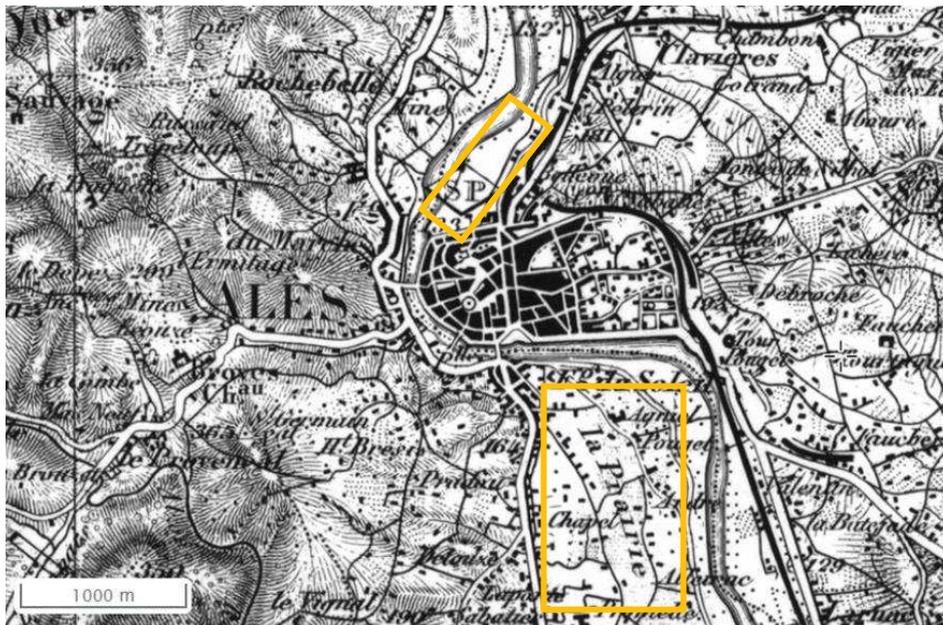


Figure 20 : carte de la commune d'Alès en 1950. Le quartier de la Prairie (entouré en jaune au sud de la commune) et le quartier des Près-Saint-Jean (entouré en jaune au Nord de la commune), sont alors très peu urbanisés. Le premier, majoritairement composé de terres maraîchères, de quelques corps de fermes et de petites villas. Au Près Saint-Jean, quelques immeubles, qui finiront par occuper tout le quartier, côtoient des prairies le long du Gardon pâturées par des chevaux et des troupeaux de chèvres. Source : carte 1/50 000 IGN, remonterletemps.fr

Le succès des jardins semble alors au rendez-vous et afin de réguler les nombreuses demandes, la section locale alésienne de la Ligue rédige une charte permettant de sélectionner les bénéficiaires des jardins sur des critères économiques et sociaux, conformément à la politique d'aide aux plus fragiles souhaitée par la Société Saint Vincent de Paul. Deviennent alors prioritaires les ménages issus du tissu ouvrier, les ménages ayant une famille nombreuse et des charges familiales importantes, ou encore les familles se trouvant en situation de handicap majeur (chômage, mutilés de guerre ou en invalidité professionnelle). Le dernier critère, étant l'ancienneté d'inscription des candidats au jardinage. Les listes d'attente se désengorgent donc par ordre chronologique d'inscription. Insistant sur les bénéfices sociaux des jardins, le groupe local alésien écarte toute autre considération dans l'accès à ces derniers. Les ménages ne se situant pas dans les critères préalablement cités n'ont pas l'opportunité de candidater. Lors de la première année de fonctionnement, chaque parcelle est louée au prix de 72 francs, les jardiniers les plus pauvres étant aidés à hauteur des deux tiers du loyer par la Société Saint Vincent de Paul. Assez régulièrement (tous les cinq ans environ), la Ligue locale alésienne ajuste ses tarifs en fonction des enjeux de location du foncier mais également en fonction des dynamiques de marché et de l'évolution des revenus du corps ouvrier.

Disposant de plus en plus de fonds accordés par la Ligue Française du Coin de Terre et du Foyer à l'échelle nationale, le groupe local d'Alès cherche à pérenniser et à augmenter sa

capacité d'accueil dans les jardins. L'association souhaite devenir propriétaire du foncier. Les pourparlers durent plusieurs années et, en 1924, la Ligue devient officiellement propriétaire des jardins du quartier de la Prairie. A contrario, au Prés Saint-Jean les négociations s'embourbent et les propriétaires préfèrent rester en processus locatifs à travers des baux renouvelables. Mais c'est à cette même période qu'Alès connaît une épopée industrielle. Dans l'entre-deux guerres, le pays se reconstruit et la dynamique profite au tissu industriel de la ville. La population passe de 29 831 habitants en 1911 à 42 021 en 1926 (INSEE 2006). La ville évolue et s'étale pour héberger les nouvelles familles. Le quartier des Prés Saint-Jean est alors impacté par le renouvellement urbain. En 1927, des propriétaires de parcelles agricoles vendent leurs terrains dont la valeur a été réévaluée à la hausse par des promoteurs immobiliers. La ligue perd officiellement ses jardins au Prés Saint-Jean, avant de relouer, un an plus tard, auprès d'un autre propriétaire, une parcelle qui sera divisée en 25 lots. L'un dans l'autre, la Ligue alésienne réussit tout même à agrandir ses surfaces exploitables et, par extension, le nombre de ménages pouvant accéder aux jardins familiaux.

Jusqu'aux premiers jours de la seconde guerre mondiale, la dynamique de la section locale reste positive. D'une négociation à l'autre, l'association gère 115 jardins sur la commune qui se déploient majoritairement entre le quartier de la Prairie, et le quartier des Prés Saint-Jean. Une décennie plus tard, en 1952, les comptes rendus de l'association mentionnent six sections de jardin, chaque section étant caractérisée par un statut foncier différent : trois se déploient dans le quartier de la Prairie, deux dans le quartier des Prés Saint-Jean, et une dans le quartier du Faubourg du Soleil proche de l'ancien complexe multisport de la commune. A l'exception de la parcelle de la Prairie achetée par l'association en 1924, et celle du quartier du Faubourg du Soleil prêtée gracieusement par la mairie, la totalité des parcelles est en baux locatifs. Au milieu des années 1950, la dynamique des jardins familiaux alésiens semble s'inverser. Durant cette période de reconstruction de la France et de l'entrée dans ce qui sera bientôt appelé les trente glorieuses, une autre histoire s'invente à Alès : celle de la modernisation de la ville et de l'urbanisation croissante afin de développer de nouveaux services urbains. Très vite, la mairie reprend la parcelle du Faubourg du Soleil pour loger au mieux la population ouvrière du territoire. Cette dynamique de renouvellement du bâti et d'extension de l'urbanisation de la commune est renforcée par la politique du Maire Paul Béchar, déjà exposée au chapitre précédent, qui souhaite faire de la commune une vitrine

de la modernité. En 1954, la section locale de la Ligue est amputée de 15 jardins. Les années suivantes, les propriétaires fonciers se désengagent petit à petit de leurs baux locatifs pour vendre à des prix majorés leurs parcelles à des acteurs immobiliers : mairie, propriétaires privés souhaitant construire, bailleurs sociaux. La Ligue essaie pourtant de racheter également les terres pour y pérenniser les dynamiques jardinières, mais ses différentes offres apparaissent peu compétitives face aux professionnels de l'immobilier. En 1962, une section entière du quartier des Près Saint-Jean est vendue et 54 lots échappent des mains de la Ligue. L'année suivante, une embellie se dessine : l'association réussit à négocier à la location une parcelle d'un hectare sur le quartier de la Prairie, restée à l'abri des projets d'urbanisation qui se portent vers les quartiers se situant à l'Est du Gardon. Le bail de 1963, signé sur 13 ans, permet à la Ligue d'accueillir 43 jardins supplémentaires.

A partir de 1963, la gestion des parcelles stagne pendant une quinzaine d'années. Pour agrandir sa capacité d'accueil, l'association s'oriente vers un redécoupage des parcelles au fur et à mesure des départs. Les grandes parcelles sont divisées en deux lots distincts, permettant d'accueillir deux familles à la place d'une seule. Cette politique de redécoupage va permettre à 15 jardiniers supplémentaires de disposer d'un jardin. L'un dans l'autre, nous estimons, sur la base des archives de l'association que nous avons pu consulter, qu'à la fin de l'année 1977, l'association gouvernait une centaine de jardins. Ce chiffre reste de l'ordre de l'estimation, une estimation confirmée par l'enquête de terrain auprès des cadres actuels de l'association. Néanmoins, nous n'avons pas pu trouver de chiffres exacts sur la période dans les archives de l'association. Ces dernières sont très synthétiques et, entre 1935 et 1949, des pages du cahier des comptes rendus de l'association des jardins familiaux ont été arrachées. L'association des jardins familiaux d'Alès soupçonne aujourd'hui, lors d'un entretien que nous avons mené avec l'ancienne présidente de l'association (2018), l'émergence d'un marché noir et de pratiques de clientélisme associées aux jardins pendant la seconde guerre mondiale expliquant les archives manquantes. Toujours est-il que les pages supprimées et le manque de précision des rapports à partir de 1950, rendent difficile l'estimation exacte du nombre de jardin géré par l'association. Nous avons donc essayé d'estimer ce chiffre en fonction des ressources présentes. Nous estimons qu'il existe une marge d'erreur possible de plus ou moins 15 jardins à la fin de l'année 1977. La suite est également floue : dans les archives de l'association, aucune information n'est mentionnée entre 1977 et 1986. Lorsque l'histoire se réouvre,

l'association mentionne qu'elle ne gère plus que 34 jardins sur la seule section de la Prairie dont l'association est propriétaire, sur l'actuelle rue l'Abbé Lemire. Si les informations exactes manquent, tout laisse à penser que les propriétaires fonciers ont préféré récupérer ou vendre leur terrain pour des projets davantage lucratifs. Les jardins familiaux associatifs de la Prairie existent toujours aujourd'hui, ils sont toujours gérés par la section alésienne de « *la Ligue Française du Coin de Terre et du Foyer* » devenue « *la Fédération Nationale des jardins familiaux* ». Afin d'accroître sa capacité d'accueil, l'association opère toujours une division des parcelles les plus grandes lorsqu'un jardinier libère ses terres, en accordant tout de même une parcelle d'un minimum de 80 m². En 2018, à la fin de mes enquêtes sur le terrain, l'association comptait 46 jardins (figure 21 et 22).

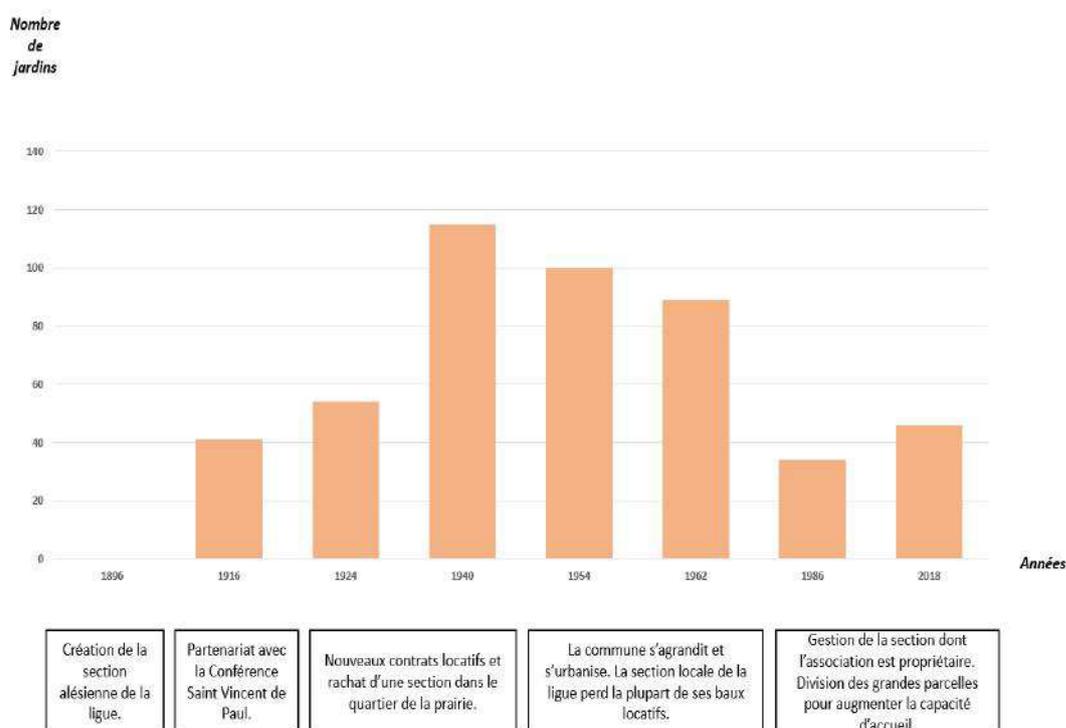


Figure 21 : Evolution du nombre de jardins familiaux gérés par la Ligue Française du Coin de Terre et du Foyer. Source : graphique construit sur des données issues des archives de l'association des jardins familiaux d'Alès.



Figure 22 : vue du ciel des jardins familiaux associatifs du quartier de la prairie (Source : Google Earth, 2020).

A quelques centaines de mètres de la parcelle de l'association des jardins familiaux, toujours dans le quartier de la prairie, se trouve un autre espace jardiné. Le long du chemin des sports, un chemin de terre menant à une impasse, longe de grands jardins familiaux. Les jardins peuvent atteindre 800m². Ils sont bordés à l'Est par le chemin des sports, et entourés au Nord, à l'Ouest et au Sud par des champs ou des pavillons. Ils évoluent dans un quartier pavillonnaire, jugé comme l'un des plus aisés de la commune. Nos enquêtes ne nous ont pas permis de remonter aux sources historiques du lieu. La parcelle semble appartenir à un seul et même propriétaire aux dires des jardiniers. Il est possible que cette parcelle fût anciennement gérée par l'association des jardins familiaux avant que le propriétaire choisisse de la gérer par lui-même suite à une rupture de bail. Les documents d'archive de l'association des jardins familiaux mentionnent d'autres parcelles anciennement gérées par l'association sur le quartier de la Prairie, mais le manque de précision dans les archives ne nous a pas permis de localiser exactement les sections présentes sur la Prairie. Les ruptures de baux sont mentionnées de manière extrêmement succincte et il n'est jamais précisé, sauf cas exceptionnel, la destinée future de la parcelle. L'urbanisation du quartier de la Prairie a été récemment freinée par les risques d'inondation dus à la proximité du Gardon. Des inondations régulières, dont celle de 2002, ont fortement marqué les esprits par les victimes et les millions d'euros de dommages qu'elles ont engendrés. Le quartier de la Prairie reste vulnérable aux événements climatiques. Si les pouvoirs publics entretiennent une digue depuis plusieurs décennies, l'intensité des orages et des pluies cévenoles la rend parfois insuffisante. Si bien

que face au risque, de nombreuses parcelles de la Prairie sont aujourd’hui classées au PLU comme non urbanisables. Cela a permis le maintien d’une petite activité agricole. Les propriétaires fonciers ont dû alors mettre en place des stratégies de valorisation de leurs parcelles autres que des projets immobiliers. Non urbanisable, la parcelle des jardins familiaux du chemin des sports a été subdivisée par son propriétaire en 9 parcelles distinctes allant de 200m² pour les plus petites à plus de 800m² pour les plus grandes (figure 22). Nous pouvons également émettre l’hypothèse que ces jardins ont un âge qui dépasse ceux de l’association des jardins familiaux. En effet, le lieu semble être caractérisé de longue date par une tradition jardinière. Sur les cartes de Cassini du 18^{ème} siècle, l’endroit où se situe actuellement les jardins familiaux était dénommé « *secteur de la prairie et des jardins* » (figure 23). Des jardiniers du lieu, avec qui nous avons pu échanger, évoquent également une enfance passée ici, dans ces mêmes jardins, lorsque leurs parents aimaient aller y jardiner. A dire d’acteurs, les jardins du Chemin des sports ont déjà plusieurs décennies au minimum. Sur l’actuel emplacement du quartier de la Prairie, la mention « la Prairie ou les Jardins » atteste de l’histoire agricole du quartier (figure 24).



Figure 23 : vue du ciel des jardins familiaux sur foncier privé du quartier de la Prairie (Source : Google Earth, 2020).



Figure 24 : Carte de Cassini du 18^{ème} siècle de la commune d'Alès (Source : IGN).

Les jardins familiaux de la Prairie, qu'ils soient associatifs ou non, s'insèrent aujourd'hui dans un quartier majoritairement pavillonnaire et préservé de l'urbanisation. Le quartier accueille des villas dont certaines affichent d'importantes surfaces habitables et dont la plupart disposent de jardins privés. Le déploiement récent de nombreux services dans le quartier à l'image de la piscine municipale, le terrain de sport, le boulodrome, ou les supermarchés de la commune, en font un quartier recherché des classes moyennes et supérieures alésiennes. Il est également le quartier de la porte du Sud de la commune, desservi directement par les routes départementales D61 et D93, il permet une sortie de la ville rapide pour se rendre vers les bassins de Nîmes et de Montpellier. Ces caractéristiques confèrent au quartier un visage différent de ce que l'on observe ailleurs dans la commune. Aucun immeuble HLM dans cette partie de la ville, des routes propres et calmes et relativement peu d'activité dans l'espace public. Les statistiques des habitants du quartier indiquent également des profils sociaux relativement supérieurs au reste de la commune : avec un revenu médian par unité de consommation de 15 603 euros par an (INSEE 2012), le quartier est l'un des plus riches de la ville. Dans le quartier de la Prairie, le chômage est de 18%, taux plus haut que la moyenne nationale mais qui reste quatre points plus bas que la moyenne communale (ibid). Le tableau ci-dessous (tableau 5), recense ces différents indicateurs dans le quartier de la Prairie.

Tableau 5 : Indicateurs de précarité dans le quartier de la Prairie, la commune d'Alès et son aire urbaine (sources, données INSEE 2012 IRIS)

<i>Nom</i>	<i>Population</i>	<i>Part population immigrée</i>	<i>Taux d'emploi (15-64 ans)</i>	<i>Taux de chômage</i>	<i>Revenu fiscal médian par UC</i>	<i>Locataires en HLM</i>	<i>Part familles monoparentales</i>	<i>Part familles nombreuses</i>
La Prairie	2666	4,7%	53,1%	18,7%	15 603	8,5%	14,5%	5,7%
Alès	41031	9,10%	48,80%	22,80%	14 157	23,60%	22,90%	8,60%
<i>Unité urbaine</i>	94439	6,9%	53,7%	19,30%	15 754	13,7%	16,9%	7,7%

4.1.2 Les jardins des Prés Saint Jean et des Cévennes : une réinvention jardinière au cœur des HLM

Relativement récents dans l'histoire urbaine d'Alès, les quartiers des Cévennes et des Prés Saint-Jean ont été conçus sous la mandature de Paul Béchar, dans les années 1960, sur d'anciennes terres agricoles. Ils affichent tous deux un même visage urbain : des tours HLM, elles-mêmes séparées par des aménagements routiers (figure 25).

- Le quartier des Prés Saint-Jean semble offrir davantage de services que celui des Cévennes : dans les années 1970 un lycée a été bâti le long du gardon. Ses murs couleur bleu et jaune et ses fenêtres en forme de hublot tranchent avec le reste du quartier. Il jouxte une ancienne friche industrielle réaménagée en pépinière d'entreprise. Enfin, au pied des tours du quartier des Prés Saint-Jean, des petits commerces permettent de répondre aux besoins quotidiens des ménages : une pharmacie, une boulangerie, une boucherie, un restaurant kebab et un tabac. Lors de nos enquêtes de terrain, ces commerces fonctionnaient alors que d'autres ont définitivement baissés leurs stores.
- Le quartier des Cévennes, un peu plus au Nord, est quant à lui essentiellement composé d'immeubles HLM. Il jouxte le quartier de la Bruèges, l'un des plus riche d'Alès (INSEE 2012), qui offre nombre de services pour ses riverains, dont un

supermarché facilement accessible pour les ménages vivant dans le quartier des Cévennes.

Ces quartiers ont été créés pour accueillir une population ouvrière dans des bâtiments modernes, mais aussi pour permettre à la ville de diversifier ses services. Le quartier des Prés Saint-Jean s’ancre dans le développement d’un réseau de services qui comprend aujourd’hui une école, un lycée, un centre de santé et différents petits commerces de quartier. Dans le quartier des Cévennes, l’accent est davantage mis sur un réseau dense de logements HLM, et sur l’accueil d’un marché bihebdomadaire de fruits et légumes et de vêtements peu chers pour les populations modestes. Ces deux quartiers, auquel s’ajoute celui de Tamaris, plus au Nord, résultent d’un « *développement résidentiel en périphérie, prévu pour absorber les excédents d’une population quittant le centre* » (collectif, 1988). Ils reflètent, dans les années 1960, les projets d’une politique publique qui cherche autant à augmenter la capacité d’accueil de la ville qu’à en faire une vitrine de la pensée urbaine moderne, notamment la pensée urbaine d’inspiration communiste (Chabrol et al, 2017). L’un dans l’autre, se sont plus de 2500 logements qui émergent de ces nouveaux quartiers.



Figure 25 : Physionomie urbaine du quartier des Prés Saint Jean (à gauche) et du quartier des Cévennes (à droite) (Source : photos personnelles, 2018)

A la fin de la période industrielle, les quartiers des Prés Saint-Jean et des Cévennes connaissent une vie sociale et économique relativement dynamique. Mais la crise économique de la fin de la période industrielle secoue les quartiers. Elle devient un accélérateur des

processus de “dégénérescence précoce de ces ensembles populaires” (ibid), en déstabilisant une population anciennement travailleuse par le chômage et multiplie par extension les îlots de pauvreté. Les populations des Prés Saint Jean et des Cévennes ont été les premières touchées par la crise, si bien qu’aujourd’hui, ils affichent tous deux des caractéristiques de pauvreté importantes. Au Prés-Saint-Jean, 27% de la population est actuellement au chômage pour un revenu fiscal médian annuel de 5522 euros par unité de consommation (INSEE 2012). Le quartier des Cévennes, quant à lui, est officiellement le quartier le plus pauvre de la ville avec 41% de chômage et un revenu fiscal médian et annuel par unité de consommation de 5340 euros (Ibid). Ces quartiers qui faisaient la fierté de la commune dans les années 1960 apparaissent aujourd’hui comme les témoins d’une pensée moderniste révolue. Ils sont devenus des lieux vulnérables où s’accumulent les populations pauvres et les immigrés, et une mise en marginalité de nombre de leurs habitants (tableau 6). Depuis 2008, les deux quartiers sont classés zones prioritaires par les politiques étatiques du renouvellement urbain dans la politique de restauration urbaine portée par la mairie. L’objectif est double : embellir les quartiers en rénovant les bâtiments tout en proposant des aménagements publics susceptibles d’améliorer le cadre de vie global du quartier.

Tableau 6 : comparaison des indicateurs de précarité entre les quartiers des Cévennes et des Prés Saint-Jean, la commune d’Alès et son aire urbaine (sources, données INSEE 2012 IRIS)

<i>Nom</i>	<i>Population</i>	<i>Part population immigrée</i>	<i>Taux d'emploi (15-64 ans)</i>	<i>Taux de chômage</i>	<i>Revenu fiscal médian par UC</i>	<i>Locataires en HLM</i>	<i>Part familles monoparentales</i>	<i>Part familles nombreuses</i>
Cévennes	1695	28,6%	30,7%	41,0%	5 339	85,6%	36,9%	21,2%
Près Saint-Jean	2455	30,2%	27,9%	27,3%	5 522	81,4%	37,7%	15,0%
Alès	41031	9,1%	48,8%	22,8%	14 157	23,6%	22,9%	8,6%
Unité urbaine	94439	6,9%	53,7%	19,30%	15 754	13,7%	16,9%	7,7%

Afin de porter au mieux ces projets, la mairie décide de lancer début 2009, en partenariat avec le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), une démarche de concertation citoyenne avec les habitants des quartiers pour mieux recenser les besoins de ces derniers et arbitrer en conséquence sur des démarches d'aménagement du territoire. Selon Hélène Riou, directrice actuelle du CCAS qui a piloté la démarche de dialogue citoyen, la demande de jardins revenait régulièrement chez les habitants du quartier. Selon elle, les citoyens montraient une réelle envie d'avoir accès à des lieux de nature et de pouvoir s'approprier une production alimentaire saine et proche de leur domicile. La mairie et le CCAS ont alors vu dans cette demande une opportunité de renouer avec l'histoire agricole des deux quartiers mais également avec le passé industriel de la commune. A la fin de la consultation citoyenne, le CCAS a créé un comité de pilotage pour penser l'implantation de nouveaux jardins familiaux dans les quartiers des Prés Saint-Jean et des Cévennes. Les objectifs du projet étaient clairement affichés : faire valoir un nouveau projet social à destination des populations les plus précaires, tout en participant à embellir les quartiers périphériques de la commune. Pour répondre à ces objectifs, le CCAS s'est entouré d'un comité de pilotage des jardins composé de représentants des services environnementaux de la commune, du conseil départemental, du bailleur social « Logis cévenols » et du bureau de l'association des jardins familiaux de la Prairie. La présence de l'association des jardins familiaux était un geste important pour la mairie, à la fois pour penser un projet en continuité avec les autres jardins familiaux de la commune et pour bénéficier de l'expertise de l'association. Il a même été question que le CCAS délègue la gouvernance de ces nouveaux jardins familiaux à l'association de la Prairie. Mais, après quelques mois de négociation, les désengagements financiers de la fédération nationale des jardins familiaux ont conduit à un ré-arbitrage, le CCAS reprenant le pilotage des projets de jardins avec l'appui financier du conseil départemental du Gard et du bailleur social « logis cévenols ». Après deux années nécessaires au montage du dossier, les jardins sont officiellement inaugurés en 2011 au Prés Saint-Jean avec 35 parcelles, puis quelques années plus tard, en 2015 pour le quartier des Cévennes avec 27 parcelles (figure 26). La section des Prés Saint Jean a fait l'objet d'un agrandissement de 8 parcelles en 2018, permettant au quartier d'accueillir un total de 43 jardins. Ces deux sections sont aujourd'hui pilotées entièrement par le CCAS, tant pour la gestion financière du lieu, pour l'attribution des parcelles, mais aussi pour l'accompagnement des pratiques agricoles par une animatrice qui

encadre les jardiniers et contrôle les bonnes pratiques de ces derniers. Si l'association des jardins familiaux joue toujours un rôle de conseil ponctuel auprès du CCAS, elle ne participe pas à la gestion des jardins des Prés Saint-Jean et des Cévennes.



Figure 26 : Vue du ciel des jardins familiaux du quartier des Prés Saint-Jean (à gauche) et du quartier des Cévennes (à droite) (Source : Google Earth 2020).

4.1.3 Les jardins de Cendras : l'héritage d'une épopée ouvrière

Les jardins de la commune de Cendras, limitrophe d'Alès, sont également les héritiers de l'époque industrielle. Petit village de 850 habitants à la fin du 19^{ème} siècle, la population atteint plus de 2781 habitants à la fin des années 1960 (INSEE, 2013). La commune a en effet accueilli nombre de familles ouvrières venues travailler dans les mines. Les deux tiers du parc urbain de Cendras sont composés de petites maisons individuelles et de copropriétés typiques des anciens quartiers de mineurs. Du fait de sa proximité avec le bassin houiller d'Alès, l'évolution sociale et économique de Cendras a suivi celle d'Alès. A la fin de l'apogée industriel, le village a subi la désindustrialisation du territoire. Nombre d'habitants, majoritairement ouvriers, ont perdu leurs emplois. Aujourd'hui encore, la commune affiche des indicateurs révélateurs des difficultés sociales et économiques : le chômage y est de 29%, une valeur qui reste relativement haute pour le territoire du Gard. Le revenu médian par unité de ménage quant à lui est de 16 712 euros par unité de consommation, ce qui supérieur à la moyenne de la ville d'Alès (INSEE 2016) (tableau 7). Cela caractérise la présence d'habitants qui disposent

également de revenus confortables sur la commune. Une autre difficulté tient à un solde démographique négatif. Depuis le début des années 1970, la population de Cendras n'a cessé de décroître. Le dernier recensement de 2017 faisait état 1841 habitants (INSEE, 2017), soit une perte de 34% de la population en moins de cinquante ans.

Tableau 7 : comparaison des indicateurs de précarité entre la commune de Cendras, la commune d'Alès et son aire urbaine (sources, données INSEE 2016)

Commune	Population	Part population immigrée	Taux d'emploi (15-64 ans)	Taux de chômage	Revenu fiscal médian par UC	Locataires en HLM	Part familles monoparentales	Part familles nombreuses
<i>Cendras</i>	1844	n.a	68,60%	29,20%	16 712	n.a	n.a	n.a
Alès	41031	9,1%	48,8%	22,8%	14 157	23,6%	22,9%	8,6%
Unité urbaine	94439	6,9%	53,7%	19,30%	15 754	13,7%	16,9%	7,7%

Le tableau ci-dessus met en évidence la relative précarité qui marque la commune de Cendras. Si les revenus médians sont relativement élevés, une partie importante de la population reste sans emploi. Ces deux indicateurs mis en comparaison montrent les inégalités qui traversent la commune : elle est autant habitée par des personnes disposant de revenus confortables que par des anciennes populations ouvrières aujourd'hui en difficultés.

C'est dans ce contexte qu'évoluent actuellement les 34 jardins familiaux de Cendras (figure 27). Ils sont localisés sur des parcelles non urbanisables, le long du Gardon. Nos enquêtes ne nous ont pas permis de remonter aux sources historiques de ces jardins. Nous avons néanmoins appris, par un entretien effectué avec le maire de Cendras, que les jardins sont là depuis l'époque industrielle et ont été portés par les industries Tamaris de la région. A la sortie de la seconde guerre mondiale, l'entreprise achète le foncier en bord de Gardon pour y déployer des jardins pour ses salariés et les familles en difficulté du village de Cendras. Lors de l'arrêt de la grande majorité des activités de l'entreprise dans les années 80, Tamaris propose aux jardiniers de racheter le foncier pour quelques euros symboliques. Depuis plusieurs décennies donc, les jardins sont des propriétés privées qui appartiennent à leurs

jardiniers. Les jardins ont sûrement fait l'objet d'échange et de revente de la part de leurs propriétaires. Si nous n'avons pas pu nous fournir des documents de transaction, l'extrême hétérogénéité dans la surface des jardins laisse à penser que d'importants remembrements ont eu lieu entre des jardiniers ayant voulu agrandir leurs jardins ou, à contrario, des jardiniers ayant voulu diviser leurs parcelles en deux lots distincts. De plus, certains jardiniers rencontrés sur place disent avoir acheté leurs terrains il y a quelques années seulement, illustrant ainsi des transactions courantes pour l'échange de parcelles agricoles. D'autres jardiniers ont récupéré les parcelles de leurs parents et cultivent sur place depuis plusieurs décennies.

Si les jardiniers sont libres de leurs pratiques sur leurs parcelles en tant que propriétaires, la mairie s'est récemment intéressée aux jardins familiaux. Mémoire des lieux, le maire du village a maintenant à cœur de les valoriser davantage dans les démarches de communication de la mairie, mais aussi d'installer à proximité directe des jardins de nouveaux projets agricoles sur les terrains qui appartiennent toujours à la commune. Lors de nos séjours sur le terrain, un projet agricole était en cours de montage au bord du gardon : une ferme en agroécologie qui, face aux jardins, aurait pour vocation de créer un "pôle agricole" relais d'un village qui cherche à redynamiser son tissu économique en misant sur la création d'activités agricoles. A Cendras, les jardins familiaux semblent donc être à la fois le témoin de l'histoire agricole de la commune, et d'un imaginaire fédérateur à partir duquel la mairie souhaite porter de nouveaux projets de développement.



Figure 27 : Vue du ciel des jardins familiaux de Cendras. Ils évoluent sur des terrains non urbanisables, situés entre la départementale D916 et la rivière du Gardon. Sur foncier privé, les jardins familiaux le témoin de l'histoire ouvrière de la commune. Source : Google Earth.

4.1.4 Relations entre l'histoire des jardins et les évolutions économiques et politiques à Alès

Ce panorama historique des jardins observé dans la commune d'Alès permet de montrer les moments marquants de l'histoire des jardins familiaux tout comme les formes d'expansion et de déclin qu'ont connues ces derniers. L'histoire des jardins alésiens a suivi les évolutions de l'histoire industrielle de la France, tout comme elle a été marquée par les projets urbanistiques de la commune. Les premiers jardins ouvriers alésiens sont nés des projets de l'Abbé Lemire, alors député, qui insuffla un réel retour à la terre notamment dans les régions industrielles. L'ambition politique au niveau national de faire des jardins familiaux un débouché pour la population ouvrière, couplée aux possibilités financières offertes par la société Saint Vincent de Paul, a permis une expansion des jardins alésiens jusqu'au milieu des années 1950. Alors que la France s'oriente vers une rapide désindustrialisation de son économie, la ville d'Alès est le théâtre d'une rénovation urbaine ambitieuse qui préempte nombre de terres agricoles dont certaines sont occupées par des jardins familiaux. A la fin de ce cycle d'expansion urbaine, au début des années 1990, la surface effectivement dédiée aux jardins semble avoir diminué des deux tiers. Il faut attendre quelques années encore pour que les jardins reviennent dans l'agenda des pouvoirs publics. Les élections municipales de 1995 opèrent un tournant dans la vie publique alésienne : après des années de gestion communiste, c'est un maire étiqueté à droite, Max Roustan, qui accède à la mairie. Il déploie alors des politiques publiques cherchant à renouer avec l'activité économique en misant sur un tissu de petites entreprises spécialisées et dans le financement de pôle d'excellence comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent. Densifier le tissu économique demande également à la mairie d'investir dans l'amélioration du cadre de vie général de la commune. Elle oriente alors des budgets dans le déploiement d'une offre culturelle diversifiée et dans la rénovation des quartiers populaires. Les jardins familiaux des Prés Saint-Jean et des Cévennes ont été l'une des signatures de ces projets de rénovation. Ils répondent au double objectif d'améliorer le cadre de vie des habitants tout en portant un projet symbolique, valorisés dans les démarches de communication de la mairie, et de rendre la commune davantage attractive pour des personnes souhaitant venir y investir ou y habiter. L'un dans l'autre, les politiques publiques portées dans les quartiers des Cévennes et des Prés Saint-Jean ont permis d'augmenter significativement le nombre de jardins présents, permettant à la commune de recenser aujourd'hui un nombre de parcelles cultivées supérieur à la période industrielle. La frise

chronologique ci-dessous croise l'évolution des projets de jardins au regard des mutations sociales, économiques et politiques connues par la commune (figure 28). Elle permet de mettre en exergue les relations étroites entre l'évolution des jardins familiaux et les politiques de la commune.

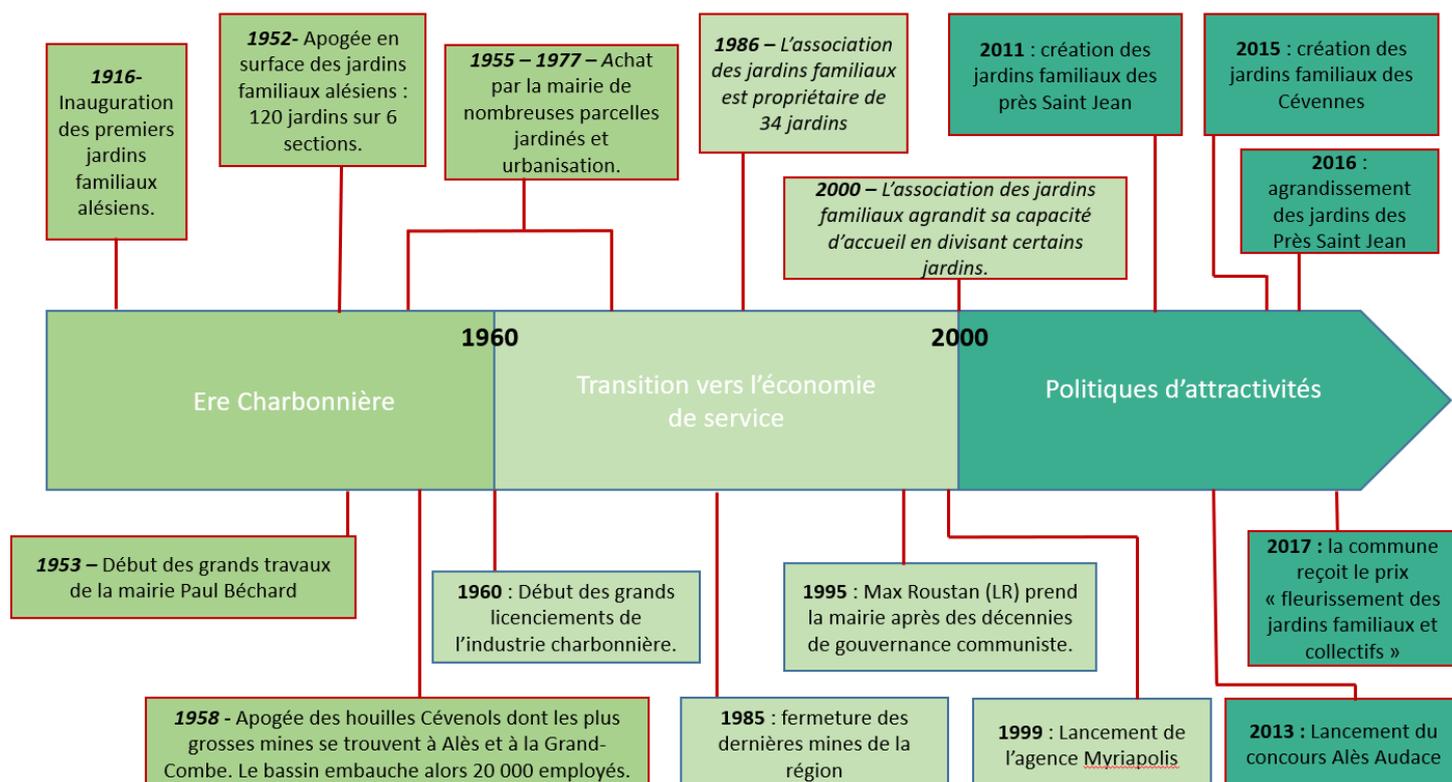


Figure 28 : Frise chronologique des jardins familiaux alésiens de 1900 à nos jours

Revenir sur les facteurs historiques qui ont influencé les métamorphoses des jardins familiaux, nous permet de montrer la pluralité des formes de gouvernance des jardins actuellement à l'œuvre. Trois formes canoniques se dégagent, correspondant chacune à des démarches sociales, économiques et politiques plurielles tout comme à des contextes historiques différents :

- Les jardins associatifs gérés par la section locale de la fédération des jardins familiaux évoluent sur un foncier appartenant à l'association. Cette dernière est libre d'édicter les

règles d'usage, le règlement du lieu, tout comme les critères d'accueil dans les jardins sur lesquels nous reviendrons dans la partie suivante. Les jardins familiaux associatifs d'Alès conservent une gouvernance indépendante de la municipalité.

- Les jardins municipaux portés par la mairie se réfèrent avant tout à une politique d'embellissement de la commune. Mis à la disposition des populations vivant dans les quartiers HLM des Prés Saint-Jean et des Cévennes, la gouvernance de ces jardins est assurée par le CCAS, que ce soit dans la gestion quotidienne du lieu ou dans les critères d'admission des jardiniers. Une animatrice salariée de la mairie veille au bon entretien des jardins et anime des ateliers pour orienter les pratiques des jardiniers.
- Les jardins familiaux sur un foncier privé appartiennent soit aux jardiniers eux-mêmes soit à des propriétaires qui louent leurs parcelles à des particuliers. Si nous n'avons pas pu nous procurer des documents fiables permettant de faire l'histoire de ces jardins, il semblerait que ces derniers se soient majoritairement déployés à l'époque industrielle. Ceux qui subsistent toujours prennent aujourd'hui place sur des parcelles non urbanisables, ils se trouvent renforcés par les politiques environnementales qui limitent l'urbanisation. Les jardiniers y sont libres de porter les pratiques qu'ils souhaitent.

Ces différentes figures de jardins familiaux se réfèrent autant à des périodes historiques différentes qu'à des idéologies citoyennes et politiques différenciées. Alors qu'à l'époque industrielle, les jardins étaient déployés dans le cadre d'un paternalisme industriel et religieux en lien avec la société civile, les jardins familiaux portés aujourd'hui par la mairie sont des instruments de stratégies politiques qui visent à renforcer l'attractivité et la compétitivité de la commune. Néanmoins, si les jardins alésiens s'ancrent dans des périodes historiques différentes, leur justification se réfère toujours à la volonté de réduire les difficultés d'une partie de la population : les premiers jardins familiaux de la commune cherchaient à offrir une alternative à la difficulté financière ou sociale vécue par les populations ouvrières ; les jardins familiaux récents des Prés Saint-Jean et des Cévennes cherchent à redorer l'image sociale et esthétique de quartiers en difficulté. Cet enjeu de réduction de la pauvreté se traduit-il dans la réalité jardinière à Alès ? Avant de répondre à cette question par l'enquête, ce que nous

ferons dans le chapitre suivant, nous avons voulu d'abord étudier ce que l'approche paysagère des jardins pouvait renseigner sur cette question. La physionomie des jardins est-elle un reflet de l'enjeu social qui leur est attaché ? La section suivante revient donc sur l'aspect paysager des jardins afin de mieux comprendre les liens entre précarités passées et précarités actuelles tout en analysant les liens spatiaux et sociaux qu'entretiennent les jardins familiaux avec la commune d'Alès dans son ensemble.

4.2 Lecture paysagère de la précarité à travers les jardins familiaux d'Alès et de Cendras

Pour mener une analyse paysagère des jardins, nous avons élaboré une grille de lecture qui tente de référencer systématiquement les objets présents dans les jardins, tels que les cultures, les clôtures, les portes, les cabanes, les matériaux utilisés pour les différentes activités, les variétés cultivées, les objets de décoration, les serres éventuelles, etc... Nous avons utilisé cette grille de lecture pour chaque jardin visité ou visible depuis l'extérieur. Lorsque nous ne pouvions voir l'intérieur d'un jardin depuis la rue, nous remplissions tout de même cette grille d'analyse paysagère pour ce qui restait visible.

Une quarantaine de jardins ont ainsi pu être analysés au cours de nos différents séjours de terrain. Plusieurs traits caractéristiques sont ressortis d'un jardin à l'autre et nous ont permis de dégager des lignes d'expressions paysagères particulières d'un jardin à l'autre. La partie ci-dessous résume ces caractéristiques en s'appuyant sur la démarche de construction d'idéal-types de jardins. Les idéal-types permettent en effet de modéliser un jardin type à Alès. Cette modélisation permet de mettre en avant, de caractériser les jardins et d'élaborer une première série de réflexions sur les liens qui structurent jardinage et précarité dans la commune d'Alès. Nous commencerons par expliquer les intérêts d'une démarche d'analyse par idéal-types, puis nous tenterons de modéliser deux « jardins types » observés dans la commune d'Alès.

4.2.1 Une démarche par idéal-types : les indicateurs choisis.

Renvoyant aux démarches théorisées par Max Weber (1919), l'analyse par idéal-types permet de croiser des hypothèses de recherche avec la complexité empirique du terrain. Davantage que les typologies, l'idéal-type est à la fois le résultat d'une démarche de conceptualisation et un outil stratégique d'analyse (Coenen-Huther, 2003). Selon Weber, l'idéal-type peut se définir comme une construction intellectuelle obtenue par une accentuation choisie et assumée de certains traits de l'objet étudié (Weber, 1988). Il consiste donc, de manière volontaire et stylisée (Coenen-Huther, 2003), à faire ressortir des traits caractéristiques et sélectionnés de l'objet, en l'occurrence ici des jardins, pour en dégager une représentation magnifiée permettant de comprendre une partie de l'objet dénudée de différentes « *variations contingentes* » (Rocher, 1993, p. 629). Cela revient donc à faire ressortir de l'objet ce qui semble nécessaire pour comprendre une logique dominante. En cela l'approche par idéal-type se dissocie du terrain autant qu'elle permet d'en dégager des traits particuliers, dans le sens où les idéal-types comme le dit Weber, après avoir été dégagés et explicités, permettent d'être confrontés au terrain en appréciant, pour chaque cas, la manière dont la réalité empirique se « *rapproche ou s'écarte de cette représentation idéale* » (Weber, 1988, p. 191). Le sociologue Philippe Raynaud, en revenant sur la théorisation des idéal-types proposés à Weber, suggère de considérer ces derniers dans une forme d'action « *idéale* », c'est à dire « *ce qu'il aurait fallu attendre dans l'hypothèse d'un comportement rationnel* » face à la question de recherche première. Porter ce postulat, permet de mettre en évidence les irrationalités propres à chaque comportement, ou autrement dit les logiques de détournements de l'idéal-type mettant en exergue la réalité et la complexité du terrain (Raynaud, 1987).

Pour illustrer la conceptualisation d'un idéal-type, le chercheur Coenen-Huther reprend dans un article l'exemple du marchand, typique selon l'auteur "de la logique wébérienne". Dans un idéal-type, le comportement habituel d'un marchand sera majoritairement dominé par une logique économique : par les ressorts mêmes de son activité, le marchand cherchera sûrement, dans la plupart des cas de figure, à dégager le plus de marge possible des produits vendus. Néanmoins face à la complexité des terrains, et à la subjectivité de chaque individu, une série de marchands peuvent agir différemment, se procurant un objet pour sa valeur esthétique, en portant leurs boutiques dans un lieu apprécié davantage que

dans un lieu permettant de maximiser la performance économique, en intégrant dans leurs prix d'achat et de vente un système de relations d'amitié et de partage amenant les prix à louvoyer : dans bien des cas, et de manière délibérée, le marchand va s'écarter du comportement édicté par l'idéal-type préalablement modélisé. Dans ces différences, entre la théorisation de l'idéal-type et ce qui se passe réellement sur le terrain, se situe sûrement la principale qualité de la démarche analytique par idéal-types : elle permet en effet de dégager une série de questions cherchant à expliquer les causes, les déterminants, et les motivations des acteurs qui mobilisent des démarches différentes que les stratégies commerciales habituelles. Ainsi, l'approche par idéal-types ne constitue pas réellement une méthode pour répondre aux hypothèses de recherche, mais plutôt un résultat intermédiaire offrant un panorama général de ce qui peut se dérouler sur le terrain si le comportement de chaque acteur était déconnecté de toute relation territoriale. Ainsi les idéal-types peuvent être considérés comme un examen de la situation des acteurs qui se dédouane d'éléments tels que des préférences personnelles, des savoirs spécifiques sur la situation en question ou des relations qui composent la vie des individus. Nous pouvons donc définir l'analyse par idéal-type comme une étape de la construction logique à partir de laquelle nous pourrions ensuite analyser la complexité empirique en détail. Il s'agit donc, « *d'une opération intermédiaire entre l'interrogation initiale du chercheur et les conclusions auxquelles ses travaux le conduisent* » (ibid).

En géographie, avoir recours à une démarche par idéal-types apparaît pertinent pour dégager des objets paysagers qui peuvent traduire des dynamiques sociales et spatiales. Max Weber plaçait déjà dans ses analyses par idéal-types des objets de nature plurielle comme des actes singuliers, des catégories de métier, l'état de certains objets ou encore des humeurs et des états d'esprit (Weinreich, 1938). S'il n'y a en principe pas de limite à leur diversité (Albrow, 1990), ils ont encore été peu mobilisés dans des approches paysagères. A l'échelle d'Alès, étudier les lignes paysagères des jardins à la lumière des idéal-types invite pourtant à modéliser un jardin dont les pratiques semblent issues d'une trajectoire de précarité. En effet, sur le terrain, nous avons repéré de nombreux signes paysagers dans les jardins traduisant potentiellement l'ancrage des jardiniers dans certaines difficultés financières ou sociales : récupération de matériaux, présence de tôle, capacité productive des jardins ou encore la volonté rendue visible de certains jardiniers de vendre des produits agricoles. En reprenant

l'expression de Max Weber stipulant que les idéal-types sont construits à partir « *d'un cosmos non contradictoire de relations pensées* » (Weber, 1922), nous pouvons dire que ces formes paysagères composent un cosmos de micro-espaces entretenant des relations systémiques entre elles et donnant à voir d'une part, les fabrications spatiales et sociales des jardins dans une ville en crise, et d'autre part de traduire des régimes potentiels d'adaptation à la précarité de certains jardiniers. Les idéal-types des jardins ainsi construits peuvent servir de base théorique et spatiale pour analyser, les régimes d'adaptation des jardiniers par des méthodes permettant de mieux comprendre les motivations et pratiques de ces derniers. L'approche par idéal-types constitue donc, pour nous, un préalable à la compréhension des liens qui structurent jardinage et ville en crise.

Dans ce cadre, la pertinence de notre jardin idéal-type va dépendre des critères choisis. La sélection de ces critères dépendant en grande partie des intérêts scientifiques en cause (Coenen-Huther, 2003), nous avons voulu sélectionner des critères paysagers traduisant, à première vue sur le terrain et dans les imaginaires collectifs, des signes de précarité. Nous avons sélectionné des critères qui tiennent à l'extérieur des jardins comme ceux qui s'observent à l'intérieur de ces derniers : des clôtures aux cabanes, des portes aux surfaces effectivement productives, ces objets observés sur le terrain permettent de dégager les traits essentiels d'une catégorie généralisante.

Ainsi, après avoir décrit ces différents objets paysagers, nous proposons de modéliser un jardin type de la précarité sur Alès. Dans la partie suivante nous décrirons certains traits paysagers essentiels. Pour chaque critère, nous nuancerons avec d'autres formes observées sur le terrain, diverses et parfois contradictoires avec notre idéal-type, permettant de montrer la diversité des jardins alésiens. C'est cette même hétérogénéité qui nous permettra d'aller plus loin pour comprendre comment et pourquoi, certains jardiniers choisissent de porter un jardin qui tranche avec l'idéal-type précédemment formulé et quelle place prend la précarité dans les différentes variantes de jardins observés. C'est en partie ces écarts constatés entre l'idéal-type et ce qui est réellement observé sur le terrain, différences que Bachelard nomme des « faits-polémiques », qui donnent tout le corps au processus de recherche que nous avons voulu entamer. Car c'est bien la diversité des formes jardinières à Alès, rendue d'autant plus visible par la formulation de l'idéal-type qui permet d'analyser au mieux le cœur de notre recherche : à savoir la manière dont les jardins à Alès permettent à des personnes de s'adapter

à des précarités financières, sociales, familiales ou encore urbaines et la pluralité des stratégies mises en place pour répondre à ces précarités. La diversité des formes jardinières permet également de montrer les différences de fonction que les jardiniers associent à leurs jardins, y compris chez les jardiniers en situation de précarité.

Parmi la pluralité d'indicateurs possibles, certains ont particulièrement retenu notre attention : les clôtures, les portes, les planches de culture et les cabanes. Ces objets paysagers sont en effet énormément travaillés et bricolés, ils mettent en scène une pluralité de matériaux qui permettent de dégager des clés de lecture sur les besoins et les envies des jardiniers.

- Pour deux d'entre eux, **les clôtures et les portes** sont la frontière entre l'espace jardiné et l'espace public, entre l'intime et le dehors, entre le contrôlé par le jardinier et le non contrôlable. Apporter un regard sur ces différents objets permet donc d'analyser quel rapport le jardinier entretient avec son jardin et permet de formuler des premières hypothèses sur l'importance ou non de la production des jardins.
- Compléter alors ces deux objets paysagers par **les cultures de légumes, de fruits et la présence éventuelle d'élevage**, permet de renseigner la capacité productive des jardins et les arbitrages effectués entre les espaces dédiés à la production et ceux davantage dédiés aux loisirs.
- Enfin **les cabanes** donnent également des indications sur la manière dont un jardinier voit son jardin et les fonctions qu'il lui attribue : espace de stockage de matériel influençant la performance du reste du jardin, les cabanes sont également des lieux d'accueil de la famille, des voisins et des collègues jardiniers. Elles renseignent donc à leurs manières, les habiles dialogues que déploient les jardiniers entre les usages privés et les usages collectifs des jardins.

Nous revenons, dans la suite de cette partie, sur ces différents paysagers. Pour chacun d'entre eux, nous avons essayé de décrire avec finesse les matériaux que nous avons observés, les formes et les lignes prises par ces derniers. Certaines descriptions peuvent paraître anecdotiques, pourtant, c'est parfois dans les détails d'un objet caché sur l'étagère d'une cabane, que se déploie l'âme d'un jardin et les projections les plus importantes qu'un jardinier

lui donne. Enfin nous formulons pour chaque catégorie des hypothèses, quant à ce que la forme paysagère peut traduire, quant à la situation du jardinier. Ces explications sont à percevoir comme des tendances, et seront confrontées aux paroles des jardiniers eux-mêmes dans le chapitre suivant. Rappelons-le, les formes décrites ne sont pas nécessairement majoritaires dans les jardins que nous avons étudiés, mais pour des raisons que nous rappellerons ci-dessous, elles semblent traduire une démarche « *typique* » d'un jardinier en situation de précarité à Alès. Les quatre formes paysagères ainsi décrites nous permettront, à la fin de cette seconde partie de chapitre, de tenter de modéliser deux figures idéales et typiques des jardins potagers à Alès.

4.2.2 Les clôtures : quand les jardins deviennent forteresses

Visibles depuis la rue, renfermant les jardins sur eux-mêmes ou au contraire traduisant leurs ouvertures sur l'espace public, les clôtures constituent un premier indicateur de précarité dans les jardins. Elles préfigurent la capacité des jardiniers à rendre visible ou à cacher leurs activités agricoles, et les matériaux utilisés procurent une première série d'informations sur les fonctions associées aux jardins et sur les ressources économiques et financières des jardiniers. Elles sont aussi des éléments paysagers décisifs dans l'appréciation des jardins par les riverains : si le jardin est caché par ces mêmes clôtures, ces dernières deviennent le seul objet complètement visible pour ceux qui n'ont pas accès à l'intérieur du jardin.

A Alès, nous avons recensé deux grandes catégories de clôture : les clôtures portées par les services de l'association des jardins familiaux ou par les pouvoirs publics d'Alès dans les jardins dont ils assurent la gestion, et des clôtures composées de différents matériaux pour les jardins privés du quartier de la Prairie et de la commune de Cendras. Les clôtures utilisées par l'association des jardins familiaux et par les pouvoirs publics sont standards : de couleur verte, construites en grillage rigide, d'environ 2 mètres de hauteur et rendent visibles et observables l'intérieur des jardins. Rendre les jardins visibles semble être un facteur d'importance pour les pouvoirs publics qui ambitionnent de donner aux jardins une fonction d'embellissement général de la ville, y compris pour les non jardiniers. Faciles d'entretien et peu chères tout en restant solides, ces clôtures n'entraînent pas de grosses dépenses pour les

pouvoirs publics et pour les budgets associatifs. La mise en place de ces dernières n'est pas du ressort des jardiniers eux-mêmes. Elles leurs sont imposées par les instances gestionnaires. Les clôtures semblent répondre davantage à la vision politique et citoyenne portée par les pouvoirs locaux autour des jardins, qu'aux besoins concrets et réels des jardiniers (figure 29).

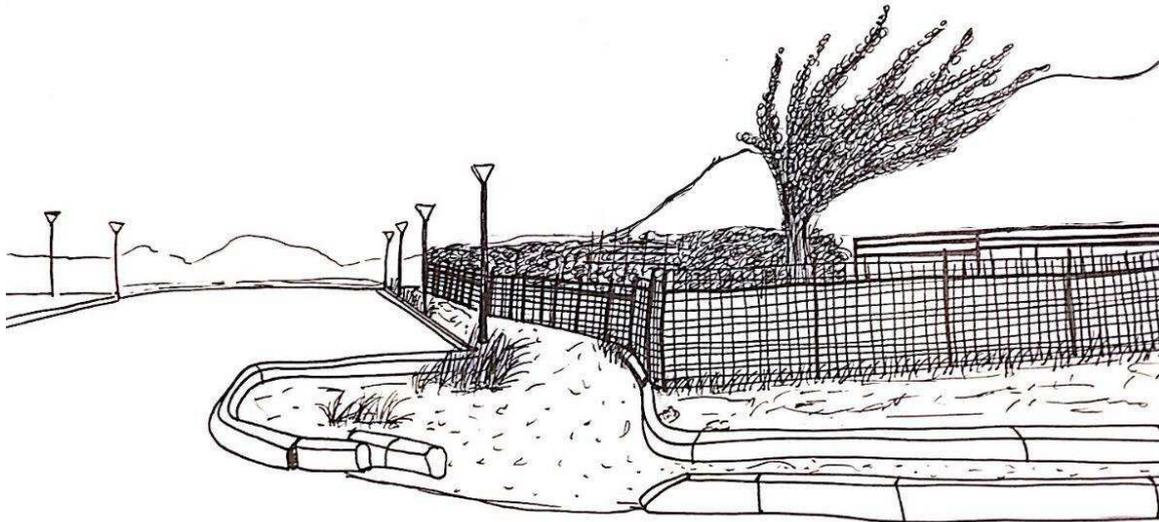


Figure 29 : Vue des jardins familiaux du quartier des Cévennes depuis l'espace public. Les clôtures sont en grillage rigide de couleur verte et mesurent environ 2 mètres de hauteur. Les clôtures sont standardisées d'un jardin à l'autre, et entièrement financées et entretenues par la mairie. Les jardins restent visibles depuis la rue participant ainsi à une volonté, de la part de la mairie, d'embellissement du quartier. Source : dessin par Aurélie El Aidouni, sur photo de Damien Deville, 2019.

La deuxième catégorie de clôture apporte davantage d'informations sur des indicateurs paysagers de la précarité. En effet, dans les jardins privés du quartier de la Prairie et de Cendras, l'élaboration des clôtures est du ressort des jardiniers eux-mêmes. Dans certains cas, la clôture est nécessaire pour délimiter une parcelle privée de celle du voisin, pour protéger la production agricole, pour se cacher de la rue, ou à contrario pour montrer aux passants un jardin dont le jardinier sera fier. Autrement dit, cette deuxième catégorie, par le fait qu'elle soit portée par les jardiniers eux-mêmes, permet de mieux comprendre les besoins et envies réels des jardiniers tout comme la manière dont ils mettent en scène leur jardin. Si dans cette deuxième catégorie chaque clôture est unique, dans le sens où le jardinier compose avec ses compétences, ses ressources, mais aussi ses goûts, nous avons pu trouver de nombreux points communs entre les différentes clôtures des jardins qu'il devient

intéressant de décrire. Ces différents points communs semblent dégager une manière spécifique de faire une clôture pour des jardins évoluant dans une ville en difficulté.

L'élément majeur qui ressort de ces clôtures fabriquées par les jardiniers réside tout d'abord dans l'hétérogénéité des matériaux utilisés. D'une clôture à l'autre, voir le long d'une même clôture, c'est un amas d'objet qui, agglutinés les uns aux autres, forme une clôture épaisse, relativement longue par endroit, limitant l'observation de ce qui se passe à l'intérieur des jardins. Sur ces clôtures bricolées, nous avons référencé des bambous séchés qui, plantés à la verticale dans le sol, participent à étirer les clôtures vers le haut. Dans bien des jardins, des planches de bois ou de plastique ont également été récupérées pour édifier des murs. Ne mesurant pas plus d'un mètre de hauteur, ces planches sont soutenues par des tuteurs plantés à la verticale permettant aux jardiniers de les superposer les unes sur les autres et de concevoir une clôture qui peut dépasser les deux mètres de hauteur. Déjà abimées avant leur recyclage en clôture, ces planches ne résistent pas longtemps aux pluies et aux différentes intempéries. Souvent, nous avons observé sur ces planches des signes d'usure marquant peut être l'incapacité des jardiniers, en temps ou en ressources financières, d'entretenir régulièrement leurs clôtures. Aux bambous et aux planches de bois, s'ajoutent dans quelques jardins, de longues tôles ondulées qui sont disposées tantôt à la verticale tantôt à l'horizontal. Certaines semblent être là depuis longtemps au vu des traces laissées par les intempéries sur la tôle : la couleur de la rouille a remplacé le gris naturel de la tôle, contrastant fortement avec le paysage de verdure dans lequel sont ancrés les jardins. Ces tôles remplissent parfois deux fonctions, elles font office de clôture, mais elles offrent aussi le premier mur d'une cabane dont l'entrée se situe à l'intérieur du jardin. Elles sont des éléments clés utilisés par les jardiniers pour marquer l'espace et aménager les constructions bâties. A ces différents objets s'ajoutent dans de rares cas des arbustes plantés par les jardiniers, des aubépines ou des thuyas permettant de délimiter la parcelle. Enfin quelques fils barbelés, par endroit, renforcent les clôtures des jardiniers pour intensifier l'effet dissuasif pour le promeneur de passage.

Ces différents matériaux, bien qu'hétéroclites, semblent traduire des fonctions communes : permettre aux jardiniers de cacher leur jardin de la rue, mais aussi dépenser le moins possible autant dans la fabrication des clôtures que dans leur entretien. Ces matériaux, mais surtout leurs dispositions entre eux et dans l'espace, donnent aux jardins un aspect fermé, peu accessible et peu accueillant, surtout pour les clôtures renforcées par des fils

barbelés. Un jardin de notre panel avait même un chien de garde pour se protéger des intrus. Autant de signes qui peuvent rendre l'univers des jardins hostile. Observés depuis l'extérieur, les jardins semblent donc être de petites forteresses dont les clôtures sont là pour défendre ce que se cultive à l'intérieur. Ces clôtures tendent à confirmer le rôle d'adaptation à la précarité que constituent les jardins : elles sont là pour protéger une production agricole contre d'éventuels vols et dégradations mais aussi pour protéger l'intimité qui peut se déployer dans les jardins, ces derniers étant bien souvent des extensions de l'espace domestique (Weber, 2000). Le schéma ci-dessous illustre une clôture caractéristique de celle que nous avons pu observer à Alès (figure 30). Il reprend les différents matériaux référencés sur le terrain tout en les mettant dans un ensemble continu formant, à l'image de ce que font les jardiniers, une clôture faite de bric et de broc. Ce dernier reprend donc les deux caractéristiques majeures des clôtures des jardins privés alésiens : leurs aspects récupérés et bricolés ainsi que leur rôle de défense de ce qui se déroule à l'intérieur même des jardins.

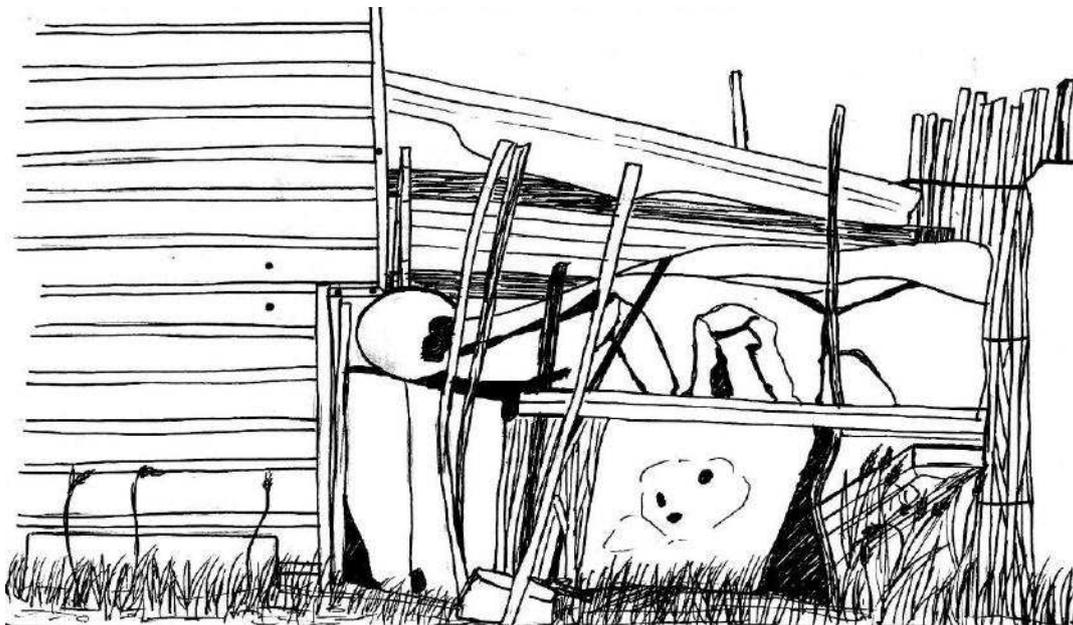


Figure 30 : représentation d'une clôture type d'un jardin familial à Alès. Plusieurs matériaux sont accumulés (tôles, carton, bois, tuteur, palissages, planches, pierres) pour protéger les cultures du jardin autant que le rendre invisible depuis l'extérieur. Source : dessin par Aurélie El Aidouni sur schéma de Damien Deville, 2019.

4.2.3 Les portes : cadenassées et verrouillées

Les portes représentent des objets fortement symboliques : elles sont un passage entre le dedans et le dehors, elles sont l'objet qui donne aux jardins sa capacité d'ouverture et de fermeture. La manière dont elles sont agencées donne alors de précieux indices sur ce qui peut se dérouler à l'intérieur même des jardins.

La diversité des formes observées sur le terrain nous oblige là encore à séparer les portes qui caractérisent les jardins familiaux associatifs de la Prairie, ceux dirigés par les pouvoirs publics dans les quartiers des Cévennes et des Prés Saint-Jean, avec les jardins sur foncier privé du quartier de la Prairie et de la commune de Cendras. Dans la première catégorie de jardins, deux portes doivent être franchies pour accéder aux parcelles. La première porte est celle qui permet l'entrée dans le lot des jardins. Elle est à l'image des clôtures, verte, en grillage rigide également et mesure 2 mètres de hauteur. Dans les quartiers des Prés Saint Jean et des Cévennes, ces portes sont à deux battants d'un mètre de largeur chacun, permettant de faire entrer de petits véhicules lorsque ces dernières sont complètement ouvertes. Dans les jardins familiaux de la prairie, cette porte est plus étroite, faisant environ 1,50 mètre de large. Ces grandes portes ouvrent sur un chemin qui longe les différentes parcelles des jardins familiaux qui sont à leur tour desservis par de petites portes d'environ un mètre de hauteur. Ainsi, dans ces jardins, si la porte principale est verrouillée en dehors de la présence des jardiniers (ces derniers ont même l'obligation de refermer la porte principale à clés lorsqu'ils entrent dans les jardins) l'accès aux différentes parcelles individuelles à l'intérieur même des jardins est relativement aisé. Si certains jardiniers, dans la parcelle des jardins familiaux de la prairie disposent d'un cadenas sur la porte, la plupart choisissent de ne pas verrouiller leur parcelle. Dans les quartiers des Prés Saint-Jean et des Cévennes, les petites portes ne sont jamais fermées à clés. Et pour cause, elles permettent un suivi des parcelles de la part des pouvoirs publics. Au Prés Saint-Jean notamment, une animatrice a la charge d'animer le lieu mais aussi de contrôler les pratiques des jardiniers. La consigne de laisser un libre accès aux parcelles individuelles permet alors à l'animatrice d'ajuster les pratiques des jardiniers lorsque ces derniers négligent l'entretien de leur parcelle. En effet, lors de nos différentes visites sur le terrain, nous avons observé, en plein été, l'animatrice des jardins arroser les différentes parcelles du lieu lorsque les jardiniers n'étaient pas présents et arracher les mauvaises herbes que les jardiniers auraient pu laisser. Cette

dynamique illustre les ambitions croisées qui se jouent dans les jardins gérés par la mairie : alors qu'ils sont un outil d'adaptation à la précarité pour nombre de jardiniers (nous le verrons notamment dans la partie suivante), ils sont un lieu contrôlé par la ville qui y déploie des stratégies pour rendre ces quartiers, et par extension la ville dans son ensemble, davantage attractifs. Cette dynamique demande aux pouvoirs publics d'avoir des jardins en permanence propre, entretenus et arrosés, quitte à limiter la liberté des jardiniers et les différentes expressions qu'ils peuvent mobiliser dans leurs jardins. Enfin dans les jardins associatifs de la Prairie, les clôtures comme les portes sont également entretenues : l'association met à disposition des pots de peintures pour que les jardiniers entretiennent les portes et clôtures de leur parcelle. Ces derniers s'engagent, lorsqu'ils accèdent à un jardin, à participer aux tâches collectives de l'association dont fait partie l'entretien des cabanes, des clôtures et des portes.

La deuxième catégorie de portes s'observe dans les jardins familiaux sur foncier privé du quartier de la Prairie et de la commune de Cendras. Là encore, dans la mesure elles sont entièrement pensées, ajustées et éventuellement fabriquées par les jardiniers eux-mêmes, elles nous semblent davantage représentatives des stratégies de fabrication et d'usage des jardins de la part des jardiniers potentiellement en situation de précarité. Les portes sont ici à l'image des clôtures : si certains jardiniers financent des clôtures et des portes en grillage qui peuvent aller jusqu'à un mètre cinquante voir deux mètres de hauteur, d'autres jardiniers bricolent leurs portes comme ils ont préalablement bricolé leurs clôtures. Dans la plupart des cas, il s'agit de portes que les jardiniers ont récupérées : elles sont en bois et font penser à de vieilles portes de ferme, ou à des portes de garage. Elles sont ajustées par les jardiniers pour sécuriser efficacement le jardin, elles sont équipées de plusieurs verrous complétés par des chaînes qui relient la porte aux clôtures. Les poignées peuvent faire l'objet d'un travail esthétique. Ces différents artifices présents sur les portes, témoignent de la volonté des jardiniers de sécuriser un maximum leur jardin en leur absence (figure 31). Y compris lors de leur présence, certains prennent l'habitude de refermer la porte à clé derrière eux, s'enfermant ainsi à double tours dans leur propre jardin. Cette pratique a été perturbante pour enquêter auprès des jardiniers : les portes, ouvertes ou fermées, ne caractérisaient en aucun cas la présence ou non des jardiniers dans les jardins. Par les matériaux utilisés, portes et clôtures deviennent les deux objets d'un seul et même processus : marquer une frontière

entre le dedans et le dehors, mais surtout rendre le jardin tout comme les pratiques du jardinier invisibles depuis la rue. Les jardins sont alors refermés sur eux-mêmes pour protéger le matériel des jardiniers mais également pour sécuriser la production.

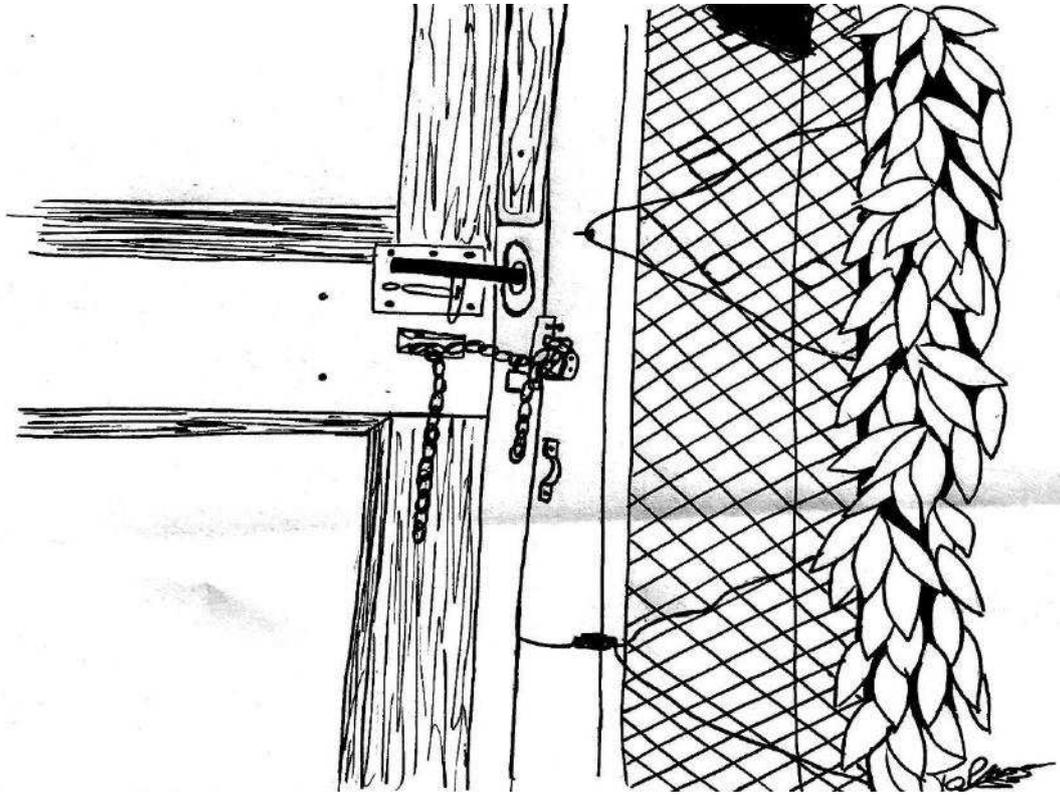


Figure 31 : Une porte en bois soutenue par des barres de fer. Objet de récupération, elle ressemble à une porte d'une ancienne ferme. Le jardinier l'a équipée de différents types de verrous protégeant le jardin lors de ses absences. Enfin la porte est reliée au grillage par un système de chaîne lui-même cadenacé. Il n'est pas rare de retrouver dans les jardins un minimum de deux verrous autour des portes, maximisant la protection des cultures maraîchères. Source : dessin par Aurélie El Aïdouni sur schéma de Damien Deville, 2019.

4.2.4 Les surfaces productives des jardins

Entrer dans les jardins alésiens et observer la manière dont les jardiniers aménagent leurs parcelles traduit un fait majeur : la presque totalité de la surface des jardins est réservée aux cultures maraîchères. Cette caractéristique est partagée autant par les jardins de la Prairie que par les jardins des quartiers HLM du Nord de la commune et ceux de Cendras. Bien que plus petite, chaque parcelle mesurant 50m² dans les jardins gérés par la mairie, les jardiniers font preuve d'originalité pour maximiser leur production. Des tuteurs sont utilisés pour guider des cultures en hauteur, libérant ainsi un espace au sol pour créer des associations potagères. Certains jardiniers utilisent également leurs clôtures pour les plantes grimpantes comme les

courges ou les haricots. Les planches de culture sont également diversifiées, malgré l'étroitesse des jardins. Une grande variété de légumes, de fruits et de plantes aromatiques parsème les jardins. De manière non exhaustive, nous pouvons trouver dans un seul et même jardin : des courgettes, des poivrons, des fèves, des tomates de plusieurs variétés, des haricots, des pommes de terre, des framboisiers, des aubergines, des piments ou encore une série de plantes aromatiques. Le préau est également mobilisé pour quelques cultures en pots, comme de la menthe ou des fraises, permettant ainsi d'économiser de la place en pleine terre pour des cultures qui demandent davantage de profondeur en terre ou davantage d'espace. Cette recherche de productivité agricole n'est pas nécessairement antinomique avec une plus-value esthétique. Quelques fleurs s'observent aux frontières des jardins. Elles arborent souvent des couleurs appréciées ou recherchées de la part des jardiniers. Parfois, la plus-value esthétique se retrouve également dans les planches dédiées aux cultures maraîchères elle-même. La figure ci-dessous, observée dans un jardin du quartier des Cévennes, nous semble illustrer ce dialogue entre production maraîchère et recherche esthétique. La pyramide construite en bambou permet au jardinier de disposer d'un support pour faire monter les haricots grimpants tout en gardant de la place au sol pour d'autres types de culture. La pyramide est un objet permettant aux jardiniers de diversifier les lignes présentes tout en cultivant des formes autant efficaces qu'originales, autant performantes qu'appréciées (figure 32).

Dans les jardins de la Prairie et de Cendras, les mêmes dynamiques s'observent. Les jardins sont pourtant beaucoup plus grands, certains pouvant aller jusqu'à 800 m², et pourtant, y compris dans ces derniers, la majorité de l'espace est dédié à des productions maraîchères. La taille des jardins autant que leur âge, certains existant depuis plus d'un siècle, ont permis aux jardiniers de diversifier leurs cultures au fil du temps. Contrairement aux jardins des quartiers HLM d'Alès, on retrouve dans les jardins familiaux de la Prairie tout comme de Cendras, des arbres fruitiers dont la taille, parfois impressionnante, traduit un âge avancé. Nous avons notamment référencé dans un seul et même jardin de la Prairie de 600 m² sur foncier privé, la présence de 5 pommiers et d'un figuier. Au niveau des cultures maraîchères, ce sont la plupart du temps les mêmes légumes et variétés que ceux présents dans les quartiers des Près Saint Jean et des Cévennes. La taille des jardins du quartier de la Prairie et de Cendras permet néanmoins de produire bien davantage. Les planches de culture

sont également soignées. Certains jardiniers ont investi dans des serres pour faire leurs semis mais également pour étirer la saison pour nombre de culture. Enfin, sur le foncier privé, dans le quartier de la Prairie et de Cendras, certaines parties du jardin sont réservées à l'élevage : poules, lapins, oies et ruches permettent aux jardiniers de diversifier leurs productions, et de rendre leurs jardins d'autant plus productifs.

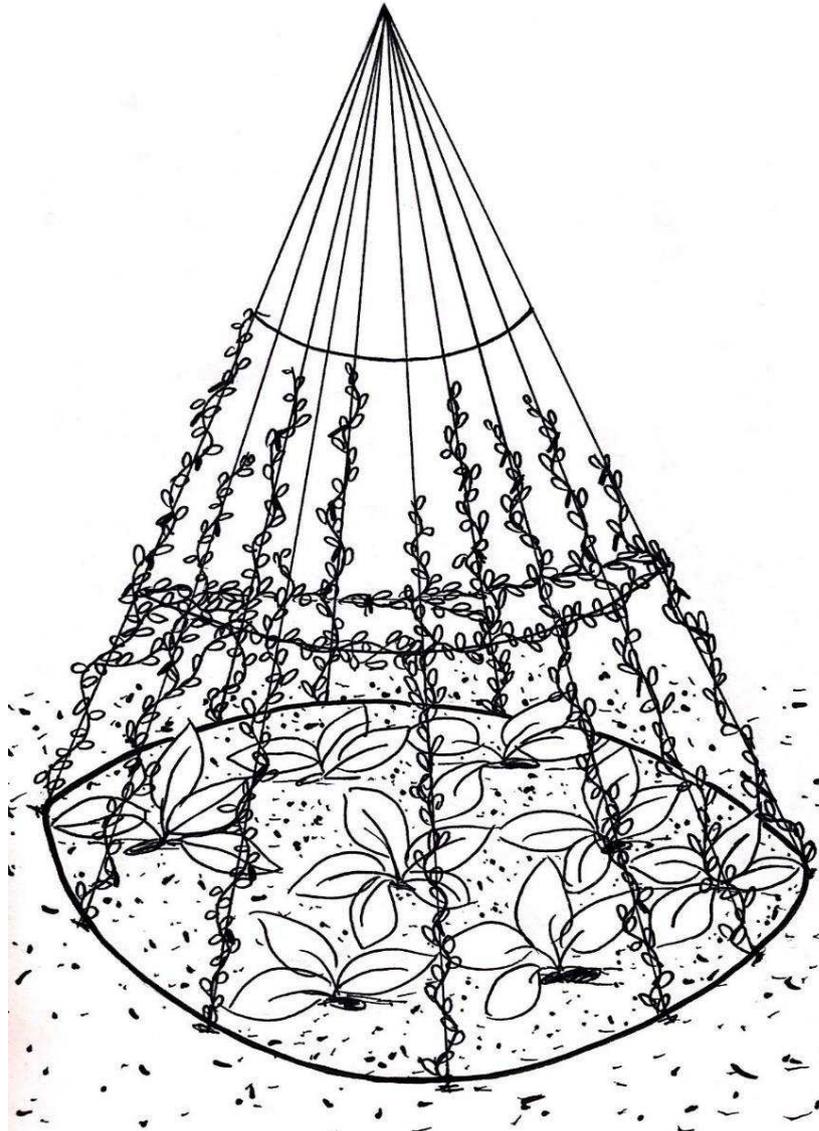


Figure 32 : Fabriquée en bambou, observée dans une parcelle de 50m², la pyramide construite par le jardinier lui permet de libérer de la place au sol et de diversifier ses cultures. Des haricots grimpent sur les armatures de la pyramide tandis que la base circulaire de la pyramide est réservée à des cultures de pleine terre : des courges. S'orienter vers une forme conique permet également aux jardiniers de diversifier les courbes présentes dans leurs jardins et de rechercher un esthétisme agricole. La pyramide du quartier des Cévennes nous semble représentative de ce que nous avons observé dans les jardins alésiens : une recherche permanente de production agricole de la part des jardiniers tout en cultivant une approche esthétique des jardins dans leur ensemble. Source : dessin par Aurélie El Aidouni sur schéma de Damien Deville, 2019.

A quelques exceptions près, sur lesquelles nous reviendrons dans le chapitre suivant, la manière dont sont aménagés les jardins à Alès traduit une recherche de productivité. La grande majorité de la parcelle est dédiée aux cultures, et ces dernières semblent relativement diversifiées. Dans les petits jardins, les jardiniers mettent en place des techniques leur permettant de gagner de l'espace, tandis que dans les grands jardins, la diversification des cultures s'apparente concrètement à des micros fermes : entre cultures maraîchères, fruitiers et élevages, les jardins apparaissent comme de véritables greniers d'abondance. Une recherche productive donc, mais pas n'importe comment. En effet, les planches de culture apparaissent dans la plupart des jardins relativement soignées. Elles sont souvent bien délimitées, et répondent à une certaine logique spatiale : les tomates là où le soleil se fait le plus présent, les courgettes dans les coins de la parcelle qui restent à l'ombre une bonne partie de la journée. Certaines planches de culture, à l'image des cabanes apparaissent également parées de quelques objets permettant une appropriation des espaces dédiés à la production : un épouvantail fait main par exemple, des vases décorés dans lesquels vont se trouver quelques plantes aromatiques en bordure de parcelles. Cette lecture paysagère traduit une dynamique plurielle dans les jardins alésiens : si ces derniers ont avant tout une vocation alimentaire, ils sont également des lieux de signature pour les jardiniers, où chaque planche de culture, chaque matériau utilisé, traduit des indices sur la personnalité de celui qui les conçoit. Ainsi, entre production maraîchère et recherche esthétique, les jardins d'Alès répondent à la fois aux besoins quotidiens des jardiniers et à des aspirations dans la manière de cultiver son savoir-faire et sa créativité.

4.2.5 Les cabanes : un lieu soigné permettant l'accueil du voisinage

Les cabanes sont l'une des pièces maîtresses des jardins. Florence Weber (2000), les considérait à la fois comme des lieux de l'expression de l'intime autant que des espaces collectifs où sont accueillis voisins jardiniers et proches. Dès lors, les cabanes prennent des formes qui peuvent contraster avec le reste du jardin : elles sont souvent des lieux extrêmement soignés, où s'inventent à la fois des fonctions utilitaires et des fonctions de partage. Les cabanes présentes dans les jardins d'Alès semblent ne pas déroger à la règle. Dans le quartier des Cévennes et des Près Saint Jean, les jardins gérés par la mairie comportent tous un petit préau d'environ 3 mètres carrés sur un socle de béton, permettant aux jardiniers

de stocker des outils et éventuellement d'aménager un espace de détente. Restant visible depuis les autres jardins et depuis l'espace public, ces préaux standardisés d'un jardin à l'autre limitent l'expression des jardiniers et la capacité d'appropriation de l'espace. Nous avons néanmoins observé des différences d'un préau à l'autre : certains y installent des chaises où se reposer, tandis que d'autres y rangent des outils et des matériaux à protéger de la pluie. Certains enfin en profitent pour y disposer des plantes en pots, telles que des plantes aromatiques et garder la surface en pleine terre pour des cultures demandant davantage d'espace. De manière générale, dans les jardins des Cévennes et des Près Saint-Jean, les préaux sont des frontières entre l'extérieur du jardin et la surface cultivée : non cultivés, servant de stockage de matériaux, et marquant le début des allées qui permettent de cheminer dans le jardin, les préaux constituent un passage obligé pour se rendre, de l'extérieur du jardin, aux planches de culture. Les cabanes du quartier de la Prairie et des jardins de Cendras, autant dans les jardins familiaux associatifs que dans les jardins privés, présentent des physionomies diversifiées. Construites en dur, elles sont des lieux où investissent les jardiniers, les matériaux utilisés pour fabriquer la cabane sont pour certaines en bois, pour d'autres en tôles. On retrouve ici la nature des matériaux utilisés pour les clôtures ou pour les portes, mais contrairement à ces dernières, les cabanes font l'objet d'un soin esthétique particulier. Les tôles sont peintes en vert ou en marron, les toits sont souvent équipés de gouttières entretenues et reliées à des récupérateurs d'eau de pluie. La porte de la cabane fait également l'objet d'une recherche esthétique : elle est tantôt caractérisée par une couleur différente des murs de la cabane et elle arbore parfois des motifs que le jardinier aura peint à la main. L'extérieur de la cabane, à proximité directe de cette dernière, est soigné : les cabanes sont parfois bornées par des pots de fleurs où s'épanouissent des espèces colorées, par du mobilier de jardin comme des chaises, des tables en fer forgé ou en bois laqué, ou par des barbecues. Enfin des étagères y sont parfois aménagées, donnant sur l'extérieur, elles permettent de ranger des objets encombrants qui n'ont pas besoin d'être protégés de la pluie : un arrosoir, des seaux, quelques paniers pour cueillir les légumes à la belle saison (figure 33).

L'intérieur des cabanes reflète le soin qui leur est apporté à l'extérieur. Elles sont rangées, des étagères permettent de classer les objets, des graines y sont stockées attendant la période des semis. Certains jardiniers y apposent des affiches en rapport avec le jardinage,

leur apportant de précieuses informations sur les phases lunaires pour les plantations et sur les différentes variétés de légumes et le type de sol qui leur convient. Bien plus que les seuls objets utiles au jardinage, les étagères sont parées des différents objets de décoration chers aux jardiniers : des anciennes lampes de mineurs, le souvenir d'un séjour à l'étranger, une théière traditionnelle, mais aussi des jouets pour les enfants qui viennent au jardin. Enfin nombre de cabanes sont aménagées pour répondre également à des usages domestiques : des petits réfrigérateurs, une cafetière avec plusieurs tasses pour pouvoir accueillir des amis, une table pour des repas en extérieur, des boules de pétanques pour animer les après-midis d'été.



Figure 33 : Une cabane type à Alès. C'est une cabane soignée. En structure métallique peinte en plusieurs nuances de vert, elle est bordée de fleurs et d'étagères qui permettent de stocker des outils. L'intérieur est tout autant aménagé avec attention, mettant en scène sur les étagères des objets nécessaires aux pratiques agricoles, et des objets esthétiques ou à usage de loisir. Source : dessin par Aurélie El Aidouni, sur schéma de Damien Deville, 2019.

Les cabanes forment donc, dans les jardins alésiens, des espaces hybrides à la rencontre entre usages agricoles, domestiques et de loisir. Elles tranchent radicalement avec les autres espaces aménagés : les cabanes sont décorées et repeintes régulièrement. Elles sont investies d'un travail propre. Parmi les objets mobilisés, le jardinier place dans sa cabane une partie de son univers intime. Il s'approprie le lieu, forge une dimension de propriété et

met en scène l'espace : les cabanes, peut-être davantage que les jardins, renvoient à la dimension du chez soi. Cette première lecture paysagère permet de démontrer, à travers les cabanes, que dans les jardins de la précarité à Alès, la production vivrière qui est l'essentiel des jardins familiaux, n'exclue pas pour autant une recherche esthétique de la part des jardiniers eux-mêmes. A travers la cabane, le jardin devient un tier-espace où les jardiniers peuvent se sentir chez eux et peuvent y accueillir leurs proches. De plus, certains usages des cabanes invitent au collectif : à l'heure du café, lors d'une partie de cartes l'après-midi, ou simplement le temps d'une pause entre deux activités de jardinage, les cabanes sont fréquentées. Chaque jardinier passe voir le voisin et c'est autour de la cabane que le plus souvent ces derniers se retrouvent. Lors de nos enquêtes de terrain, nous avons pu observer à plusieurs reprises ces allers et retours d'une cabane à l'autre. Cette deuxième lecture invite également à considérer les cabanes des jardins, comme des lieux "du nous", des espaces collectifs permettant le partage entre jardiniers, contrairement aux autres espaces des jardins dont la lecture et la vocation paraissent essentiellement individuelles.

4.2.6 Représentation stylisée de deux jardins types à Alès

Les différentes caractéristiques que nous avons citées correspondent donc à des objets, des formes et des lignes observés dans les jardins. Nous avons souhaité mettre en avant des traits particulièrement importants traduisant des indices paysagers de la précarité nous permettant de construire des « *jardins types* » observés à Alès. Deux grands idéal-types se dégagent de nos observations, que nous schématisons également dans la figure ci-dessous (figure 34).

Le premier idéal-type est représentatif des jardins se situant sur des parcelles privées. Il se caractérise par plusieurs éléments :

- Des clôtures bricolées, récupérées et fortifiées permettant autant de protéger les cultures du jardin que de le rendre invisible depuis l'espace public.
- Des portes cadénassées et verrouillées, marquant également l'importance que revêtent les productions des jardins.

- Les surfaces des jardins sont majoritairement dédiées aux cultures agricoles, elles-mêmes fortement diversifiées, y compris dans les petites parcelles. Les parcelles peuvent aller jusqu'à 800m². Dans les grandes parcelles, la diversification des méthodes de production peut également amener le jardinier à développer un petit élevage. Alors que les clôtures et les portes sont souvent usées et parfois vétustes, les planches de culture offrent à l'observateur une esthétique paysagère : si la production de chaque espace cultivé reste importante, les planches de culture font également l'objet d'une recherche de beauté de la part des jardiniers et d'un agencement entre les différentes cultures qui répond autant de la performance agricole de la parcelle qu'à une mise en forme appréciée des jardiniers.
- Enfin, les cabanes font l'objet d'un soin particulier. Décorées, parées et utilisées autant pour des loisirs que pour le stockage du matériel agricole, elles sont un espace d'accueil.

Le deuxième idéal-type se déploie davantage dans les jardins familiaux associatifs et ceux gérés par la mairie. Visible depuis la rue, participant à des dynamiques d'embellissement du quartier souhaitées par les pouvoirs publics, ils sont également des espaces plus petits limitant la production agricole. Plus précisément, cet idéal-type se caractérise par les éléments suivants :

- Des clôtures standardisées, vertes à barreau, qui permettent de voir facilement depuis la rue les formes du jardin et les cultures choisies, tout comme ce que font les jardiniers lorsqu'ils sont présents dans les jardins. L'accès aux jardins se fait par une grande porte collective, qui dessert un chemin amenant aux différentes parcelles. Cette porte, de deux mètres de hauteur, est verrouillée, y compris lorsque les jardiniers sont sur place.
- A l'intérieur des jardins, chaque parcelle possède un petit portillon, d'environ un mètre de hauteur mais ces portillons ne disposent pas de cadenas spécifiques.

- Les surfaces des jardins sont plus petites que dans notre premier idéal-type. Elles vont de 50 mètres carrés pour les jardins familiaux gérés par la mairie, à 100m² pour ceux gérés par l'association des jardins familiaux. La taille de ces jardins limite leur potentiel productif, même si le rendement dans ces derniers est souvent maximisé : peu d'espace reste disponible pour d'autres usages que la production alimentaire. Dans certaines parcelles, les bords des jardins sont parfois réservés à des cultures esthétiques : fleurs, petits arbustes.
- Les cabanes sont également plus petites. Dans les jardins familiaux gérés par la mairie, elles prennent la forme de préau de 5m², ouvert sur l'extérieur, laissant voir de toute part les activités qui s'y déroulent. Dans les jardins familiaux associatifs, les cabanes sont fermées, fabriquées pour la plupart en tôle verte et ondulée. Toutes identiques, elles sont entretenues par les jardiniers eux-mêmes, l'association imposant les règles d'entretien de ces cabanes.

La représentation stylisée de ces deux idéal-types, permet également d'élaborer un des comportements type de la part des jardiniers par rapport à une éventuelle situation de précarité. Sur la base de nos lectures paysagères, la première motivation des jardiniers semble être la production agricole, y compris dans les petites parcelles, la production alimentaire prend une place importante, couvrant l'intégralité ou presque des surfaces cultivables des jardins. Dans les petits comme les plus grands jardins, elle est le premier facteur d'aménagement de l'espace et de déploiement du jardin. Lorsque les jardiniers construisent eux-mêmes les clôtures et les portes, les matériaux utilisés sont des matériaux de récupération. Dans les jardins privés, les fils barbelés, les tôles tout comme les cadenas donnent aux jardins un aspect de forteresse. Cette manière de faire frontière avec le jardin a également une dimension sociale : elle traduit autant le rôle domestique et intime que l'on accorde aux jardins, qu'une démarche d'appropriation forte de l'espace. L'espace est contrôlé et protégé par les jardiniers, laissant, à l'intérieur des jardins, une liberté d'usages et de fonctions. En effet, la nécessité de protéger un jardin dépend des fonctions qu'accordent le jardinier au jardin, de l'efficacité de la clôture périphérique, du sentiment de sécurité qu'éprouve le jardinier à l'égard de ses pairs mais aussi à l'égard de la ville dans son ensemble

ou encore des relations qu'il entretient avec son entourage. Dans ce premier idéal-type, les jardiniers affirment leur présence en marquant le territoire, en laissant des traces. Par extension, la clôture affirme également ici les limites de l'intervention du jardinier : ce qui se passe à l'intérieur le regarde, ce qui se passe à l'extérieur n'est pas de son fait, même si, nous le verrons, des démarches communes dans les jardins à Alès témoignent d'une volonté d'entretien collectif de certains espaces partagés. Dans les jardins familiaux associatifs et ceux gérés par la mairie, les portes et clôtures sont standardisées et entretenues directement par les pouvoirs publics, ne demandant à priori, pas aux jardiniers de déboursier de l'argent pour leur entretien. Ces clôtures, laissant visible ce qui se passe dans les jardins depuis la rue, limite également la liberté des jardiniers. Les usages des jardins sont ici contrôlés par les pouvoirs publics, qui peuvent alors demander aux jardiniers d'entretenir leur jardin d'une manière qui correspond à leurs arbitrages politiques. Ces indicateurs tendent aussi à confirmer l'importance de la production agricole pour les jardiniers, mais également le peu de dépenses que ces derniers accordent aux jardins. Croiser, en effet, le potentiel productif des jardins avec les revêtements bricolés et récupérés des différents objets qui composent les jardins, invite à penser que les jardiniers rationalisent les coûts et les gains associés aux jardins, à travers une recherche de profit maximum. Cela n'empêche pourtant pas, à l'intérieur des jardins, une quête esthétique. Car, dans les objets récupérés et dans la manière d'agencer l'espace, le jardinier cherche à rendre son espace agréable à regarder et à vivre. Dans nombre de jardins, des cultures non maraîchères comme des fleurs ou des arbustes, s'observent également mettant en scène les goûts et les attentes des jardiniers. Les cabanes constituent l'objet de référence de la quête esthétique qui s'opère dans les jardins. Alors que les autres espaces des jardins semblent faire l'objet de peu d'investissement financiers, les cabanes à contrario concentrent les attentions et les soins, y compris sur les parcelles privées. Dans le deuxième idéal-type, confrontés également aux aménagements imposés par la mairie, les jardins sont entièrement visibles depuis la rue, et le style des clôtures, des préaux ou des cabanes est aussi imposé par la mairie ou les politiques internes de l'association des jardins familiaux. Cette dynamique limite les pratiques comme nous l'avons vu précédemment mais également les usages des cabanes et préaux, les jardiniers se sachant observés. Il n'empêche que dans ce deuxième idéal-type, les jardiniers essaient tout de même de s'approprier leur cabane et préau, et plus généralement tout l'espace du jardin, en aménageant leur parcelle avec des petits objets personnels, ou des choix de cultures correspondant à leurs préférences : s'y

trouve également des objets de décoration, des chaises récupérées, quelques pots de fleurs parfois amenant une touche d'esthétisme au lieu. Dans nos deux idéal-types, la cabane ou le préau constitue ce que l'abbé Lemire nommait déjà dès 1908, la fonction « supérieure » des jardins : celle d'habiter réellement la parcelle, donnant « *l'illusion de la maison de campagne* », l'illusion d'un accès à la propriété. Par la cabane, est défendue la capacité à s'approprier réellement le jardin en lui donnant également une fonction d'habitat, participant à la jouissance de la famille et à la diversité des liens qui peuvent s'inventer dans les jardins. En effet, dans les deux idéal-types, les cabanes et préaux sont des endroits où les jardiniers viennent se reposer autant qu'ils sont des lieux de partage avec les personnes de passage où les autres jardiniers. Ainsi la cabane, le préau, davantage qu'un autre espace, donne à voir dans l'intime le caractère et les envies d'un jardinier, et constitue un lieu de mise en scène de ce que le jardinier a envie de partager avec les autres.

Dans notre premier idéal-type, les jardins louvoient donc entre performance agricole et espace de partage, entre quête de profit et chemin esthétique, entre ce qui est protégé comme un trésor et ce qui est donné à voir et à partager avec l'autre. Dans les deux cas, les jardins stimulent la créativité et l'imagination parce qu'ils conditionnent une appropriation totale de l'espace, faisant intervenir les sens, l'énergie physique et mentale propre à chaque jardinier, son imagination, ses envies et ses goûts. Le premier idéal-type, par la physionomie des clôtures bricolées et des jardins fortifiés, laisse davantage présager que les jardins sont aménagés par des personnes en situation de précarité. Pourtant, ils se situent, comme nous l'avons vu, dans un quartier relativement aisé à Alès, majoritairement composé de maisons avec jardins. A contrario, notre deuxième idéal-type se situe majoritairement dans les quartiers HLM de la commune, disposant des taux de pauvreté et de chômage les plus élevés de la commune. Pourtant les jardins, visibles depuis la rue semblent relativement bien entretenus, n'indiquant pas nécessairement une précarité subie de la part des jardiniers, si ce n'est que la production alimentaire reste importante dans la plupart de ces jardins. Néanmoins, la situation de ces jardins, au cœur des quartiers HLM de la commune, tout comme les politiques de la mairie qui ont justifié leur création, indiquent que ces derniers sont majoritairement à destination des personnes vivant ces mêmes quartiers. Ainsi, le second idéal-type de jardin à Alès, correspond autant à une volonté de la mairie d'offrir un lieu

agréable aux jardiniers que de participer à l’embellissement général de ces quartiers, et par extension de la ville d’Alès.

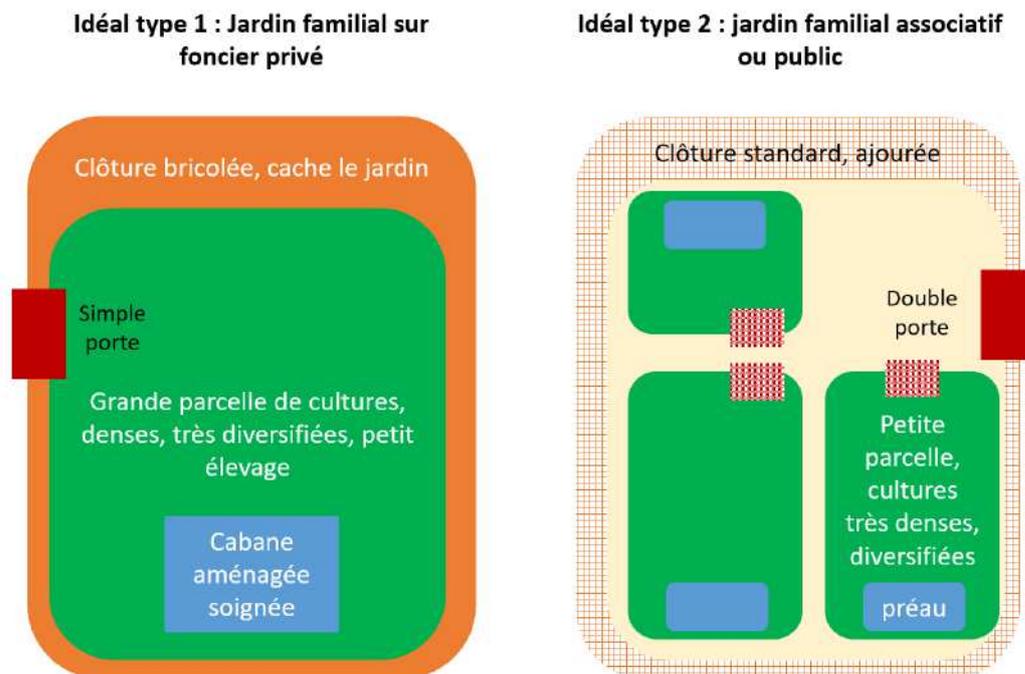


Figure 24 : Représentation stylisée de deux jardins type à Alès. Schéma par Christophe Soulard et Damien Deville, 2020.

4.2.7 Comprendre les écarts observés sur le terrain

Si les jardins que nous venons de modéliser correspondent à des idéal-types, on ne trouve pas leur pareil à Alès. Dans la commune, chaque jardin dispose de détails qui n’apparaissent pas dans ces modélisations mais qui traduisent pourtant des pratiques importantes pour les jardiniers et qui peuvent expliquer en partie la projection qu’ils portent sur leur jardin. Également, si quelques jardins valident la totalité des critères que nous venons de citer, la plupart de ceux observés sur le terrain louvoient entre les différents indicateurs, sans tous nécessairement les matérialiser. Dans l’idéal-type 1, certains jardins sont par exemple très productifs, mais restent fortement visibles depuis la rue, la clôture utilisée étant en plastique et peu haute, alors que d’autres sont effectivement barricadés et peu visibles depuis la rue (figure 35). A contrario, nous avons observé des jardins clôturés comme des

forteresses mais dont l'aménagement intérieur semble correspondre à d'autres motivations que la seule production agricole : la majorité de l'espace étant dédié à d'autres usages que des cultures maraîchères. Les jardins parfois très décorés témoignent de la fonction esthétique que leur accordent les jardiniers. Ces écarts, par rapport à l'idéal-type 1 préalablement modélisé, amènent des questionnements importants sur les liens entre jardinage et précarité : y compris lorsque les jardins témoignent des signes paysagers de la précarité, les espaces sont aménagés pour répondre à des usages sociaux et à des usages de loisir. Un soin particulier est apporté à la décoration du jardin. De fait, cette mise en esthétique semble donner à voir aux autres jardiniers et aux visiteurs de passage favorisant des espaces d'ouverture dans la manière de clôturer les jardins.



Figure 35 : Deux visibilitées différentes de jardins alésiens depuis la rue. Le premier jardin (photo de gauche), dans le quartier de la Prairie est barricadé par des grandes plaques de tôles, contrairement au deuxième jardin, sur foncier privé, sur la commune de Cendras, où toutes les activités qui s'y déploient sont visibles depuis la rue. Source : photos personnelles, prise octobre 2017.

Nous retrouvons également des écarts entre la réalité du terrain et l'idéal-type 2. Contrairement à la modélisation, certains jardins apparaissent à l'observation peu productifs. En effet, des jardins, lors de nos différents passages, affichaient très peu de cultures maraichères, d'autres avaient une terre nue ou était majoritairement dédiés à des cultures de fleurs et à des plantes esthétiques. Les préaux sont également mobilisés à des fins variées. Si chaque préau, d'un jardin à l'autre, a exactement la même forme et est construit avec les mêmes matériaux, chaque jardinier l'utilise pour des fonctions différentes. Dans certains jardins, on y observe des chaises et des tables basses. Lors de nos différents terrains, nous avons pu observer des jardiniers se retrouver pour parler, partager une cigarette, ou boire ensemble du thé à la menthe. D'autres préaux, à contrario, sont mobilisés entièrement comme espace de stockage : les jardiniers y rangent leurs outils de jardinage, des tuteurs qui attendent d'être utilisés dans le jardin, des planches de bois gardées dans l'attente d'une utilisation future (figure 36). Et enfin, certains sont mobilisés pour des cultures en pots : petites fraises, fleurs et pieds de menthe ont pu être observés. Malgré ces petites différences, dans ce deuxième idéal-type, les pratiques agricoles et l'entretien des jardins étant contrôlés par les services publics de la mairie, l'appropriation des parcelles est limitée, et par extension il existe moins d'écarts, par rapport à l'idéal-type 1, entre les réalités observées et l'idéal-type 2 préalablement modélisé.



Figure 36 : Préau d'un jardin, dans le quartier des Prés Saint-Jean, où l'espace sous le préau est utilisé pour stocker du matériel. Photo personnelle prise en octobre 2018.

Malgré tout, pour les deux idéal-types, nous trouvons des écarts en termes de pratiques agricoles et des différences majeures dans les objets qui parent les jardins. Les variétés plantées dépendent du goût des jardiniers, et l'aménagement des jardins varie en fonction de la personnalité de chaque jardinier. Dans certains jardins, nous avons observé la présence d'une lampe à huile accrochée à la cabane, témoignant de la proximité du jardinier avec l'histoire minière. Un jardinier utilise des barquettes d'œufs pour faire germer ses semences, tandis que d'autres jardiniers investissent dans de véritables petites serres (figure 37). Ces différences en termes de pratiques agricoles s'observent fortement pour l'idéal-type 1, plus à la marge, mais restent tout de même présentes, pour l'idéal-type 2. Ces observations nous amènent à dire que l'idéal-type précédemment mobilisé demande d'être mis en regard par les différentes variantes qui se dégagent d'un jardin à l'autre. C'est en effet dans ces dernières que l'on trouve souvent les motivations premières et plurielles qui incitent les personnes à porter un jardin et à y mobiliser des techniques particulières. C'est également dans ces variantes que peut se comprendre avec finesse l'intérêt d'un jardin pour des personnes en situation de précarité. Comme nous l'avons vu dans la première partie de notre écrit, une mise en précarité dépend d'indicateurs complexes allant autant de la valeur d'un revenu à la fin de chaque mois, que de l'image qu'une personne peut avoir d'elle-même. Comprendre, alors, les liens structurels entre jardinage et précarité demande d'aller au-delà de l'observation. L'enquête auprès des jardiniers est un complément indispensable à l'observation du chercheur et à la tentative d'objectivation que nous venons de réaliser dans ce chapitre.



Figure 37 : deux jardins, deux manières de faire germer les semences. Photos personnelles prises en octobre 2018

Conclusion chapitre 4 : Quand les jardins familiaux épousent la crise

Les évolutions des jardins alésiens épousent les mutations qu'a connues la ville d'Alès. Les jardins prennent essor lors de l'épopée industrielle. Suivant les préconisations de l'Abbé Lemire, ils se développent dans la commune au début du 20^{ème} siècle, avec pour ambition d'aider les familles ouvrières dans leurs besoins quotidiens et de cultiver des valeurs d'unité familiale alors plébiscitées dans les discours républicains et religieux. Appuyés par des associations, les jardins familiaux prennent leur essor jusqu'à la moitié du 20^{ème} siècle. Pendant l'entre-deux guerres, ils se déploient dans plusieurs quartiers et doivent alors concerner plus d'une centaine de familles. A la sortie de la seconde guerre mondiale, et pendant les décennies qui suivent, la ville s'étend et se transforme. Les pouvoirs publics expriment la volonté de construire des quartiers entièrement neufs pour répondre aux besoins d'une population ouvrière, mais également pour faire de la ville d'Alès une vitrine de la modernité. Ce sont majoritairement les terres agricoles de la commune qui sont préemptées pour de nouveaux projets de construction. Les propriétaires fonciers qui louaient alors leurs parcelles à des jardiniers, voient des opportunités de vendre leurs terrains devenus urbanisables. Les jardins familiaux alésiens perdent une grande partie de leur surface jusqu'à ne pouvoir garder que la seule parcelle dont l'association des jardins familiaux a pu devenir propriétaire dans le quartier de la Prairie. Dans ce même quartier, et dans la commune voisine de Cendras, certains jardins familiaux ont pu néanmoins subsister, voire se redéployer car la proximité du Gardon a rendu ces terres inondables, impropres à l'urbanisation. Au début des années 2010, la commune crée de nouveaux jardins familiaux. En effet, face aux difficultés économiques de certains quartiers, mais également par une volonté affichée des pouvoirs publics à renouer avec l'attractivité, des politiques ambitieuses d'amélioration du cadre de vie sont mises en place. En partenariat avec le département et des bailleurs sociaux, la mairie installe des jardins familiaux dans le quartier des Cévennes et des Prés Saint-Jean, avec le double objectif d'améliorer le cadre de vie de ces quartiers et d'offrir aux familles une activité jugée émancipatrice. Cependant, l'étroitesse de ces nouvelles parcelles (50m² chacune) suggère que ces nouveaux jardins répondent davantage à une volonté d'embellissement de la ville qu'à un objectif visant à aider certaines populations à sortir de la précarité. Ce panorama géo-historique des jardins de la commune, nous permet de montrer que l'évolution des jardins familiaux à Alès est intrinsèquement liée aux expansions et aux régressions économiques qu'a

connues la commune : les jardins s'étendent lorsque la ville connaît des difficultés et vice versa.

Les liens structurels entre précarité et jardinage sont confortés par notre lecture paysagère. En essayant de définir certaines caractéristiques typiques des jardins, se dégagent deux jardins types qui cherchent, y compris dans les toutes petites parcelles, à produire le plus possible en dépensant le moins possible. La volonté affichée de fortifier les jardins, de construire des signes dissuasifs à leurs abords et de les rendre invisibles depuis l'espace public suggèrent que les productions agricoles de ces jardins sont d'une importance cruciale pour les jardiniers. Dans de nombreux jardins, la presque totalité des surfaces agricoles est dédiée à la production agricole. Cette recherche de productivité n'empêche pas une certaine quête esthétique de la part des jardiniers. Les planches de cultures sont parées, leurs dispositions sur la parcelle pensées, et les cabanes matérialisent également un espace de création personnelle autant que de partage avec les autres jardiniers ou les personnes de passage. Si la méthodologie par idéal-types, permet de dégager des caractéristiques et des comportements essentiels, elle correspond à une logique de modélisation. Cette modélisation opère donc un écart assumé avec la diversité des jardins réellement observée sur le terrain. Pourtant c'est dans la diversité des jardins que se trouve le cœur de notre recherche : renseigner la disparité des relations entre précarité et jardinage dans la ville d'Alès. Renseigner cette diversité invite à mieux comprendre dans quelle mesure les jardins permettent aux jardiniers de s'adapter ou non à des situations de précarité. Ce sont en effet les écarts enregistrés entre la réalité préalablement construite et la réalité mise au jour par le travail de terrain qui sont de nature à répondre aux hypothèses relatives aux motivations ou aux comportements des jardiniers. Dans ce cadre, il devient nécessaire de confronter nos idéal-types à la diversité des jardins réellement observés sur le terrain. Pourquoi, étant à priori engagé dans une dynamique de précarité, certains jardiniers choisissent d'aménager leurs jardins pour d'autres usages que la production agricole ? Pourquoi certains jardins semblent faire l'objet d'un investissement économique important de la part des jardiniers, sacrifiant ainsi la plus-value financière qu'ils peuvent tirer de leurs pratiques agricoles ? Pourquoi, à contrario, certains jardiniers en viennent à négliger l'aspect esthétique de leurs jardins pour se concentrer sur d'autres fonctions comme la vie collective de l'association des jardins familiaux ? Pour répondre à ces questions, nous avons choisi de compléter le panorama géo-

historique et paysager des jardins alésiens, par une inversion du regard, en plongeant dans la vie de ceux et celles qui les exploitent au quotidien : les jardiniers.

Chapitre 5 – Habiter les jardins alésiens : comprendre le regard des jardiniers

Alès est en bien des endroits un espace jardiné. Des signes paysagers de la précarité apparaissent dans les jardins, et dans de nombreux cas ces derniers sont des espaces qui interrogent sur les conditions de vie de leurs pratiquants. Florence Weber, dans son livre *l'honneur des jardiniers* (2000) expliquait déjà l'importance des jardins pour des personnes en situation de pauvreté, autant pour arrondir les fins de mois que pour diversifier leurs activités domestiques et leurs espaces vécus à l'intérieur de la ville. Dans les villes aujourd'hui marquées par des processus de précarité, les jardins peuvent apparaître comme des lieux où se réinventent autant le vivre ensemble (Cohen et Reynolds, 2016) que des lieux permettant à des communautés d'accéder à des produits alimentaires qu'ils ne pourraient s'acheter par ailleurs (Paddeu, 2017). Henri, l'un des premiers jardiniers rencontrés à Alès, et celui qui nous ouvrira la porte de bien des jardins, résume en peu de mots ce qui semble s'y inventer. Selon Henri, les jardins sont des lieux où " l'on porte ce qui nous plait [...] Ce n'est pas tous les jours facile la vie ici, mais dans les jardins on respire". Dans telle allocution, le "ici" désigne la vie d'Alès, les anciennes trajectoires ouvrières et les symboles urbains aujourd'hui disparus. Le "on respire" semble, dans les propos d'Henri, désigner les mondes des possibles offerts de nouveau dans les jardins. C'est dans tous les cas une hypothèse qui permet d'appréhender le vécu des jardins par ceux qui les cultivent au quotidien, autant que ce que les espaces jardinés peuvent apporter à des populations en situation de précarité. En effet, les jardins peuvent apparaître comme des interstices où s'invente une société à l'intérieur de la ville, des espaces alternatifs à l'intérieur de l'urbain, des conditions de vie différentes que dans les autres quartiers. Les propos d'Henri, qui sont, nous le verrons dans la suite de ce chapitre, partagés par les autres jardiniers interrogés, nous ont permis de déployer une question de recherche transversale : comprendre ce qui se vit dans les jardins selon ceux qui les pratiquent.

Dans ce chapitre, nous souhaitons nous intéresser aux dimensions de l'habité qui caractérisent les jardins familiaux à Alès pour des personnes en situation de précarité. Pour cela, nous proposons de définir leurs profils, leurs motivations et les lectures plurielles qu'ils peuvent, autant porter sur leurs jardins, que sur la ville d'Alès dans son ensemble. En analysant des données qualitatives et en accordant une place importante à l'expérience vécue des

jardiniers, c'est à dire à leurs discours et à leurs pratiques, nous souhaitons dans ce chapitre voir de quelle manière l'expérience jardinière structure de nouvelles formes d'habiter à Alès. Tel positionnement, permet d'explorer l'hypothèse suivante : les pratiques jardinières contribuent à renouveler sensiblement le vécu de la ville par les jardiniers en les aidant à mieux vivre le contexte urbain, sans pour autant leur permettre nécessairement de sortir des situations de précarité qui les composent. Les discours et les récits de vie des jardiniers nous amènent alors à définir finement dans quelle mesure les jardins renouvellent l'habiter des jardiniers, et comment ce renouvellement traduit ou non une sortie des situations de précarité de ces mêmes jardiniers.

Nous reviendrons dans un premier temps sur les différentes formes de précarité qui impliquent, pour les jardiniers enquêtés, un retour à la terre dans la ville d'Alès. Nous avons essayé de faire ressortir des points communs qui motivent les individus rencontrés à acquérir un jardin. Ces différentes formes, nous le verrons, font toutes références aux dynamiques de précarité structurelles qui ont marqué la commune d'Alès, et dont la plupart des jardiniers, issus du monde ouvrier sont en grande partie les victimes. Ce premier niveau de distinction permet d'envisager certaines pratiques jardinières à Alès comme une réponse à une mise en précarité des individus. Telle étude permet d'analyser les pratiques jardinières comme des stratégies d'adaptation possibles à la précarité urbaine, financière ou sociale. Si les jardins peuvent renouveler l'habiter des populations en situation de précarité, il s'agit cependant de différencier les situations de précarité que nous avons pu observer à Alès, tout en gardant en tête que des populations aisées peuvent également avoir accès à des jardins dans la commune. Ces situations potentielles de précarité sont en effet construites à partir de plusieurs expériences ou indicateurs qui résonnent de manière différente en fonction de la vie de chaque jardinier. En effet, si certains indicateurs peuvent transparaître dans des données quantitatives, comme le salaire reçu par une personne, la précarité renvoie également des dimensions vécues. L'image qu'un jardinier a de lui-même, tout comme l'image que la société porte sur lui peuvent instaurer une mise à l'écart ou la marginalisation d'une personne au sein d'un collectif ou à l'intérieur d'une ville. La manière également dont le jardinier porte regard sur sa vie, sur les événements qu'il a traversés, et sur l'estime qu'il a de lui-même, traduit une façon de se projeter avec plus ou moins de difficultés dans le futur. Tous ces indicateurs renseignent sur les précarités vécues des jardiniers. Dans un second temps, nous souhaitons

donc comprendre plus en détail ce qui se joue dans les jardins familiaux à Alès. Car, malgré des situations de précarité parfois extrêmement sévères, le jardin apparaît dans les discours des jardiniers comme un outil participant à de nombreuses significations qui dépassent de loin la seule logique d'adaptation à la précarité. Chaque jardinier donne à son jardin, un sens, le pare d'objets pluriels, et arbitre ses pratiques en fonction de ses besoins mais également en résonance par rapport aux différents évènements, rencontres, bonheurs et malheurs qui ont marqué sa vie. Penser alors ce qui se joue dans les jardins revient nécessairement à se placer dans le regard des jardiniers eux-mêmes. Ce chapitre propose une plongée dans les trajectoires de vie d'un échantillon représentatif de jardiniers alésiens afin de comprendre la place qui est accordée au quotidien, aux jardins dans le parcours et la vie de chaque individu. Il ambitionne de répondre à la question suivante : comment, grâce à la pratique jardinière, s'opèrent ces changements dans la vie des jardiniers en situation de précarité à Alès ?

5.1 Penser les conditions de l'habiter de personnes précaires à travers l'expérience jardinière

Le concept de l'habiter permet de se rapprocher des expériences vécues par chaque individu. Il porte à la fois un « *principe de sens pour les premiers concernés et un principe d'intelligibilité pour le chercheur* » (Lion, 2015), il permet d'être attentif à ce qui naît et se crée dans et à partir de ces espaces alternatifs que sont les jardins. Il permet de comprendre ce qui a lieu mais aussi ce qui « *fait lieu* », tout comme les expériences habitantes de ceux qui les pratiquent au quotidien. En parlant ainsi d'espaces habités, il devient possible de saisir la dimension dynamique des jardins et les évolutions qu'ils peuvent entraîner dans la vie des jardiniers. Autrement dit, le concept de l'habiter permet de considérer non pas seulement les jardins comme des espaces d'adaptation à la précarité, mais également comme des territoires du quotidien où s'entremêlent souvenirs, émotions, sociabilités diverses, systèmes relationnels, potentialités d'action et nouveaux ancrages urbains.

Comprendre l'habiter demande de passer du temps avec les personnes enquêtées, d'observer leur quotidien, d'écouter, de saisir le sens qu'ils mettent autant dans leurs existences que dans leurs jardins. Cela demande également de restituer ces trajectoires de vie dans des dynamiques structurelles. Car les situations de précarité que vivent les jardiniers sont

souvent en lien avec des politiques publiques à l'échelle de la ville, ou à l'échelle nationale dont ils ont été autant les bénéficiaires que les victimes. Comme nous le verrons, dans le discours des jardiniers se ressent parfois, à l'échelle de leur propre vie, les grandes métamorphoses économiques qui ont traversé la France, en l'occurrence ici la fin de la période industrielle et la fermeture des différentes activités économiques de la région. L'expérience jardinière résonne donc pour certains jardiniers avec les événements vécus par le passé comme les événements à venir éventuellement appréhendés par les jardiniers. En opérant un dialogue entre la vie des individus et les métamorphoses qu'a connues la ville, le concept de l'habiter s'enracine dans les « *perspectives des enquêtés, en prise avec leurs problèmes, articulant leurs propres visions et déployant leurs propres solutions* » (Cefaï, 2010). Placer l'enquête à partir des jardiniers eux-mêmes permet aussi de saisir les contradictions dans lesquelles ces individus sont parfois pris, les contre-sens, où les formes de discours de résistance qui taisent des maux plus profonds. C'est une approche chronophage, qui demande de passer beaucoup de temps sur le terrain pour ne récolter parfois qu'un petit nombre de données. Il nous est souvent arrivé d'aller dans les jardins pour ne croiser personne, de revenir d'un séjour de terrain avec beaucoup moins de données qu'espérées, de parler de tout et de rien pour que ne se dégage dans la conversation que quelques mots qui permettront de mieux comprendre ce que vit l'enquêté. Néanmoins ces différentes manières d'appréhender le jardin par l'enquêté débouchent sur des questionnements qui malgré tout complètent la recherche : ne pas croiser de jardiniers à des horaires particuliers renseigne sur les moments que les jardiniers favorisent pour s'occuper du jardin. Les longues conversations avec les jardiniers documentent également sur les liens, dans les discours et les projections, que font les jardiniers avec des activités à l'extérieur du jardinage. Leurs goûts, leurs plaisirs, leurs moments de bonheur et de malheur se dégagent également dans ces longues conversations et peuvent expliquer, par moment, certains arbitrages dans les pratiques et dans l'aménagement du jardin. Ainsi, en essayant de renseigner une partie de l'habiter des jardiniers alésiens, le géographe et l'enquêté se trouvent dans des temporalités plurielles, qui se construisent en même temps que s'établit un lien de confiance. Par ailleurs, ces "lieux incertains" comme les nomment Gaspard Lion (2015), peuvent être difficiles à décrire et à penser, ce qui demande de substituer « *aux images simplistes, et unilatérales (celles que véhicule la presse notamment), une représentation complexe et multiple, fondée sur l'expression des mêmes réalités dans des discours différents, parfois inconciliables* » (Bourdieu,

1993 cité par Gaspard Lion). En cela, Le nombre restreint des lieux étudiés et des entretiens menés n'est pas nécessairement un obstacle, il permet au contraire de saisir avec plus de finesse l'échelle individuelle et de saisir en profondeur le monde fabriqué quotidiennement par les jardiniers. C'est exactement ce qu'Augustin Berque appelle « *l'écoumène* », une étude de "l'être" essayant de comprendre le sens que met chacun dans les lieux pratiqués.

Considérer que les jardiniers habitent les jardins, signifie donc que ce qui se déroule dans les jardins dépasse de loin la seule pratique agricole. Ce sont des lieux qui sont façonnés sans cesse par une pluralité de liens et d'histoires. Il est d'autant plus intéressant de travailler cette notion d'habiter dans des contextes familiaux précaires : les personnes concernées par la précarité peuvent en effet être privées, à l'échelle de la ville, d'opportunités sociales et économiques, de réseaux professionnels, de lieux de loisirs réservés à une classe moyenne ou à une élite. Autant de privations auxquelles les jardins peuvent apporter des alternatives. Autrement dit, référencer l'habiter qui se déploie dans les jardins permet d'analyser certains liens qu'entretiennent les jardiniers avec leurs espaces de vie : humains comme territoires se co-constituent, se donnent corps et épaisseurs, se modifient mutuellement (Berque, 2014). Ainsi, dans la notion d'habiter les jardiniers vont autant modifier le jardin par leurs pratiques, que le jardin peut modifier les projections que portent les jardiniers sur leurs villes et sur leurs vies. Une telle approche permet également de rendre visible la dimension sensible du rapport à l'espace et en particulier l'importance des habitudes incorporées par le jardinage, tout comme les relations qui se nouent pour et par les jardins dans un esprit de comparaison avec les autres lieux que les jardiniers ont l'habitude de fréquenter par ailleurs. Enfin le concept d'habiter permet aussi de mettre en évidence la dimension politique des activités jardinières dans le sens où prendre la décision de porter un jardin, le gérer, le rendre plus ou moins visible depuis l'espace public, l'aménager de telle ou telle manière, entrer en relation avec les humains comme les non humains du lieu revient nécessairement à cohabiter avec la différence, engager un rapport avec autrui (Duchemin 2010 ; Demailly, 2014 ; Brondeau et Deville, 2017). La démarche politique que peut prendre l'habiter des jardiniers à Alès, peut également se situer dans les précarités sociales et financières que vivent les jardiniers. Le sociologue Gaspard Lion, rappelle dans ses travaux sur les sans-abris, l'étymologie du terme « *précaire* ». Dans le droit romain, le terme renvoyait « *à ce qui est octroyé par la prière et révoquant à tout moment [...]* ». De fait, la précarité entraîne un positionnement des individus

les uns par rapport aux autres, et peut être à l'origine de revendications sociales ou spatiales particulières de la part des individus concernés par la précarité. Gaspard Lion indique dans le même sens que « *le mot évoque aussi bien des conditions de vie particulièrement difficiles, la paupérisation, que le rapport politique qui sous-tend ces situations, puisque leur reconnaissance dépend d'un pouvoir extérieur qui s'impose à eux* ». Ainsi nous pouvons questionner la capacité des jardins à Alès à être des espaces en lutte, de résistance tant individuelle que collective pour vivre la ville autrement, pour renouer avec un sens commun. Un sens commun qui, en dehors des pratiques jardinières, peut apparaître comme inaccessible pour une personne en situation de précarité financière ou sociale. Ces différentes dynamiques permettent de déployer l'hypothèse que les jardins permettent aux jardiniers de se réconcilier avec leur histoire, leurs situations sociales ou économiques ou encore avec la ville d'Alès.

C'est à ces différentes métamorphoses de la vie des jardiniers qu'appellent les jardins. Ils peuvent être, en fonction des jardiniers des espaces de défense, des espaces de contournement des précarités, des espaces de liens renouvelés avec l'autre et de liens renouvelés avec la ville d'Alès dans son ensemble. Sans nécessairement vouloir être exhaustif sur l'habiter des jardiniers - ce chapitre répond néanmoins à l'ambition de porter regard sur l'habiter que conditionnent les jardins pour certains jardiniers en situation de précarité. En partant du bas, en se plaçant dans les yeux des jardiniers pour comprendre le monde tel qu'ils le voient, pour comprendre les jardins tels qu'ils les pratiquent, nous prendrons également en compte la pluralité des situations économiques et sociales des jardiniers, les logiques déployées dans les jardins et les pratiques sociales et spatiales qui s'y inventent. Comprendre le sens qui est donné aux jardins par les jardiniers eux-mêmes, demande dans un premier temps de replacer les motivations jardinières dans leurs dynamiques structurelles. Nous proposons alors dans la suite de ce chapitre d'analyser les motivations jardinières sur la base de tous les entretiens semi-directifs menés. Des grandes trajectoires qui se dégagent, nous proposerons ensuite d'analyser les variantes à travers l'étude des trajectoires de vie de Max, Baba, Antoinette et Mathieu. Leurs parcours représentent des trajectoires possibles de précarités dans lesquelles les populations alésiennes anciennement ouvrières sont actuellement plongées mais surtout nous aiderons à mettre en valeur des variantes dans les fonctions et les apports des jardins que les typologies de la précarité ne permettent pas de

mettre en exergue. Si nous avons choisi ces 4 trajectoires de vie, c'est parce qu'elles sont à la fois représentatives des catégories individuelles de précarité présentes dans les jardins, mais aussi parce qu'elles illustrent des faits complémentaires à ces mêmes catégories. Mais malgré ces déterminants de classe, leurs vies et leurs lectures des jardins montrent à quel point chacun y associe des symboles personnels et pluriels, qui participent à une nouvelle manière d'habiter la ville. Ce faisant, les jardins apparaissent autant comme des témoins des évolutions spatiales et sociales de la commune que des lieux d'émancipation renouvelés pour des jardiniers en situation de précarité.

5.2 La précarité des jardiniers alésiens

Cette section vise à questionner l'adaptation à la précarité des habitants d'Alès par le jardinage urbain. Il s'agit de définir les différentes précarités que vivent certains jardiniers à Alès et d'essayer de comprendre dans quelle mesure les jardins apportent soutien à ces précarités vécues ou perçues. L'évaluation de la précarité des jardiniers pose un double défi. Il s'agit d'abord de comprendre quelle partie de la population en situation de précarité à Alès est réellement concernée par les jardins et quelles sont les formes de précarité qui les touchent directement. Enfin, il s'agit de saisir, de manière diachronique, comment les jardins modifient l'habiter de ceux et celles qui les pratiquent.

L'évaluation de la précarité individuelle à Alès, et plus spécifiquement de la précarité des jardiniers alésiens interviewés pose des enjeux méthodologiques et épistémologiques en fonction des indicateurs choisis. Pour répondre à nos hypothèses de recherche, nous avons utilisé des données statistiques de la précarité sur Alès, nous permettant de comprendre les enjeux globaux traversant la commune et des données nous permettant d'apprécier les perceptions vécues de ces mêmes situations de précarité. Autrement dit, dans bien des cas, les personnes en situation de précarité ne se définissent pas par rapport à elles-mêmes mais à partir du regard que porte la société sur eux. Les approches statistiques demandent d'être complétées par un recueil des propos des personnes enquêtées. Cette deuxième approche peut amener le chercheur à opérer une lecture subjective de ce que vivent et pensent les jardiniers. Pour éviter les biais de recherche, il devient intéressant de faire dialoguer les perspectives vécues des jardiniers avec les enjeux structurels qui marquent actuellement la

commune d'Alès en croisant les réponses des enquêtés avec les mutations économiques et sociales qu'a connues la ville dans son ensemble. Après avoir évoqué ces mutations à l'échelle de la ville dans le chapitre 4 à travers des indicateurs statistiques et une approche historique de la ville, expliquant en partie les difficultés économiques et sociales que vivent certaines populations aujourd'hui, nous reviendrons par moment, dans la suite de ce chapitre, sur ces mêmes mutations mais en essayant de comprendre comment les jardiniers les ont appréhendées à leurs échelles.

Pour se faire, nous proposons de recourir d'abord à une évaluation de la précarité des jardiniers à travers plusieurs indicateurs qui aident à comprendre le profil socio-économique des jardiniers : le sexe, le niveau de revenu, les motivations premières qui dans leurs discours permettent d'analyser ce qui a priorisé l'accès aux jardins et enfin un retour sur leurs pratiques agricoles à travers la compréhension du potentiel productif de leurs jardins. Nous avons pour cela croiser des données spatiales (formes des parcelles et des planches de cultures) et des entretiens semis directifs permettant de comprendre les choix des jardiniers et dans quelle mesure ces choix constituent une adaptation aux précarités subies et vécues. Pour comprendre ces données, nous utilisons la totalité des entretiens semi directifs menés auprès des jardiniers (n=23).

5.2.1 Profils sociaux des jardiniers

Analyser dans un premier temps le profil social des jardiniers permet de comprendre les dynamiques de genre qui s'inventent dans les jardins tout comme l'âge moyen des jardiniers. Ces indicateurs donnent en effet des premières informations sur la place des jardins dans la vie des individus. Informations qui pourront être vérifiées par la suite grâce aux entretiens semi directifs : sont-ils des espaces de loisir pour des personnes à la retraite ? sont-ils des espaces de productions pour des personnes toujours en âge de travailler ? sont-ils des espaces majoritairement masculin ou féminin ? Pour recenser ces données, nous avons établi des dénombrements descriptifs sur l'ensemble des jardiniers enquêtés (n=23). Pour chaque résultat, nous discutons également dans la partie ci-dessous, le degré de représentation qu'il reflète par rapport aux jardiniers alésiens dans leur ensemble. Sur les 23 jardiniers enquêtés, 8 sont des femmes et 15 sont des hommes. Nous avons rencontré une femme dans les jardins

privés de la Prairie, trois dans l'association des jardins familiaux de la Prairie, une dans les jardins familiaux des Prés Saint Jean, et trois dans les jardins situés sur la commune de Cendras. Les jardins familiaux du quartier des Cévennes constituent donc le seul espace d'enquête où nous n'avons pas rencontré de jardinière. Néanmoins nos données de terrain ne nous permettent pas d'affirmer que ce lieu est uniquement masculin : nous n'avons pas rencontré ou observé tous les jardiniers à l'œuvre dans le quartier des Cévennes, certaines parcelles sont restées inlassablement vides lors de nos différentes visites et pourraient très bien être portées par des femmes. Malgré tout, dans notre échantillon, le nombre de femmes semble relativement sur-estimé. En effet, nous essayons dans la mesure du possible d'interviewer toutes les femmes croisées dans les jardins. L'intégralité d'entre elles ayant accepté d'échanger avec nous, nous n'avons pas croisé plus de 8 femmes tout au long de notre enquête, laissant penser que les jardins à Alès sont majoritairement masculins. Cette dynamique a été confirmée par de nombreux jardiniers qui parlent souvent "des gars des jardins", "des voisins", d'un milieu avec "presque que des hommes" lorsqu'on les interroge sur les profils des jardiniers qu'ils fréquentent. Néanmoins, les jardinières semblent disposer d'une place importante. Elles occupent également davantage les postes à responsabilités dans les jardins familiaux d'Alès. Sur les 6 femmes enquêtées, trois font partie ou ont fait partie du bureau de l'association des jardins familiaux d'Alès et l'une d'entre elle est également engagée en parallèle dans la branche locale de l'association "Que choisir". De leurs dires, elles ont confirmé que les femmes avaient tendance "à prendre davantage de responsabilité dans les jardins, à cultiver le lien". Ceci peut également s'expliquer par un niveau d'étude relativement plus élevé. Parmi les 6 femmes enquêtées, 4 peuvent être considérées comme appartenant à la classe moyenne, contrairement aux hommes dont la plupart viennent du milieu ouvrier.

Parmi les entretiens que nous avons pu mener avec elles, elles sont dans tous les cas à l'origine de la volonté familiale de prendre un jardin et elles gèrent, la plupart du temps, leur parcelle seule. Rien, au premier coup d'œil ne permet de distinguer leurs parcelles d'autres parcelles. Les parcelles gérées par des jardinières ont toutes des productions maraîchères importantes tout en accordant de la place à des cultures davantage esthétiques ou à des zones de repos. Un partage spatial relativement classique qui s'observe d'un jardin à l'autre, par des formats d'agencement divers, tout comme dans les parcelles gérées par les hommes que nous avons enquêtés. Nous reviendrons dans la seconde partie de ce chapitre sur ces arbitrages

d'aménagement qui dépendent en grande partie de la trajectoire de vie des jardiniers et du sens pluriel qu'ils placent autant dans leurs pratiques agricoles, que dans leurs jardins. La proportion femmes - hommes de notre échantillon d'enquête est reprise dans le tableau 9. Au-delà du sexe, tous les jardiniers, hommes et femmes, que nous avons enquêtés se situent dans une tranche d'âge allant de 41 ans pour le plus jeune enquêté, à 85 ans pour le plus âgé. Deux grands profils générationnels se dégagent :

- Douze des jardiniers enquêtés sont dans une tranche d'âge allant de 40 à 60 ans (tableau 8). Ils sont toujours en âge de travailler, même si lors de nos enquêtes, seulement cinq d'entre eux avaient une activité salariale. Les plus jeunes sont des primo-arrivants dans les jardins et débutent dans leurs pratiques agricoles. Les individus les plus âgés de cette tranche d'âge, jardinent le plus souvent depuis de nombreuses années. Trois des enquêtés de cette catégorie ont récupéré un jardin qui appartenait à leurs parents.
- Onze des jardiniers enquêtés sont des seniors. Ayant tous plus de 60 ans, ils sont aujourd'hui à la retraite et jardinent parfois depuis très longtemps. Jardiner est pour eux une activité de longue date : les jardins constituent dans leurs vies un lieu hérité des parents ou une passion de longue date qui les suit parfois depuis l'enfance. Le jardinier le plus âgé que nous avons rencontré avait 85 ans (tableau 8).

Tableau 8 : Age, sexe et expériences jardinières des enquêtés

Nom des jardiniers enquêtés	Lieu	Sexe	Âge	Expérience jardinière : date d'acquisition du jardin
Antoinette	Jardins privés de la Prairie	Femme	64 ans	2015
Jacqueline	Jardins familiaux de la Prairie	Femme	79 ans	2000
Régine	Jardins familiaux de la Prairie	Femme	64 ans	2003
Béatrice	Jardins familiaux de la Prairie	Femme	54 ans	2008
Sophie	Jardins familiaux des Près saint Jean	Femme	50 ans	2016
Monique	Jardins familiaux de Cendras	Femme	50 ans	2015
Catherine	Jardins familiaux de Cendras	Femme	52 ans	2008
Michelle	Jardins familiaux de Cendras	Femme	61 ans	2014
Henri	Jardins privés de la prairie	Homme	58 ans	n.a. Henri jardinait déjà avec son père étant enfant
Mounir	Jardins privés de la Prairie	Homme	56 ans	2010
Baba	Jardins privés de la Prairie	Homme	53 ans	2013
Robert	Jardins familiaux de la Prairie	Homme	75 ans	n.a
Daniel	Jardins familiaux de la Prairie	Homme	85 ans	2005
Didier	Jardins familiaux de la Prairie	Homme	42 ans	2016
Max	Jardins familiaux de la Prairie	Homme	73 ans	n.a Max jardinait déjà avec ses parents étant enfant dans l'association des jardins familiaux
Bruno	Jardins familiaux de la Prairie	Homme	41 ans	2016
Ahmed	Jardins familiaux des Cévennes	Homme	49 ans	2016
Moustafa	Jardins familiaux des Cévennes	Homme	61 ans	n.a. Moustafa dit jardiner depuis plus de 30 ans : il avait déjà un jardin en Algérie avant de venir passer sa retraite en France.
Bernard	Jardins familiaux de Cendras	Homme	58 ans	n.a indéfini. Bernard jardinait déjà avec son père étant enfant. C'est la parcelle de son père qu'il a récupérée
Christian	Jardins familiaux de Cendras	Homme	68 ans	2008
Jean-Pierre	Jardins familiaux de Cendras	Homme	64 ans	n.a
Marcel	Jardins familiaux de Cendras	Homme	68 ans	2010
Vincent	Jardins à Saint Jean du Pin	Homme	55 ans	2016

Ce tableau a été construit sur la base des entretiens semi directifs menés à Alès de 2016 à 2019. Entretiens et tableau réalisés par Damien Deville

Si dans notre échantillon, tous les jardiniers ont plus de 40 ans, c'est parce que les jardins constituent une forme « *d'enracinement* » dans un territoire, pour reprendre les mots de Vincent, un jardinier qui est revenu sur le territoire d'Alès il y a quelques années après une première partie de carrière dans la région Centre Val de Loire. Il jardine à Alès depuis 4 ans et réfléchit à de nouveaux projets agricoles. Les jardiniers commencent à pratiquer le jardin lorsqu'ils se savent rester pour quelques temps, voir définitivement sur le territoire. Cet ancrage social et spatial, revenu dans l'intégralité des propos de chaque jardinier interviewé, peut être déterminé par différents facteurs qui transparaissent dans le discours des jardiniers : la « *scolarisation des enfants* », l'envie de revenir définitivement « *s'installer au pays* » après en être parti quelques années, des migrations choisies de personnes venues des régions de l'Est de la France ou de la région parisienne et qui recherchent dans le Gard "un meilleur cadre de vie", la projection dans un emploi apprécié ou à contrario la fin d'un contrat de travail mais dont l'ancrage des personnes concernées dans des réseaux sociaux, familiaux et économiques ne permet pas de quitter le territoire. A contrario, chez les jardiniers qui ne sont jamais partis du territoire, l'arrivée du jardin se fait à un moment où la personne projette un enracinement sur du long terme, par l'ancrage dans une situation professionnelle pérenne ou par le souhait de construire une vie familiale stable. Enfin pour les personnes plus âgées, « *avoir du temps* », vouloir « *occuper ses journées* » à travers une activité « *qui a du sens* » sont souvent les motivations pour une pratique quotidienne des jardins dans la vie de ces individus. Au sein de notre échantillon d'enquête, les jardins restent des espaces réservés à des personnes disposant de l'une de ces deux ressources : avoir une stabilité professionnelle et familiale et avoir du temps. Deux ressources permettant de déployer, dans la vie des jardiniers, une capacité de projection spatiale et sociale à défaut, parfois, d'avoir une capacité de projection professionnelle. En effet, les jardiniers de notre échantillon toujours en âge de travailler ont pu être rencontrés dans des tranches horaires normalement réservées au travail. Une tendance qui invite à penser qu'un pourcentage important de notre échantillon est actuellement au chômage ou en incapacité de travailler. Sont-elles des personnes pour autant touchées par des situations de précarité financière ?

5.2.2 Les revenus des jardiniers

Pour comprendre les situations de précarité, économiques ou sociales, dans lesquelles sont plongées ou non les jardiniers nous avons essayé d'analyser dans un premier temps les dynamiques financières dans lesquelles ces derniers sont engagés. Si la mise en précarité, comme nous l'avons vu précédemment, ne se résume pas à des simples revenus (un individu peut avoir des revenus confortables et subir d'autres formes de précarité), les revenus d'une personne restent un indicateur tout de même notable pouvant modifier autant l'habiter des alésiens que les pratiques portées par les jardiniers eux-mêmes. Nous avons donc intégré dans nos grilles d'entretien des questions cherchant à connaître les capacités financières des jardiniers, actuelles, passées ou projetées. Si certains jardiniers répondaient facilement à cette question, d'autres s'en défaussaient en utilisant des termes vagues tels que « *pas des masses* », « *ça suffit pour manger mais pas plus* », « *un petit salaire d'ouvrier* »... Si ces allocutions permettent de situer les jardiniers dans une classe particulière de revenus, elles sont également sujettes à une subjectivité. Chaque jardinier analysant son degré de suffisance financière par rapport à ses besoins mais aussi par rapport à sa propre projection. Également, les arbitrages des individus dans leurs choix de dépenses sont extrêmement diversifiés d'un jardinier à l'autre. Avoir des données précises sur les salaires de chacun, nous aurait demandé de plonger dans les documents administratifs de chaque jardinier enquêté, ce que nous n'avons pu faire dans le cadre de notre enquête. Nous proposons néanmoins dans le tableau suivant une première indication du salaire des jardiniers en considérant uniquement, au sein de notre échantillon, les enquêtés nous ayant répondu avec des chiffres précis (n= 15). A la lecture de ces données, nous garderons à l'esprit que les chiffres présentés sont à dire de jardinier et qu'ils ont pu être sujet à simplification ou à modification de la part des jardiniers eux-mêmes (tableau 9). Renseigner la manière dont une personne évoque son salaire et son revenu, y compris si ce dernier est arrondi ou modifié dans le discours des enquêtés, permet de porter un regard sur la manière dont les jardiniers ressentent leur propre situation financière et par extension la manière dont ils intériorisent les différents niveaux de précarité qu'ils subissent.

Tableau 9 : le revenu des jardiniers enquêtés

	Inférieur au seuil de pauvreté (25%)	Situé entre le seuil de 25% et le seuil de 30%	Situé entre le seuil de 30% et le revenu médian sur Alès	Supérieur au revenu médian sur Alès	Total
Nombre d'interviewés concernés	8	3	2	2	15

Ce tableau montre que 53% des jardiniers ont des revenus qui se situent en dessous du seuil de pauvreté. Ce sont souvent des jardiniers vivant de petites retraites ou actuellement au RSA et/ou vivant de quelques allocations. Le niveau de vie défini par l'INSEE est composé du revenu disponible pour un ménage (salaire, allocations, retraites). Nous avons ici défini les seuils par rapport au revenu médian de la ville d'Alès, qui est de 1361 euros par mois (INSEE 2016). Certains jardiniers dans ce tableau jardinent et vivent à Cendras, leur revenu Médian est relativement similaire à celui d'Alès, à savoir 1392 euros par mois (INSEE, 2016). Deux revenus médians qui restent eux-mêmes inférieurs au revenu médian national, annoncé à 1734 euros par mois (INSEE 2016)

Les ressources des jardiniers apparaissent donc, sur la base de leurs discours, relativement faibles malgré les aides financières qui peuvent leur être accordées par ailleurs. Dans l'ensemble, ils disposent d'une situation financière les mettant en fragilité personnelle et professionnelle. Pour autant, les jardiniers ne constituent pas un profil économique homogène : certaines personnes sont arrivées aux jardins après avoir subi une mise en précarité financière tandis que d'autres pratiquent le jardinage en parallèle d'un travail aux revenus confortables (n=2). Les deux jardiniers de notre échantillon qui disposent de revenus supérieurs au revenu médian d'Alès sont pour l'un, professeur d'histoire dans un collège, et pour l'autre ingénieur retraité. Ces deux jardiniers ne peuvent donc être considérés comme étant en situation de précarité. Sur les 15 jardiniers nous ayant donné des chiffres précis sur leur salaire (tableau 10), ils constituent une minorité. Si nous n'avons pas pu avoir des chiffres précis pour les jardiniers restants (n= 8) leurs discours et leurs indications semblaient dessiner les contours d'un salaire modeste voir en dessous du seuil du pauvreté. Les deux jardiniers de notre échantillon global ayant des revenus confortables semblent donc peu représentatifs du profil social des jardiniers à Alès. S'ils sont minoritaires ils ne sont pas des exceptions pour autant et participent souvent, nous le verrons plus tard dans ce chapitre, à la vie collective des jardins. Également, une personne située en-dessous du seuil de pauvreté peut décider de pratiquer le jardinage pour d'autres motivations que la seule nécessité économique. Nous avons dans notre échantillon, un jardinier souhaitant apprendre les techniques de la permaculture en sacrifiant, dans un premier temps, une partie de sa surface productive pour des buttes de fleurs et des essais expérimentaux suivant des techniques permacoles. Nous le

verrons également dans les trajectoires de vie, des jardiniers à l'image d'Antoinette utilisent leurs jardins majoritairement pour des espaces de loisir, malgré la petite retraite dont elle dispose par ailleurs. Pour elle, le jardin est un espace permettant de lutter contre des difficultés qui ne sont pas financières : elles sont de l'ordre de la solitude et d'une volonté personnelle de surmonter un deuil. Ces difficultés ouvrent à une autre lecture de la précarité : celle de la santé mentale et physique des individus. Comprendre alors cette hétérogénéité invite à aller plus loin et à compléter ces indicateurs sur les revenus des jardiniers par les autres niveaux de précarité qui peuvent les atteindre. Pour compléter les liens qu'entretiennent les jardiniers à la précarité, nous proposons de comprendre la pluralité des motivations qui invite certaines personnes à accéder à un jardin.

5.2.3 Les catégories de la précarité : jardiner pour palier à des difficultés vécues

Quelles sont les différentes motivations, par-delà les seuls revenus, qui peuvent inciter certaines personnes à pratiquer le jardinage ? Afin de restituer les motivations qui animent les jardiniers, nous avons d'abord pris en compte la totalité des entretiens effectués avec les jardiniers. Comprendre les motivations jardinières sur l'intégralité de l'échantillon nous a permis de dégager quatre grandes catégories des relations entre précarité et jardinage. Ainsi, trois profils correspondent aux situations de précarité financières ou sociales observées sur le terrain. Le quatrième est le seul de notre échantillon qui n'est pas dans une situation de précarité financière ou sociale. Nous l'exposons tout de même pour illustrer les différences de motivation qu'il peut exister entre cette trajectoire et celles ancrées dans une situation de précarité.

- **Jardiner face au chômage** : dix des jardiniers que nous avons enquêtés étaient dans une situation de chômage de long terme (n=8), ou alors dans une incapacité permanente de travail (n=2). Ces deux dernières personnes ont accumulé des handicaps physiques lors de leurs travaux à l'usine. Peu diplômées, elles ont des difficultés importantes pour répondre aux critères d'un emploi non physique. Pour l'ensemble des jardiniers de cette catégorie, c'est souvent une situation de chômage qui a caractérisé l'envie d'avoir un jardin. Ce chômage est lié à des fermetures d'usines ou à des fins de contrats. Nombre de ces jardiniers sont en effet des anciens ouvriers

du secteur métallurgique d'Alès ou des employés de petites entreprises de serrurerie, de transport ou des industries spécialisées dans le conditionnement. Depuis la fin de la période industrielle, les emplois dans le secteur industriel à Alès n'ont eu de cesse de s'amenuiser aux bénéfices de filières de services ou de starts up inaccessibles pour les populations anciennement ouvrières et peu diplômées. Le jardin devient pour eux un outil pour s'occuper face au chômage, continuer à travailler avec ses mains mais également pour soutenir financièrement les fins de mois difficiles, grâce à la production alimentaire et éventuellement à la vente de certains produits. Le « *manque de sous* », « *la volonté de nourrir correctement ses enfants* » ou encore « *d'arrondir les fins de mois car le chômage ne suffit pas à payer toutes les dépenses* », sont des motivations qui reviennent souvent dans les mots utilisés par les jardiniers dans les entretiens que nous avons menés avec eux. Pour ces derniers, le jardin devient un outil d'adaptation à la précarité, une démarche permettant de renouer avec une activité quotidienne.

- **Jardiner face à de petites retraites** : parmi les 11 jardiniers enquêtés et actuellement à la retraite, 10 d'entre eux considèrent leurs pratiques jardinières intrinsèquement liées à la fin de leurs activités professionnelles. Il s'agit alors pour ces derniers de "faire face à la baisse des revenus" qu'entraîne l'arrêt de l'activité professionnelle. En effet, les jardiniers retraités que nous avons pu rencontrer sont la plupart du temps d'anciens professionnels des industries, et pour une minorité d'entre eux (n=2) des anciens employés du secteur public, facteur ou enseignant dans un lycée professionnel. Si ces jardiniers semblent ne pas avoir connu une importante précarité financière, ils semblent ne jamais avoir eu des salaires très élevés. Pour deux d'entre eux, leurs épouses ont arrêté de travailler depuis longtemps, favorisant l'activité de mères au foyer. Les jardiniers concernés par cette démarche ne disposent que d'une seule retraite pleine et effective pour assurer les besoins financiers de la famille. Si les situations personnelles changent d'une personne à l'autre, l'intégralité des cas de cette catégorie cherche à compenser la baisse des revenus entraînée par leur situation de retraité. Grâce aux jardins, ces personnes semblent répondre autant à leurs besoins alimentaires en produits « de bonne qualité, trop chers par ailleurs » mais également à limiter leurs dépenses alimentaires grâce aux productions du jardin et ainsi avoir la

capacité de mettre de l'argent de côté pour « continuer de partir en vacances » ou encore pour « faire face à des problèmes de santé si besoin » pour reprendre les mots des jardiniers. Si la plupart des jardiniers concernés par cette catégorie avaient déjà un jardin avant d'atteindre l'âge de la retraite (n=9), leurs pratiques jardinières semblent avoir changées depuis : les jardins sont en effet devenus plus productifs lorsque les personnes sont devenues plus disponibles. Les surfaces de loisir dédiées anciennement aux jeux pour les enfants, ou encore des parcelles fleuries ont été remplacées par des cultures de légumes. Les jardiniers disent eux-mêmes, dans leurs discours, que cette mutation des espaces du jardin s'explique par la volonté d'acquérir une certaine autonomie alimentaire par le jardinage et de fait dépenser moins d'argent dans les besoins quotidiens de la famille. Renforcer l'aspect productif des jardins est rendu possible, car la fin de l'activité professionnelle entraîne la capacité des jardiniers à pouvoir passer plus de temps au jardin et à maximiser ainsi la performance agricole de ces derniers.

- **Jardiner suite à des traumatismes sociaux** : il est des précarités qui sont autres que financières. Marqués par des événements traumatisants comme une maladie grave ou la perte brutale d'un proche, 2 des jardiniers enquêtés sont entrés en jardinage pour lutter contre ces traumatismes. Le jardin est pour eux une « *source de thérapie* », un « *moyen d'oublier* », de « *faire face* » ou de continuer à « *s'entretenir malgré tout* ».

Enfin une dernière catégorie a été observée à Alès : les jardiniers préparant l'après. Si les jardiniers concernés ne peuvent être considérés en situation de précarité financière ou sociale, il nous paraissait intéressant d'exposer tout même cette catégorie. Et ceci pour deux raisons : d'abord parce que les jardiniers en question, animés par des convictions écologiques, représentent des trajectoires de plus en plus présentes en société. Dans les jardins d'Alès, ils tendent également à projeter sur leurs jardins des discours différents renouvelant la manière d'être en lien dans les jardins et éventuellement, nous le verrons dans la suite de ce chapitre, de porter leurs pratiques agricoles. La deuxième raison réside dans le fait que ces jardiniers projettent sur leurs avens des doutes et des difficultés : face aux crises sociales et environnementales qui reviennent souvent dans leurs discours, les jardiniers cherchent dans le jardin une voie alternative pour faire face éventuellement aux aléas à venir. Dans cette

catégorie, deux profils se dégagent. Ils ont des emplois stables de professeur dans un lycée et de cadre d'entreprise. Ces jardiniers ont souhaité accéder à un jardin d'abord par conviction environnementale. Face au réchauffement climatique et face à la destruction de la biodiversité, ils sont à la recherche d'une « *vie simple et proche de la nature* ». Ils « *rêvent de campagne* » et en attendant « *se contentent d'un jardin à Alès* ». Ces jardiniers sont donc en quête à la fois d'un cadre de vie rendu possible par la proximité de la nature mais aussi d'une autonomie alimentaire et territoriale pour faire face « *aux éventuels chocs à venir* ». S'ils ne sont pas actuellement en situation de précarité, ils projettent éventuellement de l'être dans le futur, le jardin devenant alors un outil de résilience potentiel.

Cette classification révèle que tous les jardiniers que nous avons enquêtés choisissent de retourner à la terre pour faire face à différentes situations de précarité qui marquent leurs vies. Pour deux des quatre grandes dynamiques exposées, un important déficit en ressources économiques entraîne la nécessité d'accéder à un jardin pour se nourrir, nourrir sa famille, et si possible, vendre les surplus agricoles pour améliorer les fins de mois. Ces deux trajectoires, jardiner face au chômage et jardiner face à de petites retraites, sont à l'image de ce que vivent la majorité des jardiniers que nous avons pu enquêter (n=20). L'effritement des structures ouvrières, les périodes de chômage interminables et les toutes petites retraites d'une carrière ponctuée également par de longues périodes de chômage, ont entraîné un double niveau de marginalisation de ces populations au sein de la commune : marginalisées économiquement, elles le sont également socialement lorsque la rapide transition économique de la commune a entraîné la déstructuration des structures collectives étant en mesure de défendre leurs intérêts, comme le parti communiste, les syndicats, et les associations de la vie ouvrière. (Pialoux et Beaud, 2012). Pour ces personnes, le jardin est alors un outil de résilience économique, une manière de faire face, de contourner les difficultés, d'accéder à davantage d'autonomie alimentaire, et éventuellement d'arrondir des fins de mois difficile en vendant les produits agricoles. Si nos enquêtes ne nous ont pas permis de quantifier la réelle plus-value économique des jardins, tous les jardiniers de cette catégorie semblent indiquer que les jardins leur permettent une relative indépendance alimentaire l'été, notamment en fruits et en légumes, tout comme en œufs pour ceux qui pratiquent un élevage, et constituent un réel complément alimentaire l'hiver. Une minorité de ces mêmes jardiniers (n=8), cuisinant les surplus ou les mettant en conserve, disent pouvoir se nourrir toute l'année en fruits et

légumes grâce à leurs parcelles agricoles. Ce sont souvent ces mêmes jardiniers qui disposent des parcelles les plus grandes (pouvant aller jusqu'à 800 m²) et qui passent du temps quotidiennement dans leurs jardins.

La troisième dynamique d'accès à la terre, qui concerne deux personnes sur les 24 enquêtées, ne renvoie pas à des précarités financières mais davantage à des formes de précarité sociale. Si ces dernières vivent également dans les quartiers pauvres de la ville, le potentiel économique de l'activité de jardinage se retrouve peu dans leurs discours, et pour l'une d'entre elles dans ses pratiques : la surface du jardin couverte par une production agricole effective est égale au tiers du jardin, la majorité de la surface ayant été aménagée pour des espaces de détente. Néanmoins, ces enquêtés répondent à une situation de précarité sociale dans le sens où un événement marquant de leur vie les a positionnés en situation de vulnérabilité. La perte d'un fils pour le premier et la longue période de dépression qui en a suivi ont isolé cette personne des réseaux qu'elle avait su construire au préalable. Le jardin est pour elle une thérapie lui permettant de rebâtir une vie. Nous plongerons plus en détails dans sa trajectoire de vie dans la partie suivante. Pour la deuxième personne enquêtée de la catégorie, une maladie peu commune l'a rendu particulièrement dépendante de soins lourds ce qui a acté une rupture avec le quotidien qui structurait sa vie : aimant sortir, randonner dans l'arrière-pays et voyager régulièrement avec sa famille, cette personne de 75 ans a dû arrêter ses activités depuis son entrée dans la maladie. Le profil de ces deux personnes illustre la capacité des jardins à pouvoir répondre à des dimensions de précarité sociale. Ils sont des espaces de reconstruction personnels où les jardiniers essaient de soigner autant les corps que les esprits.

Enfin la quatrième dynamique, qui concerne également deux jardiniers enquêtés, illustre un profil qui n'est pas en situation de précarité économique, qui n'est pas non plus dans une situation de vulnérabilité sociale, mais qui s'ancre dans une trajectoire de vie en rupture avec un système jugé à la fois dominant et néfaste au bien-être de la famille, voir au bien-être de la société. Les jardins constituent alors un réceptacle d'espoir pour construire les premières pierres d'un monde que les jardiniers souhaitent voir advenir. S'ancrant dans des imaginaires militants qui placent dans les techniques « *d'agro-écologie* », pour reprendre leurs mots, une forme de « *sobriété heureuse* » pour reprendre l'expression de Matthieu, l'un des jardiniers militants enquêté sur Alès, mais également un outil de liens et d'autonomie alimentaire, ces

deux jardiniers voient leurs jardins comme une première étape à un projet agricole professionnel. Alors que l'un venait juste d'arriver aux jardins lors de nos enquêtes et cherchait uniquement à apprendre le jardinage, l'autre, jardinier depuis 3 ans déjà, cherchait en parallèle une parcelle agricole dans l'arrière-pays pour pouvoir installer sa propre exploitation. Face au réchauffement climatique, à l'érosion des ressources et aux contraintes sociales que ces crises vont entraîner selon ces deux jardiniers, le jardin apparaît comme un lieu d'adaptation qui traduit les solutions à apporter. A travers ces profils, la pratique agricole se déplace alors dans une dynamique prospective : jardiner et cultiver soi-même sa nourriture pour se protéger des conséquences potentielles à long terme d'une alimentation industrielle, des conséquences d'une vie sans nature, des conséquences d'une société sans possibilité d'émancipation.

La pluralité de nos enquêtes montre donc que la précarité des jardiniers à Alès prend plusieurs dimensions et les motivations premières pour jardiner semblent être d'ordre économique, pour les personnes en précarité financière, d'ordre sociale pour d'autres, ou encore d'ordre prospective pour des populations à revenus plus élevés. Dans tous les cas, l'entrée en jardinage de tous nos enquêtés se réfère à un degré de précarité vécu ou subi. Les jardiniers militants qui disposent de revenus confortables, projettent dans leur jardin une volonté d'être proche de la nature mais aussi d'augmenter leurs autonomies alimentaires pour faire face à des chocs éventuels. Ainsi jardiniers en situation de précarité et jardiniers non précaires ont ceci en commun de rechercher, dans les jardins, une certaine autonomie alimentaire ou sociale, même si cette dernière se structure en premier chef à travers des motivations différenciées entre les catégories de jardiniers. Au fil de nos échanges avec les jardiniers, nous nous sommes rendus compte que cette motivation d'adaptation à un certain niveau de précarité devient, au fil de la pratique, indissociable de toute une série d'autres motivations, sociales, paysagères et identitaires, permettant de renouveler de manière plus générale l'habiter urbain. Une double dynamique qui renseigne d'une part, la capacité du jardinage à répondre de manière plurielle aux précarités qui peuvent peser sur les individus et sur le fait que l'engagement dans des pratiques jardinières semble plus large que la seule volonté de résilience économique ou sociale d'autre part.

Nous tirons de cette première analyse des motivations jardinières deux constats. Si les personnes en situation de précarité financière restent majoritaires dans les jardins, ces

dernières sont loin d'être homogènes. Les jardins pratiqués par des personnes en situation de précarité sont caractérisés par une diversité de mondes sociaux, de situations, de parcours et de profils. Néanmoins, il n'existe souvent pas de frontière nette et tranchée entre la précarité financière et d'autres formes de précarité. Nous avons davantage observé une pluralité de situations plus ou moins précaires dans lesquelles évoluent les jardiniers. Un jardinier peut être à la retraite et subir une précarité mentale. Un jardinier peut être au chômage et avoir un handicap physique entraînant une marginalisation dans certains groupes sociaux. Un jardinier peut être au chômage, subissant une forme de marginalité sociale liée au manque d'emploi, mais n'être pas en situation de précarité financière. Deuxième constat, nous avons observé que, malgré les situations de précarité vécues par les jardiniers, le jardin apparaît comme un outil participant à de nombreuses significations qui dépassent de loin la seule logique d'adaptation à la précarité. Chaque jardinier donne à son jardin, un sens qui résonne auprès des différents événements, rencontres, bonheurs comme malheurs qui ont marqué sa vie.

5.3 Jardiner et habiter autrement la ville

Mieux comprendre les apports des jardins pour des personnes en situation de précarité demande de compléter la typologie des personnes précaires pratiquant le jardinage par une analyse des trajectoires de vie. Cela permet de compléter notre typologie en analysant, au sein de chaque catégorie, des variantes expliquant les relations plurielles qui façonnent autant les jardiniers que les jardins. Les considérer demande de faire un pas de côté et de plonger dans les trajectoires de vie des jardiniers. Il s'agit de voir les jardins comme les jardiniers les voient, de les comprendre comme eux les comprennent, de les lire avec leurs codes, leurs symboles et leurs imaginaires. En croisant les données et les informations issues des trajectoires de vie des jardiniers, se déploient au regard de l'analyse des dynamiques jardinières qui resteraient invisibles, si nous nous contentions des catégories préalablement citées. Ces différences en termes de trajectoires de vie permettent enfin d'évaluer la situation, nous souhaitons montrer qu'une même réalité objective (être un jardinier à Alès issu de

différents degrés de précarité) n'a pas la même signification selon le parcours dans lequel elle s'inscrit.

Pour répondre à ces questions, nous avons souhaité reconstituer les motivations premières des jardiniers, permettant de saisir les contextes favorisant l'émergence d'une activité jardinière dans la vie des individus. L'entretien par récit de vie a été l'outil mobilisé pour cette recherche. En sciences humaines et sociales, le récit de vie est une forme « *d'entretiens narratifs* » (Bertaux, 2016) au cours duquel le chercheur demande à son enquêté de lui raconter tout ou une partie de son expérience vécue (Ibid). L'approche par récit de vie permet de combiner des recueils de récits et des observations participantes, sur le terrain, dans l'objectif de proposer un « modèle qui rendrait compte de ce qui se passe non seulement sur ce terrain-là, mais aussi – hypothétiquement – sur tous les terrains ou « objets » similaires dans la société considérée » (ibid). Cette approche semble pertinente car elle permet, si les données sont vérifiées par le croisement de plusieurs récits de vie, de placer au cœur de l'enquête les expériences personnelles des habitants dans un lieu particulier, et le tout dans une perspective dialogique (Chauvier, 2011) permanente entre la singularité du parcours de vie de la personne enquêtée et les déterminismes structurants qui influencent ses choix et sa situation. Enfin les récits de vie apparaissent comme un outil d'une grande force pour « comprendre des réalités particulières » et pour analyser comment cette réalité fonctionne et se transforme par ceux qui la pratique (Bertaux, 2016). Nous proposons dans la partie suivante de plonger au cœur de trois grandes trajectoires de vie qui nous semblent illustrer des dynamiques essentielles dans les négociations permanentes entre jardinage et précarité, jardinage et habiter. Afin de permettre aux lecteurs de comprendre les variantes dans les pratiques jardinières, nous avons choisi d'utiliser la même démarche de présentation pour chaque trajectoire de vie : en écrivant d'abord la trajectoire de vie telle qu'elle nous a été livrée et en essayant de la synthétiser sans la simplifier. Par la suite une interprétation de cette même trajectoire de vie est proposée en mettant l'accent sur l'une des variantes que cette trajectoire illustre. Chacun des récits de vie permet alors de diversifier les fonctions associées aux jardins et de comprendre plus en détail comment ces dernières participent à l'amélioration, ou non, de la vie des jardiniers en situation de précarité.

5.3.1 Max : un jardin pour renouer avec la ville

Max fait partie des « *anciens* » des jardins familiaux du quartier de la Prairie, comme il aime le préciser lui-même. Dans les souvenirs des jardiniers actuellement présents dans les jardins familiaux, il a toujours été là. Du haut de ses 70 ans, il est d'ailleurs le premier à s'en vanter. Lors de notre première rencontre, il nous a tout de suite annoncé que cela faisait « *plus de 60 ans* » qu'il fréquentait les jardins. Son grand père tout comme son père, tous deux anciens ouvriers sur la commune, avaient déjà des parcelles agricoles rue de l'Abbé Lemire, dans le quartier de la Prairie. La famille s'y retrouvait régulièrement. Max garde pour son papa une forte admiration : « *son travail, son parcours de vie, le pilier* », selon Max, « *qu'il était dans les jardins familiaux d'Alès* », lui rappelle les heures de gloire qu'a connue la ville. Il se rappelle « *d'une ville pas très jolie mais dans laquelle on aimait gambader* ». Ses souvenirs d'enfants sont fragmentés, mais aux cours de nos différentes conversations, Max faisait régulièrement allusions aux périodes qui ont marqué sa jeunesse. Il se rappelle « *des fêtes dans les quartiers de mineurs où on échangeait avec tout le monde* », de cette « *ville noire dont tous les bâtiments étaient marqués par le charbon* », des après-midi passés à se baigner dans le « *gardon qui était également noir parce que les mineurs venaient y laver le charbon* » et du temps passé avec ses amis d'enfance à « *construire des mottes dans le gardon qui permettaient de chauffer les maisons l'hiver* ». Si Max garde une telle nostalgie des sentiers de son enfance, c'est qu'il a vu la ville changer. Le patrimoine, le cœur cévenol du vieux quartier d'Alès dont les maisons en pierre et les places avec des arches donnaient à la cité ses couleurs orangées, ses lieux emblématiques et l'enracinement par et pour les montagnes cévenoles, a été complètement détruit. Cette période de démolition massive Max « *l'a en travers, qu'[il] l'aura toujours en travers* ». Elle a changé complètement le visage de la ville d'Alès. Max a vu le « *parti communiste s'écrouler, les syndicats ouvriers devenir minoritaires, les associations de la culture populaire perdre leurs financements publics et les places du vieux centre anciennement animées se vider petit à petit* ». Max aimait pourtant aller au centre-ville étant enfant, de la place du marché au faubourg, « *il y avait une vie sociale dense, les cafés étaient toujours remplis. Aujourd'hui il ne se passe plus rien dans le centre, c'est mort et les commerces ferment* ». C'est peut-être la magie perdue de son enfance qui a invité Max, au début des années 70, à partir de la région pour débiter une carrière ailleurs. Alès s'enfonçait alors dans les difficultés économiques, « *il y avait une file d'attente qui faisait toute la rue à*

pôle emploi » me disait un peu plus tard un commerçant d'Alès avec qui j'ai pu m'entretenir en Juillet 2019 et qui appartient à la même génération que celle de Max. Cette génération qui a connu à la fois l'apogée de la ville et son rapide déclin économique. Max est parti « *tenter sa chance ailleurs* ». Paradoxalement, il trouve un premier emploi comme serrurier dans un autre ancien bassin minier, connaissant lui aussi alors d'importantes métamorphoses économiques : la Lorraine. Max semble néanmoins avoir apprécié ses années passées dans l'Est de la France. Il aimait « *aller aux champignons en forêt et profiter des petits villages lorrains* ». Des activités de loisir qui lui ont permis, malgré « *les difficultés que connaissent également cette région* », d'avoir « *une belle vie là-bas* », comme il le précise lui-même. Néanmoins assez rapidement, Max souhaite revenir en Cévennes. La volonté de vivre plus près de sa famille et de ses proches restés dans le Gard, mais aussi la volonté de cultiver son « *amour pour les montagnes* » a donné envie à Max de construire une deuxième partie de sa vie professionnelle à Alès. Si bien que lorsque les enfants atteignent l'âge de la scolarité, à la fin des années 70, toute la famille se réinstalle en Cévennes, à Saint Julien une petite commune proche d'Alès avant d'occuper, quelques années plus tard, un appartement du centre-ville d'Alès. Max trouve un premier emploi dans les entreprises Ducros, spécialisées alors dans la chaudronnerie. Ces entreprises ont également été frappées par la désindustrialisation de la France, et rapidement elles sont amenées à fermer définitivement leurs portes. Connaissant une apogée jusqu'au début des années 60, l'entreprise a dû opérer par la suite de nombreux plans de licenciement. La concurrence des industries étrangères entraîne une baisse drastique et continue des commandes jusqu'aux années 2010 où l'entreprise est définitivement placée en liquidation. Max a connu un licenciement par l'entreprise Ducros dans les années 80. C'est à cette période que le jardin de Max prend un important virage. Si dès son retour dans la région, il pratique de nouveau le jardinage auprès de son père dans la parcelle familiale, sa période de chômage le motive à prendre une parcelle pour lui-même. Max avait alors toujours ses deux enfants à charge et le chômage ne suffisait pas à équilibrer les dépenses mensuelles. Il place alors dans son jardin les espoirs d'une autosuffisance alimentaire pour et lui et sa famille. « *Si j'ai pris un jardin pour moi c'était avant tout pour l'économie, je voulais arrêter de dépenser trop d'argent dans la nourriture, les fins de mois étaient difficiles. Et puis c'est beaucoup d'argent pour une bouffe de mauvaise qualité. Grâce au jardin, je dépense moins et je mange mieux* ». Max reste alors plus d'un an au chômage, une occasion pour lui de passer du temps au jardin et de s'engager avec davantage

de conviction dans l'association des jardins familiaux de la Prairie aux côtés de son père qui était très engagé dans la vie collective des jardins familiaux. En effet, aux dires de Max, son père était *« connu comme le loup blanc »*. Max garde une forte admiration pour son père, Henri, dont il admirait les pratiques agricoles : *« le padre »* dit Max, *« faisait les meilleures tomates du monde, juteuses à souhait, gorgées de soleil. On se régala à la maison. Et puis ses cultures étaient léchées, pas une mauvaise herbe qui traînait ! Il en prenait soin de son jardin et n'utilisait aucun produit chimique. Pour lui, c'était du poison. Il avait une conscience écologique avant tout le monde. C'est lui qui m'a tout appris »*.

Max se rappelle aussi avec malice que son père venait au jardin davantage *« pour partager le vin blanc avec les collègues que pour jardiner »*. Fervent de bons conseils, il était le premier à organiser des barbecues collectifs, à donner des coups de mains aux voisins, à diffuser la bonne pratique et à échanger quelques légumes. Pour autant, le père de Max semble n'avoir jamais voulu prendre des responsabilités officielles au sein du bureau de l'association. Il était certes, engagé dans la vie collective des jardins, mais a toujours refusé les titres officiels : président de l'association, trésorier, chargé de projet... Il n'a jamais souhaité rejoindre le bureau de l'association. Avec du recul Max explique le positionnement de son père en évoquant *« le genre d'homme qu'était son père », « celui qui préfère avoir les mains plongées dans la terre plutôt que dans des documents administratifs »*. Malgré tout, nous pouvons toujours lire en partie son héritage dans les chemins qui structurent les jardins familiaux rue de l'Abbé Lemire. Dans la parcelle de Max d'abord, une lampe de mineur dont il était le propriétaire trône fièrement à l'entrée de la cabane, et son nom revient régulièrement dans les mémoires collectives. Daniel, un jardinier qui est également implanté sur les lieux depuis une quinzaine d'années, se souvient d'Henri comme *« un gars à qui il faisait bon serrer la pince. Je me souviens de son amour pour les Cévennes, il parlait souvent de son village d'origine vers Le Vigan, et c'était surtout un excellent jardinier. Quand il est parti, ça m'a énormément attristé. Il a vécu la maladie, un cancer, on s'y attendait un peu, mais ça a quand même fait un choc. Il venait tous les jours, même pendant ses soins. Il m'a fallu du temps pour admettre qu'il ne viendrait plus jamais »*. Après le décès d'Henri, en 2008, l'association décida de faire de sa parcelle un symbole : là où jardinait Henri réside actuellement la parcelle collective des jardins familiaux de l'Abbé Lemire. Là où se déployait avant courgettes, tomates et autres fruits du soleil, un mobil home a pris place. Il abrite les archives et les documents

administratifs de l'association. Il est également le lieu de prédilection des réunions des cadres de l'association. En face du mobil home, une table de pique-nique est utilisée pour des événements collectifs ou pour accueillir, sur demande, des journalistes ou des élus venus découvrir les jardins. C'est sur cette même table que j'ai pu échanger avec Max, Régine ou Béatrice, membre du bureau de l'association lors de mes différents entretiens avec eux. Enfin dans l'un des angles de la parcelle, un grand barbecue trône. « *Il est allumé deux trois fois l'année pour des soirées avec les jardiniers* » me dit Max, « *une manière de faire vivre le lien* », ce même lien dont Henri était l'un des dépositaires et que le bureau de l'association des jardins semble vouloir continuer de faire vivre.

Max retrouva, après quelques temps de chômage, un emploi comme enseignant dans un lycée professionnel, de la fin des années 1980 au milieu des années 1990. A l'abri de la précarité économique, son jardin devint rapidement un espace hybride mêlant des activités de loisir à la production alimentaire. Vivant dans un appartement en centre-ville d'Alès, le jardin était pour sa famille une véritable bouffée d'oxygène. Il venait alors « *avec les enfants presque tous les weekends, pour jardiner et se relaxer* ». Il avait même « *installé un mini tobogan, les enfants adoraient ça et finissaient par connaître tout le monde ici* ». Arrivé à l'âge de la retraite, Max éprouve de nouveau des difficultés à équilibrer financièrement ses fins de mois. En effet les périodes de chômage connues lors de sa carrière couplées à des salaires « *qui n'ont jamais volé très hauts* », ont entraîné une pension retraite que Max juge trop faible pour ses besoins. Les enfants ne sont plus à charge mais les difficultés sont accentuées par les problèmes de santé de sa femme qui lui demande de prendre des traitements lourds, « *pas entièrement remboursés par la sécurité sociale* ». Max a alors 63 ans et décide d'orienter de nouveau son jardin vers la production alimentaire. C'est toujours le cas aujourd'hui, dix ans après. Une bonne partie de l'espace est aujourd'hui mobilisée par différentes planches de culture, et toute l'année Max jardine différents fruits et légumes pour maximiser sa production (figure 38). Son objectif est de « *dépenser le moins possible dans la nourriture, ça [l']aide à finir tranquillement les fins de mois* ». Epris également par une attache héréditaire et viscérale à l'association des jardins familiaux d'Alès, très sensible à la personnalité de son père, Max a récemment pris des responsabilités au sein de l'association à la suite de conflits importants au sein des jardins familiaux. Il se disait que « *l'espace était très beau, trop historique pour le laisser entre les mains des petites guéguerres entre jardiniers* ». Postulant

alors au bureau de l'association, il en devient le président en 2017 avec une volonté d'œuvrer à la valorisation des jardins en accentuant notamment leur visibilité auprès des médias locaux et en y redynamisant la vie collective. Alors qu'il venait juste d'être élu lorsque je l'ai rencontré, Max avait déjà une multitude de projets en tête : un marché à graines annuel, la mise en place d'apéritifs mensuels à la bonne saison, la rénovation d'une partie des grillages et des cabanes, la création de liens avec l'université populaire d'Alès où Daniel, un autre jardinier avec qui Max s'entend bien, souhaite enseigner les techniques de la permaculture. Autant d'activités motivées par « une passion qui me permet en quelque sorte de jardiner pour les autres » et faire des jardins familiaux de la rue de l'Abbé Lemire un « *petit oasis pour les jardiniers et pour les habitants d'Alès* ».

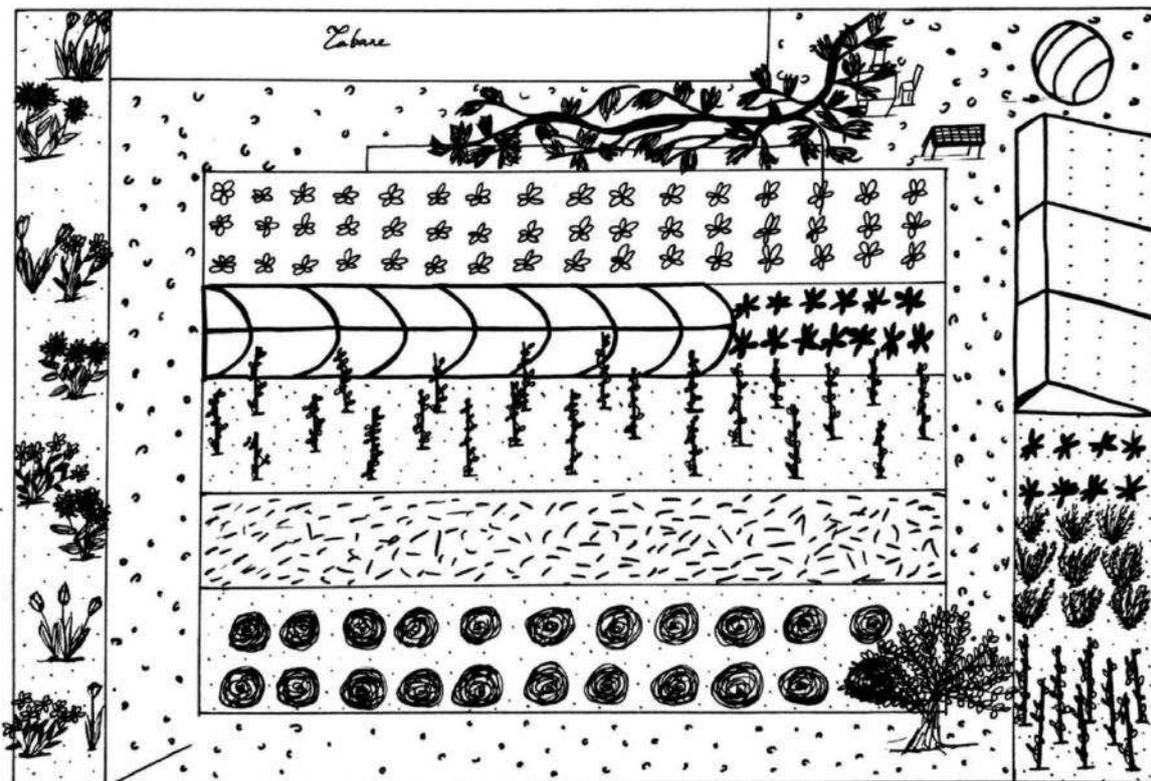


Figure 38 : le jardin de Max. Ce dernier est le témoin d'un espace agricole relativement productif. Faisant 100 m², Max y a aménagé un espace avec des tables, des chaises ainsi qu'un barbecue. Le long de la clôture qui le sépare de son voisin, une rangée de fleur diversifie les cultures présentes dans le jardin. Le reste de l'espace est dédié aux productions maraichères. Si Max est à la recherche d'une certaine résilience alimentaire avec son jardin, ce dernier n'en est pas moins paré de part et d'autre d'objets de décoration.

Le témoignage de Max illustre les changements majeurs qu'a connus la ville d'Alès ces dernières décennies : la rapide désindustrialisation de la région a entraîné des dynamiques de précarité : chômage pour les populations les moins diplômées, difficultés à trouver des opportunités économiques, petits salaires et stagnation professionnelle. Mais la mutation urbaine et économique de la commune n'a pas eu que des conséquences économiques comme le chômage et l'augmentation de la pauvreté urbaine, d'autres précarités, sociales cette fois, ont également émergées : le délitement des communautés sociales qui caractérisaient la ville ouvrière d'Alès. Il existait en effet une vie en dehors de la mine et des métallurgies. Les associations locales, les syndicats, le parti communiste, les paroisses catholiques et protestantes, les jardins ouvriers, les sorties en familles, les vacances du front populaire, les colonies des enfants d'une même bande, les symboles placés dans les lieux de la ville qui caractérisaient à la fois l'héritage de la commune et des lieux qui rassemblent, constituaient autant de ressorts permettant aux ouvriers de structurer une vie collective, une culture commune, une résistance collective, un éventuel militantisme et politique et une manière commune d'habiter la ville. Ces structures étaient pour les ouvriers un moyen de tenir, de s'évader de la rudesse des mines, de trouver des morceaux de bonheur dans une vie faite de sacrifices. Elles offraient à leurs membres des cocons protecteurs et rassurants au sein desquels s'épanouissait une culture spécifique et aimée des ouvriers (Pialoux et Beaud, 2012). La fin des industries et la destruction des espaces emblématiques de la ville a renforcé grandement leurs fragilités (Eribon, 2009). La fierté alésienne et ouvrière s'est effacée, sa condition est devenue subie pour certaines populations ouvrières, comme l'illustre le cas de Max. Il fait en effet partie de ces populations ouvrières qui ont perdu les symboles qui caractérisent leur habiter, qui ont perdu l'espoir collectif d'une appartenance à un monde commun et à des territoires partagés (ibid).

L'érosion des structures économiques et sociales de la ville d'Alès s'est couplée à une autre forme de violence, sur laquelle Max revient souvent dans ses discours : l'évolution paysagère de la ville. Max met souvent en parallèle l'histoire de la commune avec l'histoire de sa propre vie. Il fait en effet partie de cette génération qui a connu un vieil Alès apprécié qui n'existe pourtant plus. « *Le vieux centre médiéval était magnifique, des vieilles pierres des Cévennes, des rues labyrinthiques dans lesquelles on jouait à cache-cache étant enfant [...], une place de marché avec des arches comme celles d'Uzès* ». De cette typicité qui donnait à

Alès son épaisseur historique et territoriale, il ne reste aujourd'hui que des lieux enfouis et quelques bâtiments témoins qui se perdent dans les rues de la ville. Des périodes de démolition des années 1960, les habitants d'Alès semblent en garder des cicatrices : la ville a perdu son lien paysager avec les terres cévenoles. Pourtant ce sont ces mêmes symboles qui faisaient de la ville d'Alès, un endroit aimé et apprécié pour Max. Cette mutation urbaine a marqué fortement son esprit. Dans les années 60, le géographe Henri Lefebvre avait déjà mis le doigt sur ces développements urbanistiques post-industriels qui ont permis un processus accéléré d'urbanisation offrant à nombre de travailleurs d'être logés dans de bonnes conditions modernes mais qui ont été accompagnés par d'une dégradation de l'architecture et du cadre de vie. En cause, la dérégulation capitaliste qui, selon l'auteur, a entraîné des ségrégations sociales et économiques, des espaces publics désormais privés de vie sociale, mais aussi un traitement de l'espace dans les processus d'aménagement du territoire de manière extrêmement homogène. L'habiter, comme aimait le rappeler Henri Lefebvre est devenu du seul ressort de l'habitat : au-delà des appartements, l'espace public est devenu inappropriable par les habitants. La ville a perdu ses symboles.

Les jardins peuvent constituer pour ceux qui les pratiquent des alternatives : ils sont des refuges où il fait bon créer de nouveau un espace symbolique, un espace aimé, un espace partagé, à l'exemple du jardin de Max. En effet, son jardin illustre la réappropriation symbolique d'un territoire. C'est l'un des éléments qui m'a sauté aux yeux lorsque Max m'a emmené pour la première fois dans son jardin. Ce dernier est en effet à l'image des goûts et envies de son locataire. Toutes les planches de cultures sont parées – fusse d'un petit objet qui délimite un coin de la parcelle - donnant au jardin une réelle plus-value esthétique. Dans le jardin de Max, un petit épouvantail arbore un gilet gris-bleu fait à partir de tissu de récupération. Proche de l'entrée, un accessoire en fer forgé surmonté par un couple d'oiseaux mentionne « *bienvenue* ». Certains tuteurs sont colorés, Max avoue aimer mélanger les couleurs, faire son « *jardin en arc-en-ciel* ». C'est aussi pour cela qu'il a souhaité cultiver des courgettes « *pas trop loin des fraises et les plantes aromatiques à côté des tomates* » ainsi, lorsqu'il regarde son jardin depuis sa cabane, il peut y observer une « *mosaïque de couleurs et de formes* » car « *ça nourrit l'esprit, ça met de bonne humeur* ». Malgré la taille de son jardin, environ 100m², ce qui reste relativement modeste pour une personne ayant voulu assurer une autonomie alimentaire grâce à la pratique jardinière, Max a ainsi reconstitué des micro-

espaces correspondant à autant de fonctions particulières. Plus surprenant encore, le vocabulaire utilisé par Max pour décrire les lieux renvoie au chez soi, à sa dimension intime. La cabane est « *la baraque* » du jardin (figure 39), la table « *le coin repos, ou le salon* », l'allée qui coupe le jardin en deux moitiés distinctes est nommée « *le passage* », le coin à tomates « *la fruitière* », le barbecue « *le coin à ripailles* », et dans le jardin de Max, il y a un espace - longeant la clôture qui le sépare de l'un de ses voisins jardinier - réservé aux fleurs que Max aime nommer « *le coin des senteurs* ». Au « *chez soi* » donc, mais également au « *chez son père* » lorsque Max parle de la parcelle collective qu'utilisait anciennement son papa et qui reste très présente autant dans ses souvenirs que dans l'association des jardins familiaux d'Alès. Au fond, Max semble retrouver dans son jardin des symboles choisis et appréciés : des espaces qu'il juge « *jolis* », des espaces qui lui rappellent la relation qu'il avait avec son père, des espaces de liens aux territoires et aux récits de son enfance. Renvoyant à une nostalgie des temps passés, les jardins sont peuplés autant de symboles que de fantômes : pour Max ils sont à la fois la trace laissée par son père et par les enfants de sa génération dont la pratique d'Alès est marquée maintenant « *par des territorialités défuntes* » (Marie Bonte & Zara Fournier d'après Von Hirschhausen, 2017 : p.4), tout comme un lieu qui symbolise une ville aimée et appréciée. Par son jardin, Max semble redonner un sens symbolique et paysager à la ville d'Alès. Il remarque sur les traces de son enfance et construit de nouvelles sociabilités qui lui rappellent l'espace public de l'Alès de l'après-guerre. Un sens urbain renouvelé qui permet à Max de vivre une retraite apaisée dans un territoire choisi, quitte à ce que ce sens reste limité aux seuls espaces du jardin. Car dans les discours de Max, les autres quartiers de la ville sont très peu présents, comme cachés voir oubliés par ce que lui offrent en première ligne les jardins familiaux de la rue de l'Abbé Lemire.



Figure 39 : dans le jardin de Max, cabane et cultures sont parées d'objets de décoration. Certains espaces du jardin affichent des fleurs, le jardin déploie des symboles choisis et appréciés par Max. Source photos : photo personnelle prise en 2018.

5.3.2 Baba - Sortir d'une situation de marginalité

Baba se souvient très bien de ses premiers pas dans la commune d'Alès. Il avait neuf ans quand, en 1969, ses parents, en provenance d'Alger, sont arrivés en Cévennes pour travailler dans les industries métallurgiques. Il était excité à l'idée d'arriver en France, « *pour nous c'était le rêve, on s'en vantait auprès des copains en Algérie. Puis moi je garde des bons souvenirs de mon enfance* ». Et pour cause, Baba se souvient des places animées, de l'habitude qu'avaient les populations ouvrières à vivre en partie dans la rue. « *A la Rochebelle, notre quartier, j'ai passé mon enfance dans la rue. Les vieux installaient des tables dehors pour boire le café, les mamies partageaient les potins, nous on jouait au foot et aux billes* ». Depuis les choses ont changé et Baba peut parfois avoir des mots durs pour parler de la ville. « *Aujourd'hui les corbeaux volent sur le dos pour ne pas voir la misère* ». Si les propos de Baba peuvent être maintenant empreints de rancœur, c'est parce qu'il a été l'un des premiers

touché par la fermeture des industries. Ayant quitté l'école tôt avec un français parfois approximatif, il a commencé à travailler à 16 ans dans le secteur de la chaudronnerie, dans l'usine où travaillait auparavant son père. Les débuts de sa carrière apparaissent pourtant prometteurs, il « *bossait bien* » et « *ne refusait jamais une heure supplémentaire* ». Quelques années plus tard il monte un échelon et devient ouvrier « *chef de chaîne* » avant que son contrat soit rompu au début des années 2000. *Ils « m'ont jeté à la porte comme ça, sans trop de raison, même si on savait très bien que la boîte perdait des sous, on savait qu'on en avait plus pour longtemps »*. Baba se retrouve alors « *sur le carreau* » et alterne pendant plusieurs années des périodes de chômage et des petits CDD dans les différentes industries de la région. C'est également à cette période que les parents de Baba retournent au pays profiter de leurs proches. Il choisit alors de rester, avec une réelle volonté de faire carrière ici en France et de pouvoir aider financièrement ses proches là-bas. Mais l'histoire en décidera autrement : de nouveaux employeurs tardent à s'installer sur le territoire, et lorsqu'ils arrivent « *ce n'était pas pour les gens comme nous* », entendu ici comme les gens à faibles capitaux sociaux, ceux qui, peu diplômés et peu adaptés aux nouvelles filières économiques des milieux du service et des starts up. Si bien, qu'arrivé à la quarantaine, Baba subit une période de chômage qui dure plus longtemps que les précédentes. Il restera deux ans sans perspective et, face aux déficits des opportunités économiques de la région, Baba entre « *dans une petite période de déprime* » alors qu'en tant que « *chef de famille* », il doit assumer les besoins de ses quatre enfants. « *Je finissais par passer mon temps au bistrot, avec les copains. On se marrait bien, mais c'était une façon de cacher notre misère. Personne ne voulait d'un chibani comme moi* ». Une alternative se présente en 2010, une opportunité à laquelle il n'avait « *jamais pensé* », un pas de côté : son frère aîné qui jardinait sur une parcelle privée du quartier de la Prairie depuis deux ans, l'informe qu'une parcelle voisine se libère, et qu'il peut la lui réserver. Quelques semaines plus tard, Baba plantait ses premières salades et tomates. La motivation était avant tout économique : « *il fallait que je nourrisse ma famille, que je fasse quelque chose de ma vie !* » mais il n'a alors aucune connaissance en jardinage et doit trouver rapidement une place dans ce milieu qu'il connaît peu. Il s'appuie alors sur son frère qui l'introduit auprès des autres jardiniers. Rapidement Baba « *trouve sa place* » et tisse des liens de confiance avec les autres jardiniers, notamment avec Henri et Michel, les voisins qui se partagent une parcelle de 800 m², la plus grande de l'impasse. « *Henri et Michel savent très bien y faire, ce sont de très bons jardiniers, ils m'ont tout appris ! Et puis je suis allé voir un peu sur internet. Je me suis bien*

amélioré, maintenant c'est à moi qu'on vient demander des conseils parfois, notamment sur les lapins ». Baba est en effet le seul jardinier de la Prairie à établir un petit élevage de lapins sur sa parcelle : une quinzaine de lapins en clapier. Si certaines cages étaient vides lors de ma visite, Baba me décompte « *10 femelles et quelques mâles* » (figure 39). Il fait sa propre reproduction, vend des petits autant que des adultes « en bonne chair » pour ceux qui voudraient en consommer la viande. Le bouche à oreille semble suffire pour faire de cet élevage une petite entreprise : « *on me commande mes lapins dans mon quartier, les gens savent que je fais ça et parfois on m'envoie un petit message ou alors on vient toquer au jardin pour m'en prendre un. J'en vends une trentaine par an minimum. Le reste c'est pour moi* ». En plus des lapins, Baba a également une quinzaine de poules dont il commercialise également les œufs dans ses réseaux communautaires (figure 40). La basse-cour est complétée par deux oies qui venaient tout juste d'arriver au jardin lors de ma rencontre avec Baba. Il programmait de les élever pour la viande. L'homme reste néanmoins conscient que le tout « *ne rapporte pas grand-chose mais ça aide un petit peu* ». Dix ans après son arrivée, le jardin de Baba est extrêmement diversifié, on y retrouve la presque totalité des éléments qu'y compose une petite ferme de maraîchage - élevage. Pendant la belle saison, Baba cultive différentes variétés de tomates, de pommes de terre, un figuier, des framboisiers, des fraisiers, de la menthe, des oignons et des échalotes, « *des poivrons, des aubergines et tout le reste pour la ratatouille* », des piments, beaucoup de piments (figure 41). Le jardin est également un moyen de planter des produits exotiques comme des pieds de menthe. Baba reste en effet attaché à des habitudes alimentaires liées à son origine culturelle. Il aime dire que « *le thé à la menthe avec des feuilles qui viennent du jardin, il n'y a rien de meilleur* ». Selon lui, le jardin est tellement diversifié que ça lui permet « *de nourrir la famille toute l'année. On fait des conserves pour l'hiver, on congèle, et souvent ça tient. On fait quelques compléments en fruits, en épices, des copains nous ramènent parfois des produits d'Algérie, mais dans l'ensemble le jardin produit quand même beaucoup* ». Et puis surtout, aime répéter Baba, « *dans le jardin on se régale* ». On se régale par rapport à la vie qu'il connaît dans les HLM, « *ici je respire, on est bien au soleil avec les copains* » ; mais également par rapport aux dynamiques hiérarchiques anciennement pratiquées dans son travail à l'usine : « *au moins ici on n'a pas un chef sur le dos, je peux faire comme je le souhaite, je bosse pour moi. Ça vaut tous les salaires du monde* ». D'ailleurs, depuis qu'il a commencé à jardiner, Baba a arrêté de chercher un emploi. Le RSA, l'autoconsommation des produits du jardin et les revenus qu'il dégage de son petit élevage,

semblent lui suffire pour vivre à Alès. Davantage qu'une simple pratique agricole, le jardinage est, pour lui, une réelle activité professionnelle à laquelle est associée une recherche de revenus autant que des plaisirs pluriels comme une volonté de renouer avec sa culture magrébine, un espace de relations avec son frère et les autres jardiniers, un espace de loisir et d'expérimentation. Le jardinage est donc devenu une partie de son identité autant professionnelle que personnelle. Être jardinier pour Baba est devenu, « *un nouveau métier* » comme il aime le définir lui-même, un métier lui permettant d'être son propre chef et de tester puis développer lui-même des innovations à l'image de l'élevage qu'il a déployé. Le jardin est enfin pour Baba un espace de fabrication et de diffusion de ses goûts, de ses compétences et de sa culture.



Figure 40 : Elevage dans le jardin Baba, poules, oies et lapins que le jardinier élève pour les œufs et pour la viande. Source : photo personnelle prise en Mai 2018.

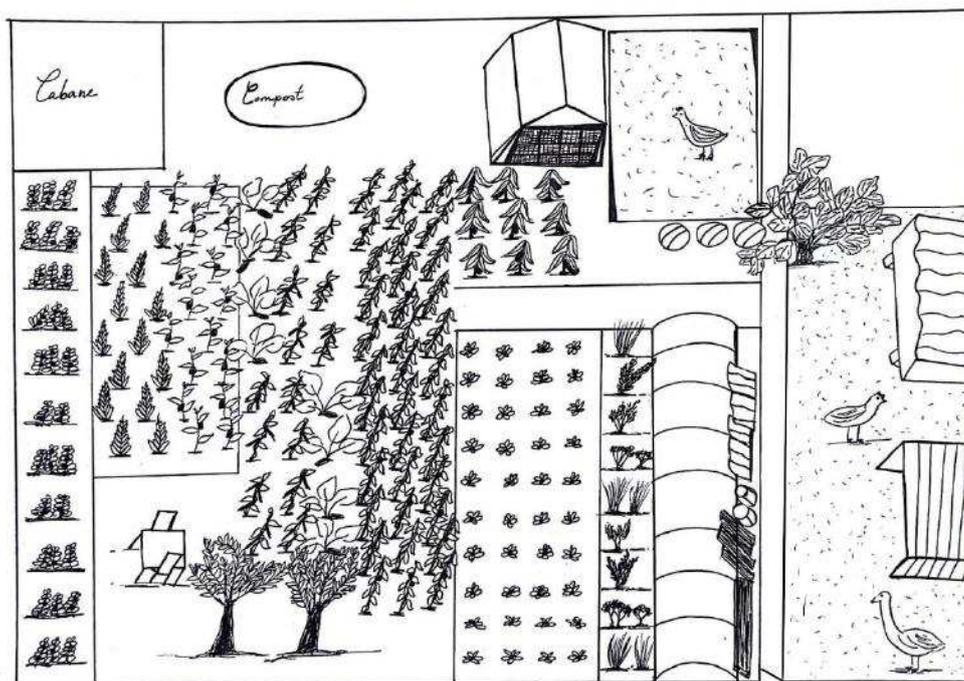


Figure 41 : Le jardin de Baba. Elevage de lapin, poules, pluralité de cultures agricoles, le jardin semble très productif. Faisant 300 m², il dispose d'une serre pour faire lui-même ses semences. Il a également aménagé un espace où il récupère nombre de matériaux qu'il bricole par la suite pour entretenir ses clapiers, son poulailler, sa cabane et ses planches de culture. Récemment, Baba a acquis en location la parcelle en face de son premier jardin. Cette deuxième parcelle de 100m² est dédiée à l'agrandissement de son élevage de poules et abrite également quelques oies. Source : Dessin de Aurélie El Aidouni, sur schématisation de Damien Deville, 2019.

Baba fait partie de cette population alésienne qui donne à la capitale cévenole un autre héritage : Alès s'est également construite autour de l'immigration de familles maghrébines venues, à partir de la fin de la seconde guerre mondiale, travailler dans les mines de charbon et dans les entreprises métallurgiques. Baba fait partie d'une génération de jeunes qui ont suivi leurs parents qui ont fait le choix de quitter leur pays pour travailler dans les industries cévenoles. Contrairement à Max, Baba n'a pas connu Alès et son vieux centre médiéval, Alès et les montagnes cévenoles. C'est une autre territorialité qui a caractérisé l'enfance alésienne de Baba : il est entré dans la ville par les milieux industriels, le quartier populaire de Rochebelle, par la vie dans les communautés algériennes et maghrébines. Ses parents ont placé dans leur venue en France les espoirs d'un monde meilleur, une envie de trouver ailleurs ce qui semble manquer ici. C'est cette même recherche d'opportunités qui a invité Baba, quelques décennies plus tard, à rester en France alors qu'une partie de sa famille retournait en Algérie : celle de creuser un sillon personnel, et de rester à l'abri des difficultés sociales et financières.

Le jardin semble être arrivé dans la vie de Baba dans un moment d'importantes tensions : au chômage depuis quelques temps, il se sentait « *marginalisé par ses voisins* », il n'avait « *plus d'espoirs professionnels* » et se sentait « *coupable* » de ne pouvoir subvenir aux besoins de ses proches. Grâce aux allocations chômages puis plus tard grâce au RSA, Baba n'a néanmoins pas connu la faim, « *il y avait toujours à manger dans le frigo* ». C'était par d'autres sacrifices que se ressentait le besoin. Pendant plusieurs années, il n'a pas pu emmener sa famille en Algérie, il n'a pas pu emmener sa famille en vacances tout court. Les portables de ses enfants étaient toujours des modèles « *anciennes générations* » et ils ont vécu « *quelques temps sans télé* » pour donner suite aux défections de celle qu'ils avaient. Baba se rappelle que les « *enfants étaient furax, ils s'ennuyaient à la maison et demandaient qu'on remplace rapidement la télé. Finalement mon frère m'en a dégoté une, mais moi je n'aurais pas pu l'acheter* ». Face à cette précarité financière, le jardin a permis à Baba de sortir de la solitude et de s'ancrer de nouveau dans un projet qui semblait faire sens pour lui. En s'installant sur une parcelle de la Prairie, Baba a ainsi pu renouer avec des activités constitutives du travail, comme bricoler, jardiner, s'occuper d'animaux d'élevage, construire une cabane, essayer, comprendre, s'améliorer. Et c'est par l'appui qu'il a trouvé auprès de ses pairs, et notamment grâce à la notoriété de son frère, qu'il a su aisément s'intégrer dans la communauté des jardiniers. Mais davantage qu'une réelle intégration, c'est le processus d'apprentissage et d'acquisition de compétences nouvelles qui transparait lorsque Baba parle de ses activités jardinières. Au fil de sa pratique agricole, il a appris. Parti de zéro, il a acquis petit à petit des connaissances pour régénérer un sol, s'occuper d'un compost, étaler ses planches de culture, jardiner sans produit chimique, faire sa propre sélection de semences, élever des animaux, s'insérer dans des réseaux de solidarité à l'image des biens et services que s'échangent régulièrement les jardiniers. Il a également acquis des compétences professionnelles pour gérer un budget en essayant de rationaliser les dépenses dans son jardin par rapport aux gains potentiels de son élevage et de la production de ses légumes, tout en fidélisant des clients. En effet, vendant uniquement une partie de ses produits auprès de ses voisins et de sa communauté algérienne, Baba a su entretenir des relations de qualité avec son voisinage, inciter « *le bouche à oreille* » pour reprendre son expression, être relativement régulier dans les produits qu'il pouvait proposer. Par le jardin, Baba a donc appris à travailler différemment et à s'offrir la capacité de gérer une petite activité économique. Cette dynamique de création tant personnelle que professionnelle a une signification particulière pour toutes ces

personnes qui ont connu pendant longtemps le chômage, la précarité et la marginalité dans leurs aspects parfois les plus difficiles comme la solitude, la privation, la perte de confiance en soi, la destruction d'une image à la fois personnelle et collective transfuge d'une personne appréciée à une personne jugée sans réelle compétence. En réponse aux violences tant physiques que symboliques exercées par la précarité, les pratiques agricoles ont permis à Baba de retrouver une certaine maîtrise professionnelle et de structurer de nouveau un environnement de travail familial. Or c'est précisément le déroulement de ces activités dans le temps, la constitution de nouvelles habitudes et de nouvelles compétences, la répétition de certains gestes et le perfectionnement de ces derniers qui permettent de créer des espaces, qu'ils soient personnels ou entrepreneuriaux, des espaces réellement habités, chargés d'habitudes, de souvenirs, de récits, d'espoirs et de rêves, de potentialités d'action et d'émancipation (Reynolds, 2015). Grâce au jardin, Baba est passé d'une personne marginalisée à une personne ressource, pour certains de ses proches, à qui l'on peut acheter des produits. La créativité, les habitudes, les arbitrages, l'amélioration de l'image de soi sont intrinsèquement liés à ce que Merleau-Ponty appelle « *l'acquisition d'un monde* » (Merleau-Ponty, 1945) et participent à un habiter renouvelé et surtout construit par les individus eux-mêmes. Un environnement souvent en opposition avec ce que les populations ouvrières comme Baba ont pu connaître dans leurs anciennes trajectoires professionnelles. Cette nouvelle manière de faire travail semble d'ailleurs tellement apprécié par Baba qu'il en oublie de chercher un réel emploi contractuel, qui somme toute accorderait un salaire surement plus consistant de ce qu'obtiennent les jardiniers de leurs jardins. En effet, les projections de Baba pour le futur se concentrent sur l'amélioration de ses pratiques agricoles, sur l'acquisition d'une « *nouvelle parcelle [qu'il] aimerait trouver dans le coin* » et sur sa vie de famille. Une autre lecture est également possible. En effet, on peut se dire que Baba reste réaliste sur ses chances objectives de trouver un nouvel emploi à son âge et surtout dans un contexte où les qualifications ouvrières n'ont jamais été aussi dépréciées. La place centrale que prend le jardin dans sa vie semble être également le résultat d'une évaluation dans les différentes opportunités que lui offre la ville. Considérer être « *bien* » dans son jardin, c'est donc considérer y être mieux que dans les alternatives professionnelles proposées par le territoire : le travail à l'usine. D'une certaine manière, Baba aligne donc ses espérances avec l'espace des possibles qu'offre le territoire. Cet arbitrage est d'autant plus fort que Baba est très lucide sur les limites financières et professionnelles de son jardin : il est le premier à admettre que

ce dernier ne lui permet pas de dégager un revenu conséquent. Mais revenir dans le circuit classique de l'emploi reviendrait également à quitter, ou du moins à passer bien moins de temps, dans un espace dans lequel il s'est constitué des attaches, des symboles, un réseau communautaire, des ressources qu'il partage auprès de ses proches. Car dans l'hypothèse où le circuit ne le mènerait finalement pas à un emploi stable, un contrat à durée indéterminée, il se retrouverait de nouveau au chômage. Il pourrait certes garder son jardin en parallèle d'un court contrat de travail mais il pourrait vivre de nouveau la violence symbolique du travail à la chaîne que Baba définit comme « *un travail sans voir la lumière du jour* », de supérieurs pas toujours aimables, d'une fin de contrat subie et se couperait à nouveau des personnes qu'il a appris à apprécier. Autrement dit, ce que Baba aime au jardin, c'est d'être stabilisé. C'est relativement à ce qu'il a connu avant et aux possibilités très limitées qui s'offrent à lui, que Baba évalue sa position au jardin et qu'il peut déclarer ainsi y être « *bien* ». Baba ne considère pas sa situation comme idéale, bien au contraire. Il dit parfois lui-même qu'il aimerait « *gagner plus* » mais qu'il fait « *ce qu'il peut* » dans une ville où « *ce n'est pas facile de trouver un emploi* ». Mais sa projection dans le jardin tout comme l'appréciation de son activité jardinière s'est construite progressivement, par ce qu'il vit au quotidien dans les jardins, les expériences vécues et les compétences acquises. D'ailleurs, cet apprentissage revient souvent dans son discours, par des allocutions variées : « *quand je suis arrivé je ne connaissais rien, maintenant je me débrouille bien* », « *le pouailler je l'ai fait moi-même* », « *ici j'apprends des trucs tous les jours* », « *l'élevage me permet de faire quelque chose de nouveau, d'aller plus loin dans le jardin* ». C'est donc tout bien considéré que Baba souhaite continuer à cultiver cet habitat jardinier quitte à rompre définitivement avec le vœu d'un salaire confortable et d'une situation professionnelle stable.

5.3.3 Antoinette - jardiner pour vaincre le deuil

La première conversation que j'ai eu avec Antoinette à l'été 2017 a eu pour théâtre un barnum trônant fièrement au fond du jardin. Nous étions assis confortablement dans un salon de jardin dont les chaises en osier tressé rappellent un magazine de décoration extérieure. Antoinette m'a invité à boire le café dans son jardin, tout en écoutant les nouvelles à la radio. Agée de 68 ans, Antoinette m'avoue que la radio est pour elle « sa connexion au monde », elle reçoit les informations, tombe régulièrement sur l'actualité de sa région. Antoinette semble également gourmande de politique. Elle est une fine parleuse, elle aime la tchatche et apprécie s'en remettre à une oreille de passage. Elle n'en demeure pas moins gourmande pour écouter à son tour lorsque d'aventure un collègue, un proche, un jardinier vient la voir. D'ailleurs, Antoinette semble être connue pour sa douceur et son attention à l'autre dans la micro-société des jardins familiaux de la Prairie. C'est Henri qui m'a introduit à Antoinette, me promettant à bon escient, qu'Antoinette serait l'une des jardinières qui pouvait « *me faire entrer dans tous les jardins* ». Seule femme cultivant un jardin dans cette partie de la Prairie, elle est vite devenue une personne ressource pour les jardiniers, « *une mascotte* » dit Henri. Un rituel semble s'être installé : à 16H tous les après-midi Antoinette prépare le café pour les autres : chaque jardinier étant libre de passer partager une tasse, une cigarette, Antoinette étant « *une grande fumeuse* » pour reprendre ses mots, et quelques conversations qui se transforment régulièrement en quelques conseils de jardinage. Ainsi, lors de mes différents échanges avec Antoinette en Juillet 2017, à l'autonome 2017 et au printemps de l'année 2018, il n'était pas rare que notre conversation fût entrecoupée par la venue des collègues jardiniers, par l'un des fils d'Antoinette qui vient régulièrement lui rendre visite, par une amie de passage ou encore par son mari rentrant d'une promenade à vélo. Henri me dira « *qu'Antoinette est là tous les après-midis quand il fait beau, de 14H à 17H30 environ. Chacun connaît ses horaires, et passe la voir pour échanger avec elle de temps en temps* ». Antoinette joue elle-même avec cette présence régulière au jardin, si bien que lorsque nous lui avons demandé, après notre premier échange, si nous pouvions prendre rendez-vous pour continuer l'échange, elle nous a simplement répondu de « *passer au jardin l'après-midi : sauf s'il pleut, j'y serais* ». La joie de vivre que dégage Antoinette traduit une atmosphère relativement accueillante dans le jardin et pourrait mettre en invisibilité une autre souffrance, intérieure cette fois, qui est pourtant le déterminant majeur de la présence d'Antoinette dans les jardins alésiens.

Antoinette a passé la première partie de son enfance à Béziers avant d'arriver à Alès vers l'âge de 12 ans où son père trouve un emploi dans le service public. Depuis elle n'est jamais partie de la commune. Ancienne employée de maison, Antoinette habite depuis trente ans dans un HLM du quartier de la Rochebelle avec son mari, un artisan boulanger à la retraite. Bien qu'elle ait réussi à travailler toute sa vie, elle ne dispose pas aujourd'hui d'une importante retraite. De culture « *urbaine* » comme elle aime se définir elle-même, n'ayant jamais jardiné auparavant, l'arrivée du jardin dans la vie d'Antoinette a fait suite à un traumatisme vécu il y a 4 ans : la perte brutale de son fils dans un accident de voiture. Son appartement familial était chargé de souvenirs et, pour surmonter le deuil, elle a ressenti le besoin de s'en extirper. Elle demanda alors un jardin à l'association des Jardins familiaux d'Alès. La liste d'attente étant trop longue, elle fut invitée à trouver un jardin par ailleurs. Antoinette entend alors dire par l'un de ses voisins qu'un vieux monsieur n'a plus la force de s'occuper de son jardin : il loue une parcelle privée dans le quartier de la Prairie, et Antoinette réussit à prendre sa suite. Aujourd'hui elle en est officiellement la locataire. Ici au jardin, elle semble aller mieux. Depuis son appartement, elle a « *une vue sur le cimetière, c'est vraiment la déprime* ». Chez moi, me disait Antoinette, « *je pleure tout le temps et pense à mon fils* ». Ici les mains dans la terre, « *j'arrive à oublier* ». L'esprit tourné vers l'entretien du jardin, Antoinette s'occupe de toutes sortes de culture : on y trouve des salades, des courgettes, des tomates, des aubergines, des plantes aromatiques cultivées dans de grands pots décorés, un récupérateur d'eau de pluie. A cela s'ajoute des objets plus imposants, une grande serre au centre de son jardin que j'ai toujours vu vide à l'exception de quelques outils stockés et de quelques pots où des graines poussaient minutieusement. A côté du Barnum, s'observe une grande cabane aménagée en véritable kitchenette ainsi qu'une chaise longue pour prendre des bains de soleil l'été. Antoinette a d'ailleurs aménagé à l'ouest de son jardin une palissade en bambou permettant de se cacher complètement de la rue. Comme elle « *aime se mettre en maillot de bain pour profiter du soleil* », elle « *souhaitait garder son intimité* ». La lecture spatiale de son jardin contraste avec les autres parcelles du lieu. Son jardin est loin de marquer les signes d'une recherche permanente de production alimentaire et : à tout bien peser, les cultures maraîchères doivent couvrir un tiers de l'espace seulement. Le reste est dédié à des espaces de détente ou à des parcelles esthétiques composées de fleurs et de petits objets de décorations (figure 42).

« A oublier » la perte donc, mais seulement un temps peut être, car la blessure reste toujours très présente dans les discours d'Antoinette si bien que le sujet revenait systématiquement lors des conversations que nous avons pu avoir avec elle, souvent avec beaucoup d'émotions : à plusieurs reprises, Antoinette a fondu en larme en même temps qu'elle évoquait les souvenirs de son fils. Si le jardin est un pansement, il ne soigne pas totalement la plaie. Comment le peut-il ? Alors Antoinette s'occupe l'esprit comme elle le peut, elle met du cœur à l'ouvrage et apprend vite grâce aux conseils des voisins jardiniers. Ces liens de voisinage l'aident autant que la pratique jardinière. En effet, Antoinette se dit être « isolée dans son quartier ». Depuis le décès de son fils « personne ne venait me voir, même ma meilleure amie qui passait pourtant plusieurs fois par semaine. C'est comme si elle pensait que mon malheur allait frapper également sa maison. Les gens sont hypocrites vraiment. Les gens sont comme ça en ville, ils s'ignorent. Ici tous les jours les voisins viennent me faire la bise. Les gens n'ont rien ici dans les jardins, leur cabane c'est du bidonville, mais au moins ils sont sincères, ils sont humains ». Dans le jardin d'Antoinette se sont autant les pratiques agricoles que les sociabilités nouvelles qu'elle a avec les autres jardiniers qui lui permettent, à défaut peut être d'être réellement heureuse, de vivre « malgré tout », de reprendre pied et d'essayer « de profiter encore un peu de la vie ».

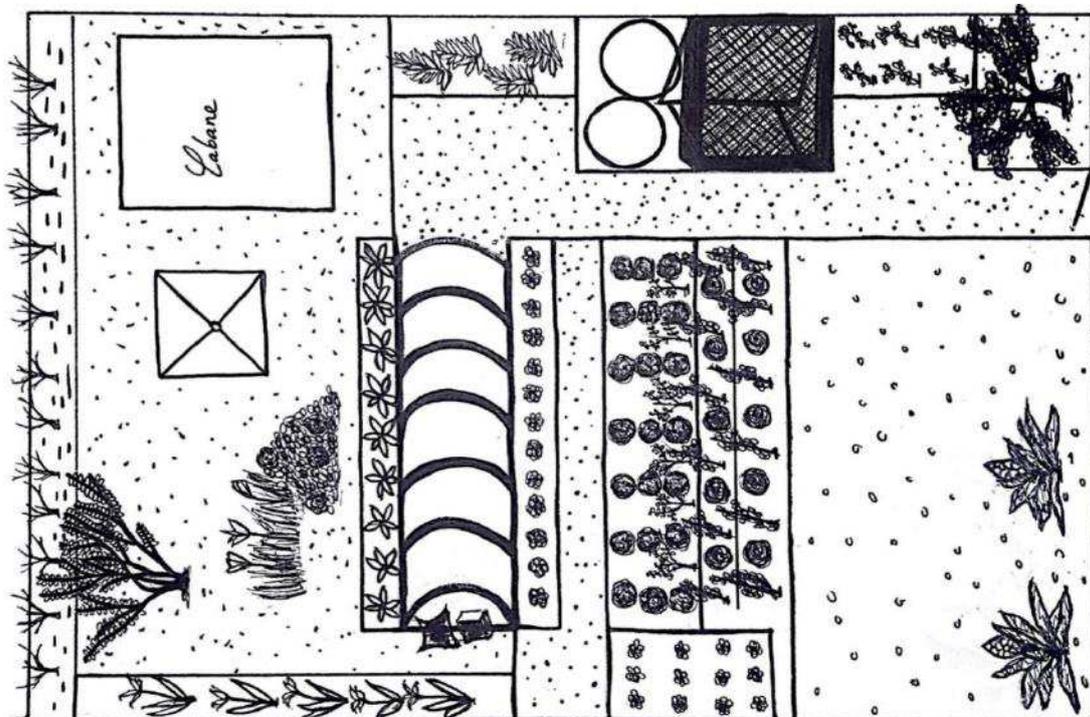


Figure 42 : Le jardin d'antoinette. S'étalant sur 200 m² environ, le jardin est relativement peu productif. Les espaces de cultures maraîchères couvrent environ un tiers de l'espace. On y trouve des tomates, des haricots, des pommes de terre, quelques pieds de courgettes, des plantes aromatiques, des framboisiers. Le reste du jardin est dédié à des espaces de détente : une cabane aménagée en kitchenette, un salon de jardin sous un barnum, une chaise longue dans un endroit ensoleillé pour, des fleurs disséminées partout dans le jardin.

Antoinette a su, malgré un faible niveau d'étude, avoir une vie professionnelle relativement stable : à l'écouter, elle n'a pas connu le chômage et ne met jamais l'accent sur des difficultés financières qui auraient pu impacter cette période de sa vie. Mais d'autres formes de difficultés, comme la perte d'un proche, marquent également une vie. Ces formes de précarités risquent autant d'isoler que la précarité financière, elles peuvent mettre une personne à l'écart de certains réseaux de sociabilité qu'elle pensait connaître et qui pourtant s'effondrent. Face à cette épreuve particulière de la « *disqualification sociale* » (Paugam, 1991), Antoinette utilise le jardin comme un espace de sécurité à la fois physique et métaphorique, un lieu qui permet de cultiver un semblant d'émancipation intellectuelle. Un espace qui permet malgré tout de maintenir une forme de dignité.

Une première manière de voir les choses consisterait à penser que l'atténuation, voir l'invisibilisation des difficultés rendues possibles par ces "espaces hors du temps" que constituent les jardins (Dampierre, 2018), participerait à la reconstruction d'une identité « *positive* » pour contourner un événement familial violent et marquant. Pour contourner les formes d'exclusion sociale dont Antoinette se sentait la victime, après avoir si longtemps vécue dans le deuil, elle a décidé de relever la tête, de cultiver un petit bout de bonheur, et se dit aujourd'hui « *fière de son jardin* » (figure 43). En refusant de rester dans l'invisibilité de ses voisins, en portant un espace qui lui est propre et en essayant de vivre malgré le deuil, Antoinette contourne finalement le stigmate qui lui a été accolé : celui du seul statut d'être une mère endeuillée (Goffman, 1975). Un hors de l'appartement rendu d'autant plus agréable qu'il n'est pas contraint, l'aménagement des jardins étant du ressort intégral de la volonté des jardiniers. Pour Antoinette le jardin a été porté comme un repli, un endroit où s'abriter et où cultiver une intimité renouvelée. Cette lecture que propose Antoinette de son jardin rejoint d'une certaine manière les expériences vécues de l'après-guerre par des personnes habitant dans la précarité et dont les trajectoires ont été relatées par Colette Pétonnet (1970). Écrivant sur la violence du relogement imposé à de nombreuses populations, elle observait que certains préféraient aller vivre dans des espaces subalternes, dans des friches cachées où s'invente pourtant une nouvelle liberté spatiale : « *leur "habiter" intègre le dehors que l'urbain moderne exclu. Une partie de leur vie se passe en allées et venues entre le dehors et le dedans. Ils en parlent tous spontanément. Cet espace-là est vital. Limité et infini, il satisfait des besoins profonds* » (Pétonnet, 1970 citée par Gaspard Lion, 2015). De fait, pour Antoinette, le « *dehors*

» est un élément très valorisé, en opposition systématique avec ce qu'elle vit dans son appartement, confinée, ce qui semble s'expliquer par les souvenirs qui s'y matérialisent. Le jardin apparaît alors ici comme un élément vierge, une terre « où peut s'inventer une nouvelle histoire » pour reprendre l'expression d'Antoinette, une nouvelle trajectoire et une nouvelle manière d'appréhender le futur. Le fait de passer un temps important en ces lieux semble transformer les schémas de perception d'un événement vécu, si traumatisant que soit ce dernier, où à minima de davantage l'accepter. Autrement dit, les jardins peuvent changer les perceptions spatiales des jardiniers, mais également les perceptions qu'ils projettent sur leurs propres passés. En un mot, les jardins changent l'acceptabilité de chocs psychologiques et traumatiques. Davantage que créer son propre jardin, c'est aussi par les relations qu'elles instaurent avec les jardiniers, d'abord de l'ordre du parrainage lorsque Antoinette s'est vue fortement aidée pour penser ses premières cultures à un rapport de don et de contre don lorsque le jardin de cette dernière est devenu « la cafétéria » des jardins, Antoinette a su trouver dans les jardins de nouvelles sociabilités. L'exemple d'Antoinette montre que, si le deuil a entraîné une désocialisation distendant certains liens – ayant coupé les ponts avec ses voisins, ne parlant plus à sa meilleure amie, se sentant isolée dans son appartement où elle a tendance à s'enfermer dans le deuil, –, d'autres formes de liens peuvent voir le jour dans les jardins, et que ces nouvelles relations contribuent beaucoup au maintien de soi (Pochon, 2010). Antoinette a constitué dans les jardins un réseau de soutien et d'amitié lui permettant de diversifier de nouveau ses pensées et ses activités.



Figure 33 : Antoinette arrosant en fin d'après-midi ses plants de haricots, dans son jardin du quartier de la Prairie. Cette photo illustre le peu de cultures présentes dans le jardin d'Antoinette. Plusieurs espaces sont laissés vides et derrière la serre que l'on aperçoit en arrière-plan, se trouve une zone dédiée à la détente avec un salon de jardin et des parcelles de fleurs. Le jardin d'Antoinette semble être pensé comme un « petit espace de bonheur » lui permettant des activités de loisir et de détente. Source : photo personnelle, prise en Juillet 2017.

5.3.4 Mathieu – l'agroécologie en partage dans les jardins familiaux

Mathieu est né dans un petit village du Gard, situé entre Alès et Nîmes, au cœur des vignobles. Passionné d'histoire, il s'oriente après son Bac, à la fin des années 1990, vers une Licence à Montpellier, puis un Master pour devenir professeur d'Histoire Géographie. C'est pendant ses années d'étudiant qu'il rencontre Sandra, elle-même originaire d'Alès, qui deviendra quelques années plus tard son épouse. Après leurs études, le couple revient s'installer à Alès, conformément à la volonté de Sandra de se rapprocher de ses parents et où Mathieu réussit à trouver un emploi de professeur d'histoire dans un collège. Sa femme, quant à elle, trouve un poste de chargé de mission territoriale dans la fonction publique avant de travailler quelques années durant pour l'association Kokopelli, une association de protection des semences libres alors basée à Alès. Si Mathieu dit qu'il a toujours eu, avec sa femme, « *une sensibilité à la nature* », c'est l'emploi de Sandra au sein de l'association qui semble les avoir formés davantage aux enjeux environnementaux. Mathieu se rappelle que l'association organisait souvent « *des évènements autour de l'écologie, en invitant des stars du domaine : Pierre Rabhi, Philippe Desbrosses, des agriculteurs bio des Cévennes qui sont connus ici* ». Pour Mathieu ça a été la « *première étape d'une réflexion de long terme [...]. Le livre de Pierre Rabhi, « la sobriété heureuse » nous a énormément parlé. Nous avons aussi eu envie d'atteindre cette forme de bonheur par un lien direct avec la nature* ». Une conviction environnementale qui fut renforcée par un événement marquant. En 2008, un ami de Mathieu tombe gravement malade malgré son jeune âge. Dans ses propos, Mathieu semble accuser les pratiques agricoles promues dans le village viticole dans lequel il a grandi, à 20 kilomètres au Sud d'Alès. Selon lui, « *les pesticides de la vigne ont dû jouer un rôle dans la maladie. Ces trucs là, ça fait des ravages sur les paysages et sur les gens* ».

C'est à cette même période, en 2010, que Mathieu et son épouse, après quelques années en appartement, achètent une maison avec un jardin d'environ 120m² dans le quartier de la Prairie. Cela correspondait à une envie d'avoir un espace de vie plus grand, permettant alors de construire des projets familiaux mais également d'avoir un jardin où ils pourraient « *essayer de cultiver une autonomie alimentaire* ». Peu après avoir emménagé dans leur nouvelle maison, Mathieu commence à cultiver un grand potager où il s'essaie à différentes

techniques agricoles comme « *la permaculture, les associations de cultures, les buttes* » où ils trouvent des informations sur internet. Il cultive aussi des parcelles de fleurs, des bonsaïs et aménage dans son jardin des espaces de détente « *pour bouquiner* », « *pour manger dehors* », ou alors pour « *buller* » pour reprendre l'expression de Mathieu, c'est-à-dire « *se laisser aller au repos, dans le jardin sous le soleil* ». Quelques temps plus tard, la famille s'agrandit. Mathieu et Sandra sont aujourd'hui parents de deux filles qui avaient 4 et 6 ans lorsque que nous les avons rencontrés au printemps 2018. L'agrandissement de la famille invite Mathieu et Sandra à faire des travaux dans leur maison : ils demandent alors à la mairie un permis de construire pour accroître leur surface habitable. Un an plus tard, en 2016, c'est donc une aile supplémentaire de 30 m² qui est construite autour de la maison empiétant ainsi sur le jardin de Mathieu. Il choisit alors d'arrêter de cultiver son potager afin de garder le jardin « *pour les loisirs et pour que les enfants puissent jouer* ». Mais il ne renonce pas pour autant à son envie d'expérimenter des pratiques agricoles et surtout de produire lui-même sa nourriture. Avant ses travaux d'agrandissement, Mathieu disait qu'il aimait voir son aînée au potager « *lorsque toute petite, elle s'approchait d'une tomate et qu'elle disait « c'est beau », ça nous enchantait. Ça change tout pour l'éducation que les enfants connaissent ça* ». Mathieu décide alors de demander en 2016 un jardin à l'association des jardins familiaux de la Prairie.

La demande de jardin de Mathieu et Sandra est arrivée à un moment transitoire dans la politique d'accueil de l'association des jardins familiaux d'Alès. Béatrice, alors toujours présidente de l'association en 2016, nous dira lors d'un entretien mené avec elle en Juillet 2017 que les jardins familiaux ont voulu s'ouvrir à d'autres types de public : pendant longtemps réservés aux familles vivant dans les HLM, ou ayant des difficultés financières, le bureau de l'association décide en 2015 de réserver une petite partie des jardins à un public plus aisé permettant de « *mélanger les classes sociales et les générations dans les jardins, et faire en sorte qu'ils deviennent de véritables espaces de rencontre* ». Mathieu et Sandra, jouissant tous deux d'un salaire confortable, pouvaient alors bénéficier d'un jardin au titre de cette nouvelle politique d'accueil. Début 2017, ils accèdent donc à une parcelle de 100m². C'est également à cette période que l'association Kokopelli déménage en Ariège avec tous ses employés. Attachés au territoire d'Alès et à leurs proches vivant également sur place, Sandra et Mathieu choisissent de rester sur la commune et Sandra négocie une rupture conventionnelle de contrat fin 2017. Lorsque que nous les avons rencontrés en Juillet 2018,

Sandra était toujours en recherche d'emploi. Les valeurs portées par l'association ont continué à les animer. Dès leurs arrivées dans l'association des jardins familiaux, ils choisissent d'orienter leurs pratiques vers l'agro-écologie et la permaculture. Quand nous avons visité leur jardin, en Juillet 2018, il n'était pas encore entièrement cultivé : des espaces étaient laissés libres en attente d'aménagement et un espace du jardin accueillait un petit tobogan et des jeux pour enfants (figure 44). Dans les espaces du jardin qui accueillait des cultures, s'observaient des poivrons des aubergines, des courgettes, des tomates et des oignons. La plupart des cultures étaient sur buttes et paillées, « *un moyen de cultiver sans puiser les ressources qu'il y a dans le sol* » selon Mathieu. Une technique qu'il appris grâce à la ferme du *Bec Hellouin* » qui poste des tutos sur internet pour aider les débutants. Mathieu favorise des semences anciennes afin d'accéder à une production diversifiée et originale mais aussi pour contourner « *les industries semencières qui vendent leurs graines à des jardinerie* ». S'observent également, en bordure de sa parcelle, de nombreuses plantes ornementales et des fleurs de différentes sortes. Il souhaite ainsi que son jardin soit également « *un petit havre de paix pour la biodiversité* ». Une pratique qu'il définit lui-même comme une « *contribution à un monde meilleur* ». Conscient des limites alimentaires de son jardin, il déploie plutôt ses activités autour d'une éducation environnementale auprès de ses filles qui viennent avec lui, à la haute saison, deux fois par semaine dans le jardin. Mathieu dit lui-même qu'il n'arrivera jamais « *à avoir une autonomie alimentaire pour 4 personnes [...]. Ou cela demanderait de passer énormément de temps au jardin, et nous on travaille à côté [...]. On utilise plutôt le jardin comme un espace de bien être, un espace pour entendre les oiseaux chanter et mettre un peu les mains dans la terre. Un espace pour montrer aux filles que les pommes de terre ça ne pousse pas dans les arbres* ». En parallèle, Mathieu et son épouse ont choisi de s'impliquer dans la vie de l'association. Sandra rejoint officiellement le bureau de l'association en 2017 tandis que Mathieu s'est porté volontaire pour organiser chaque année un évènement avec les autres jardiniers, autour de l'échange de graines, de connaissances et de pratiques jardinières. La passion du jardinage semble, petit à petit, s'emparer de Mathieu. En Juillet 2018, alors qu'il n'avait qu'un an dans l'association, il portait déjà des « *rêves d'ailleurs* ». Il souhaitait dans les mois et années à venir continuer à s'imprégner « *des préceptes de l'écologie* » pour peut-être un jour « *pouvoir changer de vie et s'orienter vers une activité agricole à part entière, quelque part dans le Sud ou dans les Cévennes* ».

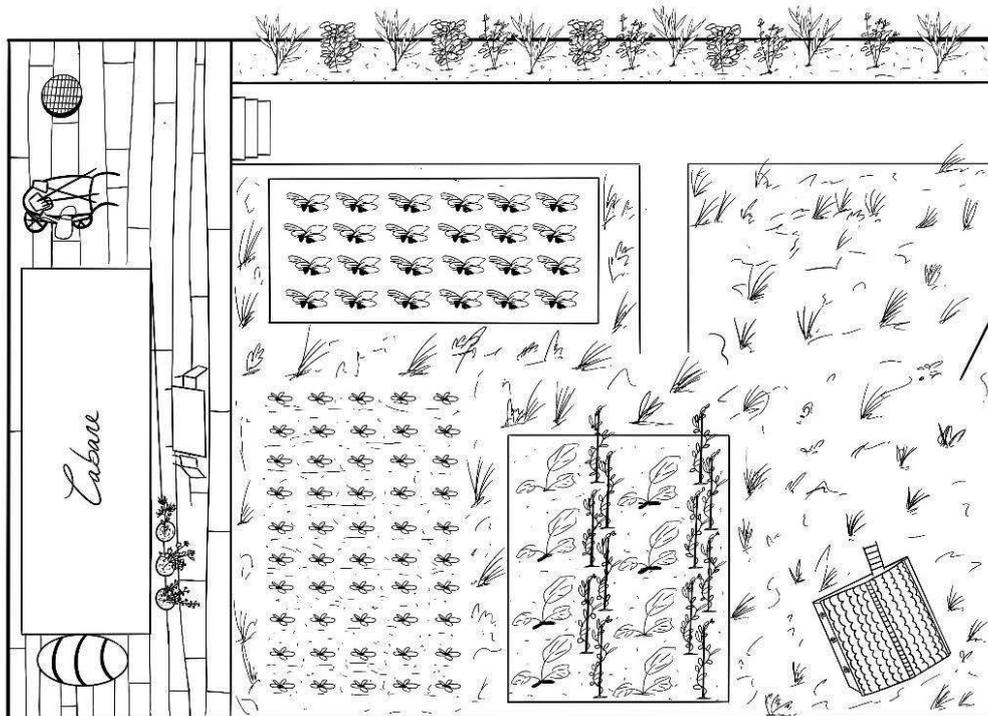


Figure 44 : Jardin de Mathieu et Sandra dans le quartier de la Prairie, où s'alternent des espaces de détente, de jeux pour les enfants et de culture. Lors de notre visite, une bonne partie des parcelles dédiées à la culture était en jachère, Sandra et Mathieu venant tout juste d'accéder à leur parcelle. Dessin d'Aurélié El Aidouni, sur schéma de Damien Deville, 2020.

Mathieu et son épouse représentent tous deux un profil singulier dans les jardins familiaux alsaciens : disposant de revenus confortables, ils sont arrivés aux jardins avec une volonté de construire un mode de vie alternatif. Mathieu, probablement davantage que Sandra, oriente sa vie vers une forme de militantisme social et environnemental qui place dans la pratique agricole un acte permettant d'accéder à une alimentation saine mais également de participer à « *sa modeste échelle* », comme il le dit lui-même, à un monde davantage empreint de biodiversité. Influencé par les livres et les discours de certaines personnalités médiatiques Pierre Rabhi, Hubert Reeves, ou encore Nicolas Hulot, il aime dire que pour lui « *l'agriculture est la maman de l'environnement. C'est elle qui permet aux humains de se nourrir autant qu'à la biodiversité d'exister* ». Cette passion de l'écologie semble influencer les différentes activités du couple : Mathieu dit qu'il « *essaie, dans ses enseignements, de parler également d'agriculture et de développement durable. Être professeur d'histoire géographique s'y prête bien, et cela permet de sensibiliser les enfants dès le plus jeune âge* ». Sandra quant à elle, aimerait retrouver un emploi dans le secteur de l'environnement et de l'agriculture également. Dans notre échantillon, ils sont les seuls jardiniers à porter un discours environnemental tout en disposant de revenus relativement élevés pour une commune

comme Alès. Dans les jardins familiaux alésiens, nous avons pu rencontrer en Juillet 2018 un autre jardinier nommé Daniel, pratiquant des techniques qu'il associe « à la *permaculture* » et à « l'*agro-écologie* », pour reprendre son vocabulaire. Daniel appartient à la classe ouvrière. Aujourd'hui à la retraite, il s'est orienté vers des pratiques permacoles plus de 10 ans après avoir commencé à jardiner. Et sa motivation pour expérimenter la permaculture résidait surtout dans une volonté d'économiser sa santé et de passer moins de temps au jardin. Lors d'un entretien mené avec Daniel en Juillet 2018 également, il nous confia qu'il avait vu sur internet « *que la permaculture permettait de ne plus se casser le dos grâce aux cultures en bac [...] mais aussi de moins travailler le sol qui, grâce au paillage et au mélange de terreau dans les bacs, peut s'entretenir tout seul* ». Si aujourd'hui, Daniel cherche également à diffuser ses pratiques auprès des autres jardiniers, y compris pour ses bienfaits environnementaux, notamment les économies d'eau qu'il a pu réaliser au jardin et dont il aime se vanter, il n'est pas arrivé à la permaculture par conviction environnementale. Le parcours de Mathieu procède à une dynamique inverse : animé par un militantisme environnemental, il a choisi d'accéder à un jardin pour faire vivre concrètement ses valeurs et y déployer, dès son arrivée, des pratiques permacoles. D'ailleurs, le jardin de Mathieu semble peu productif. Lors de notre rencontre, en Juillet 2018, le peu d'espace cultivé que nous pouvions observer dans son jardin laissait présager une faible production. Davantage qu'une autonomie alimentaire, c'est plutôt autour d'un imaginaire militant que Mathieu forge son activité agricole : celui d'avoir un jardin pour se sentir « *enraciner* » pour reprendre son expression, dans un territoire et dans un lieu. Celui également d'avoir un jardin pour se sentir en lien avec des éléments qui reviennent souvent dans les discours écologistes, discours qui semblent guider les pas de Mathieu : l'eau, la terre, les êtres vivants, le paysage, l'alimentation. Un espace enfin où il peut transmettre ses valeurs à ses proches voir aux autres jardiniers. En effet, à défaut d'accéder à une production alimentaire suffisante pour atteindre son « *rêve d'autonomie* », Mathieu a choisi de s'engager dans l'association. A travers les évènements qu'il a envie de porter - lorsque nous l'avons rencontré, ces derniers étaient encore de l'ordre du projet - il souhaite à son échelle devenir le portevoix de ses valeurs environnementales. Mathieu dit souvent qu'il aimerait diffuser « *les bonnes pratiques* » car « *beaucoup de jardiniers utilisent toujours plein de produits chimiques [...] Ça tue la biodiversité des jardins qui est très belle* ». Mathieu ambitionne davantage de vie dans les jardins familiaux, dans son quartier voir dans la ville d'Alès. Il critique en effet souvent « *ces quartiers du Nord où il y a que du béton* ». « *Une*

honte » selon lui, « *pour une ville au cœur des Cévennes* ». Pour Mathieu, le jardin semble donc être devenu un outil militant pour structurer des liens permanents entre ce qu'il pense et ce qu'il fait de ses mains, entre un mode vie personnel et l'envie de changer également les comportements d'autrui qu'il juge antinomiques avec une société qu'il appelle de ses vœux, une société « *qui prend soin de la nature* ».

Conclusion chapitre 5 : ce que nous disent les jardiniers alésiens

Les jardins à Alès semblent majoritairement pratiqués par des personnes en situation de précarité. Nos analyses nous ont permis de suggérer le caractère principalement masculin des jardins mais aussi les motivations premières invitant certaines personnes à avoir accès à un jardin : dans notre échantillon, c'est en grande partie la mise en précarité des individus qui conditionne les pratiques jardinières. Nous avons mis en évidence que les trajectoires individuelles de précarité prennent surtout forme dans des précarités financières liées au chômage ou à des petites retraites, et à des précarités sociales et familiales. Ces précarités vécues, très présentes, dans les jardins alésiens, prennent des formes et des degrés divers en fonction des jardiniers. Enfin, une dernière catégorie se dégage de notre échantillon : des jardiniers militants souhaitant pratiquer dans leurs jardins un mode de vie proche de la nature. Cette catégorie est bien mise en évidence dans des recherches récentes, et est plus caractéristique de populations aisées qui veulent recréer un lien avec leur alimentation via la pratique jardinière. S'arrêter à ces grandes catégories ne permettait pas de saisir avec complexité les bénéfices des jardins pour des personnes en situation de précarité. Compléter ces catégories par une approche par récit de vie nous a permis de replacer l'activité jardinière dans un processus dynamique et de mettre en évidence les liens qui structurent précarité et jardinage dans des villes qui connaissent aujourd'hui des difficultés économiques et sociales. Nos recherches suggèrent que, dans des contextes de crises urbaines, le jardinage constitue toujours un outil d'adaptation à la précarité et un outil de résilience potentiel pour les individus. A Alès, les jardins potagers semblent donc être un lieu d'adaptation à différentes précarités. Les jardins apparaissent alors comme une possibilité de s'ancrer de nouveau dans des tissus de sociabilités renouvelées autant que de cultiver des alternatives aux fins de mois difficiles. Nos enquêtes ont démontré que, si les motivations d'adaptation à la précarité étaient souvent premières dans l'accès aux jardins, ces mêmes motivations deviennent plurielles au fil de la pratique. Les jardins évoluent vers un véritable espace qui renouvelle l'habiter des jardiniers dans leur ensemble : ils sont des espaces d'appropriation, d'expression et de travail. Les jardins permettent aux jardiniers d'avoir des espaces « à eux » en opposition aux autres espaces urbains pratiqués dans lesquels l'emprise citoyenne est moindre. Si les pratiques sont parfois en partie conditionnées par les chartes associatives, les jardiniers restent, surtout dans les jardins familiaux de la Pairie et de cendras, libres d'aménager leurs

jardins comme ils le souhaitent. La libre expression des jardiniers est davantage limitée dans les jardins gérés par la mairie, une animatrice contrôlant toutes les semaines le bon entretien des jardins et les pratiques agricoles restent dirigées. Pour d'autres, les jardins sont des lieux qui, comme pour Antoinette, permettent de s'occuper autant les mains que l'esprit et de surmonter des chocs sociaux ou familiaux.

Les jardins permettent également de renouveler certaines perspectives liées au travail et à l'image de soi : ils permettent d'expérimenter, de s'essayer à des activités diversifiées allant de la sélection des semences à la vente des produits agricoles, de monter en compétences, et de valoriser ce savoir-faire auprès des proches. A l'image du jardin de Baba, on découvre que les jardins sont des petites activités professionnelles que les jardiniers sont libres de gérer comme ils le souhaitent. Cette dimension est particulièrement forte pour ceux qui ont connu une longue période de chômage ou une vie professionnelle ressentie, avant les jardins, comme ne répondant pas à leurs aspirations. Dans les jardins, en étant leurs propres chefs mais aussi en pratiquant une activité extérieure que certains jardiniers opposent aux journées qu'ils ont connues à l'usine, les jardins constituent un espace d'émancipation professionnelle. Enfin, les jardins peuvent être le réceptacle d'un engagement pour la communauté, à l'image de Max et de Mathieu, jardinant aujourd'hui autant pour les autres que pour eux-mêmes.

Nos enquêtes démontrent donc, à Alès, que les jardins participent à améliorer les conditions de vie de leurs pratiquants. Ils sont des lieux où s'inventent de nouvelles formes de liens avec l'espace et avec l'autre, des lieux où se structurent de nouvelles possibilités personnelles, des lieux permettant de négocier avec la précarité en déployant de nouveaux chemins d'émancipation. Si les jardins rendent de nombreux services à leurs usagers, nos enquêtes montrent aussi qu'ils n'offrent cependant pas aux populations précaires les réels moyens matériels de sortir de la précarité. Les blessures restent présentes, autant que les déficits financiers. Bien sûr, les jardiniers jouissent d'une sécurité alimentaire renforcée et voient leur quotidien s'améliorer, mais ils n'arrivent pas, dans le cas alésien, à dégager une plus-value financière qui permettrait une réelle stabilité ou projection dans le futur. Continuer à mobiliser de telles recherches permettrait de mieux comprendre les modalités d'appropriation des espaces urbains par les citoyens qui vivent dans un contexte de crise ou

qui traversent des difficultés sociales et économiques, et permettrait dans ce cadre d'enrichir la réflexion sur des politiques publiques innovantes qui sont en mesure de renouveler l'habiter urbain des populations précaires.

Chapitre 6 - Faire jardin et faire territoire : penser le droit à la ville à Alès

Notre travail de recherche a essayé d'analyser les liens qui se déploient entre précarité et jardinage dans la ville d'Alès. Notre première hypothèse a cherché à définir dans quelle mesure la crise urbaine que traverse Alès est favorable ou non à l'émergence des jardins. Nos recherches ont montré que, depuis la période de la désindustrialisation, la surface cultivée des jardins a suivi les évolutions de la commune : elle s'est accrue lorsque la ville traversait des difficultés économiques, elle a diminué lorsque la commune a connu d'importants processus de développement urbain. Dans la période contemporaine, de récents jardins familiaux, déployés par la mairie dans les quartiers des Près Saint Jean et des Cévennes depuis 2014, ont permis à Alès d'augmenter significativement ses surfaces jardinières, à l'heure où les taux de chômage et de pauvreté restent élevés sur la commune. Ce premier bilan nous a permis de renseigner d'autres questions : les jardins sont-ils pratiqués par des personnes en situation de précarité, et si oui que peuvent-ils apporter aux populations précaires ? A deux exceptions près, les jardiniers de notre échantillon d'enquête sont tous issus d'une trajectoire ouvrière, et tous témoignent de difficultés vécues dans la commune indiquant un ou plusieurs niveaux de précarité : chômage, petites retraites, invalidités au travail, traumatismes psychologiques. Les jardins deviennent alors pour certains jardiniers une échappatoire et un espace où se construisent des possibles renouvelés. Ils sont des lieux de rencontre, de symbole, d'apprentissage et de relative autonomie alimentaire. Compléter ces discours par une analyse des parcours de vie nous a permis une compréhension dynamique et temporelle des fonctions des jardins pour les jardiniers. Les résultats, issus de cette enquête, confirment notre deuxième hypothèse de recherche : dans un contexte urbain de précarité, les jardins apportent des fonctions plurielles pour leurs pratiquants, mais ces fonctions fluctuent d'un jardinier à l'autre au regard des trajectoires de vie. Néanmoins, acter la multifonctionnalité des jardins alésiens renseigne peu sur la capacité des jardins à permettre aux jardiniers de sortir ou non de la précarité. Travailler cette question demande de faire un pas de côté sur l'analyse des jardins en tant que telle, pour se concentrer sur le dialogue qu'entretiennent les jardins avec le contexte alésien. Sur la base de nos entretiens et de nos analyses qui précèdent, les jardins à Alès peuvent-ils traduire de nouvelles dynamiques urbaines ? Les jardiniers déploient-ils, voire revendiquent-ils, à la lumière des difficultés qu'ils traversent, d'autres

manières de faire la ville ? Le droit à la ville, conceptualisé en 1968 par Henri Lefebvre, reste dans ce cadre un outil pertinent pour comprendre dans quelle mesure les jardins peuvent être miroir d'un renouveau urbain. Critique de la manière dont se sont inventées les villes après la révolution industrielle, Lefebvre insistait sur la nécessité des populations urbaines à s'approprier des espaces et à participer au processus de construction de la ville. Appropriation et participation apparaissent ainsi comme les deux piliers d'un droit à la ville pratiqué au quotidien. Fondamentalement anti-capitaliste et anti-élitiste, Lefebvre imaginait, par le droit à la ville, rendre les modalités de production de l'espace urbain aux habitants, et notamment à ceux qui, à son époque, pouvaient subir des formes d'oppression violentes et des inégalités sociales importantes : les populations ouvrières. Le concept de droit à la ville a été depuis utilisé dans la littérature scientifique pour analyser les manifestations urbaines à l'image du mouvement « *Occupy Wall Street* », les mobilisations liées aux « *Printemps arabes* » dans les villes du Maghreb, les mobilisations citoyennes ou encore les nouvelles formes des mobilisations spatiales permettant d'autres manières de vivre la ville, à l'image des tiers lieux, des squats urbains, du street art ou encore de la réappropriation citoyenne des friches urbaines. Néanmoins ces analyses sont souvent restées cantonnées aux grandes métropoles qui, par les importantes inégalités qui s'y créent, sont effectivement des espaces pertinents pour mobiliser le concept du droit à la ville. Peu d'études ont essayé de mobiliser le droit à la ville dans le contexte particulier des villes moyennes françaises. Pourtant, comme nous l'avons exposé dans ce manuscrit, les villes moyennes sont aujourd'hui le théâtre d'enjeux pluriels : positionnées depuis plusieurs décennies à l'arrière-plan de l'action publique, certaines d'entre elles, à l'image d'Alès, cumulent des difficultés. Elles sont aussi des lieux où se nouent des discours politiques et des alternatives urbaines permettant de questionner les renouveaux urbains (ou non) à l'œuvre. Les récits que les jardiniers donnent à leurs jardins, et les pratiques qu'ils y déploient peuvent également beaucoup nous apprendre sur les manières qu'ont les populations précaires de vivre la ville moyenne. Enfin, à la lumière des récits et fonctions associées aux jardins familiaux que nous avons déployés précédemment dans ce manuscrit, le droit à la ville nous permet de faire dialoguer les plus-values des jardins pour les jardiniers avec un projet urbain plus vaste : celui de renouvellement de la commune d'Alès. L'expérience jardinière à Alès participe-t-elle à un droit à la ville renforcé pour les populations précaires et dans quelle mesure les jardins renouvèlent-ils leur expérience urbaine ? Les jardins

permettent-ils une réappropriation des espaces et des opportunités de la ville pour les populations les plus précaires ?

6.1 Jardiner pour se réapproprier le travail

Les jardiniers de la commune d'Alès avec qui nous avons échangé sont pour la plupart dans la catégorie statistique des personnes sans emploi depuis quelques temps. Malgré le fait que ces personnes soient sans emploi, leurs discours associent souvent les activités de jardinage à du travail. Ils parlent « *de bosser aux jardins* », de « *reprendre le travail* » lorsque qu'ils ont fini de déjeuner ou pour se motiver après une pause, à reprendre leurs tâches jardinières. Ils parlent également « *du boulot* » que représente au quotidien l'entretien des jardins. En effet, si le jardin, comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, est souvent source de plaisir et de bien-être, il est également un lieu où se structurent des activités morales et économiques qui peuvent s'apparenter à un travail salarié dans une entreprise ou dans une administration. Entretenir un jardin, demande une certaine activité physique au quotidien. Cela nécessite également une gestion et un arbitrage quotidiens pour les intrants, le coût des aménagements potentiels dans les jardins ainsi que les sommes à économiser grâce aux gains de la vente des productions alimentaires. Les jardiniers évoquent dans leurs discours les choix qu'ils font pour aménager l'espace de leurs jardins. Si tout arbitrage ne peut se résumer à une variable monétaire, les jardins apparaissent tout de même comme des lieux où chaque jardinier compte et ajuste ce qu'il fait en fonction de ses possibilités financières : à plusieurs reprises, les enquêtés évoquaient leur souhait d'attendre « *une année supplémentaire* » pour tel ou tel aménagement, de rechercher un objet convoité d'occasion, l'acheter neuf étant trop onéreux, ou encore de favoriser la récupération de matériaux. Entretenir un jardin demande enfin de cultiver des relations avec son entourage, les autres jardiniers, éventuellement les clients à qui sont vendus des produits alimentaires. Ces stratégies quotidiennes de gestion du lieu témoignent d'une logique de travail qui rationalise les efforts passés dans les jardins par rapport aux fonctions bénéfiques que ces derniers apportent aux jardiniers, au même titre que les coûts et les gains sont arbitrés en fonction des moyens et des besoins des jardiniers (Weber, 2000). Par ailleurs, les jardiniers s'aménagent souvent des plages horaires réservées au jardinage et qu'ils cherchent à rendre systématique. Baba se rend dans son jardin du

quartier de la Prairie « tous les matins de 9H à 12H30 environ ». Henri et Michel, qui se partagent, une parcelle de 800 mètres carré dans le quartier de la Prairie ont la même rigueur : dans leurs jardins, ils y sont « *tous les matins ou presque d'Avril à Novembre, sauf le dimanche* ». Antoinette privilégie de son côté les après-midis de la semaine, pendant que son mari « *fait la sieste ou part pour des ballades en vélo* ». Ces horaires aménagés pour les activités jardinières permettent aux jardiniers de se donner un rythme, d'essayer de rendre le travail au jardin aussi structurant que peut être un travail salarié. Malgré le chômage ou la retraite, les jardins deviennent les métronomes d'un rythme de vie et permettent aux jardiniers de se construire une forme de routine quotidienne, structurée en grande partie par l'activité jardinière.

Associer le travail à l'activité de jardinage est d'autant visible à Alès que la plupart des jardiniers enquêtés ont renoncé à trouver un emploi contractuel en société : peut-être parce que le territoire dispose actuellement d'un écosystème d'emploi peu favorable aux anciennes populations ouvrières, mais aussi parce que les jardiniers voient également dans les jardins une possibilité pour répondre à leurs besoins, même si cela les condamne à « *ne pas gagner beaucoup d'argent* », pour citer le jardinier Baba avec qui nous avons pu échanger longuement. C'est dans une négociation entre ce que ces personnes au chômage ont envie de faire au quotidien et ce que le territoire peut concrètement leur offrir, que le jardin apparaît comme une échappatoire possible et un travail apprécié et structurant pour les jardiniers.

Le travail prend d'autant plus de sens pour ces jardiniers qu'il se caractérise par la construction d'espaces matériels : ils fabriquent des objets, dessinent des lignes dans le jardin, changent le décor du lieu et modifient le paysage. Les jardiniers plantent des fleurs et des légumes, fabriquent des grilles, des cabanes et des poulaillers, aménagent des coins de détente et pensent la position de telle ou telle culture en fonction de l'ensoleillement de la parcelle ou des complémentarités avec les autres espèces cultivées. Les jardins sont des lieux où les jardiniers laissent des traces. Dans le quartier des Prés Saint-Jean par exemple, un jardinier nous a partagé que « *c'est [son] voisin qui a monté puis repeint le portillon métallique* ». Dans le jardin d'Antoinette, dans le quartier de la Prairie, la cabane a été construite de manière collective avec les autres jardiniers. Dans les jardins du quartier des Cévennes, lieu connu pour sa petite délinquance, les jardins sont aussi des lieux incitant à porter d'autres usages dans les espaces collectifs. Un jardinier enquêté évoque les jardins

comme « *des lieux où les jeunes nous voient travailler, et où ils voient les enfants jouer. On se dit que ça peut leur donner des idées pour leur vie, pour le quartier. Eux aussi peuvent participer à l'amélioration du paysage et à la vie ici* ». Ce témoignage indique également que, dans le quartier des Cévennes, se montrer en train de travailler, être fier des aménagements construits et des plantes cultivées, a également pour vocation de montrer aux jeunes du quartier que malgré le manque d'opportunité sur la commune, il est possible pour eux de construire des espaces de création, de travail et de partage. Certains jardiniers alésiens voient ainsi dans leurs pratiques agricoles un moyen de renouer avec une fierté liée au travail et à la transmission. Par le jardin, les jardiniers se réapproprient autant une nouvelle capacité à travailler qu'une possibilité de porter des activités qui font sens pour eux.

Les différentes activités qui se déploient dans les jardins ne sont pas reconnues en société comme étant un « *vrai travail* » (Collectif Rosa Bonheur, 2019). Les différentes analyses de la vitalité économique d'un territoire et plus généralement les analyses qui s'intéressent aux mondes du travail, se sont essentiellement orientées vers le travail salarié (ibid). Pourtant, les périodes de crises sont souvent propices à l'émergence d'autres formes de travail qu'il devient intéressant d'interroger. A Alès, la rapide désindustrialisation de la commune ainsi que la difficulté du territoire à répondre à la demande d'emploi des classes sociales populaires, a fait émerger des formes d'activités informelles qui dessinent des formes spatiales et sociales alternatives. Si les jardins familiaux à Alès sont anciens, ils ont de nouveau émergé ces dernières décennies, favorisés par le processus de décroissance économique et démographique que connaît actuellement la commune et plus généralement l'agglomération. Cela nous renseigne également sur le fait que le statut de travailleur salarié, dans les villes en crise et chez les personnes anciennement ouvrières, n'est plus central dans le quotidien de nombreuses familles, favorisant des formes de travail à la marge qui sont plus ou moins connectés aux tissus marchands classiques. Finalement ces formes de travail jardinières à Alès, semblent, pour reprendre les mots du collectif Rosa Bonheur (2019), « *résulter précisément de l'éclatement et de la fragmentation de la société salariale* » : elles en constituent une marge, tout comme elles représentent une ressource pour l'économie marchande.

Dans le contexte particulier d'Alès, les jardins familiaux apparaissent comme des espaces qui diversifient les modalités de travail en redonnant prise et capacité d'actions à des individus

privés d'opportunités par ailleurs. Aux marges du salariat classique, les jardins sont des lieux où s'organisent des ressources matérielles et relationnelles permettant aux jardiniers de renouer avec des qualités et des compétences professionnelles. Le travail y prend des fonctions autant économiques que sociales, la réciprocité, l'ancrage, l'appropriation des quartiers par l'aménagement d'espace, et l'appropriation du temps par des horaires établis dans les jardins, étant des modalités centrales qui conditionnent les activités jardinières. Le droit à la ville prend ici une valeur liée au travail : les jardiniers se réapproprient ce qu'ils font au quotidien, se réapproprient la capacité à faire des arbitrages pour eux-mêmes, et la capacité à transmettre par le travail des envies et des compétences.

6.2 La réappropriation d'un récit urbain

Laisser une trace semble d'autant plus important pour les jardiniers qu'ils se sentent souvent déconnectés des choix effectués par la ville. Dans les villes anciennement industrielles à l'image d'Alès, les ouvriers au chômage ont pu subir d'importantes restrictions dans l'accès à des biens et des services par une baisse de leurs pouvoirs d'achat (Beaud et Pialoux, 2012) et leur image dans les imaginaires collectifs et citoyens s'est détériorée (ibid). A Alès, qui a subi des métamorphoses importantes depuis l'épopée industrielle (Santamaria, 2014), ce sont ces mêmes populations qui ont vu leurs villes changer de physionomie : leurs quartiers ont parfois subi des réaménagements drastiques, sans délibération avec les habitants (Collectif Rosa Bonheur, 2019), et le plus souvent dans l'objectif d'attirer une classe moyenne venant d'autres territoires, et avec qui les anciennes populations ouvrières ne partagent pas les mêmes codes et pas les mêmes vécus (Chabrol et Vezon, 2017). Alès, a vu dans sa métamorphose urbaine des organisations sociales et des symboles urbains, pourtant appréciés des classes populaires, lentement disparaître : son centre-ville médiéval, les associations rythmant la vie ouvrière, le tissu économique à destination des ouvriers, et leurs débouchés politiques qu'étaient les syndicats et le parti communiste dont les représentants à Alès n'ont pas exercé de responsabilités politiques depuis plusieurs décennies, et plus récemment la dévitalisation du centre-ville (cf. chapitre 3). Par extension, c'est la fierté et l'attachement des populations ouvrières à la ville qui s'en sont trouvés fragilisés (Collectif Rosa Bonheur, 2019). On retrouve ces différents éléments dans les discours portés par les jardiniers alésiens. Max par exemple, critiquant les politiques de réaménagement du centre-ville portées par la mairie, nous

expliqua que selon lui les pouvoirs publics portaient « *une gestion de la ville peu participative. On voit les rues se modifier, les noms de parc changer, les allées se décorer, du jour au lendemain, sans vraiment qu'on puisse suivre les avancés de la mairie* ». Pour autant Max, qui a connu l'époque où la ville avait toujours son centre-ville médiéval, reconnaît également les efforts d'embellissement portés par les pouvoirs publics ces dernières années. « *La ville va mieux, avant elle était noire, triste, maintenant dans le centre-ville, il y a de nouveaux des couleurs et de la végétation* ». En disant cela, Max fait référence aux réaménagements récents de certains trottoirs et aux ravalements de façade qui ont été portés récemment dans l'intégralité du centre-ville. Cependant les récentes améliorations du bâti, ne sauraient cacher trop longtemps le traumatisme qu'a été la destruction du centre-ville médiéval pour de nombreux jardiniers. Max évoque « *une ville qui était belle comme une cité grecque* ». Henri qui est né à Alès parle « *d'une vie de village qui existait dans le vieux centre qui a complètement disparu. La place aux arches du marchés, les vieilles halles, les anciens bâtiments qu'on aimaient contempler, tout ça a disparu* ». Monique, jardinière dans le quartier des Cévennes n'a pas connu cette époque. Néanmoins elle s'est intéressée également à l'histoire de la commune et nous a expliqué « l'émotion qu'[elle] ressent lorsqu'[elle] regarde des cartes postales anciennes de la commune. On y voit de belles choses, de belles bâtisses, des bâtiments qui auraient pu être classés au patrimoine ». Davantage que la perte d'un patrimoine remarquable, ce qui semble transparaître dans les discours des jardiniers, c'est tous les récits, les symboles, les pratiques qui caractérisaient alors le vieux centre et qui donnaient à la ville une ambiance appréciée, dans lequel s'inventaient des manières de vivre auxquelles les ouvriers semblaient attachés. Max se rappelle du « *marché en plein air sous les arches où tout le monde se précipitait le weekend* ». Max compare souvent cet ancien marché avec le marché actuel, dans le centre-ville, qui reste selon lui « *des halles couvertes, sans charme et où la fréquentation est très faible* ». Henri, bien que trop jeune pour avoir réellement connu les ambiances de la vieille ville, se rappelle ce que disait son père : « *il y avait des kiosques à journaux, des cafés, des restaurants, tout était bondé, c'était la belle époque* ». Cette image véhiculée par les jardiniers, construite sur la base de souvenirs plus ou moins précis semble trancher avec les ambiances que connaît aujourd'hui le centre-ville d'Alès : comme nous l'avons démontré dans le chapitre 2 du présent manuscrit, les commerces et les restaurateurs du centre-ville ont aujourd'hui du mal à faire perdurer leurs

activités, les locaux peinent à trouver preneur, et les petits commerçants qui résistent ont souvent des difficultés à rendre leurs commerces véritablement viables.

C'est toutes ces ambiances, ces récits voire ces opportunités, aujourd'hui classés au rang du passé, que les jardiniers ont tendance à placer en nostalgie. Les jardins apparaissent alors comme des lieux où peuvent se construire des récits et des symboles. Les jardiniers occupent les espaces collectifs des jardins comme ils pourraient occuper l'espace public ou la terrasse d'un café : ils partagent des cigarettes dans les allées, se retrouvent pour le café ou le thé, discutent conseils et anecdotes, donnent des nouvelles de leurs proches et de leurs familles. Mais les espaces collectifs des jardins ne se limitent pas seulement à être occupés : ils sont coconstruits au quotidien par les jardiniers. Dans les jardins familiaux associatifs de la Prairie, l'association demande aux jardiniers de participer régulièrement aux travaux collectifs en repeignant les grillages, en désherbant les allées, en construisant des objets de décorations qui peuvent participer à donner au lieu une ambiance, un charme, une certaine esthétique. Dans les jardins familiaux sur foncier privé du quartier de la Prairie et de la commune de Cendras, les allées qui mènent aux différents jardins sont également entretenues à tour de rôle. Sur les grillages des jardins, certains objets de décoration regardent vers l'allée : des rubans de couleurs, des petites éoliennes colorées en plastique, un béret ou encore un oiseau en céramique. Les espaces collectifs des jardins deviennent ainsi les lieux de négociations entre neutralité collective et appropriation personnelle. Les objets, aux marges des allées, permettent d'offrir, aux espaces collectifs, une esthétique aimée et choisie, non pas nécessairement de manière collective, mais bien par les envies de chaque jardinier, envies acceptées et valorisées par les autres. Dans une certaine mesure, les allées des jardins deviennent une forme « d'œuvre collective », pour reprendre l'expression de Lefebvre qui invitait déjà en 1968 de faire de la ville un espace de création partagée.

Dans les jardins familiaux des quartiers des Près Saint Jean et des Cévennes, l'entretien des espaces collectifs est à contrario piloté par une animatrice, salariée de la mairie. Dans les jardins, elle organise des ateliers d'entretien, et arrose elle-même les parcelles négligées par certains jardiniers. Dans ces deux quartiers, la capacité du jardinier à s'approprier l'espace, ses envies et ses goûts esthétiques, est donc moindre. Elle peut néanmoins exister à la marge, certains espaces des parcelles pouvant faire l'objet d'une décoration personnalisée, souvent visible depuis les allées collectives et depuis la rue. Nous avons pu y observer notamment des

fleurs que les jardiniers plantent proches des espaces collectifs afin de participer à l'ambiance générale des jardins. Florence Weber expliquait déjà en 2000, dans son livre *« l'honneur des jardiniers »*, la place que prenait la recherche esthétique dans les jardins ouvriers. A Alès, les espaces collectifs dans les jardins, même lorsqu'ils cherchent à rester relativement neutres, s'hybrident entre une dynamique collective voulue par les pouvoirs publics, l'association ou un groupe de jardinier, et les choix esthétiques personnels de chaque jardinier. Les espaces collectifs deviennent ainsi des espaces de co-création et de co-diffusion des goûts de chacun. De cette hybridation naît de nouvelles histoires, des récits entrelacés et des symboles tantôt personnels tantôt collectifs permettant aux jardiniers d'avoir de nouveau prise sur leurs espaces de vie. Max parle des jardins comme *« un lieu où l'on peut construire son espace, faire son jardin à sa manière »*. Henri à son tour évoque les jardins *« comme des lieux où il fait bon vivre »*. Baba dit qu'il retrouve dans les jardins *« des ambiances à l'algérienne, ici on partage pas mal de choses »*. Antoinette à son tour place dans les jardins *« un bien être [qu'elle] ne retrouve pas dans les autres quartiers de la ville »*. Si cette appropriation concerne ici de tous petits espaces, elle permet néanmoins aux jardiniers de refaire lieu. Ainsi, les jardins familiaux participent à Alès à une amélioration du cadre de vie des habitants en leur redonnant prise dans la manière de tisser des liens dans leurs quartiers et de participer à la construction des espaces. Contrairement aux politiques publiques d'embellissement portées par la commune, les jardins procèdent ici à une logique inverse : alors que les politiques publiques s'imposent aux habitants, l'embellissement des espaces collectifs dans les jardins se structure par de la création informelle et se structure majoritairement par des arbitrages venant des jardiniers eux-mêmes. Cette dynamique collective dans le travail des jardins alésiens invite à réfléchir à ce qui naît du manque d'opportunité d'emplois sur la commune et l'agglomération d'Alès. Si la perte d'un travail salarié et l'érosion du tissu industriel d'un territoire peut mener à la pauvreté et à l'isolement, elle peut également engendrer, à l'image des jardins à Alès, une diversification des activités et par extension une diversification des liens avec les personnes et avec les espaces du territoire. Si les jardins restent des espaces concernant un petit nombre de personnes à Alès, ces derniers sont issus de la classe ouvrière et s'organisent à des degrés divers pour déployer de nouveaux espaces de création, d'opportunité et d'adaptation à la précarité. Par extension, ces espaces permettent à des personnes précaires et potentiellement marginalisées de se construire une nouvelle place en ville. Les jardins, étant l'une des organisations possibles, se caractérisent notamment par des formes de création de

l'espace davantage orientées vers la valorisation de soi et de l'autre (Weber, 2000), vers des motivations autant sociales et collectives (Nagib, 2020). D'un côté, les jardins privés et associatifs de la Prairie témoignent d'une forte appropriation collective, les espaces y sont bricolés, cocréés, renouent avec des symboles urbains qui semblent appréciés des jardiniers, renforçant la pratique du droit à la ville à la marge des arbitrages politiques caractérisant la commune. De l'autre, dans les jardins familiaux des Cévennes et des Près Saint Jean les pratiques sont davantage formalisées par la mairie, limitant les processus de création et d'appropriation de la part des jardiniers. Dans cette deuxième catégorie de jardin, si nous pouvons considérer tout de même qu'un droit à la ville se déploie par la capacité des jardiniers à s'approprier, à la marge du contrôle municipal, une nouvelle manière de tisser du lien et de pratiquer certains espaces de leurs quartiers, elle semble ne pas réellement infléchir les processus de fabrique citoyenne de la ville, les jardiniers étant fortement contraints par les réglementations imposées par la mairie.

6.3 L'informalité comme matrice du droit à la ville ?

La cocréation d'espaces et les nouvelles formes de travail que proposent les jardins alésiens ont donc la capacité de renforcer, dans une certaine mesure, le droit à la ville à Alès. Néanmoins, ce postulat amène nécessairement à questionner concrètement les modalités de production qui s'y forment, et par extension le rôle des jardins face à la précarité financière. Ces questions sont d'autant plus importantes que les jardins à Alès semblent avoir remplacé, comme nous venons de le voir, une partie des relations salariales qui préexistaient dans la vie des jardiniers : les activités des classes populaires précarisées s'autonomisent dans les jardins. Les travailleurs créent les conditions de leurs activités et par extension la capacité ou non d'en dégager des valeurs monétaires. Les jardiniers passant l'équivalent d'un temps partiel voire d'un temps plein dans leurs jardins, l'activité de jardinage à Alès peut dès lors être considérée en partie comme une activité qui s'intègre dans des relations de production et de travail et qui par extension est soumise à des aléas sociaux et économiques. Si cette activité permet, par rapport au travail salarial, davantage de liberté et de capacité à créer par soi-même, elle peut également entraîner davantage d'insécurité.

L'intégralité des jardiniers que nous avons enquêtés disposent de faibles ressources financières. Les plus nantis ont des revenus qui avoisinent un SMIC. Les plus précaires disposent seulement d'un RSA. Cela signifie que les jardiniers, en fonction de leur situation, ont des budgets allant de 19 à 40 euros par jour et par personne correspondant respectivement à l'équivalent quotidien d'un RSA et d'un SMIC net français en 2020. De manière générale, cultiver des légumes dans le contexte alésien et dépenser moins d'argent dans les achats alimentaires peut devenir une nécessité pour les populations précarisées. Alors que certains jardiniers ont évoqué pendant les entretiens avoir plusieurs enfants à charge et devoir prélever une part importante de leur salaire pour leur loyer, y compris pour des habitats à loyer modéré, il est facile de comprendre l'importance que les jardins peuvent avoir pour leurs bénéficiaires. Si nos analyses ne nous ont pas permis de quantifier avec précision les ressources monétaires que dégagent certains jardiniers de leurs productions agricoles, nous pouvons tout de même estimer que ces ressources restent relativement modestes : le bénéfice qu'en tire les jardiniers reste souvent de l'ordre du complément à des ressources financières par ailleurs, que ce soit des aides de l'Etat, une retraite ou des salaires liés à des petits boulots. La pluralité des fonctions que leur associent les jardiniers témoignent de la capacité des jardins à améliorer le cadre de vie dans son ensemble. Vus ainsi, les jardins alésiens seraient donc des espaces d'émancipation pour les personnes précaires mais ne permettraient pas réellement aux populations précarisées de sortir de la précarité financière. Ils peuvent même être source d'inerties, empêchant les jardiniers de chercher des opportunités d'emploi par ailleurs pourtant plus prometteuses d'un point de vue strictement financier. Néanmoins, dans un contexte où le territoire semble offrir peu d'opportunité aux anciennes populations ouvrières, les taux de chômage et de pauvreté étant hauts à Alès, les jardins restent une échappatoire : c'est en analysant la faible possibilité pour eux de trouver un emploi sur le territoire correspondant à leurs qualifications, que les jardins apparaissent comme un moindre mal. Ils permettent tout de même de faire sociabilité, de faire économie et par extension de continuer d'exister dans un contexte urbain en crise.

Ces nouvelles manières de faire économie et sociabilité semblent, à partir des jardins, se structurer majoritairement par des formes de production alternatives. En effet, dans les villes moyennes anciennement industrielles, ayant connu une destruction importante des emplois ouvriers, l'émergence de cadres alternatifs de production, semble devenir une

caractéristique de l'urbain dans le quotidien populaire (Rousseau et Beal, 2018). Pour les classes populaires précarisées pour lesquelles les opportunités de travail salarié manquent en ville, accéder à des lieux de production alternatifs, aux marges du salariat, devient un marqueur des villes postfordistes aujourd'hui en difficulté, tout comme « *le travail salarié avait été, pour les classes ouvrières, un élément constitutif du régime fordiste* » (ibid). De ces lieux de production émergent de nouvelles manières de faire économie et de faire sociabilité.

Les entretiens que nous avons menés nous permettent d'abord d'affirmer que les jardins constituent des lieux permettant de faire des économies pour les jardiniers, et où les besoins matériels et les besoins en ressources alimentaires et financières ordonnent en partie les arbitrages qui y sont portés. Les jardiniers le disent eux-mêmes, les jardins sont des outils pour « *arrondir les fins de mois* », « *pour laisser un peu d'argent de côté* », ou encore pour « *faire plaisir aux enfants en dépensant moins dans l'alimentation* ». Certains jardiniers vendent également leurs produits alimentaires. Baba fait à ce titre figure d'exemple. Son jardin lui permet d'atteindre une autonomie alimentaire et de produire un important surplus qu'il peut alors vendre à des tiers. Il commercialise ainsi des légumes mais aussi des denrées issues d'un petit élevage de poules et de lapins. La vente des jardins amateurs étant interdite en France par le code rural, il vend ses produits de manière illégale, et rend cette activité de vente invisible en mobilisant des réseaux affinitaires limités, dans lesquels se structurent des processus de don et de contre don. Lors de notre échange avec lui, Baba nous a stipulé que les produits qu'il vendait partaient très majoritairement en direction de « *ceux qui [le] connaissent : des ami.es, des voisins, les collègues jardiniers* ». Le tout est complété par une dynamique de bouche à oreille permettant à Baba de recevoir des commandes par des personnes qui ne font pas partie de ses proches. Ainsi, les réseaux de vente associés aux jardins fonctionnent par cercles concentriques. Dans le cas de Baba comme des autres jardiniers qui vendent des produits, les clients sont d'abord et surtout puisés dans un réseau personnel avant que la réputation du jardinier ne lui permette d'élargir le cercle. Cette dynamique de bouche à oreille semble rester dans des cercles restreints, comme les réseaux communautaires algériens d'Alès ou auprès d'anciens collègues de l'usine avec qui Baba a gardé le contact. Cette dynamique ancre les échanges monétaires des jardins dans une importante épaisseur sociale et relationnelle. En effet, les clients potentiels connaissent personnellement les jardiniers et peuvent dans ce cadre avoir éventuellement un regard sur

la manière dont est géré le jardin au quotidien. De plus, ancrer les échanges monétaires dans des réseaux connus par les jardiniers, les protège d'éventuels contrôles et leur permet également de mieux arbitrer les prix qu'ils donnent à chacun de leurs produits : ces derniers sont adaptés aux besoins mais également aux possibilités de la clientèle locale, cette dernière pouvant elle-même subir des dynamiques de précarité. Ainsi, les ressources monétaires dégagées des jardins se font collectivement, selon des logiques de réciprocité et d'interdépendance qui voient s'associer des individus et groupes sociaux qui s'échangent des biens et des services. La mécanique est double : elle est certes, une source de revenus pour celui qui a un jardin, mais elle correspond souvent à une économie de dépense, à qualité égale, pour ceux qui achètent leur nourriture aux jardins davantage qu'ailleurs. Dans l'hypothèse où les prix pratiqués seraient les mêmes qu'ailleurs, favoriser un jardinier pour les clients procède à l'entretien de relations sociales et amicales entre les deux parties prenantes. Dans ce même sens, il n'est pas rare que finalement les produits du jardin soient offerts, moyennant un échange de service, ou par seule ambition d'entretenir la bonne image des jardiniers. Etant souvent non déclarées, ces ressources monétaires transitent par des espaces en dehors des marchés classiques et sont principalement dégagées sur la base de réseaux de réciprocité. De manière générale, une partie des bénéfices issus des ventes est réinvestie dans les jardins, dans ce qu'il donne à voir aux autres jardiniers et aux clients de passage : des objets de décoration, des outils neufs, des nouvelles semences. Ils investissent également dans le lien social en aménageant des lieux d'accueil, versent de l'argent dans le pot commun lorsqu'il s'agit de faire vivre des événements collectifs. Tous ces investissements permettent aux jardiniers d'une part de dépasser la seule fonction économique des jardins en s'évertuant à en faire des lieux aux fonctions plurielles, mais permettent aussi de se faire connaître pour mieux vendre ou pour améliorer l'image de son jardin et de soi. La valeur des activités qui se développent dans les jardins à Alès, y compris les activités marchandes, apparaît alors autant de l'ordre symbolique que financier. Ainsi, la capacité des jardiniers à structurer des relations fortes dans des réseaux familiaux, amicaux, communautaires ou encore de voisinage caractérise en partie la capacité d'un jardin à jouer un rôle d'amortisseur social et économique face à la crise urbaine à Alès. Dans un contexte où, à Alès, l'emploi pour les classes précaires recule, le travail dans les jardins, bien que non rémunéré officiellement, est d'autant plus nécessaire que l'Etat et les pouvoirs publics locaux se confrontent à des difficultés pour fournir réellement des services de qualité aux personnes précaires. Ainsi, chez nombre de jardiniers

à Alès, le quotidien des familles « *ne dépend plus centralement de la position des individus sur les marchés de l'emploi mais de l'existence d'un réseau complexe d'activités qui se développent dans des espaces économiques inégalement monétisés* » (Collectif Rosa Bonheur, 2019).

La vente informelle des produits agricoles dans les jardins alésiens rencontre le droit à la ville de deux manières. Ils permettent d'abord à des populations précarisées, un espace d'appropriation : celui d'accéder, en contournant les cadres juridiques, à des cercles de vente. Investir ces marchés demande aux jardiniers de contourner les filières existantes pour cultiver eux-mêmes leurs propres réseaux, pour construire eux-mêmes leurs propres dynamiques de vente. Sans volonté de se faire trop connaître afin d'éviter l'obligation de déclarer les potentiels revenus des jardins, les jardiniers restent souvent attachés aux processus informels qui caractérisent la vente de leurs produits. Mais c'est aussi parce que la vente des produits dans un cadre d'informalité permet de gérer la production des jardins et le développement de la clientèle de manière flexible : les réseaux de vente par les jardiniers dépendent en effet autant des besoins du jardinier que des besoins de la communauté dans laquelle chaque jardinier est ancré, or ces deux types de besoins pouvant fluctuer d'une année à l'autre, l'informalité offre un cadre qui permet aux jardiniers de rapidement modifier leurs pratiques en fonction des besoins de l'année. Le climat, les demandes des clients, le bilan de ce qui a bien et mal marché l'année précédente, leurs ressources sur l'année permettant d'investir ou non dans de nouvelles cultures, les envies personnelles d'essayer de nouvelles semences, sont autant d'indicateurs que les jardiniers alésiens prennent en compte. La non-professionnalisation et l'informalité associées aux réseaux de ventes deviennent ainsi la clé de la résilience sociale et économique des jardins pour les jardiniers. C'est également par cette deuxième approche que les ventes associées aux jardins rencontrent le droit à la ville : l'informalité conditionne la capacité des jardiniers à répondre à leurs besoins quotidiens mais aussi à déployer des opportunités économiques malgré la crise. L'économie qui se structure dans les jardins alésiens n'a pas pour objectif une augmentation permanente de la rentabilité. Elle vise au contraire à répondre à une pluralité de besoins, autant matériels que moraux, pour les jardiniers eux-mêmes mais également pour leurs proches. L'économie des jardins déploie par extension des formes de production extrêmement plurielles et variées, allant de la production alimentaire à des productions d'ordre social telles que des dynamiques de réciprocité, du don et du contre don, une production de notoriété et de légitimité et une

production de compétences. Cette pluralité économique se caractérise par une informalité permanente typée par « *de la flexibilité, du pragmatisme, de la négociation, ainsi qu'une lutte constante pour l'auto-développement* » (Bayat, 2007). Dans ces cadres économiques informels, les dynamiques d'échanges s'inscrivent au quotidien dans des processus de débrouille. Et c'est par la permissivité qui se dégage de ces réseaux marchands, que les jardins constituent également des espaces de partage, des lieux d'échange propices à des formes d'émancipation économiques de personnes précarisées, voire des lieux où les jardiniers entreprennent à travers de nouvelles expérimentations sociales et économiques (Chatterjee, 2004).

Dans les jardins des quartiers des Cévennes et des Prés-Saint Jean, les réseaux informels tirés des jardins semblent davantage limités. Comme nous l'avons vu, des injonctions leur sont imposées dans les pratiques agricoles mobilisées et dans les manières d'entretenir les parcelles. Nos enquêtes ne nous ont pas permis d'analyser avec davantage de finesse, les récits politiques que portent la mairie en termes de développement du territoire. Cette dynamique pourra faire l'objet de travaux futurs. Néanmoins, nous pouvons émettre l'idée que des confrontations politiques peuvent voir le jour à travers les jardins, notamment dans les quartiers des Près Saint-Jean et des Cévennes : vision du développement de la commune portée par la mairie pouvant entrer en contraction avec les ambitions de vie des familles précarisées des quartiers populaires de la commune. En effet, comme nous l'avons vu précédemment, l'informalité peut être vecteur de liens et d'émancipation pour des personnes en situation de précarité. Cette informalité spatiale et sociale, dans les villes moyennes en crises, prévaut un à « *idiome d'urbanisation* » pour reprendre l'expression de la géographe Anyana Roy (2011), c'est à dire « *une logique par la laquelle une valeur spatiale différente est produite et gérée* » (Roy et AlSayyad, 2004). Selon cette définition, l'informalité ne se limite pas aux quartiers pauvres, mais constitue un mode de production de l'espace et une façon de vivre la ville en crise qui proposent une autre manière de faire communauté, de faire espace et de faire relations (Roy, 2011). Lorsque ces processus urbains informels sont alimentés par des injonctions venant des cadres institutionnels, les limites à mettre en œuvre entre formalité et informalité peuvent déboucher sur des rapports de force et d'importants conflits urbains (Weinstein, 2008). Finalement, à travers une clé de lecture géographique, l'informalité qui émane des jardins et plus généralement des processus d'adaptation des

personnes en situation de précarité dans une ville en crise, témoigne d'un rapport à l'urbain en constante évolution entre le légal et l'illégal, la légitime et l'illégitime, l'autorisé et le non autorisé.

6.4 Accéder aux jardins urbains : une procédure sélective ?

Au sein de notre échantillon d'enquête, les jardiniers pratiquant la vente des produits étaient peu nombreux : seuls 4 jardiniers nous ont dit vendre des produits de manière plus ou moins régulière. Pour les autres jardiniers, les ressources financières du jardin peuvent être analysés à la lumière de ce qu'ils permettent d'économiser par ailleurs : courses alimentaires, espaces de loisir et de bien-être, services rendus par les réseaux de sociabilités diverses que permettent les jardins (Weber, 2000). Néanmoins, analyser la capacité des jardins à répondre aux difficultés des familles précarisées à la lumière du droit à la ville invite à faire des pas de côté en essayant de comprendre quelles sont les démarches ou les ressources qui permettent au préalable à des personnes d'accéder à un jardin à Alès. Et sur ce point, sur la base de nos enquêtes avec les jardiniers et les acteurs du territoire, nous avons pu recenser des formes d'inégalités dans l'accès aux jardins, privant nombre de personnes soumises également à des formes de précarité, de profiter des plus-values que peuvent apporter les jardins. Notre enquête a mis en avant deux modèles d'accès aux jardins, participant tous deux à des formes d'exclusivité.

Le premier modèle s'observe dans les quartiers des Cévennes et des Près Saint-Jean. Les parcelles sont majoritairement accordées par la mairie aux personnes qui vivent dans les HLM de ces mêmes quartiers. Lors de l'ouverture des jardins, 35 parcelles au Près-Saint Jean en 2011 et 27 parcelles dans le quartier des Cévennes en 2015, un flyer a été distribué à tous les habitants du quartier. Les pouvoirs publics ont mis en place des critères sociaux pour définir les éventuels bénéficiaires prioritaires. Selon Hélène Riou, directrice des services environnement de la mairie, qui a piloté l'émergence de ces jardins, il n'y a pas eu beaucoup de demandes la première année. Parmi la trentaine de personnes ayant demandé un jardin aux Près Saint Jean, et la vingtaine de personnes pour les jardins du quartier des Cévennes, tous ont pu y avoir accès. L'année suivante, après un an d'exploitation, la mairie a dû mettre en place une liste d'attente. Toujours selon Hélène Riou, « cette dernière n'est jamais

tellement engorgée, et souvent dès l'année suivante les demandeurs peuvent accéder à une parcelle ». Ce constat amène une question centrale : si les jardins sont si importants pour les populations précaires comme cela a été analysé dans notre recherche, comment expliquer ce relatif manque d'engouement pour les jardins des Cévennes et des Près Saint-Jean ? Plusieurs éléments permettent d'appréhender la question. Si potentiellement chaque habitant des quartiers peut demander un jardin, il existe des barrières entraînant l'incapacité de certaines familles, pourtant également en situation de précarité, à candidater. Dans ces quartiers, des jardiniers nous ont dit que certains de leurs voisins ont du mal à parler le français, davantage encore à le lire. Au regard de ces informations, les démarches de communication de la mairie ne leur rendent donc pas l'information facilement accessible. Pour les personnes ne maîtrisant pas le français, cela demanderait un démarchage individuel de la part de la mairie et un accompagnement personnalisé et complet pour permettre à ces personnes de déposer un dossier, ce que la mairie, selon Hélène Riou, n'a pas mis en place ces dernières années. C'était un projet auquel pensaient les pouvoirs publics lors nos entretiens avec Hélène Riou. Aux dires des jardiniers habitants ces quartiers, d'autres familles semblent malgré tout relativement isolées : même si les réseaux de solidarités dans les quartiers populaires d'Alès sont présents, elles n'osent pas nécessairement aller à la rencontre de l'autre ou profiter des opportunités qu'offrent la ville. Ainsi Mounir un jardinier du quartier des Cévennes nous dira qu'il a incité son fils à prendre une parcelle, sans succès, ce dernier préférant un mode de vie relativement solitaire, selon les dires de son père. Enfin et surtout, nombre de familles manquent de temps pour s'occuper d'un jardin : un jardinier nous dira qu'une mère de famille monoparentale s'est vu retirer sa parcelle par la mairie, car cette dernière était dans l'incapacité de dégager assez de temps pour s'occuper suffisamment du jardin.

Un deuxième modèle de sélection semble caractériser les jardins du quartier de la Prairie et ceux de Cendras, ceux gérés par l'association des jardins familiaux comme ceux qui se situent sur foncier privé. Dans l'association des jardins familiaux d'Alès, les récentes réformes de l'association dans la distribution des parcelles bénéficient davantage aux classes moyennes plutôt qu'aux classes précarisées. En effet, Béatrice Ladrage, présidente de l'association jusqu'en 2016 et Max, président actuel de la structure, nous ont exposé pendant les entretiens menés avec eux, leur volonté que les jardins familiaux deviennent également des lieux de rencontre entre différentes classes sociales et des habitants de différents

quartiers. Ils souhaitent également davantage attirer des jeunes couples si possible avec enfants en bas âge, là où les jardins familiaux avaient tendance à être mobilisés par des personnes en fin de carrière et des retraités. Enfin, ils recherchaient des nouveaux jardiniers qui affichaient également la volonté de s'engager pour l'association en portant des projets collectifs. Ainsi les critères comme le lieu de résidence en dehors des quartiers HLM et les motivations à s'ancrer dans la vie collective des jardins familiaux, ont pris le pas sur les critères sociaux préalablement établis pour bénéficier d'un jardin. Ces démarches bénéficient nécessairement à des personnes qui ont du temps mais également la capacité de porter un leadership dans l'association, favorisant d'autant plus les personnes à forts capitaux sociaux et intellectuels. Durant nos enquêtes, à l'exception de Max, président de l'association, tous les cadres associatifs que nous avons rencontrés avaient un niveau d'étude équivalent à plusieurs années d'enseignement supérieur.

Dans les jardins sur foncier privé du quartier de la Prairie ou de la commune de Cendras, les jardins sont auto-gérés par les jardiniers : il n'existe pas de structure collective pilotant l'ensemble, la seule démarche formelle s'appliquant aux parcelles étant l'usage lié aux contrats de location signé par chacun. Ces jardins ne sont pas visibles sur internet et ne sont pas accompagnés par des démarches de communication. Du fait de cette relative confidentialité des jardins, l'accès aux parcelles se fait via des réseaux particuliers. Lorsqu'une parcelle se libère, ce sont souvent des proches des jardiniers déjà en place qui reçoivent l'information et peuvent donc potentiellement se positionner pour récupérer la parcelle. Ainsi, dans le quartier de la Prairie, Baba a accédé à une parcelle car son frère était déjà jardinier sur place. Antoinette a récupéré la parcelle de son voisin d'immeuble lorsque celui-ci, devenu trop âgé pour s'en occuper, a souhaité s'en séparer. Michel a repris la parcelle de son père, tout comme nombre de jardiniers des parcelles de Cendras qui sont les fils, les frères ou les voisins des jardiniers qui les ont précédés. Ainsi, les parcelles semblent également s'hériter par des réseaux familiaux, amicaux ou des cercles de voisinage resserrés, limitant la circulation de l'information et la capacité de nombre de familles pourtant en situation de précarité d'accéder à une parcelle. Les jardins à Alès apparaissent alors comme réservés à des personnes, certes en situation de précarité financière ou sociale, mais pouvant disposer d'autres ressources importantes : du temps, des réseaux, de l'information. Ces ressources se cultivent au fil du temps et dépendent grandement de la manière dont chaque individu élargit

ces cercles communautaires ou d'amitiés, et les connaissances qu'il a sur la commune. Les nouveaux arrivants à Alès peuvent alors, par manque d'informations et de connaissances sur le territoire, avoir des difficultés à accéder à une parcelle.

Les jardiniers à Alès font donc partie d'une minorité des personnes réellement en situation de précarité. Ils disposent également de capitaux sociaux plus importants que nombre de familles en situation de précarité sur la commune. Les jardins familiaux deviennent ainsi à Alès des « *zones d'exception* » (Roy, 2011). C'est-à-dire des lieux qui se structurent au quotidien par des arrangements sociaux et spatiaux particuliers, entre les citoyens eux-mêmes et entre les citoyens et les pouvoirs publics. Par extension les négociations entre les jardiniers qui partent et ceux qui arrivent, entre les dirigeants de l'association et les jardiniers, entre les pouvoirs publics et les jardiniers du quartier des Cévennes et des Près-Saint-Jean, peuvent entraîner des logiques d'exclusion politique et sociale – plus ou moins permanentes –, en favorisant, par des logiques de réseaux, les personnes étant déjà connectés d'une manière ou d'une autre aux sites où se déploient les jardins. Par extension, les jardins peuvent devenir inaccessibles à certaines populations qui pourraient être également concernés par les démarches et politiques sociales (Bulter, 2004). A Alès, les jardins se voient alors dans l'incapacité de mobiliser un droit à la ville pleinement inclusif, au sens où le droit à jardiner de certains entraînent l'incapacité d'autres à le faire, cette sélection se faisant majoritairement sur des différences de capitaux sociaux et de disponibilités entre individus précaires. Intégrer les projets de jardins familiaux dans une véritable stratégie territoriale pourrait en partie remédier à ces processus d'exclusion. Néanmoins, dans un contexte français où les politiques sociales sont souvent cantonnées à des démarches sectorielles (Gintrac et Giroud, 2014) et peuvent de fait manquer d'ambition pour faire des villes moyennes des espaces d'opportunité pour les familles les plus précarisées (Robinson, 2005), il est possible que les jardins ne puissent participer réellement à une émancipation globale et partagée de l'intégralité des personnes en situation de précarité à Alès.

Conclusion chapitre 6 : Quand les jardins renforcent le droit à la ville

Dans le contexte spécifique de la commune d'Alès, les jardins apportent des perspectives dans la manière de penser le territoire et dans la manière de mobiliser le concept du droit à la ville. En effet à Alès, comme dans d'autres villes en crise, les lieux et réseaux d'opportunités ont souvent été investis par les populations dominantes. Il se déploie alors une commune à deux vitesses (Donzelot, 2009) abritant d'un côté des familles issues de la classe moyenne et supérieure profitant des emplois à fort capitaux sociaux que souhaite développer la mairie, et de l'autre des anciennes populations ouvrières subissant des difficultés à trouver des opportunités économiques. Par les jardins, ces mêmes personnes précarisées arrivent à déployer de nouvelles manières de s'approprier la ville et d'y porter des opportunités sociales et économiques. En analysant leurs discours, leurs façons d'ancrer les activités agricoles dans des réseaux spécifiques, leurs manières de parler de la ville à partir des jardins, apparaît la capacité des jardiniers à s'approprier bien plus qu'une seule parcelle agricole. C'est un nouveau récit aimé et partagé de la ville qui se déploie dans les jardins ; ce sont des réseaux ethniques, amicaux et familiaux qui permettent aux jardiniers de cultiver l'image de soi, l'image de sa communauté qui se tisse ; ce sont des opportunités économiques, des nouvelles rencontres, et des nouvelles manières de partager qui structurent alors la vie quotidienne des jardiniers.

Ainsi, le droit à la ville dans les jardins alésiens semble bien se déployer à travers l'appropriation d'espaces pluriels, qui semblent participer à l'émancipation des jardiniers. Dans les jardins de la Prairie et de Cendras, ces espaces d'appropriation se structurent majoritairement par des réseaux informels, permettant aux jardiniers de garder certaines libertés dans leurs pratiques, dans leurs sociabilités et dans leurs manières de vendre éventuellement leurs productions agricoles. Dans les jardins du quartier des Près Saint-Jean et des Cévennes, la liberté des pratiques et de la valorisation des pratiques agricoles est davantage limitée par le contrôle qu'y exerce la mairie. Néanmoins, même dans les jardins gérés par la mairie, de nouvelles sociabilités entre jardiniers eux-mêmes, et entre jardiniers et autres habitants du quartier, semblent également se déployer. De manière générale, tous les jardins potagers à Alès, permettent à des individus précaires de renouer avec un travail jugé émancipateur : qu'ils soient grands ou petits, contrôlés par la mairie ou non, ils restent des lieux où les jardiniers font de leurs mains, apprennent, construisent, transmettent. Par ces

différentes formes d'appropriation et de cocréation, les jardins permettent aux jardiniers de pratiquer un droit à la ville renouvelé, bien que ce droit à la ville prenne des degrés divers en fonction des possibilités associées à chaque jardin.

Si les jardins potagers à Alès sont apparus, tout au long de notre recherche, comme des soutiens d'importance pour les jardiniers en situation de précarité, nous nous sommes aperçus que l'accès aux jardins est source d'une sélection. Dans les jardins gérés par la mairie et l'association des jardins familiaux, les critères sont définis par les instances décisionnaires, limitant l'accès à ceux qui n'entrent pas dans ces critères ou qui ne peuvent pas accéder à l'information. Dans les jardins sur foncier privé, une autre forme de sélection semble se dessiner : c'est par des connaissances, des réseaux familiaux et des réseaux de cooptation que certains individus peuvent avoir accès à un jardin. Ainsi analysé, les jardins semblent profiter à une petite minorité de personnes issues de la précarité. Et si cette minorité peut subir des difficultés économiques, elle semble disposer de capitaux sociaux (des connaissances, du temps pour s'occuper des jardins) que toutes personnes en situation de précarité n'a su développer. Ainsi, si les jardins sont des outils pertinents pour développer le droit à la ville, dans le cas d'Alès cette possibilité est réservée à un petit pourcentage de personnes réellement en précarité.

Tel constat invite également à penser un droit à la ville renouvelé, en replaçant les jardins dans une véritable stratégie de développement territorial, pour la commune d'Alès mais aussi pour toute l'agglomération. Henri Lefebvre reconnaissait déjà en 1989, dans un article intitulé « *Quand la ville se perd dans la métamorphose planétaire* », que les oppositions entre centre et périphérie ont participé au creusement des inégalités à l'intérieur des villes mais également entre villes et campagnes. Ce constat l'a amené à la conclusion que « *l'urbain comme œuvre collective* » devenait une « *pratique sociale en voie de détérioration et peut-être de disparition* » (Lefebvre, 1989). Le droit à la ville, dans le contexte alésien, invite à penser un avenir pour le Sud des Cévennes qui reste aujourd'hui grandement à construire. En reconnectant Alès aux Cévennes par de nouvelles filières d'emploi et d'aménagement du territoire, en misant sur la créativité des populations qui sont déjà sur place pour penser l'innovation et la création, en pensant des lieux de rencontres, à l'image des jardins, permettant d'accompagner les populations précaires et leur permettre de renouer avec l'émancipation, le droit à la ville pourrait se muer alors dans une réappropriation globale du

milieu de vie. Il devient un droit au territoire, un droit à l'habiter, invitant la commune d'Alès et les montagnes qui l'entourent à inventer de nouveau un avenir commun et partagé, inclusif de toutes les populations vivant sur le territoire.

Conclusion générale : Se partager l'avenir des villes moyennes

Alors que les jardins urbains sont devenus un outil important dans le développement des villes, favorisant liens sociaux et services environnementaux, ils deviennent également, dans les villes petites et moyennes anciennement industrielles, le témoin de l'histoire de la ville. La commune d'Alès a été marquée par la soie, le charbon et la métallurgie. Aujourd'hui les industries ont fermé et Alès subit une fuite de sa population comme de ses richesses vers sa proche périphérie ou vers les métropoles de la région. Ces dynamiques entraînent différents niveaux de précarités, spatiales comme sociales. Alors que la ville semble manquer de capacité d'investissement et par extension d'emplois pour les personnes anciennement ouvrières, ces dernières se voient souvent dans l'incapacité de trouver des opportunités salariales sur le territoire. Elles adoptent alors des stratégies pour subvenir à leurs besoins : jardiner dans la commune en fait partie.

Témoin de l'histoire ouvrière, mais aussi théâtre des enjeux contemporains, jardins et crise urbaine semblent avoir toujours été corrélés dans la commune d'Alès. C'est pendant la période ouvrière que les premiers jardins familiaux voient le jour : à destination des populations ouvrières, les jardins alésiens avaient pour objectif d'offrir des lieux de subsistance et de liens sociaux pour les ouvriers. Les jardins participaient également au contrôle des contestations sociales de l'époque : occuper les ouvriers en dehors des heures de l'usine et ainsi se protéger d'éventuelles mobilisations. Développés par l'Abbé Lemire à l'échelle nationale, les jardins à Alès comme ailleurs s'ancrent dans la foi chrétienne : ils étaient des lieux où pouvaient se vivre les valeurs familiales, le labeur et la sobriété. Les jardins à Alès ont connu un développement important tout au long de l'épopée ouvrière. Lors des 30 glorieuses, la ville s'urbanise et s'étale, le béton grignote alors les terres précédemment réservées au jardinage. De nouveaux quartiers voient le jour, à l'image du quartier des Prés-Saint Jean et des Cévennes. Développer ces quartiers avait pour objectif d'offrir de nouveaux logements modernes, aux populations ouvrières et aux populations résidant dans le centre-ville où le bâti était jugé insalubre. Seuls quelques jardins familiaux subsistent. Ceux de l'association des jardins familiaux d'abord, qui avait réussi, à la sortie de la seconde guerre mondiale, à acheter du foncier dans le quartier de la Prairie. Résistent également certains jardins familiaux sur foncier privé dans le quartier de la Prairie : proche du gardon, non

urbanisables, les propriétaires ont continué (et continuent toujours) à louer leurs parcelles à certaines familles ouvrières demandeuses de développer des activités de jardinage. Les jardins de la commune de Cendras, positionnés aussi sur des terres inondables, ont pu également être pérennisés. Il faut attendre les années 2010 pour que de nouveaux jardins familiaux voient le jour à Alès. La fermeture des dernières industries, le chômage longue durée pour un nombre important d'individus, mais aussi la dégradation des conditions de vie des quartiers des Cévennes et des Prés Saint-Jean, le tout additionné à une décroissance démographique que les pouvoirs publics cherchent à enrayer, ont invité la mairie, dans le cadre des politiques de renouvellement urbain, à porter dans ces deux quartiers des projets de jardins familiaux. A destination des populations précaires vivant dans ces quartiers, les jardins sont développés par la mairie pour répondre aux difficultés sociales vécues par les familles. Ces 100 dernières années, lorsque la ville d'Alès a connu des précarités sociales ou salariales, les jardins familiaux se sont développés, et à contrario lorsqu'elle a connu des moments de faste dans son développement, la surface occupée par les jardins familiaux a rétréci. Une autre motivation semble se déceler : s'ancrant dans une course à l'attractivité, les jardins deviennent également des lieux permettant aux pouvoirs publics d'améliorer le cadre de vie de la commune, et d'embellir les quartiers. Il se dégage ici des représentations différentes dans ce qui fait jardinage pour les pouvoirs publics et les populations précaires à Alès.

Ces différences de récits s'observent dans les jardins qui ne sont pas gérés par la mairie. Dans le quartier de la Prairie et dans la commune de Cendras, les jardins associatifs et privés prennent des formes différentes de ceux des quartiers des Prés Saint-Jean et des Cévennes. Nous avons pu mettre en évidence ces différences grâce à notre comparaison par idéal-types. Cette méthodologie d'enquête par le paysage apporte un regard original sur les jardins alésiens : elle permet de mettre en avant des éléments géographiques et paysagers qui caractérisent les liens qu'entretiennent les jardiniers avec leurs jardins, mais aussi leurs manières d'écrire l'espace au quotidien. Se dégagent aussi de ces formes paysagères, une lecture de l'évolution des jardins au fil du temps, et une lecture du dialogue permanent qu'entretiennent les jardins avec l'histoire de la ville. Dans le même sens, nos résultats empiriques ont mis en évidence que les jardins familiaux d'Alès, hérités en partie de l'époque ouvrière, ont suivi les évolutions de la ville et se sont recomposés face aux enjeux contemporains. La récente désindustrialisation de la commune et la pénurie d'emploi pour

les personnes à faible niveau d'étude sur le territoire, ont entraîné un intérêt nouveau pour ces jardins : face aux précarités sociales et financières, les jardins deviennent des lieux d'adaptation à la précarité. Nos enquêtes ont montré que plusieurs degrés de précarité motivaient les individus à retourner à la terre : le chômage longue durée, les petites retraites, les précarités psychologiques liées à des événements de vie traumatisants. A ces précarités sociales et financières s'ajoutent des profils de jardiniers qui placent dans les jardins des espoirs de résilience face aux chocs écologiques à venir. Ces résultats renseignent à la fois sur la nature des précarités vécues dans une ville moyenne française comme Alès, mais aussi sur les différentes stratégies, de contournement et d'adaptation à la précarité, portées par les populations locales. En ressort des espaces de bricolage, à l'exemple des jardins, dans lesquels les populations placent des espoirs de renouveau autant pour elles que pour leurs proches et pour leurs familles.

Ces espoirs se lisent également dans la manière dont sont pratiqués les jardins au quotidien. Face à ces précarités vécues ou projetées, à Cendras et dans le quartier de la Prairie, la production alimentaire revêt une importance primordiale. Si primordiale que la production a tendance à être cachée de l'espace public, protégée par des murs faits de tôles, de fils barbelés, de planches de bois. A l'intérieur de ces jardins, la surface cultivée est beaucoup plus grande que dans les quartiers des Prés-Saint-Jean et des Cévennes et les pratiques agricoles beaucoup moins standardisées. Les jardiniers y sont libres d'y opérer leurs propres choix. A contrario, dans les quartiers des Cévennes et des Prés-Saint Jean les pratiques et l'entretien des jardins sont contrôlés par une animatrice employée de la mairie. Dans ces deux quartiers, les jardins sont donnés à voir depuis l'espace public. Mais si lutter contre des précarités économiques et sociales est souvent la première motivation dans l'accès aux jardins, ces motivations premières deviennent indissociables de toute une série d'autres motivations, fluctuant d'un jardinier à l'autre, participant à l'émancipation globale des jardiniers : améliorer l'image de soi, renouer avec un héritage familial, créer du lien social, dépasser un deuil, monter en compétences, apprendre, s'approprier un espace, travailler par soi-même. Les jardins deviennent ainsi des lieux où se réinventent des possibles pour les jardiniers. Malgré tout, nos recherches ont également montré que ces jardins ne permettent pas réellement aux jardiniers de sortir de la précarité. Parce que à Alès, les jardins sont réservés à une minorité de personnes effectivement en précarité, mais aussi parce que même au sein des jardins les

plus productifs de la commune, les jardiniers n'arrivent pas à dégager des revenus importants. Ces résultats originaux permettent de compléter les recherches existantes sur l'agriculture urbaine et montrent, en dialogue avec d'autres travaux, que, y compris dans des contextes précaires et des villes en crise, les jardins urbains répondent à des fonctions plurielles pour les jardiniers (Duchemin 2010 ; Demailly, 2014 ; Soulard, 2014), mais ils ne peuvent à eux seuls répondre aux enjeux de lutte contre la précarité (Paddeu, 2017 ; Darly et al, 2017) et doivent être complétés par d'autres outils citoyens ou politiques permettant de résorber les inégalités (Béal et Rousseau, 2018).

Nos résultats de recherches empiriques sont également à mettre en perspective avec les limites inhérentes à notre méthode. Notre petit échantillon d'enquête, lié aux difficultés rencontrées sur place, et à notre volonté de construire également des entretiens par trajectoire de vie, ont réduit les rencontres, et par extension ont réduit les opportunités de mettre en valeur des récits différents d'accès à la terre et de fonctions accordées aux jardins. Si les liens entre précarité et jardinage que nous avons mis en avant dans notre manuscrit sont représentatifs de notre échantillon, nous pouvons également émettre l'hypothèse que si notre échantillon avait été plus important, nous aurions trouvé d'autres motivations liées à la précarité dans l'accès aux jardins, d'autres trajectoires de vie et d'autres fonctions. Il aurait été également intéressant de croiser nos recherches à Alès avec une autre ville moyenne en crise, en France ou en Europe du Sud. Cette comparaison aurait permis de mieux comprendre les liens structurels qu'il peut exister entre précarité et jardinage : en faisant dialoguer le jardinage avec différents contextes urbains en crise, nous aurions pu dégager des communs entre précarité urbaine et pratique jardinière, mais aussi des différences liées à la singularité géographique et anthropologique de chaque commune et de chaque territoire. Des recherches comparatives allant dans ce sens pourront être effectuées dans le futur.

A travers notre seul cas d'étude, nous pouvons essayer de décrire quelques enseignements territoriaux se dégageant des jardins alésiens. Si les jardins familiaux à Alès sont réservés à quelques-uns, ils sont le miroir d'une dynamique importante : celle de questionner les modalités de création et de partage de l'urbain dans des villes actuellement en crise. Alors que les pouvoirs publics des villes petites et moyennes cherchent à renouer avec les activités économiques et sociales qui font le succès des grandes métropoles, au risque de creuser les inégalités en leur sein, les jardins invitent les classes populaires à prendre part

à la construction de la ville. Par extension, ils questionnent les modèles urbains actuellement dominants en France. L'économiste Olivier Bouba-Olga, qui propose un regard critique de la performance économique des métropoles, invite à porter pour chaque espace, un « *récit territorial attentif aux diversités et à la prise en compte des interdépendances* » qui *n'aurait pas vocation à mettre sur le devant de la scène un modèle générique de développement des territoires, mais à donner à voir comment des collectifs d'acteurs se débrouillent, bricolent, se coordonnent, inventent parfois, se résignent d'autres fois, pour créer les emplois auxquels les individus aspirent, pour éviter que se creusent les inégalités sociales, pour réduire les problèmes environnementaux ?* » (Bouba-Olga, cité par Warnant, 2020). Comme le souligne l'économiste, la France a toujours été plurielle, et reconnaître sa pluralité dans les modèles de développement protégerait d'un prêt à penser territorial qui a tendance à mettre en invisibilité les potentialités de chaque territoire comme il a tendance à ne profiter qu'à un segment particulier de la population. Alès et son arrière-pays peuvent ainsi apparaître comme un territoire de rencontre entre plusieurs imaginaires : terres de cultures, terres au patrimoine naturel valorisé par l'UNESCO, terres immortalisées par Stevenson, terres à la fois reculées et pourtant cosmopolites par son histoire ouvrière, les Cévennes restent un lieu qui pourraient puiser dans ces différentes singularités pour inventer une stratégie territoriale qui lui est propre, une stratégie inclusive des différentes catégories de populations qui peuplent la commune et plus généralement l'agglomération. Les jardins, parce qu'ils réancrent la ville dans d'autres manières d'être en liens, de faire travail et de construire des espaces, interrogent à ce même titre l'identité de la ville et de ses quartiers. Les jardins familiaux à Alès peuvent être caractérisés comme des formes « *d'entrepreneuralisme courageux* » (Schindler, 2014) qui renouvèlent en permanence l'innovation sociale et économique et qui fondent, à l'échelle de la commune voire à l'échelle ville-campagne, de nouveaux réseaux de proximité et de solidarité. Les jardins familiaux à Alès sont aussi le miroir d'autres initiatives militantes, entrepreneuriales, artistiques, citoyennes, politiques qui se développent à Alès et dans son arrière-pays. Des alternatives plurielles qui se rencontrent dans une manière alternative de produire la ville en crise et d'y vivre la condition urbaine (Morel Journal et Sala Pala, 2018). Ces différentes initiatives pourraient prendre place dans un projet de renouvellement urbain même si les difficultés à affirmer ces projets dans les politiques publiques restent nombreuses dans les villes en crise : le manque de finance des pouvoirs publics, leurs cadres d'action parfois limités, les tensions municipales, la mauvaise image de la ville ou encore la faiblesse

des dispositifs participatifs locaux qui restent souvent peu mobilisés par les personnes les plus dans le besoin : les populations en précarité et les minorités ethniques (Beal et Rousseau 2014).

Dans ce cadre, mobiliser le droit à la ville dans les villes petites et moyennes en crise, dans les recherches scientifiques et dans les manières d'y fabriquer des innovations politiques, économiques et sociales, peut offrir un cadre d'analyse intéressant. Ce cadre peut se composer de plusieurs niveaux, de l'accumulation d'espaces alternatifs imbriqués à la construction d'une stratégie politique commune à l'échelle du territoire (Debarbieux 2014). A l'image des jardins, le droit à la ville entraîne d'un côté de nouvelles formes d'actions, allant de la construction d'espace à la participation politique, et de l'autre une référence collective, un nouveau récit territorial en somme, en mesure d'enrichir le vivre ensemble. La coproduction politique de la citoyenneté peut s'établir dans ces espaces où se coconstruisent à travers des régimes de lien, d'interdépendance, de coresponsabilité et peut participer à une condition urbaine nouvelle. En ce sens, les jardiniers à Alès ne font pas de bruit. Ils ne manifestent pas, ne se rendent pas visibles sur les réseaux sociaux, ne font pas officiellement des demandes politiques à la mairie et n'entrent pas en manifestation contrairement aux formes de militantisme conformément analysées à la lumière du droit à la ville : l'occupation des ronds-points pratiquée par les gilets jaunes, les mobilisations en faveur de lieux d'intérêt floristique et faunistique, ou encore les mouvements d'occupation des espaces à l'image, en France, de « *nuit debout* » ou des mouvements féministes. L'engagement des jardiniers dans la ville d'Alès peut être davantage qualifiée « *d'empiètement silencieux ou d'empiètement tranquille de l'ordinaire* » pour reprendre le concept travaillé par Bayat. C'est-à-dire, une « forme particulière d'une base activiste sans mouvement (...) qui se réfère aux actions directes non collectives des individus et des familles pour acquérir les nécessités de base (terre, abri, consommation collective urbaine, emplois informels, débouchés commerciaux) de façon discrète et modeste ». (Bayat, 2000). Ainsi pensés et déployés, les jardins familiaux à Alès apparaissent comme des lieux tout à fait pertinents pour déployer le droit à la ville même si, la capacité des jardins à métamorphoser la commune et à participer aux politiques publiques sous-jacentes est actuellement peu avérée, les jardins restant de l'ordre de l'alternative fragmentée, aux marges du développement voulu par les pouvoirs publics.

Malgré tout, avec une réelle volonté citoyenne et politique, le droit à ville appliqué à différents projets pourrait bien participer à la redynamisation des villes moyennes en crise. Ne serait-ce que pour permettre aux populations précaires de redécouvrir les différents espaces de sociabilité et d'opportunité qu'offre le territoire. Là où les villes moyennes anciennement industrielles sont de plus en plus en difficulté, et où leurs tissus productifs sont noyés par la compétition métropolitaine, l'avenir urbain doit se structurer par la mise en place d'une stratégie commune avec tous les habitants du territoire et tous les acteurs qui font la ville au quotidien. Dans le cadre de la commune d'Alès, mobiliser d'autres études à travers le concept du droit à la ville, sur des objets différents que les jardins familiaux, permettraient d'aller plus loin dans la compréhension de cette ville « *vue par le bas* » (Rosa Bonheur, 2019) et de mettre en exergue des points communs parmi toutes ces actions citoyennes et entrepreneuriales. De ces études pourraient déboucher un nouvel horizon territorial : celui de penser autrement l'avenir des villes en crise.

Bibliographie

- Agier M., « Campement urbain : du refuge naît le ghetto », Paris, Éditions Payot, 2013.
- Albrow M., « Max Weber's construction of social theory », Basingstoke, MacMillan, 1990.
- Amin A., Thrift N. (dir.), « Globalization, Institutions and Regional Development in Europe », Oxford, Oxford University Press, 1994.
- Andres L., Ambrosino C., « Friches en ville : du temps de veille aux politiques de l'espace », *Espaces et Société*, numéro : *Repenser l'espace et la politique*, n°134, 2008.
- Anthopoulou T., Nikolaidou S., Kolokouris O., « Aux arbres citoyens ! Le mouvement d'agriculture urbaine une forme associative d'appropriation de l'espace public », *Options Méditerranéennes* B72, 2015 : 339–349.
- Anthopoulou T., Kaberis N., Petrou M., « Aspects and experiences of crisis in rural greece. Narratives of rural resilience », *Journal of rural studies*, vol. 52, 2017 : 1-11.
- Aubry C., Consalès J.N., Kebir L., Barraqué B., « L'agriculture urbaine en question : épiphénomène ou révolution lente ? » *Espaces et sociétés* n° 158, n° 3, 2014 : 119-31.
- Ba A., Aubry C., « Diversité et durabilité de l'agriculture urbaine : une nécessaire adaptation des concepts ? », *Norois*, 221, 2011 : 11-24
- Bailly A., Bourdeau-Lepage L., « Concilier désir de nature et préservation de l'environnement : vers une urbanisation durable en France », *Géographie, économie, société*, vol. 1, n° 13, 2011 : 27-43.
- Banfield E., « The unheavenly city : the nature and the future of our urban crisis », Boston, Little Brown, 1970.
- Banzo M., « L'espace ouvert pour une nouvelle urbanité », *Géographie*, Université Michel de Montaigne, Bordeaux III, 2009.
- Barthe L., Taulelle F., « Quand l'aménagement du territoire devient compétitif », dans Carrière J.P., « La mise en œuvre du développement territorial durable : déclinaisons franco-roumaines », Paris, Editions L'Harmattan, 2013 : 161-185.
- Barthe-Deloizy F., Bonte M., Fournier Z., Tadié J., « Géographie des fantômes », Editions L'Harmattan, 2018.
- Barthélémy C., Berttaudière-Montès V., Consales J.N., Deschamps-Cottin M., Goiffon M., Lizée M-H, «La friche comme révélateur de la « schizophrénie du vert » à Marseille : pour une approche icarienne et paysagère de la trame verte à Marseille», in Batard A., Melendez O., Nail S., Consales J.N. et al (dir.), « Ordonner les lieux et les hommes », Paris, Editions du CTHS, 2014 : 43-57.
- Bateman W., Hochman H., « Social problems and the urban crisis : can public policy make a difference ? », *The American Economic Review*, 61 (2), 1971 : 346-353.

- Baudelle G., Ellisalde B., « L'aménagement à l'heure de l'Europe : une construction territoriale imparfaitement partagée » ; *L'information géographique*, n°4, 2007 : 43-67.
- Baudelle G., Tallec J., « Les villes moyennes sont-elles les perdantes de la mondialisation ? », *Pouvoirs Locaux : les cahiers de la décentralisation*, Institut de la décentralisation, 2008 : 89-94.
- Baumot W., « Macroeconomics of unbalanced growth : the anatomy of the urban crisis », *American Economic Review*, 57 (3), 1967 : 415-426.
- Bayat A., « From dangerous classes to quiet rebels : the politics of the urban subaltern in the global South », *International Sociology*, 15.3, 2000 : 533-57.
- Bayat A., « Radical religion and the habitus of the dispossessed: does Islamic militancy have an urban ecology? », *International Journal of Urban and Regional Research* 31.3, 2007 : 579-90.
- Béal V., Cauchi-Duval N., Gay G., Morel Journel C., Sala Pala V., « Sociologie de Saint-Etienne », Editions La Découverte, 2020.
- Beauregard R.A., « Voices of decline. The postwar fate of US cities », New York, Routledge, 1993.
- Bernot E., « Detroit, la « vacance » convoitée ». *Chimeres* N° 82, n° 1, 2014 : 67-76.
- Berque A., « Ce qui est en jeu dans la ville-campagne », dans Monteventi Weber L., Deschenaux C. et Tranda-Pittion M. (dir.), « Campagne-ville. Le pas de deux », Presses polytechniques et universitaires romandes, Lausanne, 2008.
- Berque A., Bonnin P., Ghorra-Gobin C., « La ville insoutenable », Paris, Belin, 2006.
- Berque A., « *Le lien au lieu* », Editions Eolienne, 2014.
- Bertaux D., « Le récit de vie », Editions Armand Collin, 2016.
- Bertoncello B., « La friche de la Belle de Mai à Marseille : une vitrine dans un quartier populaire », *Patrimoine de l'industrie*, 2005 : 59-68.
- Bizeul D., « Le récit des conditions d'enquête : exploiter l'information en connaissance de cause », *Revue française de sociologie*, n°34, 1998 : 751-787.
- Blin A.V., Guery H., Giffo-Levasseur A.M, Rousselot L., Schalck M., « Habitat ou emploi : la mobilité contrecarrée par la précarité ». *Rapport du PUCA 504*, PUCA, GERS, 2004.
- Bluestone B., Harrison B., « The deindustrialization of America : plant closings, community abandonment, and the dismantling of basic industry », New York, Basic, 1982.
- Body-Gendrot S., « Les villes américaines. Les politiques urbaines », Paris, Hachette supérieur, 1997.
- Bouba-Olga O., Guimond B, Chiron H., Ferru M., Nadaud E., « Dynamiques territoriales. Éloge de la diversité », Editions Atlantique, 2017.
- Bourdieu P., « La Misère du monde », Paris, Seuil, 1993.

- Bouillon F., Fresia M., Tallio V., « Terrains sensibles. Expériences actuelles de l'anthropologie ». *Bulletin Amades. Anthropologie Médicale Appliquée au Développement Et à la Santé*, n° 68, 2006.
- Boutinet J.P., « Anthropologie du projet », Paris, PUF, 1990.
- Boyer R., « Capitalismes fin de siècle », Paris, Presses Universitaires de France, [1986] 2006.
- Brenner N., « The urban question as a scale question : reflections on Henri Lefebvre, Urban Theory and the Politics of Scale », *International Journal of Urban and Regional Research* 24, (2), 2000 : 361-378.
- Brown K.H., Carter A., « Urban agriculture and community food security in the United States : farming from the city center to the urban fringe », Community Food Security Coalition, North American Urban Agriculture Committee, 2003.
- Brunet R., « Territoires de France et d'Europe. Raisons de géographe », Paris, Edition Belin, 1997.
- Butler J., « Precarious life: the power of mourning and violence », New York, Verso, 2004.
- Cabanel P., « Histoire des Cévennes », Presses Universitaires de France, 2019.
- Cabedoce B., Pierson P., « *Cent ans d'histoire des jardins ouvriers ; 1896-1996* », La Ligue française du coin de terre et du foyer, Grane Créaphis, 1996.
- Caillol D., Deville D., « Dans les yeux de la vulnérabilité : inviter l'éthique du care dans les protocoles de recherche », *Revue Notos*, 2020.
- Castells M., « La Question urbaine », Paris, Maspero, 1977.
- Cefaï D., « L'Engagement ethnographique », Paris, édition de l'École des hautes études en sciences sociales, 2010.
- Cefaï D., Gardella E., « L'urgence sociale en action », Editions La Découverte, 2011.
- Chabrol J.P., Veron T., « Alès : Capitale des Cévennes », Editions Alcide, 2017.
- Chalas Y., « Quelle ville pour demain ? », in Chapuis J.Y. (dir.), *Villes en évolution*, Paris, La documentation française, 2005, p. 11-30.
- Chapuis R., Brossard T., « Les ruraux français », Paris, Masson, 1986.
- Chatterjee P., « The politics of the governed: reflections on popular politics in most of the world », New York, Columbia University Press, 2004.
- Chauvier E., « Anthropologie de l'ordinaire : Une conversion du regard », Editions Anacharsis, 2011.
- Cheshire P., Hay D., « Urban Problems in Western Europe », London, Unwil Hyman, 1989.
- Cheshire P., « A new phase of urban development in Western Europe ? The evidence for the 1980s », *Urban Studies*, vol. 32, n°7, 1995 : 1045-1063.

- Clochey L., « Politiques alternatives top down en territoire industriel : quelle portée pour les jardins populaires ? », Mémoire de master 2 encadré par Max rousseau et Yoan Miot, Université Paul Valéry, 2017.
- Coenen-Huther J., « Le type idéal comme instrument de la recherche sociologique ». *Revue française de sociologie* Vol. 44, n° 3, 2003 : 531-47.
- Cohen N., Reynolds K., « *Beyond the Kale: Urban Agriculture and Social Justice Activism in New York City* », Athens, University of Georgia Press, 2016.
- Coing H., « Rénovation urbaine et changement social. L'îlot n° 4 (Paris 13e) ». *Population* 23, n° 1, 1968 : 191-191.
- Collectif, « Food and nutrition bulletin », *United Nation Press*, Volume 7, Number 3, 1985.
- Collectif Groupe de Recherche sur Alès, « Quartiers populaires Près Saint-Jean et Cévennes », Recherches n°2, groupe de recherches en géographie et aménagement, urbanisme, documents d'archives, 1988.
- Collectif Rosa Bonheur, « La ville vue d'en bas, travail et production de l'espace populaire », Editions Amsterdam, 2019.
- Consalès J.N., « Des jardins ouvriers au jardinage de rue : pour une géohistoire des jardins collectifs à Marseille », *In Situ. Revue des patrimoines*, n°37, 2018.
- Corcoran M.P, Kettle P., O'Callaghan C., « Green Shoots in Vacant Plots ? Urban Agriculture and Austerity in Post-Crash Ireland », *CME : An International Journal for Critical Geographies*, 16(2), 2017 : 305-331.
- Creissen C.L., « Alès, architecture et urbanisme au XI^e siècle : au travers de la commande publique et des bâtiments d'intérêt public », thèse de doctorat, Université Aix Marseille, 2003.
- Dampierre S., « D'un jardin, l'autre : jardins collectifs, espaces intimes ». *In Situ. Revue des patrimoines*, n° 37, 2018.
- Darly S., McClintock N., « Introduction to « Urban agriculture in the neoliberal city : critical European perspectives », *ACME : An International Journal for Critical Geographies*, 16, 2, 2017 : 224-231.
- Debarbieux B., « Enracinement-ancrage-amarrage : raviver les métaphores ». *L'Espace géographique*, t. 43, n° 1, 2014 : 68-80.
- Demailly K.È., « Jardiner les vacants. Fabrique, gouvernance et dynamiques sociales des vacants urbains jardinés du nord-est de l'Île-de-France », *Carnets de géographes*, (8), 2015.
- Demailly K.-E., Darly S., 2017. Urban agriculture on the move in Paris : the routes of temporary gardening in the neoliberal city » *ACME : An International Journal for Critical Geographies*, 16, 2, 2017 : 224-231.
- Depraz S., « La France des marges », Editions Armand Colin, 2017.

- Desnos P., « Des jardins familiaux centenaires labellisés : quel avenir ? L'exemple du site Paul Philippe à Versailles ». *In Situ. Revue des patrimoines*, n° 37, 2018.
- Deville D., Brondeau F., « Appropriations citoyennes et jeux d'acteurs dans un espace en devenir. Le quartier des Murs à Pêches à Montreuil ». *Géographie et cultures*, n° 103, 2017 : 109-29.
- Donzelot J., « *La ville à trois vitesses* », Paris, La Villette, 2009.
- Dormois R., Fol S., « La décroissance urbaine en France : une mise à l'agenda difficile », *Métropolitiques*, 2017.
- Downs A., « A strategy for designing a fully comprehensive national housing policy for the federal government of the United States », in Dipasquales D. & Keyes L. (dir.), « *Building Foundations: Housing and Federal Policy* », Philadelphia, University of Pennsylvania Press, 1990 : 61-112.
- Downs A., « The challenge of our declining big cities », *Housing Policy Debate*, (8) 2, 1997 : 359-408.
- Duflo E., Banerjee A., « *Repenser la pauvreté* », Points, 2014.
- Dumont M., Hellier E., « Les nouvelles périphéries urbaines : formes, logiques et modèles de la ville contemporaine », Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2010.
- Eribon D., « *Retour à Reims* », Editions Flammarion, 2018.
- Ernwein, M., « *Jardiner la ville néolibérale : la fabrique urbaine de la nature* », Thèse de doctorat, University of Geneva, 2015.
- Estèbe P., « Petites villes et villes moyennes : une leçon de choses », *Tous urbains*, n°21, 2018 : 30-35
- Faburel G., « Les métropoles Barbares, démondialiser la ville, désurbaniser la terre », Editions le Passager Clandestin, 2019.
- Florentin D., Fol S., Roth H., « La « Stadtschrumpfung » ou « rétrécissement urbain » en Allemagne : un champ de recherche émergent », *Cybergeo, Espace, Société, Territoire*, article 445, 2009.
- Florentin D., Paddeu F., « Le déclin au quotidien : crise perçue et espaces vécus à Leipzig et Détroit - Archives ouvertes de la Géographie », *Revue Urbanité*, 2013.
- Fol S., Cunningham-Sabot E., « « Déclin urbain » et Shrinking Cities : une évaluation critique des approches de la décroissance urbaine ». *Annales de géographie* n° 674, n° 4, 2010 : 359-83.
- Frauenfelder A., Delay C., Scalambrin L., « Potagers urbains vs jardins familiaux ? Réforme urbaine et controverses autour du beau jardin et son usage légitime », *Espaces et sociétés*, (3), 2014 : 67-81.
- Fry M., « A Review of "An everyday geography of the Global South" », *The Professional Geographer* 61, n° 3, 2009 : 414-15.

- Gallez C., « Accès et mobilités : les nouvelles inégalités », *Flux*, vol. 103-104, no. 1, 2016 : 119-122.
- Garnier J.P., « Le droit à la ville de Henri Lefebvre à David Harvey », *L'Homme la Societe* n° 191, n° 1, 2014 : 59-70.
- Garreau J., « *Edge cities. Life on the new frontier* », New York, Doubleday, 1991.
- Ghorra-Gobin C. (dir.), « Réinventer le sens de la ville : les espaces publics à l'heure globale », Paris, L'Harmattan, 2001.
- Gilles Simon M.O, Legros M., « Les politiques sociales du point de vue des populations pauvres », *Economie et statistique*, n°303, 1997 : 33-43.
- Gintrac C., Giroud M., « Villes contestées : Pour une géographie critique de l'urbain », Paris, Les Prairies Ordinaires, 2014.
- Giovannoni G., « L'Urbanisme face aux villes anciennes », Editions Seuil, 1998.
- Glasgow Douglas, « The black underclass : poverty, unemployment, and entrapment of ghetto youth », New York, Vintage, 1981.
- Glock B., « Umgang mit Schrumpfung. Reaktionen der Stadtentwicklungspolitik in Duisburg und Leipzig », in Norbert Gestring H. G., « *Jahrbuch Stadtregion* », Wiesbaden, VS Verlag für Sozialwissenschaften, 2005 : 71-91.
- Glover T., Shiner K., Parry D., « Association, sociability, and civic culture : The Democratic effect of community gardening », *Leisure Sciences*, n°27, 2005 : 75-92
- Glover T., Shiner K., Parry D., « Association, sociability and civic culture : the democratic effect of community gardening », *Leisure Sciences*, n°27, 2005 : 75-92.
- Goffman E., « Stigmate. Les usages sociaux des handicaps », Paris, Minuit, 1975.
- Gorgolewski M., Komisar J., Nasr J., « Carrot City : Creating Places for Urban Agriculture », New York, The Monacelli Press, 2011.
- Hall P., « The geography of the fifth Kondratieff », dans Massey D. et Allen J. (éd.), *Uneven Re-Development : Cities and Regions in Transition*, Open University, 1985 : 51-67.
- Hall P., « Forces Shaping Urban Europe », *Urban Studies*, vol. 30, n°6, 1993 : 883-898.
- Harvey D., « From managerialism to entrepreneurialism : the transformation in urban governance in late capitalism », *Géografiska Annaler B*, vol. 71, n°1, 1989 : 3-17.
- Harvey D., « Spaces of hope », Edinburgh, Edinburgh University Press, 2000.
- Harzo C., Couty F., « Evaluation et adaptation de la tarification sociale dans les transports publics de la communauté urbaine de Dunkerque », Etude pour la communauté urbaine de Dunkerque, Observatoire Social de Lyon, 2000.
- Hochedez C., « Migrer et cultiver la ville : l'agriculture communautaire à Malmö (Suède) : Urbanités », *Revue Urbanité*, 2018.

- Holloway L., Kneafsey M., « Reading the Space of the Farmers' Market: A Preliminary Investigation from the UK », *Sociologia Ruralis* 40, n° 3, 2000 : 285-99.
- Huriot J.-M., Bourdeau-Lepage L., « Économie des villes contemporaines », Paris, Economica, 2009.
- Jouffe Y., « Précaires mais mobiles tactiques de mobilité des travailleurs précaires flexibles et nouveaux services de mobilité », Thèse de Sociologie, Ecole Nationale des Ponts et Chaussées, 2007.
- Krasny M.E., Tidball K.G., « Community gardens as contexts for science : stewardship and civic action learning », *Cities and the Environment*, vol°2, Issue 1, 2009.
- Kokoreff M., Vulbeau A., « Exclusion sociale et inscription urbaine des jeunes dans les banlieues : entre réseau et espace régional », Recherche Réseau 2000, RATP Prospective 90, RATP, Paris, 1994.
- Kumnig S., « Zwischen grüner Imageproduktion, partizipativer Politik und Wachstumszwang: urbane Landwirtschaft und Gärten im Kontext neoliberaler Stadtentwicklung in Wien », dans Kumnig S., Rosol M., Exner A.(eds.), « Umkämpftes Grün Zwischen neoliberaler Stadtentwicklung und Stadtgestaltung von unten », Bielefeld : transcript, 2017 : 139–160.
- Labrousse G., Levy R., « Pourquoi rester en « ville moyenne » ? Le cas d'entreprises agroalimentaires d'Occitanie », *Économie rurale*, 368, 2019 : 35-54.
- Ladd H., « Fiscal Consequences for U.S. Central Cities of the Changing Urban Form », dans Summers A., Cheshire P., Senn L. (dir.), « Urban Change in the United States and Western Europe », Washington (DC), Urban Institute Press, 1993 : 327-370.
- Lagneau A., « L'Agriculture urbaine - Déjà à la croisée des chemins ? », *Barricades*, 2018..
- Lang T., « Insights in the british debate about urban decline and urban regeneration », Working Paper, Leibniz-Institute for Regional Development and Structural Planning (IRS), Eckner, 2005.
- Lavergne M., « L'agriculture urbaine dans le bassin méditerranéen, une réalité ancienne à l'heure du renouveau », CIHEAM, Urbanisation et agriculture en Méditerranée : conflits et complémentarités, L'Harmattan, 1995.
- Lee S.H., « Community gardening benefits as perceived among American-born and immigrant gardeners in San Jose », California, unpublished paper, Environmental Science Department, University of California, 2001.
- Lefebvre H., « Le droit à la ville », Editions Economica, 1968 (réédition 1968).
- Lepetit B., « Les villes dans la France moderne (1740 – 1840) », Albin Michel, 1988.
- Lévi-Strauss C., « La pensée sauvage », Paris, Pocket, 1990.
- Le Breton E., « Bouger pour s'en sortir. Mobilité quotidienne et intégration sociale », Paris, Armand Colin, 2005.

- Lion G., « Incertaines demeures », Bayard Culture, 2015.
- Lussault M., « Action(s) ! Une petite théorie de l'action spatiale », dans Lévy, J. et Lussault, M. (éd.), « Logiques de l'espace, esprit des lieux, Géographies à Cerisy », Paris, Belin, 2000 : 11-36.
- Luxembourg C., « Les villes moyennes françaises face à la désindustrialisation : les cas de Gennevilliers et du Creusot », *Bulletin de l'Association de Géographes Français*, 88-2, 2011 : 125-136.
- Lütke Daldrup E., "Die "Neue Gründerzeit", Veränderte Rahmenbedingungen erfordern neue Strategien in der Stadtentwicklung", *Raumplanung Dortmund*, No.91, 2000 : 164-167.
- Lohrberg F., Lička L., Scazzosi L., Timpe A., « Urban agriculture Europe », Berlin, Jovis, 2016.
- Maćkiewicz B., Rosol M., « From leisure to necessity : urban allotments in Alicante Province, Spain, in times of crisis », *An International Journal for Critical Geographies*, 2017.
- Martinez-Fernandez C., Audirac I., Fol S., Cunninghamsabot E., « Shrinking cities : urban challenges of globalization », *International Journal of Urban and Regional Research*, 36 (2), 2012 : 213-225.
- Massey D., Denton N., « American apartheid » Paris, Descartes & Cie, 1993.
- McClintock N., « Radical, reformist, and garden-variety neoliberal: coming to terms with urban agriculture's contradictions », *Local Environment*, 19(2), 2014 : 147– 171.
- Merleau-Ponty M., « Phénoménologie de la perception », Paris, Gallimard, 1945.
- Michel M., « Ville moyenne, ville-moyen ». *Annales de géographie* 86, n° 478 ; 1977 : 641-85.
- Mignot D., « Mobilité et grande pauvreté. Recherche pour le programme "Déplacements et inégalités" », PREDIT et PUCA, Laboratoire d'économie des transports, Agence d'urbanisme pour le développement de l'agglomération lyonnaise, Observatoire Social de Lyon, Lyon, 2001.
- Milewski F., « Les inégalités entre les hommes et les femmes : les facteurs de précarité », Rapport de mission remis à Madame Nicole Maeline, Ministre de la parité et de l'égalité professionnelle, 2005.
- Mitchell D., « The right to the city: social justice and the fight for public space », New York, Guilford Press, 2003.
- Mok H., Williamson V.G., Grove J.R., « Strawberry fields forever? Urban agriculture in developed countries : a review », *Agron Sustain, Dev.* 34, 21–43, 2014.
- Mora O., Riba G., Hubert B., « Les nouvelles ruralités ? », *Territoires 2040*, n° 2, 2012 : 93-99.
- Moran N., De Casadevante J., « Urban agriculture springs up in Greece ». *RUA FUrban Agriculture Magazine* 28, 2014 : 31–34.

- Morel Journal C., Sala Pala V., « La ville en décroissance, laboratoire du droit à la ville ? », *Métropolitiques*, 2018.
- Mougeot L., « Cultiver de meilleures villes : Agriculture urbaine et développement durable », CRDI Editions, 2006.
- Mousselin G., Scheromm P., « Vers une mise en politique des jardins collectifs urbains. Approche comparée de deux trajectoires municipales à Montpellier et à Lisbonne », *Articulo-Journal of Urban Research*, Special issue 6, 2015.
- Moynihan D.P., « Is there really an urban crisis? », *Challenge*, 15 (2), 1966 : 20-22.
- Nadou F., « La notion de " villes intermédiaires ", une approche différenciée du rôle des villes moyennes : entre structuration territoriale et spécificités socio-économiques », 2010. halshs-00596204.
- Nahmias P., « L'habiter citoyen interrogé par l'agriculture urbaine », Thèse de Doctorat, Université de Rennes, 2017.
- Oswalt P., « *Shrinking cities* », vol 1, *International Research*, Osteldern-Ruit, Germany, Hatje Cantz Verlag, 2006.
- Paddeu F., « De la crise urbaine à la réappropriation du territoire. Mobilisations civiques pour la justice environnementale et alimentaire dans les quartiers défavorisés de Detroit et du Bronx à New York. », Thèse de Géographie, Paris 4 Sorbonne, 2015.
- Paddeu F., « Sortir du mythe de la panacée. Les ambiguïtés de l'agriculture urbaine à Détroit ». *Métropolitiques*, 2017.
- Pailhès A. M., « Du jardin ouvrier au jardin familial est-allemand : de la culture ouvrière à la culture précaire », *Arbeiterkultur*, 1270, 209, 2011.
- Partalidou M., Anthopoulou T., « Urban allotment gardens during precarious times : from motives to lived expériences », *Sociologia Ruralis* , vol 57, issue 2, 2017.
- Paturel D., Ndiaye P., « Le droit à l'alimentation durable en démocratie », Champs Social Editions, 2020.
- Paturel D., Soulard C., Vonthron S., « Diagnostiquer la précarité alimentaire à une échelle locale », *So What ?*, Policy Brief, n°10, 2019.
- Paugam S., « La disqualification sociale. Essai sur la nouvelle pauvreté », Presses Universitaires de France, 2013 [1991].
- Peet R., «The geography of class struggle and the relocation of United States manufacturing industry », dans Peet Richard (dir.), « International capitalism and industrial restructuring », Boston, Allen & Unwin, 1987 : 40-71.
- Peck J., Tickell A., « Local modes of social regulation ? Regulation theory, thatcherism, and uneven development », *Geoforum*, 23, 1992 : 347-364

- Penerai P., Mangin D., « Projet urbain - architecture et urbanisme », Parenthèses Editions, 1999.
- Pétonnet C., « Réflexions au sujet de la ville vue par en dessous », *L'Année sociologique*, vol. 21, 1970.
- Pialoux M. et Beaud S., « Retour sur la condition ouvrière », Editions La Découverte, 2012.
- Pinkney A., « The Myth of Black Progress », Cambridge, Cambridge University Press, 1984.
- Pitte J.R., « Terres de Castanide : hommes et paysages du châtaignier en Europe, de l'antiquité à nos jours », Editions Fayard, 1986.
- Pothukuchi K., Kaufman J., « The food system : a stranger to the planning field », *Journal of the American Planning Association*, Volume 66, Numéro 2, 2000.
- Pourias J., Daniel A.C., Aubry C., « La fonction alimentaire des jardins associatifs urbains en question », *Pour*, (3), 2012 : 333-347.
- Purcell M., « Urban democracy and the local trap », *Urban Studies* 43, (11), 2006 : 1921-1941.
- Purcell M., « Le Droit à la ville et les mouvements urbains contemporains », *Rue Descartes*, vol. 63, no. 1, 2009 : 40-50.
- Quastel N., « Political ecologies of gentrification », *Urban Geography*, 30(7), 2009 : 694-725.
- Raynaud P., « Max Weber et les dilemmes de la raison moderne », Paris, Presses Universitaires de France, 1987.
- Razemon O., « Comment la France à tuer ses villes », Editions rue de l'échiquier, 2018.
- Renting H., Rossing W.A.H., Groot J.C.J., Van der Ploeg J.D., Laurent C., Perraud D., Stobbelaar D.J., Van Ittersum M.K., « Exploring multifunctional agriculture. A review of conceptual approaches and prospects for an integrative transitional framework », *Journal of Environmental Management*, 90, 2000 : 112-123.
- Revol C., « Le succès de Lefebvre dans les urban studies anglo-saxonnes et les conditions de sa redécouverte en France ». *L'Homme la Société* n° 185-186, n° 3, 2012 : 105-18.
- Robert-Boeuf C., « Analyser le jardin collectif urbain en géographie : une lecture du jardinage par les émotions », *Carnets de géographes*, (11), 2018.
- Robineau O., « Vivre de l'agriculture dans la ville africaine : une géographie des arrangements entre acteurs à Bobo-Dioulasso, Burkina Faso », Thèse de géographie, Université Paul Valéry, 2013.
- Robinson J., « Ordinary cities : between modernity and development », Routledge éditions, 2005.
- Rousseau M., « Richard Florida in Saint-Étienne ? Sociologie de la « classe créative » stéphanoise », *les Annales de la Recherche Urbaine* 105, n° 1, 2008 : 112-19.
- Rousseau M., « Redéveloppement urbain et (in)justice sociale : les stratégies néolibérales de « montée en gamme » dans les villes en déclin », *Justice spatiale / spatial justice*, n° 6, 2014.

- Rousseau M., Béal V., Collet A., DeFilippis J., Ocejo R.E., « Villes en décroissance ». *Métropolitiques*, 2017.
- Rousseau M., Béal V., « Après la croissance », *La Vie des idées*, 2018.
- Roy A., AlSayyad N., « Urban informality : transnational perspectives from the Middle East, Latin America, and South Asia », Lanham, Lexington Books, 2004.
- Roy A., Ong A. (dir.), « Worlding cities : Asian experiments and the art of being global », Blackwell, Oxford, 2011.
- Saint-Julien Th., « Les villes moyennes en Europe, contextes et défis », dans Charbonneau F., Lewis P., Manzagol Cl. (dir.), « Villes moyennes et mondialisation renouvellement de l'analyse et des stratégies », Editions Trames, Université de Montréal, 2003 : 22-29.
- Sachse V., « Planification informelle dans la ville de Rome : l'émergence des jardins partagés comme nouvelles formes de communs », *Revue Urbanités*, 2020.
- Santamaria F., « Les villes moyennes françaises et leur rôle en matière d'aménagement du territoire : vers de nouvelles perspectives ? » *Norois. Environnement, aménagement, société*, n° 223, 2012 : 13-30.
- Sassen S., « La ville globale », Descartes et cie, Paris, 1996.
- Scheromm P., « Motivations and practices of gardeners in urban collective gardens : The case of Montpellier », *Urban Forestry & Urban Greening*, 14 (3), 2015 : 735-742.
- Schindler S., « Understanding urban processes in Flint, Michigan : approaching « subaltern urbanism » inductively », *International Journal of Urban and Regional Research*, vol. 38, n°3, 2014 : 791-804.
- Simmel G., « Les pauvres », Presses Universitaires de France, 2018.
- Simone A., Abouhani A., « Urban Africa : changing contours of survival in the city », Zed Books Ltd éditions, 2005.
- Smit J., Ratta A., Nasr J., « Urban agriculture: food, jobs, and sustainable cities », New York, PNUD, Série consacrée à Habitat II, vol 1, 1996.
- Smith N., « *The New Urban Frontier : gentrification and the revanchist City* », New York, Routledge, 1996.
- Smith N., Caris P., Wylly E., « The Camden Syndrome and the Menace of suburban decline: residential disinvestment and the discontents in Camden County, 543 New Jersey », *Urban Affairs Review*, 36 (4), 2001 : 497-531.
- Smotkine H., « Economie rurale et démographie dans la Cévenne », *Bulletin de l'association des géographes français*, 1945 : 121-128.
- Soja E.W., « *Seeking spatial justice* », Minneapolis, University of Minnesota Press, 2010.

- Soulard C., « Pratiques, politiques publiques et territoires : construire une géographie agricole des villes », Habilitation à diriger des recherches, Université Michel de Montaigne - Bordeaux III, 2014.
- Sugrue T., « The origins of the urban crisis : race and inequality in postwar Detroit », Princeton, Princeton University Press, [1996] [2005] 2013.
- Tallec J., « Les trajectoires économiques et les formes sociales de l'innovation dans les villes moyennes : le cas d'Albi (Midi-Pyrénées), d'Alès (Languedoc-Roussillon), de Fougères et de Quimper (Bretagne) », *Revue d'Economie Régionale & Urbaine*, vol. avril, n°2, 2012 : 192-214.
- Tallec J., Taulelle F., « Sur les traces de l'industrie cévenole », dans Cabanel P., « Les Cévennes au XXI^e siècle, une renaissance », Editions Alcide, 2014 : 115-137.
- Taulelle F., « Chapitre 8 - La France des villes petites et moyennes », dans Cailly L., Vanier M., « La France : une géographie urbaine », Armand Colin, Collection U-géographie, 2010 : 149-168.
- Taylor Lovell S., « Multifunctional Urban Agriculture for Sustainable Land Use Planning in the United States », *Sustainability*, issue 2, 2010 : 2499-2522.
- Tichit J., « De la terre à la ville, de la ville à la terre : engagement de l'habitant dans les agricultures urbaines interstitielles de Metro Manila (Philippines) », Géographie. Université Paul Valéry - Montpellier III, 2017.
- Turok I., Mykhnenko V., « The trajectories of european cities, 1960-2005 », *Cities*, vol. 24, n°3, 200 : 165-182.
- Van Den Berg L., Drewett R., Klaassenn L., « A study of growth and decline », Pergamon Press, 1982.
- Veltz P., « Mondialisation, villes et territoires », PUF, Paris, 1996.
- Wacquant L., « Parias urbains. Ghetto, banlieue, Etat. », Paris, La découverte, 2007.
- Walker S., « Urban agriculture and the sustainability fix in Vancouver and Detroit », *Urban Geography*, 37(2), 2016 : 163-182
- Warnant A., « Les villes moyennes sont de retour », Editions Fontation Jean Jaures, 2020.
- Weber M., « Le savant et le politique », Paris, Union Générale d'Éditions, 1919.
- Weber M., « Essais sur la théorie de la science », Paris, Plon, 1965.
- Weber F., « L'honneur des jardiniers. Les Potagers dans la France du XX^e siècle », Éditions Belin, 2000.
- Wegmuller F., Duchemin E., « Multifonctionnalité de l'agriculture urbaine à Montréal : étude des discours au sein du programme des jardins communautaires », *Vertigo - la revue électronique en sciences de l'environnement*, Vol 10, n°2, 2010.

- Weinstein L., « Mumbai's development mafias : globalization, organized crime and land development », *International Journal of Urban and Regional Research*, vol 32.1, 2008 : 22–39.
- Wiechmann T., Siedentop S., "Chancen des Schrumpfens – Stadtumbau als kommunale Gestaltungsaufgabe" dans Bertelsmann Stiftung (ed.), «Wegweiser Demographischer Wandel 2020 », *Analysen und Handlungskonzepte für Städte und Gemeinden*, 2006 : 106-111.
- Wilson W. J., « The truly disadvantaged : the inner City, the underclass, and public policy », Chicago, The University of Chicago Press, 1987.
- Wolff M., Fol S., Roth H., Cunningham-Sabot E., « Shrinking cities, villes en décroissance : une mesure du phénomène en France », *Cybergeo : European Journal of Geography | Revue européenne de géographie*, document 661, 2013.
- Wunder S., « Learning for sustainable agriculture : urban gardening in Berlin », Berlin, Ecologic, 2013.
- Yunus M., « Manifeste pour une économie plus humaine : construire le social-business », Editions PublicAffairs, 2011.
- Zasada I., « Multifunctional peri-urban agriculture - A review of societal demands and the provision of goods and services by farming », *Land use policy*, 28(4), 2011 : 639-648.

Table des Annexes

<u>Annexe 1 : L'histoire industrielle de la ville d'Alès, quelques dates clés</u>	292
<u>Annexe 2 : Grille d'entretien semi directif avec les acteurs publics, associatifs et petites entreprises sur Alès</u>	293
<u>Annexe 3 : grille d'entretien semi directif avec les jardiniers</u>	294
<u>Annexe 4 : grille d'entretien par récit de vie avec les jardiniers</u>	296
<u>Annexe 5 : Méthode de mise en dessin des jardins</u>	298
<u>Annexe 6 : tableau comparatif d'indicateurs socio-économiques des différents quartiers d'Alès. Source : INSEE 2012</u>	300
<u>Annexe 7 : Tableau de données des entretiens avec les jardiniers (extrait)</u>	302

Annexe 1 : L'histoire industrielle de la ville d'Alès, quelques dates clés.

Les dates ci-dessous ont été choisies pour offrir un panorama structurant des grandes évolutions sociales et économiques de la ville d'Alès. Les faits évoqués dans cette chronologie sont également mis en avant dans le manuscrit. Il nous paraissait intéressant d'écrire une annexe qui condense quelques dates clés permettant d'avoir une vision globale de l'évolution de la commune. Chaque événement relaté dans l'annexe a été structurant pour la commune d'Alès : ils ont entraîné des périodes d'apogées économiques ou à contrario des périodes de crise. Ces dates permettent enfin de mieux comprendre l'évolution des jardins préalablement décrite dans le manuscrit.

1775 : Ouverture du premier puit industriel de charbon à Alès par Tuboeuf, dans le quartier de la Rochebelle.

1820 : Reprise du puit de la Rochebelle par la Compagnie des Fonderies et Forges d'Alès. La compagnie ouvre dans les années suivantes plusieurs autres puits, dans le quartier de la Rochebelle (le puits Sainte-Marie en 1878, le puit Descours en 1880 et le puit Nouveau en 1907) ainsi que dans l'arrière-pays (la Grand Combe, les vallées de la Cèze et de l'Auzonnet).

1830 : Installation des hauts fournaux sur Alès par la compagnie des Fonderies et des Forges d'Alès.

1850 : Apogée de la production de la soie.

1853 (à partir de) : Déclin de la production de la soie.

1868 : Ouverture des industries Richard Ducros spécialisées dans la métallurgie.

1924 : Apogée de la société des Fonderies et des Forges d'Alès qui emploient alors 2 700 employés.

1925 : Election de Fernand Vala. La mairie devient pour la première fois communiste.

1928 : Arrêt définitif des hauts fourneaux.

1958 (à partir de) : Apogée des mines avec 20 000 employés avant le déclin de l'activité.

1960 : Fermeture de la dernière industrie de filature.

1976 : La commune d'Alès ne compte plus que 2 578 mineurs.

1984 : Fin définitive de l'activité houillère.

1985 : Ouverture de la mine témoin dans le quartier de la Rochebelle.

1995 : Election de Max Roustan. Après des décennies de mairie socialiste et communiste, Alès est remportée par la droite.

2011 : Liquidation des entreprises Richard Ducros.

Annexe 2 : Grille d'entretien semi directif avec les acteurs publics, associatifs et petites entreprises sur Alès

Cette grille d'entretien a eu pour objectif de mieux comprendre les enjeux sociaux, économiques et politiques traversés par Alès. La diversité des acteurs interrogés, nous a permis de croiser les discours à la lumière des fonctions occupées par chacun des enquêtés. Auprès de ces acteurs, nous nous présentions comme un jeune doctorant portant des recherches sur les enjeux sociaux et économiques de la ville. Ces entretiens ont duré entre 1H30 et deux heures chacun. Nous avons surtout mobilisé les résultats de ces enquêtes dans le chapitre 3, décrivant la crise à Alès, et dans le chapitre 4, notamment dans la sous partie sur l'histoire des jardins familiaux.

Partie I : Informations générales sur l'interviewé

Q1 : Est-ce que vous pouvez vous présenter ?

Q2 : Quand êtes-vous arrivé sur Alès et sa région et pour quelles raisons ?

Q3 : Quelle est votre activité professionnelle ?

Q4 : Avez-vous d'autres activités ici (associatives, sportives, etc.) ?

Q5 : Si vous deviez caractériser la ville d'Alès en quelques mots, ce serait quoi ?

Partie II : Politiques générales de la ville d'Alès

Q6 : Quels sont les enjeux aujourd'hui de la ville d'Alès / de la région ?

Q7 : Quels sont vos projets pour la ville ?

Q8 : Est-ce qu'il y a des zones ou des quartiers prioritaires dans ces projets ? Si oui, pourquoi avoir choisi ces quartiers ?

Q9 : Avec quels acteurs travaillez-vous dans le cadre de ces projets ? Avez-vous de bonnes relations avec : Les pouvoirs publics (si associations) ? Les associations (si pouvoirs publics) ? Les riverains ? Avec les autres communes de l'agglomération ?

Partie III : Attractivité de la ville

Q10 : Qu'est-ce qui fait l'attractivité de la ville d'Alès ?

Q11 : Des projets sont-ils mis en place pour rendre la ville plus attractive ?

Q12 : Est-ce que des entreprises s'installent ou pérennisent leurs activités dans le secteur ? La ville met-elle en place des actions dans ce sens ?

Partie IV : Lutte contre la pauvreté

Q13 : Selon vous, quelles évolutions économiques et sociales a connues la ville ces dernières années ?

Q14 : Quelle est la situation des quartiers HLM aujourd'hui ?

Q15 : Selon vous, le niveau de pauvreté augmente ou diminue à Alès ? Quels sont les facteurs qui influencent ce résultat ?

Q16 : Quelles sont les actions que la ville met en place pour lutter contre la pauvreté ?

Q17 : Quelles difficultés rencontrez-vous ?

Q18 : Quelle est votre vision personnelle, à horizon dix ou vingt ans, de la ville d'Alès ?

Annexe 3 : grille d'entretien semi directif avec les jardiniers

Cette grille d'entretien nous a permis d'analyser les pratiques portées par les jardiniers, ainsi que le sens et les fonctions qu'ils placent en leurs jardins. L'objectif de ces entretiens était de comprendre la manière qu'ont les jardiniers de fabriquer et de cultiver leurs jardins, leurs motivations, et de commencer à établir des relations structurantes entre jardinage et précarité à Alès. Nous nous présentions ici comme quelqu'un aimant le jardinage qui voulait mieux comprendre les pratiques des jardiniers. Cette manière d'entrer en contact avec les jardiniers nous a permis de créer des relations de confiance, comme expliqué dans le chapitre 2. Le matériel de ces entretiens a été majoritairement mobilisé dans le chapitre 4, pour la construction des idéal-types, et dans le chapitre 5 pour définir les profils sociaux et économiques des jardiniers.

Figure 4 : Grille d'entretien semi directive

Question d'entrée : Depuis quand jardinez-vous ici ?

- Etes-vous originaire d'ici ?
- Qu'est-ce qui vous a amené à vouloir jardiner ?
- Vous jardinez ailleurs ?
- Qui vient dans votre jardin (amis, famille) ?

Avant le jardin : Avant votre activité de jardinage vous faisiez quoi ?

- Quelle est votre situation familiale ?
- Quel est (ou était) votre profession ?
- Comment avez-vous eu accès à votre parcelle ?
- Comment était le jardin à votre arrivée ?

Les différents espaces du jardin :

- Comment a été construite votre cabane et quelle est son utilité ?
- Est-ce que vous pouvez m'expliquer les différentes parcelles que vous avez dans votre jardin ?
- Qu'est-ce qui a évolué dans le jardin depuis votre arrivée ici ?

Les pratiques agricoles

- Le démarrage du jardin, ça va se faire quand ?
- Vous venez souvent au jardin ?
- Les proportions les plus importantes ça va être quoi ?
- Est-ce que vous allez faire d'autres productions dans l'année ? et l'année prochaine ?
- Est-ce que vous considérez le jardinage comme un travail ?

Quelles semences et quels plants utilisez-vous ?

- D'où proviennent vos semences ?
- Est-ce que vous produisez vos plants vous-même ?

Qu'est-ce qui marche bien ?

- Pour ce qui marche bien, comment faites-vous ?
- Quelles sont vos difficultés pour ce qui ne marche pas ?
- Est-ce qu'il y a des problèmes dans le jardin ?
- Le sol est-il fertile ?

- Fertilisez-vous vous même le sol ?
- Comment marche l'irrigation ?
- Est-ce que vous avez des problèmes de vandalisme ?

Outils et connaissances agricoles

- Vous saviez jardiner avant de venir ici ?
- Si oui, comment et où avez-vous appris à jardiner ?
- Si non, comment apprenez-vous à jardiner ?
- Où trouvez-vous vos outils agricoles ?
- Est-ce que des personnes viennent vous aider à jardiner ?

Fonctions du jardin et alimentation

- A quoi sert la production agricole ?
- Si vous la mangez, en quelle proportion ?
- Est-ce que ça vous permet de faire des économies ?
- L'alimentation qui ne vient pas du jardin, vous l'achetez où ?
- Est-ce que vous vendez des produits de votre jardin ? Si oui comment et à qui les vendez-vous ?
- Mise à part le jardinage, est-ce que vous avez d'autres activités dans ce jardin ?

Relations de voisinage et réseaux

- Quelles sont vos relations avec les autres jardiniers ?
- Quelles sont vos relations avec les associations et la mairie ?
- Comment est l'ambiance aux jardins ?
- Qu'est-ce que pense votre entourage sur le fait que vous jardinez ?

Perceptions de la nature

- Comment voyez-vous votre jardin ?
- Si je vous dis « nature » vous pensez à quoi ?
- Si je vous dis « écologie » vous pensez à quoi ?
- Comment voyez-vous votre quartier ?
- Est-ce que vous avez d'autres activités en extérieur ?
- Si vous deviez comparer votre vie aujourd'hui au jardin à votre ancienne vie à l'usine ?

L'habiter urbain :

- Quel est pour vous le rôle de votre jardin dans le quartier ?
- Quels sont les autres endroits que vous fréquentez à Alès ?
- Est-ce qu'il y a des lieux que vous fréquentez seulement depuis que vous avez votre jardin ?
- Est-ce qu'il y a des lieux que vous ne fréquentez plus depuis que vous avez votre jardin ?
- Est-ce que vous voyez vos collègues jardiniers en dehors des jardins ?
- Est-ce que vous portez d'autres projets en ville.
- Quels sont vos projets pour l'avenir ?

Annexe 4 : grille d'entretien par récit de vie avec les jardiniers

Cette grille d'entretien avait pour objectif de compléter en profondeur les entretiens semi-directifs préalablement effectués. Elle a permis de mieux comprendre comment les jardins arrivaient dans la vie des jardiniers, ce qu'ils avaient connu avant, ce que les jardins leur apportaient maintenant, et les projections qu'ils portaient sur leurs futurs. Ces enquêtes nous ont permis de mettre en avant comment les jardiniers étaient tombés dans la précarité, et comment les jardins constituent ou non des réponses à cette précarité vécue. Les résultats de ces enquêtes ont été mobilisés dans le chapitre 5, dans la description des 4 trajectoires de vie, et dans l'intégralité du chapitre 6 pour comprendre les nouvelles manières de faire ville à travers les jardins.

1. Approche familiale – Le milieu d'origine

Question d'entrée : vous avez grandi dans quelle commune ?

- Que faisaient vos parents ?
- Vous avez des frères et sœurs ? Que font-ils aujourd'hui ?
- Quels souvenirs gardez-vous de votre enfance ?
- Comment était la commune dans laquelle vous avez grandi ?
- Vous voyez souvent votre famille maintenant ?

2. Approche territoriale – Expérience de la ville d'Alès

Question d'entrée : ça fait longtemps que vous habitez sur Alès ?

- Vous êtes arrivés quand sur la commune ?
- Que faisiez-vous avant d'arriver sur la commune ?
- Dans quel quartier vivez-vous ?
- Vous avez élevé vos enfants ici ?
- La ville d'Alès est elle un cadre idéal pour élever des enfants ? Ils vivent toujours sur la commune ?
- Que pensez-vous de la commune ? De votre Quartier ? Des Cévennes ?
- Avez-vous des activités extra professionnelles sur la commune ?
- Vous comptez rester encore longtemps ici ?

3. Approche professionnelle – Le travail dans la vie de l'enquêté

- Quel a été votre parcours professionnel ?
 - Dans quel type d'entreprise avez-vous travaillé ?
 - Sur quels postes ?
 - Combien de temps êtes-vous resté à chaque poste ?
 - Sur chaque poste vous avez eu des bonnes conditions de travail ?
- Avez-vous connu des périodes de chômages ?
 - Comment avez-vous vécu ces dernières ?
 - Pendant une période de chômage, est-ce qu'il était facile pour vous de retrouver un travail ?
- Si l'enquêté est toujours salarié : quelles sont vos perspectives professionnelles pour la suite ?

- Si l'enquêté est actuellement au chômage : quelles sont ses envies professionnelles pour la suite ?
Si l'enquête est à la retraite : est-ce que votre retraite vous semble suffisante pour vivre ?
Quels sont vos projets pour votre retraite ?

4. Approche sociale et culturelle – relations familiales et sociales

- Que fait votre épouse ?
- Que font vos enfants maintenant ?
- Avez-vous de bonnes relations avec votre voisinage ?
- Voyez-vous souvent du monde sur la commune ?
- Quels sont les lieux d'Als que vous aimez fréquenter ?
- Est-ce qu'il y a des adresses que vous aimez bien sur la commune ?
- Allez-vous parfois dans l'arrière-pays ? Sur Montpellier ?
- Avez-vous déjà connu des conflits ou des difficultés avec certains habitants de la commune ?

5. Approche jardinière – la place du jardin dans la vie de l'enquêté (une partie grandement complétée par la grille d'entretien semi directive sur les pratiques jardinières)

- Quand est-ce que vous avez pris la décision de jardiner ?
- Comment avez-vous eu accès à la parcelle ?
- Depuis quand jardinez-vous ?
- Qu'est-ce que les jardins vous apportent au quotidien ?
- Arrivez-vous à vous nourrir du jardin ?
- Que faites-vous de la production ?
- Venez-vous souvent ici ? Qui vient avec vous dans le jardin ?
- C'est beaucoup de travail un jardin, comment arrivez-vous à dégager du temps pour l'entretenir ?
- Avez-vous des bonnes relations avec le voisinage ?
- Vous avez d'autres activités agricoles en dehors du jardin ?
- Est-ce que le jardin a changé des choses dans votre vie ? Si oui comment ?
- Quels sont vos projets futurs pour le jardin ?

Annexe 5 : Méthode de mise en dessin des jardins

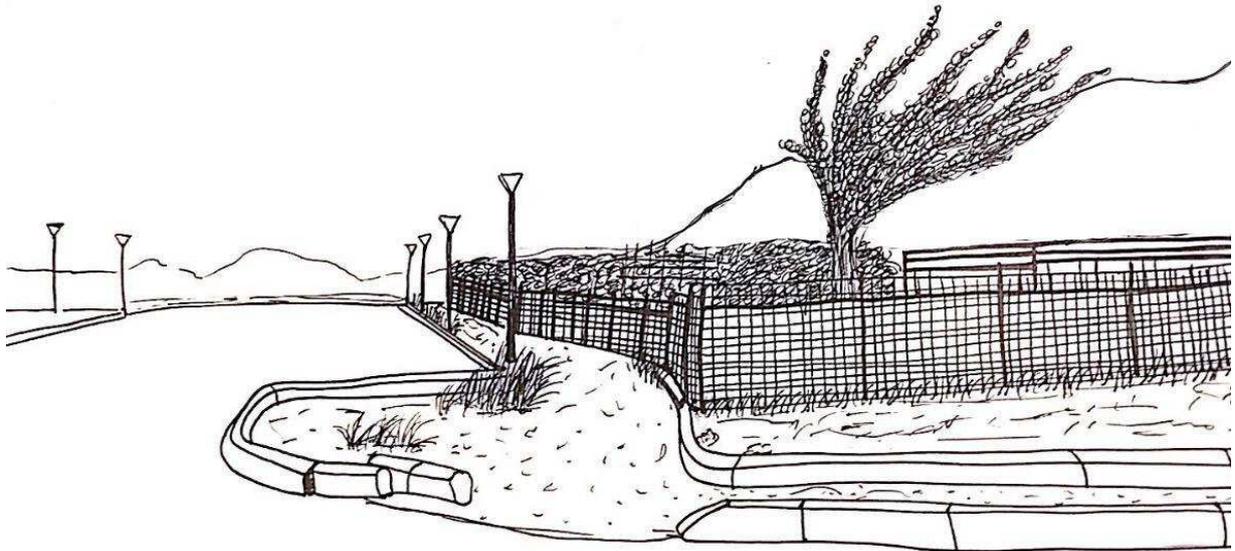
Dans le chapitre 4 et 5 de notre thèse, nous avons choisi d'illustrer les dynamiques présentes dans les jardins par une mise en dessin des ambiances paysagères. Le dessin permet de mettre en avant des détails que la photo a tendance à invisibiliser. Le dessin permet également d'avoir des vues d'ensemble. Cela nous a permis, sur un seul et même visuel, de donner à voir l'intégralité de l'espace des jardins, là où les photos permettent de mettre en avant qu'une petite partie des jardins. Enfin, le dessin se prête aisément à la méthode par idéal-types, il permet de mieux construire des catégories de jardins reflétant les dynamiques actuellement à l'œuvre à Alès.

Nous avons construit une méthode afin que la réalisation de nos dessins soit la plus objective possible. Dans les jardins, nous notions tout ce que nous pouvions observer, notamment grâce à la grille de lecture paysagère présentée dans le chapitre 2. Nous dessinions également des croquis, essayant de rester fidèle aux jeux d'échelle, à la multitude des détails présents dans les jardins, aux plantes cultivées, aux formes et aux courbes du paysage. Ces annotations et croquis étaient complétés alors par des photos, illustrant un pan des jardins, et permettant de mieux construire le dessin d'ensemble par la suite. Croquis et photos faisaient ensuite l'objet d'une mise en commun sur le logiciel Powerpoint. Nous schématisons les jardins, nous annotions tout ce que nous pouvions voir, et accompagnions le schéma d'une série de photos légendées. Une fois toutes ces informations mises en forme, nous avons envoyé ces différents schémas à Aurélie El Aïdouni, artiste professionnelle, qui s'est occupée de la mise en dessin. Après différents ajustements et validation, les dessins finaux se retrouvent maintenant dans le manuscrit de la thèse.

Exemple 1 : mise en dessin d'une vue extérieure des jardins familiaux du quartier des Cévennes.

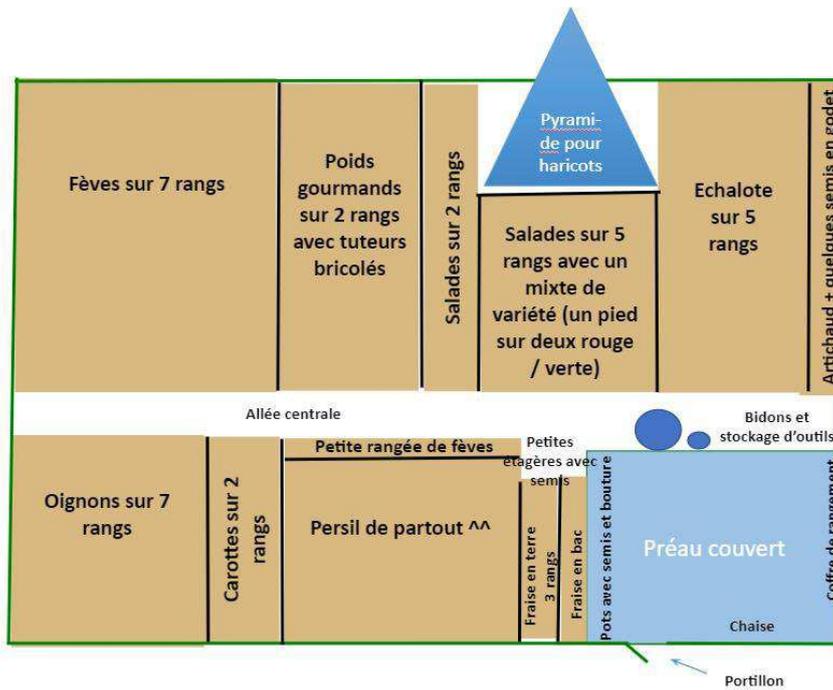


Jardins familiaux du quartier des Cévennes, photo personnelle prise en Juillet 2019



Mise en dessin des jardins familiaux des Cévennes par Aurélie El Aïdouni en octobre 2020.

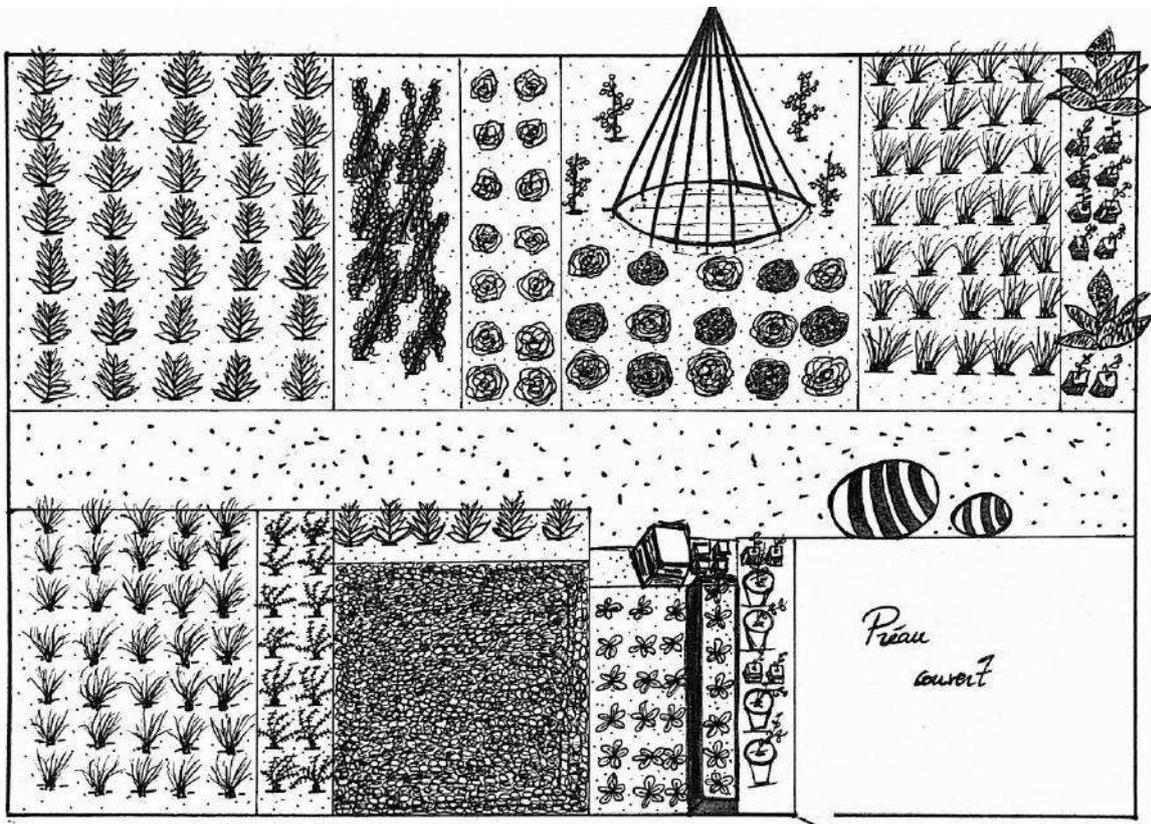
Exemple 2 : Mise en dessin du jardin familial de Moustafa



Mise en croquis du Jardin de Moustafa, dans le quartier des Cévennes, réalisation personnelle sur annotations de terrain en Juillet 2020.



illustration de certains pans du croquis avec des photos. Source : photo personnelle prise en Juillet 2020.



Mise en dessin du jardin de Moustafa par Aurélie El Aïdouni, en Octobre 2020

Annexe 6 : tableau comparatif d'indicateurs socio-économiques des différents quartiers d'Alès. Source : INSEE 2012

Données commune Alès (INSEE 2012 - IRIS INSEE 2012)										
Nom	Population	Part de la population immigrée	Taux d'emploi (15-64 ans)	Taux de chômage	Revenu fiscal médian par UC	Part des logements vacants	Locataires en HLM	Nombre de commerces alimentaires de proximité pour 1000 habitants	La part des familles monoparentales	La part des familles nombreuses
Brouten - La Royale	1785	19,1%	41,2%	19,4%	12 343	7,8%	59,0%	0,6	22,7%	11,2%
Bruèges	3015	7,9%	45,7%	19,9%	14 668	5,8%	15,5%	1,7	22,0%	8,3%
Centre ville	2821	5,0%	51,0%	26,8%	13 012	16,1%	3,7%	9,9	34,5%	3,4%
Cévennes	1695	28,6%	30,7%	41,0%	5 339	12,8%	85,8%	1,2	36,9%	21,2%
Chantilly	2022	3,9%	54,3%	16,2%	17 343	13,7%	0,4%	1,5	16,3%	8,9%
Clavières - Croupillac	3322	8,0%	52,3%	20,3%	15 981	9,1%	18,7%	1,8	18,2%	7,5%
Grande rue Moulin - Rénovation	3100	6,5%	40,9%	30,2%	12 466	3,7%	79,9%	1,6	36,9%	11,3%
La Prallière - Les Promelles	2666	4,7%	55,1%	18,7%	15 603	6,4%	8,5%	2,6	14,5%	5,7%
Le Brisés - Faubourg du Soleil	3747	5,6%	55,2%	20,9%	17 839	10,0%	4,6%	2,4	16,0%	6,9%
Le Plén	3527	5,9%	56,7%	22,1%	16 451	14,0%	1,4%	2	22,4%	9,4%
Le Rieu	3152	3,9%	59,8%	14,7%	18 261	4,8%	2,9%	0,3	11,8%	7,9%
Montées de Sillhol-Couilhères	3290	3,4%	57,5%	16,8%	17 873	6,2%	8,1%	3,3	14,3%	6,5%
Prés-Saint-Jean	2455	30,2%	27,9%	27,3%	5 522	25,1%	81,4%	2,4	37,7%	15,0%
Rochebelle-Saint-Raby	2259	8,7%	41,9%	36,8%	11 037	14,9%	14,8%	1,3	32,0%	6,4%
Tamaris	2171	10,9%	44,8%	26,5%	12 801	13,6%	20,6%	1,4	31,2%	8,7%
Alès	41031	9,1%	48,8%	22,8%	14 157	11,0%	23,6%	2,4	22,9%	8,6%
Unité urbaine	94039	6,9%	53,7%	19,30%	15 754	9,5%	13,7%	?	16,9%	7,7%

Le tableau ci-dessus permet de brosser un panorama social et économique des différents quartiers qui composent la commune d'Alès. Une réalité nous a profondément marqué lors de nos enquêtes de terrain : la commune d'Alès offre plusieurs visages paysagers, entre des quartiers HLM où semblent se concentrer la précarité, et des quartiers composés majoritairement de villas où semble se concentrer la richesse. Documenter des indicateurs sociaux économiques par IRIS nous a permis de mettre des chiffres et de mettre en lecture objective nos différentes sensations paysagères. Se dégage de ce tableau la confirmation des inégalités structurelles entre des quartiers composés majoritairement de classe moyenne voir supérieures (le quartier de la Prairie, du Rieu...) et à contrario la concentration des classes pauvres dans d'autres quartiers (Les Près Saint-Jean, Les Cévennes, La Rochebelle). Ces quartiers pauvres ont pour tissu urbain majoritairement des ensembles HLM, à l'exception du quartier de la Rochebelle, composé de petites maisons. La Rochebelle est l'ancien quartier de mineurs où les maisons ont été achetées par leurs occupants pour une somme symbolique lors de la fermeture des mines. Les Près Saint-Jean et les Cévennes ont été choisis comme quartiers prioritaires par la commune dans ses politiques de renouvellement urbain. Croiser les dynamiques observées et étudiées dans les jardins avec ce tableau par IRIS témoignant de la situation sociale et économique de chaque quartier, nous a permis de mieux comprendre les liens qu'entretiennent précarité et jardinage à Alès, et de formuler des analyses sur le statut des jardiniers et par extension sur les fonctions que ces mêmes jardiniers placent dans les jardins.

Annexe 7 : Tableau de données des entretiens avec les jardiniers (extrait)

Nom des jardiniers	Catégorie de jardins	Lieux de vie	Nombres d'entretiens réalisés	Caractéristiques sociales	Trajectoire	Arrivé du jardin	Codes entretien
Henry	Informels - Prairie (Alès)	Saint Julien les Rosier	Plus de 4 échanges avec Henry dont deux de plus d'une heure. Aucun n'a été enregistré à la demande de ce dernier. Néanmoins des notes ont été prises lors de ces quatre échanges.	Homme de 55 ans en invalidité professionnelle. Issu de la classe ouvrière. En couple. Deux enfants aujourd'hui à l'âge adulte et qui ne vivent plus sur Alès.	Henry est né à Alès de parents mineurs. Il quitte l'école très tôt pour s'orienter également vers le travail à l'usine. Il rejoint d'abord les aciéries d'Alès pendant une dizaine d'années puis de rejoindre le secteur chaudronnerie après un licenciement économique. D'ouvrir à la chaîne, il devient ouvrier spécialisé une dizaine d'années plus tard. Lorsque les chaudronneries se retrouvent à leur tour en difficultés, Henry enchaine quelques CDD d'une usine à l'autre. Suite à des maux de dos chroniques et une arroseuse du genoux, Henry est déclaré invalide en 2010. Depuis il vit des aides sociales et de son jardin, engagé politiquement dans de nombreuses luttes depuis sa jeunesse, Henry a très vite été syndiqué. Il est aujourd'hui conseiller municipale PCF de la commune Saint Julien. Passionné de jardinage depuis très jeune, il place son mandat sous la délégation de la vie sociale et culturelle de sa commune et développe un projet de jardins familiaux en 2016. L'inauguration officielle des jardins a eu lieu Juin 2018.	Hérité de son papa, Henry a toujours fréquenté le jardin qu'il cultive aujourd'hui. Enfant d'abord, il accompagnait son papa dans le jardin familial. Adulte ensuite, lui et son papa se partageait la gestion du jardin d'environ 800 m2. Henry y passait alors deux à trois fois par semaine, souvent le mercredi soir et le weekend. A son décès, Henry a repris la parcelle et s'en occupe aujourd'hui avec Michèle, un ami de Saint Rosier. Depuis son arrêt maladie, Henry travaille tous les matins dans son jardin (équivalent d'un temps partiel). Il y a dix ans, il obtient l'opportunité de louer la parcelle jouant sur son propre jardin, le locataire précédent très malade, finira sa vie à l'hôpital. Il profite de cette extension pour développer une petite section d'élevage. Il a depuis diversifié ses productions et expérimentés de nouvelles techniques de jardinage. Selon lui, son jardin est plus productif depuis qu'il peut y aller quotidiennement. L'héritage familial du jardin est très présent dans la façon dont Henry parle de son jardin et dans les pratiques agricoles qu'il mobilise.	1
Mounir	Informels - Prairie (Alès)	HLM à la Rochelle (Alès)	Pas de réel entretien.	Homme de 53 ans, d'origine algérienne. Ses parents immigrèrent à Alès dans l'entre deux guerres pour travailler dans les industries de la commune. Ancien ouvrier des aciéries, Mounir cumule, entre deux CDD, de longues périodes de chômage depuis 2008. Lors de nos échanges, il n'avait pas travaillé depuis 2 ans.	n.a	Au cours de mes terrains sur Alès, je n'ai pas pu réellement échanger avec Mounir. Ce dernier, assez réservé, fut relativement distant avec l'enquête que je menais. J'ai néanmoins réussi à avoir quelques informations sur ses pratiques et sur les relations qu'il entretient avec les autres jardiniers par ses voisins. Néanmoins je n'ai pas réussi à connaître réellement sa trajectoire de vie et le moment de sa vie où il a choisi de pratiquer le jardinage.	2
Baba (frère de Mounir)	Informels - Prairie (Alès)	HLM à la Rochelle (Alès)	Un entretien semi directif enregistré et retranscrit.	Homme de 54 ans d'origine algérienne. Est né et a toujours vécu à Alès. Marié et père de 5 enfants. Tous vivent encore à la maison. Ancien ouvrier en chaudronnerie, Baba est au chômage depuis quelques années.	Baba est né à Alès de parents immigrés qui travaillaient dans les mines. Baba quitte l'école française très tôt pour s'orienter vers le travail à l'usine. D'abord dans les usines Tamaris, puis en chaudronnerie. Après un licenciement économique, Baba se retrouve au chômage en 2006. Il est alors déjà le père de 5 enfants. Il se met alors à rechercher des petits boulots "à droite, à gauche". Si parfois il décroche de courtes missions, ces dernières ne se préparent jamais plus d'un an. En 2011, c'est le vide qui commence à fréquenter les bistrot de la commune et abandonne sa recherche d'emploi. Il garde de cette période des souvenirs douloureux, quant à l'image que les autres avaient de lui.	En 2014, son frère Rachid, alors déjà jardinier à la prairie, lui présente un jardin qui se libère. "Mon frère connaissait tous les gens ici, alors il m'a proposé cette parcelle. J'ai accepté et depuis je me régale". Alors qu'il n'avait jamais réellement jardinier auparavant, Baba passe aujourd'hui la plupart de ses journées au jardin. Sur une parcelle d'environ 500 mètres carrés, il cultive toutes sortes de légumes et a créé un petit élevage de poules et de lapins. En 2016, il réussit à récupérer également la parcelle en face de son jardin : 200 mètres carrés supplémentaires, agrandissant d'autant la production de son jardin. Le jardinage semble être devenu "le travail" de Baba : Il vend en partie ses produits et semble avoir atteint une certaine autonomie alimentaire. Dans sa vie, le jardin semble avoir marqué un réel tournant : "avant, je m'ennuyais la journée, je passais au bistrot, là je suis au soleil toute la journée (...), et puis j'apprends beaucoup. L'ambiance est super ici, ça change la vie".	3
Antoinette	Informels - Prairie (Alès)	HLM en centre ville (Alès)	Trois entretiens semi directifs avec Antoinettes dont deux ont été enregistrés et retranscrits.	Femme de 74 ans, française d'origine espagnole. Mariée à la retraite et mère de trois enfants. Issue de classes populaires, Antoinette a travaillé toute sa vie comme femme de chambre dans les différents sites touristiques de la région.	Après une petite enfance sur les routes avec ses parents (son père mazon a travaillé à Castres, Béziers, Le Carre), Antoinette arrive définitivement à Alès alors qu'elle a 6 ans. Elle passe l'intégralité de sa jeunesse dans le quartier des Prés Saint Jean où elle rencontrera son mari qui fera carrière en tant que boulanger. Elle évoque parfois des moments de vie difficiles, pendant les congés maternités : lorsque son mari partait travailler la nuit et qu'elle se retrouvait souvent seule à élever ses trois enfants. Elle habite un HLM dans le quartier Jean Moulin. Antoinette réussira à travailler jusqu'à l'âge légal de la retraite.	En 2015 néanmoins un événement majeur va bouleverser Antoinette : son fils aîné décède à l'âge de 37 ans dans un accident de voiture. Antoinette éprouve des difficultés à surmonter la période de deuil. Elle a besoin de sortir de son appartement "qui donne sur le climatère", qui la rend anxieuse et lui rappelle trop souvent l'accident de son fils. Par du bouche à oreille, elle entend la possibilité de venir jardiner dans le quartier de la prairie : son voisin d'immeuble lui dit qu'il a envie de laisser son jardin pour se concentrer sur d'autres activités. Antoinette, sans connaissance préalable, se laisse alors tenter par cette parcelle qu'elle rénove complètement. Elle y passe aujourd'hui la plupart de ses après-midi. Si la production de son jardin reste relativement modeste (comparée aux autres jardiniers), le jardin constitue selon elle un véritable lieu de ressourcement et une thérapie pour surmonter les blessures toujours vivaces du décès de son fils.	4

Nos enquêtes auprès des jardiniers, semi-directives ou par trajectoire de vie, ont été retranscrites entièrement, et nous avons noté les éléments clés, pour chaque jardinier, dans le tableau ci-dessus. Nous avons essayé de définir pour chaque jardinier, ses caractéristiques sociales et économiques (emploi, niveau de vie, situation familiale), le quartier de résidence, l'année d'accès au jardin et les motivations liées au jardinage. Une attention particulière a été mobilisée sur les entretiens où les jardiniers évoquent leurs accès au jardin. Cela permettait de renseigner de manière fine et détaillée, les motivations qui les poussent les jardiniers à accéder à la terre. De ces motivations premières se dégagent souvent une manière d'aménager le jardin, de penser les fonctions de ce dernier, d'analyser les liens des jardiniers à la terre et à la ville, mais aussi les liens qu'entretiennent les jardiniers entre eux. Enfin, nous avons classé dans ce tableau les éléments clés des trajectoires de vie de ceux-ci, permettant de comprendre en détail ce qui c'était passé, dans la vie des jardiniers, avant l'accès au jardin, pendant leurs activités de jardinage, et permettant par la même occasion de comprendre leurs souhaits et leurs envies pour le futur. Ces informations ainsi classées dans un tableau commun permettaient de dégager les liens entre trajectoires de vie et motivations à jardiner, entre trajectoires de vie et fonctions accordées aux jardins, entre trajectoires de vie et manières de s'approprier la ville. Les résultats de ce tableau ont servi de base aux résultats et analyses décrits dans le chapitre 5 et 6 du manuscrit.

Table des matières

Résumé.....	2
Abstract	3
Remerciements	4
Sommaire :	5
Introduction générale.....	6
Chapitre 1 : fondements théoriques de la crise urbaine et du jardinage urbain.....	18
1.1 Crise et précarité en milieu urbain.....	19
1.1.1 Précarité et pauvreté : l'équilibre des concepts	1919
1.1.2 Les différentes dimensions de la précarité	22
1.1.3 Les crises urbaines comme catalyseur de précarité.....	24
1.1.4 De la crise urbaine au déclin urbain : genèse des concepts.....	25
1.1.5 De la crise urbaine au déclin urbain	29
1.1.6 Les apports de la littérature allemande : la crise urbaine, une opportunité citoyenne ?....	32
1.1.7 La périurbanisation : les nouveaux arbitrages sociaux-économiques des citoyens.....	34
1.2 Les villes petites et moyennes dans l'étau de la précarité ?	37
1.2.1 Villes moyennes, une catégorie ambiguë.....	37
1.2.2 Les villes moyennes face aux métamorphoses économiques du 20 ^{ème} siècle	39
1.2.3 Les maux de la précarité.....	41
1.2.4 La course impossible	43
1.2.5 Rompre avec la vision alarmiste des villes moyennes : villes moyennes, villes d'alternatives ?	44
1.2.6 Le droit à la ville pour un renouveau des villes moyennes ?.....	45
1.3 Les jardins urbains face à la précarité urbaine.....	5353
1.3.1 La relation entre jardinage et réduction de la précarité est-elle établie par la littérature ?	5353
1.3.2 Les jardins peuvent-ils permettre de lutter contre la précarité ?	6161
1.3.3 Les jardins urbains dans les politiques publiques urbaines : une position ambivalente .	6363
1.3.4 Le jardinage urbain face aux défis contemporains de la ville d'Alès : questions de recherche et hypothèses	6666
Chapitre 2 : Méthodologie et outils d'enquête.....	7070
2.1 Dispositif de recherche.....	7171
2.2 Décrire la crise et la précarité à Alès	7575
2.2.1 Une analyse documentaire pour retracer l'histoire d'Alès	7575
2.2.2 Une analyse statistique de la précarité à Alès.....	7878
2.2.3 Recueillir le discours des acteurs sur la précarité à Alès.....	7979
2.3 Repérage des jardins à Alès.....	8181

2.3.1 Une cartographie des quartiers alésiens.....	8282
2.3.2 Le repérage des jardins à Alès.....	84
2.3.3 Sélection des sites d'étude.....	8787
2.4 Physionomie des sites jardinés.....	8989
2.4.1 Lecture paysagère.....	8989
2.4.2 Analyser le paysage, l'approche par idéals-types.....	91
2.5 L'enquête auprès des jardiniers.....	92
2.5.1 Penser l'enquête comme une rencontre.....	93
2.5.2 L'enquête semi directive.....	97
2.5.3 Enquêter les trajectoires de vie : l'entretien biographique.....	99
Conclusion chapitre 2 : de la crise au jardinage, miser sur la complémentarité des outils.....	103
Chapitre 3 - Alès, une ville en crise.....	105
3.1 Géo-histoire d'un territoire cévenol : Alès et son arrière-pays.....	108
3.1.1 De la châtaigne à la mine, trajectoire d'un exode rural.....	109
3.1.2 De l'apogée industriel à la désindustrialisation : la métamorphose économique d'une commune.....	113
3.1.3 Alès sous la période communiste : vers une métamorphose paysagère.....	116
3.1.4 Le temps des reconversions économiques et sociales.....	119
3.2 Lire le paysage de crise à Alès.....	125
3.2.1 Un centre-ville dévitalisé.....	127
3.2.2 Une évolution démographique au détriment de l'hypercentre ?.....	131
3.2.3 Une fuite des richesses vers les villages ?.....	135
3.2.4 Des familles vulnérables au cœur d'Alès.....	140
Conclusion du Chapitre 3 – Ce qui fait difficultés à Alès.....	144
Chapitre 4 - Géo-histoire des jardins alésiens : évolution spatiale des jardins et lecture paysagère de la précarité.....	146
4.1 Panorama historique et géographique des jardins familiaux alésiens.....	147
4.1.1 Les jardins familiaux du quartier de la Prairie : entre forme associative et baux privés ...	149
4.1.2 Les jardins des Prés Saint Jean et des Cévennes : une réinvention jardinière au cœur des HLM.....	158
4.1.3 Les jardins de Cendras : l'héritage d'une épopée ouvrière.....	162
4.1.4 Relations entre l'histoire des jardins et les évolutions économiques et politiques à Alès	165
4.2 Lecture paysagère de la précarité à travers les jardins familiaux d'Alès et de Cendras.....	168
4.2.1 Une démarche par idéal-types : les indicateurs choisis.....	169
4.2.2 Les clôtures : quand les jardins deviennent forteresses.....	173
4.2.3 Les portes : cadénassées et verrouillées.....	177
4.2.4 Les surfaces productives des jardins.....	179

4.2.5 Les cabanes : un lieu soigné permettant l'accueil du voisinage.....	182
4.2.6 Représentation stylisée de deux jardins types à Alès	185
4.2.7 Comprendre les écarts observés sur le terrain	190
Conclusion chapitre 4 : Quand les jardins familiaux épousent la crise	194
Chapitre 5 – Habiter les jardins alésiens : comprendre le regard des jardiniers	197
5.1 Penser les conditions d'habiter de personnes précaires à travers l'expérience jardinière	199
5.2 La précarité des jardiniers alésiens	203
5.2.1 Profils sociaux des jardiniers	204
5.2.2 Les revenus des jardiniers	209
5.2.3 Les catégories de la précarité : jardiner pour palier à des difficultés vécues	211
5.3 Jardiner et habiter autrement la ville.....	217
5.3.1 Max : un jardin pour renouer avec la ville.....	219
5.3.2 Baba - Sortir d'une situation de marginalité	227
5.3.3 Antoinette - jardiner pour vaincre le deuil.....	235
5.3.4 Mathieu – l'agroécologie en partage dans les jardins familiaux.....	240
Conclusion chapitre 5 : ce que nous disent les jardiniers alésiens	246
Chapitre 6 - Faire jardin et faire territoire : penser le droit à la ville à Alès.....	249
6.1 Jardiner pour se réapproprier le travail	251
6.2 La réappropriation d'un récit urbain.....	254
6.3 L'informalité comme matrice du droit à la ville ?	258
6.4 Accéder aux jardins urbains : une procédure sélective ?.....	264
Conclusion chapitre 6 : Quand les jardins renforcent le droit à la ville	268
Conclusion générale : Se partager l'avenir des villes moyennes.....	271
Bibliographie.....	278
Table des Annexes.....	291
Annexe 1 : L'histoire industrielle de la ville d'Alès, quelques dates clés.	292
Annexe 2 : Grille d'entretien semi directif avec les acteurs publics, associatifs et petites entreprises sur Alès	293
Annexe 3 : grille d'entretien semi directif avec les jardiniers	294
Annexe 4 : grille d'entretien par récit de vie avec les jardiniers	296
Annexe 5 : Méthode de mise en dessin des jardins	298
Annexe 6 : tableau comparatif d'indicateurs socio-économiques des quartiers d'Alès.	302
Annexe 7 : Tableau de données des entretiens avec les jardiniers (extrait)	304

Table des figures

Figure 1 : la pauvreté et la précarité, de l'équilibre des concepts.....	23
Figure 2 : grille d'analyse paysagère des quartiers alésiens.....	83
Figure 3 : carte de situation de la commune d'Alès.....	106
Figure 4 : évolution de la population de la zone centrale et périphérique du parc national des Cévennes.....	112
Figure 5 : le terril d'Alès.....	115
Figure 6 : carte postale d'Alès du début du 20 ^{ème} siècle.....	117
Figure 7 : le bouleversement urbanistique des années 1950.....	118
Figure 8 : carte du nombre d'habitants des communes de l'agglomération d'Alès.....	119
Figure 9 : la place de la Libération rénovée en 2018.....	122
Figure 10 : publicité portée par la commune d'Alès dans le métro parisien.....	123
Figure 11 : carte des quartiers à Alès.....	127
Figure 12 : scène du centre-ville alésien, à l'heure du déjeuner.....	128
Figure 13 : locaux commerciaux vacants dans le centre-ville d'Alès.....	129
Figure 14 : Halles du quartier des Près Saint-Jean.....	130
Figure 15 : évolution de la population de la commune d'Alès, de 1800 à nos jours.....	132
Figure 16 : croissance démographique de la région Occitanie entre 2009 et 2014.....	135
Figure 17 : taux de pauvreté en Languedoc Roussillon comparé au taux de pauvreté à l'échelle nationale.....	136
Figure 18 : disparité des indicateurs statistiques de pauvreté en Languedoc Roussillon.....	136
Figure 19 : carte de situation des sites de jardins sélectionnés pour notre enquête.....	148
Figure 20 : carte de la commune d'Alès en 1950.....	151
Figure 21 : évolution du nombre de jardins familiaux gérés par la ligue française du Coin de terre et du Foyer.....	154
Figure 22 : vue du ciel des jardins familiaux du quartier de la Prairie.....	155
Figure 23 : vue du ciel des jardins familiaux sur foncier privé du quartier de la Prairie.....	156
Figure 24 : carte de Cassini du 18 ^{ème} siècle de la commune d'Alès.....	157
Figure 25 : physionomie urbaine du quartier des Près Saint-Jean et du quartier des Cévennes.....	159
Figure 26 : vue du ciel des jardins familiaux des Près Saint-Jean et des Cévennes.....	162
Figure 27 : vue du ciel des jardins familiaux de Cendras.....	164

Figure 28 : frise chronologique des jardins familiaux alésiens de 1900 à nos jours.....	166
Figure 29 : vue des jardins familiaux du quartier des Cévennes depuis l'espace public.....	174
Figure 30 : représentation d'une clôture type d'un jardin familial à Alès.....	176
Figure 31 : une porte en bois soutenue par des barres de fer.....	179
Figure 32 : pyramide en bambou dans un jardin d'Alès.....	181
Figure 33 : une cabane type à Alès.....	184
Figure 34 : représentation stylisée de deux jardins type à Alès.....	190
Figure 35 : deux visibilitées différentes des jardins alésiens depuis la rue.....	191
Figure 36 : préau d'un jardin, dans le quartier des Près Saint-Jean.....	192
Figure 37 : deux jardins, deux manières de faire germer les semences.....	193
Figure 38 : le jardin de Max.....	223
Figure 39 : dans le jardin de Max, les cabanes et cultures sont décorées.....	227
Figure 40 : élevage dans le jardin de Baba.....	230
Figure 41 : le jardin de Baba.....	231
Figure 42 : le jardin d'Antoinette.....	237
Figure 43 : Antoinette arrosant en fin d'après-midi ses plants de haricots.....	239
Figure 44 : le jardin de Mathieu et Sandra.....	243

Table des tableaux

Tableau 1 : vue d'ensemble du dispositif de recherche.....	74
Tableau 2 : catégories socio-professionnelles à Alès.....	125
Tableau 3 : comparaison du taux de pauvreté, taux de chômage et du revenu médian entre Alès intramuros et son agglomération.....	137
Tableau 4 : indicateurs de précarité urbaine à Alès.....	143
Tableau 5 : indicateurs de précarité dans le quartier de la Prairie, dans la commune d'Alès et dans son aire urbaine.....	158
Tableau 6 : comparaison des indicateurs de précarité entre les quartiers des Cévennes, des Près Saint-Jean, de la commune d'Alès et de son aire urbaine.....	160
Tableau 7 : comparaison des indicateurs de précarité entre la commune de Cendras, la commune d'Alès et son aire urbaine.....	163
Tableau 8 : âge, sexe et expériences jardinières des enquêtés.....	207
Tableau 9 : le revenu des jardiniers enquêtés.....	210

Liste des sigles

CCAS : Centre Communal d'Action Sociale

CDD : Contrat à Durée Déterminée

HLM : Habitation à Loyer Modéré

INSEE : Institut National de la statistique et des études économique.

RSA : Revenu de Solidarité Active

SMIC : Salaire Minimum Interprofessionnel de Croissance.